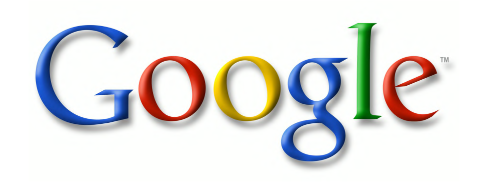
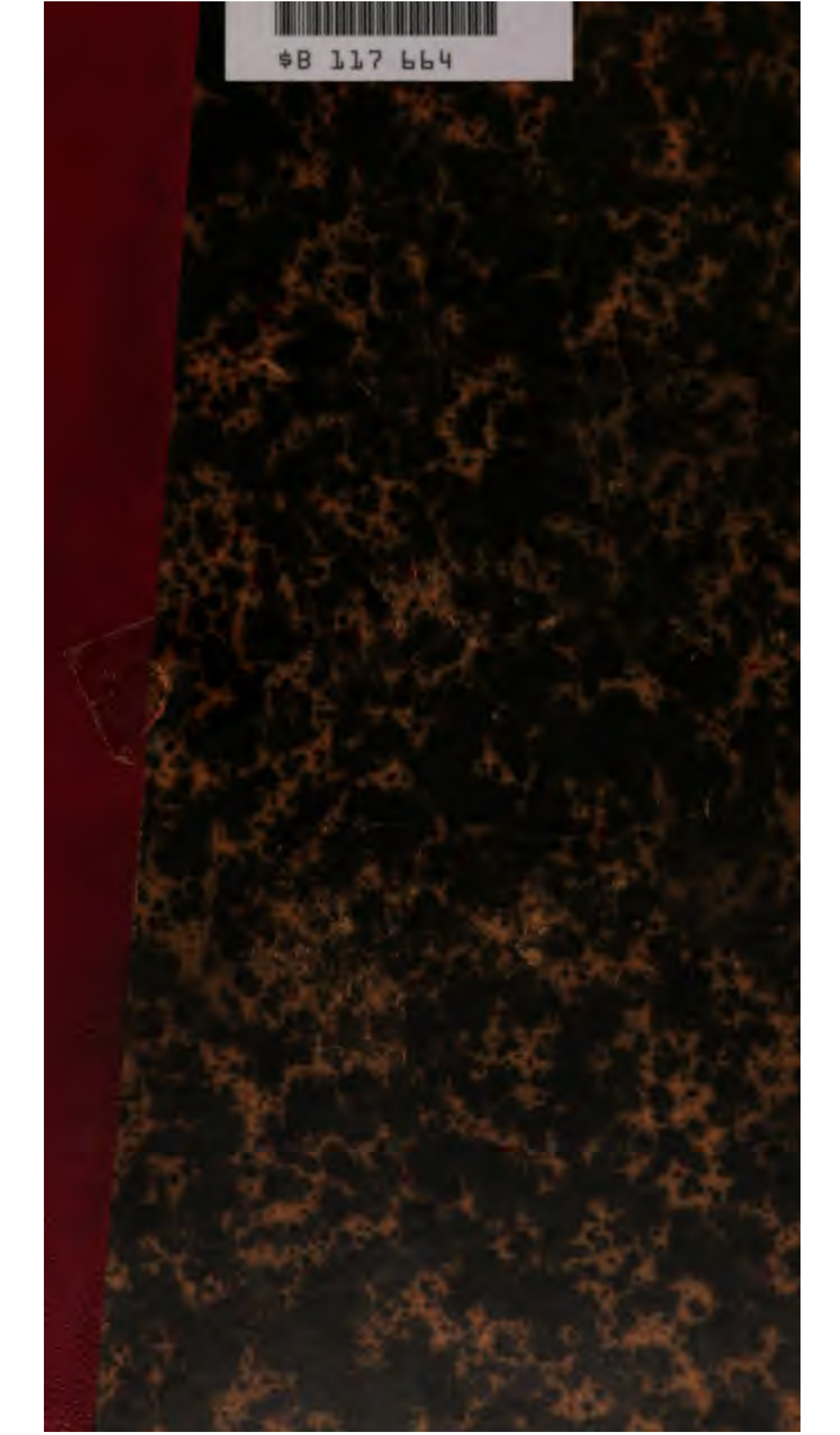






University of California
Lux ex Tenebris.
Claus Spreckels Fund.







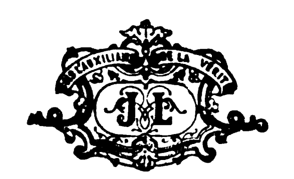
PAUL ALLARD

JULIEN L'APOSTAT

TOME TROISIÈME

JULIEN ET LES CHRÉTIENS : LA PERSÉCUTION ET LA POLÉMIQUE
LA GUERRE DE PERSE

DEUXIÈME ÉDITION



PARIS
LIBRAIRIE VICTOR LECOFFRE
RUE BONAPARTE, 90

1903



JULIEN L'APOSTAT

Tome III

DU MÊME AUTEUR

Rome souterraine, *résumé des découvertes de M. de Rossi dans les catacombes romaines;* traduit de l'anglais, avec des additions et des notes. *Deuxième édition.* Un volume grand in-8°, illustré. Prix. . . . . 30 fr.

Les esclaves chrétiens depuis les premiers temps de l'Église jusqu'à la fin de la domination romaine en Occident. Ouvrage couronné par l'Académie française. *Troisième édition.* Un volume in-12. Prix. . . . . 4 fr.

L'art païen sous les empereurs chrétiens. Un volume in-12. Prix . . . . 3 fr.

Esclaves, Serfs et Mainmortables. *Deuxième édition.* Un volume in-8°. Prix . . . . 3 fr.

Histoire des persécutions pendant les deux premiers siècles. *Deuxième édition.* Un volume in-8°. Prix . . . . 6 fr.

Histoire des persécutions pendant la première moitié du troisième siècle. Ouvrage couronné par l'Académie française. *Deuxième édition.* Un volume in-8°. Prix . . . . 6 fr.

Les Dernières persécutions du troisième siècle. *Deuxième édition.* Un volume in-8°. Prix. . . . . 6 fr.

La persécution de Dioclétien et le triomphe de l'Église. *Deuxième édition.* Deux volumes in-8°. Prix . . . 12 fr.

Le Christianisme et l'Empire romain. *Quatrième édition.* Un volume in-12. Prix 3.50

Saint Basile. *Troisième édition.* Un volume in-12. Prix. . . 2 fr.

Études d'histoire et d'archéologie. Un volume in-12. Prix. 3.50

Paul Lamache, *professeur aux Facultés de Strasbourg et de Grenoble, l'un des fondateurs de la Société de Saint Vincent de Paul.* Un volume in-12. Prix 2.50

TYPOGRAPHIE FIRMIN-DIDOT ET Cie. — MESNIL (EURE).

PAUL ALLARD

JULIEN L'APOSTAT

TOME TROISIÈME

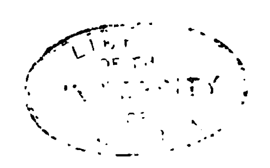
JULIEN ET LES CHRÉTIENS : LA PERSÉCUTION ET LA POLÉMIQUE
LA GUERRE DE PERSE

DEUXIÈME ÉDITION



PARIS
LIBRAIRIE VICTOR LECOFFRE
RUE BONAPARTE, 90

1903



JULIEN L'APOSTAT

LIVRE VIII

JULIEN ET LES CHRÉTIENS : LA PERSÉCUTION ET LA POLÉMIQUE

CHAPITRE PREMIER

JULIEN A ANTIOCHE.

I. — L'arrivée en Syrie.

Quand Julien quitta Ancyre, dans les derniers jours de juin 362, une grande foule de peuple assista à son départ. On l'entourait avec une sorte de tumulte. Les uns demandaient la restitution de biens qui, disaient-ils, leur avaient été violemment enlevés [1] : étaient-ce des païens se plaignant d'abus commis sous le règne de Constance, ou des chrétiens réclamant contre les derniers ordres de Julien, qui avait fait rentrer dans le patrimoine de la cité d'anciens immeubles des temples, devenus la propriété des Églises ou même de particuliers? Les autres se plai-

1. « Pars violenter erepta reddi sibi poscentium. » Ammien Marcellin, XXII, 9.

gnaient d'avoir été, contrairement au droit, inscrits parmi les curiales [1]. Quelques-uns essayaient de satisfaire des inimitiés privées, en accusant leurs ennemis du crime de lèse-majesté. Julien parut triste, en présence de ce débordement de passions; cependant, il suspendit son départ, et s'arrêta pour rendre la justice.

Ammien Marcellin, qui a déjà loué ailleurs son équité [2], dit qu'il la montra, cette fois encore, par les réponses pleines de modération et de droiture qu'il fit aux diverses réclamations. Sur un seul point (peut-être parce que des membres du clergé chrétien y étaient intéressés) il parut partial : ni à Ancyre, ni ailleurs, quiconque avait été réclamé, même sans droit, par la curie ne put obtenir de lui d'en être rayé [3]. Mais, pour les dénonciations calomnieuses, il fut impitoyable. On cite, à ce sujet, un jugement original. Un citoyen avait été accusé comme coupable de lèse-majesté. Julien, à plusieurs reprises, refusa d'entendre l'accusateur. Vaincu enfin par l'insistance de celui-ci, le prince lui demanda quelle était la condition du prétendu conspirateur. « C'est un riche habitant de la cité, » répondit-il. — « Et quelles sont les preuves de son crime? — Il se fait faire, en ce moment, une robe de soie teinte en pourpre. » Julien, agacé, se tourna vers son intendant : « Fais donner, dit-il, à ce bavard une paire de souliers de pourpre, et qu'il les porte lui-même à celui qu'il vient d'accuser. Cela lui fera comprendre qu'il faut autre chose que la couleur d'une étoffe pour faire une conspiration [4]. »

---

1. « Alii quærentes consortiis se curiarum addictos injuste. » *Ibid.*
2. Voir t. I, p. 448-449.
3. Ammien Marcellin, XXII, 9.
4. *Ibid.*

D'Ancyre, Julien traversa en ligne droite la Cappadoce, par la longue voie romaine qui laisse à gauche le fleuve Halys, à droite le lac Tatta, et passe par Tyane avant d'arriver au Taurus. Il ne paraît pas avoir été tenté de se détourner de sa route pour revoir, au pied du mont Argée, le château de Macellum, plein de ses souvenirs d'enfance, et pour visiter la métropole de la province, Césarée. Cette ville lui était désagréable. La majorité de ses habitants professait le christianisme. Sous Constance, son sénat municipal avait ordonné la démolition des temples de Jupiter et d'Apollon, devenus probablement inutiles [1]. Récemment, à l'époque même où Julien était à Ancyre, le peuple de Césarée, joint à quelques évêques de la province, avait élevé au siège épiscopal vacant un des plus riches curiales, nommé Eusèbe. Comme l'élection avait causé quelque tumulte, le gouverneur poursuivit la déposition du nouvel évêque. C'était entrer dans les intentions de l'empereur, qui voyait avec irritation un laïque influent quitter l'assemblée municipale pour devenir le chef du clergé. Peut-être les prélats consécrateurs auraient-ils faibli, si celui qui avait eu une part prépondérante dans l'élection, le vieil évêque de Nazianze, père du condisciple de Julien, n'avait pris la parole en leur nom. « Très illustre seigneur, écrivit-il au préfet, nous ne reconnaissons pour roi et pour juge de ce que nous faisons que Celui que l'on persécute aujourd'hui. C'est lui qui examinera l'élection que nous avons faite dans toutes les règles, et d'une manière qui lui est très agréable. Si vous voulez user de violence, il vous est facile de le faire en toute autre chose : mais

1. Sozomène, V, 4.

personne ne nous ôtera le pouvoir de soutenir que nous avons agi dans la plénitude de notre droit. A moins que vous ne prétendiez aussi nous prescrire des lois en une matière qui ne regarde que nous et notre religion, et dont il ne vous est pas permis de vous mêler [1] ! »

Cette lettre, nous dit le second Grégoire, fut admirée du gouverneur, bien qu'il fît semblant d'être mécontent; elle mit fin, pour le moment, à toute représaille envers Césarée. Le passage de Julien à travers la Cappadoce paraît, cependant, avoir été marqué par des violences. Saint Grégoire parle de troupes d'archers, conduits par un officier, qui entraient dans les églises pour se les faire livrer. Peut-être s'agissait-il d'églises bâties sur l'emplacement d'anciens temples. Une expédition de ce genre fut faite contre Nazianze. « Le petit évêque de cette cité secondaire, » selon l'expression de son panégyriste [2], montra une grande énergie. Quand l'officier et ses hommes entrèrent dans la ville et demandèrent, au nom de l'empereur, qu'on leur livrât le sanctuaire [3], ils rencontrèrent un refus absolu; et « si le chef n'eût cédé, soit à mon père, soit à sa propre prudence, soit à quelques sages avis, écrit Grégoire, il eût probablement été chassé de l'église à coups de pieds [4]. » L'évêque de Nazianze convoquait souvent les fidèles de sa ville à des prières publiques. Tant que dura la persécution, il redoubla, chez lui, d'austérités : ses nuits se passaient dans

---

1. Saint Grégoire de Nazianze, *Oratio* XVIII, 34. — Sur cet épisode, voir *Saint Basile*, p. 48-52.

2. Τοῦ μικροπολίτου ...καὶ τῆς καθέδρας τὰ δεύτερα ἔχοντος. Saint Grégoire de Nazianze, *l. c.*

3. Τὸ ἱερόν. *Ibid.*, 32.

4. *Ibid.*

la prière et dans les larmes : son fils, ou ses serviteurs, entr'ouvrant la porte de sa chambre, le trouvaient, malgré son grand âge, couché sur la terre nue [1].

Il est probable que les rigueurs de Julien furent adoucies, en Cappadoce, par la modération du gouverneur Candidien. Tcus les païens ne partageaient pas les passions haineuses de leur prince. Beaucoup d'entre eux, même sous son règne, cherchaient à concilier les devoirs quelquefois pénibles des fonctions officielles avec d'anciennes relations ou d'anciennes amitiés. Candidien connaissait depuis longtemps le jeune Grégoire de Nazianze : ils étaient nés dans la même province : peut-être avaient-ils été condisciples à l'université d'Athènes. On les voit en correspondance amicale pendant la persécution de Julien. Grégoire loue l'équité du magistrat, sa clémence; il le félicite d'être un excellent connaisseur des choses de l'esprit, et de pratiquer avec succès l'art de la parole. Il entremêle ses compliments de citations de Pindare et d'Homère, en homme qui fait peu de cas des efforts de Julien pour détacher les chrétiens de la culture hellénique. La fin de la lettre est très remarquable : elle montre comment pouvaient encore causer, dans l'intimité, un prêtre chrétien et un administrateur païen, à l'époque où Julien se flattait d'avoir creusé un abîme infranchissable entre les tenants de l'ancien culte et les membres de l'Église.

« Ce que j'admire le plus dans ta vertu, écrit Grégoire à Candidien, c'est de te voir supérieur aux difficultés et aux iniquités de ce temps. Tu professes la religion hellénique, et tu rends à celui qui règne aujourd'hui ce qui

1. *Ibid.*

appartient à l'empereur : cependant, tu ne sers pas à la manière des adulateurs du moment présent : tu te conduis en ami du bien et en grand cœur; détestant la servilité, tu gardes ta bienveillance à ta patrie. Tu mérites cette louange, qu'au sein d'une aussi grande puissance, tu conserves les égards dus à l'amitié... Pour tant de mérites, je ne t'offrirai qu'un souhait : non que quelque chose s'ajoute à ta gloire, car, si tu peux recevoir encore un accroissement de dignité, tu ne saurais grandir en vertus; mais que tu obtiennes le bien qui dépasse tous les autres, c'est-à-dire que tu viennes un jour avec nous dans les rangs des adorateurs de Dieu, et que du parti de ceux qui persécutent tu passes au parti des persécutés; car l'un dépend du temps, l'autre est assuré du salut éternel [1]. »

Une lettre écrite par Julien, lors de son passage à travers la Cappadoce, laisse voir qu'il était peu satisfait des habitants de cette province. Il ne les trouvait pas assez Grecs. La plupart refusaient de se rendre aux autels des dieux : d'autres montraient dans leur empressement une gaucherie, qui révélait une ferveur de trop fraîche date pour être sincère. C'est ce qu'il écrit à un philosophe inconnu, nommé Aristoxène, en l'invitant dans les termes les plus pressants à se joindre à sa cour. Il craint que celui-ci n'ait attendu une invitation, comme si, entre amis, on devait tenir compte de l'étiquette. « Si tu dois venir sans invitation, accours : si tu en attends une, la voici. Viens donc nous retrouver à Tyane, au nom de Jupiter, dieu des amis! Montre-nous parmi les Cappadociens un vrai Grec. Car jusqu'ici je

1. Saint Grégoire de Nazianze, *Ep.* 10.

vois, ou des gens qui ne veulent pas sacrifier, ou bien un petit nombre qui voudrait, mais ne sait comment s'y prendre [1]. »

Tyane retint probablement pendant quelque temps Julien ; il voulut y vénérer le souvenir d'Apollonius, que ses prestiges, son charlatanisme mystique, et aussi sa dévotion pour le dieu Soleil, devaient lui rendre particulièrement cher. Mais on ne nous donne aucun détail sur son séjour dans cette ville. Quand il l'eut quittée, et fut arrivé à Pylas, dans la chaîne du Taurus, à la jonction de la Cappadoce et de la Cilicie, il eut une agréable surprise. Le gouverneur de cette dernière province, Celse, l'un de ses plus chers compagnons d'études aux écoles d'Athènes [2], et aussi élève, ami et admirateur de Libanius [3], vint le saluer au passage. Près d'un autel, sur lequel fumait l'encens d'un sacrifice, Celse harangua l'empereur [4]. Par une faveur rare, Julien le fit monter dans sa voiture, et voyagea avec lui jusqu'à Tarse [5].

On n'a, sur son passage à Tarse, qu'une anecdote racontée par Zonare [6]. Un prêtre d'Esculape vint le trouver, pour lui demander de contraindre l'évêque de Tarse à rendre des colonnes provenant d'un temple de ce dieu, et employées dans la construction d'une basilique chrétienne. Julien décida que l'enlèvement de ces colonnes serait fait aux dépens de l'évêque, et qu'elles se-

---

1. Julien, *Ep.* 4 ; Hertlein, p. 483.
2. Voir t. I, p. 327.
3. Sur les rapports de Celse avec Libanius, voir de ce dernier les *Ep.* 608, 615, 635, 655, 658, 693, 697, 1061, 1074, 1076, 1507. Cf. Sievers, *Das Leben des Libanius*, p. 90.
4. Libanius, *Ep.* 648.
5. Ammien Marcellin, XXII, 9.
6. Zonare, XIII, 12.

raient transportées jusqu'à Égée, pour servir à la reconstruction d'un célèbre sanctuaire d'Esculape démoli en 330, par l'ordre de Constantin [1]. Les païens de Tarse se chargèrent d'exécuter eux-mêmes la sentence de Julien : ils abattirent une des colonnes, qui soutenait la nef de la basilique, et la traînèrent avec beaucoup de peine jusqu'à la porte de celle-ci. Mais ils ne purent, dit-on, la tirer plus loin, et durent la laisser sur place. On ajoute qu'après la mort de Julien, l'évêque la releva sans peine, et la remit à son rang dans la colonnade de son église.

De Tarse, Julien se rendit à Antioche « par la route accoutumée, » dit Ammien, c'est-à-dire en suivant la chaussée qui, après avoir traversé le Saros, puis le Pyrame, longe à partir de Kastabala le littoral, et pénètre dans la capitale syrienne par un pont sur l'Oronte. Tout le peuple était allé hors de la ville à sa rencontre : on le reçut avec des acclamations, « comme un astre nouveau qui se levait sur l'Orient, » dit encore Ammien, dans un poétique langage qui ne lui était pas habituel. Cependant, malgré la chaleur de cet accueil, les Romains, toujours attentifs aux présages, ne purent s'empêcher d'en remarquer de sinistres. On était dans les brûlantes journées d'été, consacrées aux fêtes d'Adonis. Précisément, l'entrée de Julien dans Antioche coïncidait avec la partie triste de ces fêtes, avec le jour où de toutes parts sont exposées les images du jeune chasseur couché sur son lit de mort, et où, alentour de ces reposoirs, les dévots pleurent bruyamment la fin tragique de l'amant de Vénus. Au moment où Julien mit le pied dans le palais

1. Voir t. I, p. 51.

impérial, on entendait retentir, en signe de deuil, les cris aigus des femmes païennes, mêlés au sifflement lugubre et bruyant des flûtes. Les gens superstitieux purent croire qu'un autre Adonis verrait bientôt ses jours tranchés aussi dans leur fleur [1].

II. — La vie de Julien à Antioche.

Au premier rang de la foule qui se pressait sur le passage de Julien, quand il fit son entrée dans Antioche, était Libanius. On se rappelle les circonstances qui avaient, d'abord, empêché les rapports personnels du prince avec le célèbre rhéteur [2]. Quand Julien, en 353, étudia les lettres à Nicomédie, un ordre de Constance lui interdit de suivre les cours que Libanius professait alors dans cette ville. Il dut se contenter de lire avec passion ses écrits, au point, rapporte Libanius, de s'en approprier tout à fait le style, et de devenir par là le disciple de celui qu'on ne lui permettait pas de connaître. De Nicomédie, le professeur fut rappelé à Constantinople, puis, après y avoir enseigné quelques mois [3], vint se fixer pour le reste de ses jours à Antioche, sa ville natale [4]. Pendant ce temps, une fortune inespérée entraînait Julien en Occident, puis le ramenait en Orient, où il entreprenait l'œuvre de restauration religieuse qui

1. Ammien Marcellin, XXII, 9.
2. Voir t. I, p. 297.
3. Sievers, *Das Leben des Libanius*, p. 57 et suiv.
4. *Ibid.*, p. 61 et suiv.

réjouissait le cœur et excitait les applaudissements de Libanius. Mais celui-ci, se jugeant sans doute trop important pour faire l'empressé, ne s'était point hâté de se rendre auprès du nouvel Auguste. Depuis longtemps il entretenait avec Julien, même quand il y avait eu péril à le faire [1], un commerce de lettres [2]. Ce commerce devint plus chaleureux encore, après que Julien eut conquis le pouvoir suprême. L'empereur est en coquetterie avec le sophiste. Il lui demande ses discours, le prie de lui communiquer des copies de sa correspondance, semble se mettre encore à son école [3], l'appelle « frère très souhaité et très aimé [4]. » De telles démonstrations étaient bien faites pour exalter l'orgueil de Libanius. Aussi, dans ses Mémoires, celui-ci dit-il avec une naïveté qui désarme la critique : « Du voyage qui le conduisit à Antioche, Julien attendait, entre autres, cet avantage : me voir, et m'entendre parler [5]. »

Ce fut, en effet, le mot que Julien, trop rhéteur lui-même pour ne pas savoir l'art de flatter un rhéteur, lui adressa devant tout le peuple, dès qu'il l'aperçut. « Quand t'entendrons-nous? » lui demanda-t-il [6], employant habilement un mot déjà dit par Hérode Atticus à Philémon, et par Marc-Aurèle à Aristide [7]. Il semble que

1. Libanius, *De Vita;* Reiske, t. I, p. 81.
2. Cf. Libanius, *Ep.* 33, 372, 1031, 1125, 1350.
3. Julien, *Ep.* 3; Hertlein, p. 483. — L'*Ep.* 44, publiée comme écrite à Libanius, est indiquée par certains manuscrits comme adressée à Priscus, et semble devoir, en effet, être rendue à ce philosophe, et reportée au temps où Julien lui écrivait de Gaule. Voir Hertlein, p. 548, note.
4. Ἀδελφὲ ποθεινότατε καὶ προσφιλέστατε. Hertlein, p. 483.
5. Libanius, *De Vita;* Reiske, t. I, p. 81.
6. *Ibid.;* et *Ep.* 648.
7. Philostrate, *Vitæ sophist.* (éd. Kayser, p. 230 et 256.)

l'amour-propre de Libanius eût dû être comblé par un compliment aussi délicat. Mais ce type achevé de l'homme de lettres avait à la fois des vanités de pédant et des coquetteries de femme. Il prit plaisir à irriter pendant quelque temps l'impatience de Julien. Il chercha, par des retraites savantes, à se faire désirer. Aussi naïf dans le récit que roué dans la conduite, Libanius nous a mis lui-même au courant de ses ruses. Il voulait amener l'empereur à souffrir de son éloignement, et à multiplier les avances. Il eut satisfaction, un jour que Julien, sacrifiant en public dans le temple de Jupiter Philius, s'étonnait de ne pas l'apercevoir, mêlé à la foule des courtisans qui se pressaient autour de lui, moins encore pour voir que pour être vus. Julien prit ses tablettes, y écrivit un mot aimable, et les envoya à Libanius. Celui-ci répondit sur la même page, gracieusement et spirituellement, mais ne se pressa pas de venir. Un ami commun, le philosophe Priscus, fit comprendre à Julien le motif de cette abstention. Libanius ne se trouvait pas suffisamment invité. Julien lui adressa alors une invitation formelle, et le convia au repas de midi. Libanius fit réponse qu'il ne mangeait que le soir. Invité à souper, il s'excusa, sous prétexte de migraine. Avec une étonnante patience, Julien renouvela ses invitations, et eut enfin la joie de les voir acceptées. A partir de ce moment, Libanius s'assit souvent à la table de l'empereur, à ces « fêtes de la raison, » comme il appelait les festins offerts par le philosophe couronné [1].

Du reste, d'un désintéressement égal à sa fatuité, Libanius, s'il faut l'en croire, n'accepta de Julien d'autre

1. Libanius, *De Vita;* Reiske, t. I, p. 83.

faveur que celle de son amitié, et refusa toute offre d'argent et d'honneurs. Aussi Julien disait-il : « Les autres aiment ma fortune; Libanius aime ma personne[1]. » Le seul bienfait que le sophiste ait sollicité pour lui-même de l'empereur fut la légitimation d'un enfant naturel[2]. Il se servit, cependant, de sa faveur pour aider les autres : témoin son discours pour Aristophane[3]. Celui-ci était un Grec de Corinthe, fils d'un sénateur qui avait fait preuve de zèle pour le culte des dieux, et neveu par sa mère de deux philosophes renommés. Après la mort de son père, Aristophane s'était vu, paraît-il, dépouillé de son héritage par un certain Eugenius, qui était l'un des serviteurs favoris de Constance. Désespéré, il avait quitté sa patrie, abandonnant femme et enfants. Dès lors, sa vie ne fut plus qu'une suite de tribulations. Il se réfugia d'abord en Syrie, où il accepta un emploi de police, qui l'entraîna à de nombreux voyages sur tous les points de l'Empire romain. Attaché plus tard au cabinet de Parnassius, préfet d'Égypte, il fut compromis, en même temps que ce dernier, dans les poursuites intentées en 359 contre ceux qui avaient consulté l'oracle d'Abydos[4]. On l'accusa d'avoir favorisé les desseins ambitieux de Parnassius, en lui amenant un astrologue; et comme il irrita par des mots vifs le célèbre Paul la Chaîne, qui dirigeait les poursuites[5], celui-ci le fit presque assommer à coups de fouets, garnis de balles de plomb[6]. Sauvé de

---

1. Libanius, *Epitaphios Juliani;* Reiske, t. I, p. 520.
2. *De Vita;* Reiske, t. I, p. 84.
3. Ὑπὲρ Ἀριστοφάνους, *Pro Aristophane;* Reiske, t. I, p. 424-459.
4. Cf. Ammien Marcellin, XIX, 12.
5. Voir t. I, p. 336.
6. Le supplice des *plumbatæ* fut souvent employé contre les martyrs.

la mort par l'intervention du comte d'Orient, Modestus, Aristophane fut aussitôt l'objet d'une autre inculpation : on lui reprocha d'avoir trafiqué de son influence auprès du gouverneur. Après avoir été, de ce chef, l'objet d'une longue enquête, qui n'amena point contre lui de preuve positive, il fut condamné à la relégation. Il était encore en exil au moment où Julien entra à Antioche[1]. Libanius fit en faveur de ce malheureux le premier essai de son influence. Il plaida, dans une longue oraison, la cause d'Aristophane, s'efforçant de démontrer son innocence, d'apitoyer Julien sur ses malheurs, d'exalter sa fidélité envers les dieux, et de le défendre (en termes d'une étrange indulgence) contre une insinuation défavorable à ses mœurs. Libanius conclut en demandant pour Aristophane sa grâce d'abord, puis l'exemption des charges municipales, et enfin un nouvel emploi, réparation due à des souffrances imméritées. Julien accueillit bien la requête, dans laquelle la plume du sophiste avait déployé toutes ses grâces ; mais, tout en se déclarant convaincu de l'innocence d'Aristophane, il n'octroya à celui-ci qu'une fonction assez modeste[2]. Néanmoins Libanius s'applaudit d'un résultat dû, dit-il, non à son influence personnelle, mais à son éloquence[3].

---

1. Parnassius et d'autres qui avaient été bannis lors du procès relatif à l'oracle d'Abydos obtinrent leur grâce en 361 (Ammien Marcellin, XIX, 12). Le fait qu'Aristophane était encore exilé en juillet 362 semble indiquer que les actes de concussion pour lesquels il avait été condamné paraissaient alors établis. Julien avait eu au commencement de son règne à s'occuper déjà d'affaires de cette nature ; voir t. II, p. 107 : cf. *Code Théodosien*, II, XXIX, 1.

2. Peut-être parce que, malgré le plaidoyer de Libanius, il ne croyait encore qu'à demi à l'innocence d'Aristophane.

3. Τὸ δὲ δοθὲν ἐκεῖνο τὸ μικρὸν Ἀριστοφάνει ἔργον ἦν λόγου τινός, οὐκ ἐμῆ δέησις. Libanius, *Ep.* 1039. — Libanius était si fier de cette « éloquence, »

Cependant l'heure d' « entendre » Libanius était arrivée. Dans le courant de juillet, le sophiste prononça en public l'éloge de Julien. C'est le discours publié dans ses Œuvres sous le titre de *Prosphoneticus*[1]. Nul doute que ce morceau oratoire, d'une prolixité qui nous paraît aujourd'hui peu supportable, mais dont les longues périodes, les harmonieuses cadences, durent toucher délicieusement les oreilles de Grecs plus sensibles que nous ne saurions l'être à la musique des mots, n'ait eu près de Julien et de son entourage de lettrés un vif succès. Mais l'historien moderne, qui cherche surtout dans le discours de Libanius des faits précis, en trouvera moins que dans le panégyrique prononcé l'année précédente par le rhéteur gaulois Mamertin. Libanius n'a été le témoin d'aucun des événements qu'il raconte. Cependant ce qu'il dit des dispositions jadis montrées à l'égard de Julien adolescent par les païens d'Antioche, et des espérances que dès lors les fauteurs de l'ancien culte fondaient sur celui dont ils avaient deviné de loin les secrets sentiments, apporte une contribution précieuse à l'histoire de la jeunesse du prince comme à celle du parti païen[2].

C'est ainsi que Libanius devint l'un des rares intimes avec lesquels vivra familièrement Julien, durant les huit mois de son séjour à Antioche. « Nous sommes ici sept étrangers, auxquels il faut joindre l'un de vos concitoyens, cher à Mercure et à moi-même, habile artisan

---

que, quand il publia le discours pour Aristophane, il y réunit la lettre d'éloges reçue de Julien à cette occasion (Julien, *Ep.* 74), et sa propre réponse (*Ep.* 70). Voir Bidez et Cumont, *Recherches sur la tradition manuscrite des lettres de l'empereur Julien*, p. 78-79 et 126-128.

1. Προσφωνητικὸς Ἰουλιανῷ ; Reiske, t. I, p. 405-423.

2. Voir t. I, p. 473.

de paroles, » disait Julien aux habitants de cette ville[1]. Les sept étaient, outre Julien, le néoplatonicien Maxime, le « philosophe athénien » Priscus, le sophiste Himère, le médecin Oribase, le préfet du prétoire d'Orient Salluste et le maître des offices Anatole. L'antiochien « habile artisan de paroles » était Libanius. Il y avait là moins une cour qu'une réunion d'amis. Cette réunion était strictement fermée. « Nous sommes ici sept intrus[2], » disait encore Julien. Et il ajoutait : « Nous vivons séparés de tout commerce[3]. »

A première vue ces paroles, les sentiments qu'elles supposent, le ton même dont elles sont dites, paraissent bien étranges. On s'explique difficilement cet isolement systématique d'un souverain, vivant volontairement à part de ses sujets, et se faisant comme un désert au milieu d'une des villes les plus grandes et les plus peuplées de son Empire. On est tenté d'y voir une affectation blâmable, jointe à un manque surprenant d'esprit politique. Cesser de se mêler aux hommes, ne point chercher les occasions de les connaître ou d'être connu d'eux, éviter de les regarder et se dérober soi-même à leurs regards, est pour un prince la pire comme la plus inexplicable des attitudes. Julien, qui aimait la popularité, au dire de ceux qui l'ont le mieux connu[4], s'en excluait forcément par un tel genre de vie. Il la recherchait souvent par ses actes, mais il semblait l'écarter de parti pris au moyen de cette attitude revêche et boudeuse : il s'exposait, d'ailleurs, à se tromper dans beau-

1. Julien, *Misopogon*; Hertlein, p. 457.
2. *Ibid.*
3. *Ibid.*
4. Ammien Marcellin, XXV, 4.

coup de circonstances, et à prendre, avec les meilleures intentions, de maladroites mesures, faute de garder le contact indispensable avec l'esprit public. Un souverain n'a point toutes les immunités d'un philosophe, et ne saurait sans péril faire de son palais une cellule, où n'arrivent qu'assourdis et transformés les bruits du dehors.

Était-il, cependant, au pouvoir de Julien de ne pas se sentir plus ou moins isolé à Antioche? Une sorte d'isolement moral est la condition comme le châtiment des entreprises semblables à la sienne. Plus il s'absorbait dans la tentative de restauration du paganisme, plus il s'apercevait du petit nombre de ceux qui le suivaient. Les païens d'Occident portaient de loin à ses desseins une vague sympathie, mais, encore puissants par leurs propres forces, ils semblaient peu disposés à compromettre leur situation traditionnelle pour une œuvre dont le succès était incertain, dont l'échec ne pouvait qu'ébranler les restes de leur pouvoir, et où d'ailleurs ils reconnaissaient si peu les modes de penser et les manières d'agir de l'esprit latin. Moins nombreux, plus entamés, les païens d'Asie hésitaient eux-mêmes à se solidariser avec Julien : ils avaient applaudi avec enthousiasme à la réouverture des temples, à la remise en vigueur des pratiques divinatoires, au rétablissement des sacrifices et des fêtes, mais ils n'entendaient point secouer, comme il l'eût voulu, leur longue indifférence, et surtout ils ne se sentaient guère disposés à marcher du même pas que lui dans la voie de réforme morale, de réveil religieux, d'hospitalité, de bienfaisance, d'imitation des vertus chrétiennes, où il cherchait à engager tous les adorateurs des dieux. Même chez les philoso-

phes, il ne trouvait pas toujours le point d'appui dont il aurait eu besoin. Parmi beaucoup d'entre eux régnait, à l'égard du paganisme, un esprit de dénigrement et de libre pensée, qui causait à Julien une réelle souffrance. Qu'on lise ses discours « contre les chiens ignorants, » « contre le cynique Héraclius, » on verra la pénible impression produite sur lui par l'exégèse dissolvante de certains adeptes du cynisme, c'est-à-dire de la forme la plus populaire et la plus influente de la philosophie. Des philosophes de toute dénomination, des sophistes, des rhéteurs, accourus en foule autour de Julien, quand, il y a quelques mois, il se déclara le champion du paganisme, il avait pu faire des pontifes ou des magistrats : mais ce n'est guère que dans le cercle restreint, et chaque jour plus étroit, des vrais néoplatoniciens qu'il rencontrait des esprits vibrant tout à fait à l'unisson du sien. On pouvait dire de ceux-ci ce que l'on disait chez nous, il y a soixante ou quatre-vingts ans, des doctrinaires : ils eussent tenu tous facilement sur un canapé. Et, de fait, « les sept » avec lesquels s'isolait Julien représentaient à peu près les seuls vrais confidents de sa pensée, les seuls appuis sérieux de son œuvre.

Pendant les six mois passés à Constantinople, Julien s'était moins aperçu de sa solitude morale qu'il ne fit après son installation à Antioche. Il avait eu, pour lui faire illusion, les premiers soucis et les tracas inévitables d'un changement de règne, la réforme de l'administration et de la cour, l'ardeur des représailles, le servile empressement d'une multitude d'hommes attirés par le double soleil levant d'une révolution à la fois politique et religieuse, et aussi le bon accueil que, malgré son apostasie, lui avaient ménagé les habitants

de Constantinople, éblouis par ses succès et fiers de lui comme d'un enfant de leur ville. Mais, quand il arriva à Antioche, la première ivresse du pouvoir était dissipée; les difficultés de la tâche entreprise grandissaient chaque jour : et, malgré les applaudissements qui avaient salué son entrée, l'atmosphère que Julien rencontrait autour de lui était plutôt froide et hostile. La très grande majorité des habitants de la métropole syrienne « professait l'athéisme, » comme dit Julien[1], c'est-à-dire était chrétienne. Divisée en plusieurs partis, puisqu'elle comptait des ariens, des semi-ariens, des orthodoxes, et que ces derniers se subdivisaient en adhérents de Mélèce et en adhérents de Paulin, cette majorité retrouvait sa force et son unanimité quand elle sentait sa foi menacée; comme Julien le constate, d'un mot que laisse échapper son dépit, « elle aimait le Christ[2]. » Presque tous les magistrats municipaux, les membres du conseil de la ville, les personnages influents, les propriétaires, les riches commerçants, étaient de ce côté. La minorité païenne, à la fois corrompue et découragée, professait une religion aussi éloignée que possible du puritanisme païen dans lequel (sans toujours y parvenir) essayait de se confiner Julien. A l'exception de Libanius, dont il avait fait l'entière conquête, il ne rencontrait, dans la brillante capitale de la Syrie, ni un ami sûr, ni un partisan complètement dévoué. D'aucun côté un chaud courant de sympathie ne venait à lui. Il ne se trompait donc pas tout à fait en se considérant comme « étranger » et comme « intrus » dans ce monde si différent du sien.

1. *Misopogon* ; Hertlein, p. 461.
2. Χριστὸν δὲ ἀγαπῶντες. *Ibid.*

Mais il en prit trop facilement son parti. Il ne fit aucun effort pour attirer ou ramener à lui les esprits qui s'en éloignaient. Il sembla même se complaire à choquer inutilement les habitants d'Antioche. Il y avait peu de villes où le goût des jeux et des spectacles fût poussé aussi loin. C'était, à Antioche, une fête de tous les jours [1]. Païens et chrétiens recherchaient avec une égale ardeur les courses de char et les représentations théâtrales. Julien professait pour ces amusements grossiers et trop souvent immoraux autant d'éloignement que de mépris. Mais il mit tout de suite de l'affectation à le laisser voir. Non seulement il n'y eut plus, excepté le premier jour de l'an, de représentation sur le théâtre de la cour, comme au temps de Constance et de Gallus [2] : mais encore quand Julien, un jour de fête des dieux, se croyait obligé d'assister à des courses de chevaux, il laissait voir sur son visage « sa répugnance et son dégoût [3] : » ses regards distraits se détournaient de l'hippodrome [4] : dès la sixième course, il se levait pour sortir [5]. Ce n'était rien, en apparence : en fait, c'était assez pour irriter le sentiment public. Le même peuple d'Antioche, qui, quelques années plus tard, prêtera une oreille avide aux véhémentes harangues de saint Jean Chrysostome contre l'hippodrome ou le théâtre, ne pardonnait pas à Julien de quitter d'un air ennuyé la tribune impériale avant la fin des courses. Ici, comme en bien des circonstances, Julien oubliait que ce qui est le

1. Julien, *Misopogon;* Hertlein, p. 440.
2. *Ibid.*, p. 436.
3. *Ibid.*
4. Libanius, *Epitaphios Juliani;* Reiske, t. I, p. 579.
5. *Misopogon;* Hertlein, p. 437.

droit ou le devoir du moraliste, du philosophe, du prédicateur, peut être maladresse ou faute chez le souverain.

Même par son aspect extérieur, Julien affectait de se distinguer des habitants d'Antioche. Ceux-ci étaient très sensibles aux questions de costume et de tenue. Chez eux tout le monde, même les vieillards, était rasé, et l'on considérait comme inconvenant d'avoir le menton couvert de poils [1]. Peut-être à cause de l'abondance et de la bonne distribution des eaux, qui rendait facile à tous l'usage des bains, dans une ville où il y avait, selon Libanius, autant de fontaines que de maisons [2], on se montrait aussi fort délicat à Antioche pour les soins du corps et la propreté [3]. Le passage à travers les rues d'un prince qui portait avec ostentation une barbe hirsute, se vantait de ne se faire presque jamais couper les cheveux ou rogner les ongles, et faisait voir à tout propos des doigts tachés d'encre [4], causait parmi eux autant de surprise que de dégoût. Il semble qu'en une matière aussi futile, Julien eût pu, sans blesser aucun principe, faire quelques concessions à ses sujets. Sans mettre, comme Constance, son barbier au rang des hauts fonctionnaires de la cour, il lui eût été facile d'avoir une chevelure décemment peignée, et même de donner aux citoyens d'Antioche la satisfaction de le voir sans barbe. La philosophie, à coup sûr, ne lui défendait pas de se laver les mains. Mais Julien se faisait gloire d'être obstiné [5]. Il tenait à sa barbe autant que la détestaient

1. *Misopogon;* Hertlein, p. 436, 450.
2. Ὅσαι γὰρ οἰκίαι τοσαῦται κρῆναι. Libanius, *Antiochicus.*
3. *Misopogon;* Hertlein, p. 441.
4. *Ibid.;* Hertlein, p. 436.
5. *Ibid.;* Hertlein, p. 445.

les gens d'Antioche. Il y voyait la marque de cette philosophie, qui le mettait à part et au-dessus d'eux. La garder lui paraissait non seulement son droit, mais encore l'affirmation de sa puissance. C'est avec un vif chagrin qu'il avait été, en devenant César, contraint de la laisser tomber sous les ciseaux des barbiers de Constance [1]. Les médailles de cette époque le montrent imberbe. Même après 360, celles qui sont frappées en Gaule continuent à le représenter sans barbe. On le retrouve ainsi jusque sur les monnaies émises à Sirmium et à Constantinople. Mais les pièces datées d'Antioche lui donnent une longue barbe [2]. Il semble avoir laissé croître celle-ci, à mesure que s'affermissait son pouvoir et que se développait son rôle de réformateur religieux. De là le prix qu'il y attachait, et l'obstination avec laquelle il bravait par elle et pour elle la délicatesse syrienne. Dans la pensée de Julien, sa barbe était un symbole.

La mauvaise humeur que l'affectation de Julien à ne pas leur ressembler causait aux habitants d'Antioche les empêchait d'apercevoir ses vrais mérites. Quand ils l'entendaient vanter lui-même ou faire vanter par ses amis la pureté de ses mœurs, qu'il opposait à la licence trop répandue dans leur ville [3], ils oubliaient d'admirer ce que cette abstention des plaisirs sensuels supposait de vertu chez un homme jeune, libre de tout lien et in-

1. Voir t. I, p. 349.

2. Cohen, *Description historique des monnaies frappées sous l'Empire romain*, t. VI, p. 360-363; Eckhel, *Doctrina numm. vet.*, t. VIII, p. 133.

3. Julien, *Misopogon*; Hertlein, p. 445; Mamertin, *Grat. actio* (*Paneg. vet.*, 1604, p. 168); Libanius, *Ad Julianum consulem*.

vesti de tout pouvoir. Ils ne songeaient pas que s'il excluait du palais « les danseurs, les mimes, les joueurs de flûte et de cithare [1], » le temps ainsi gagné par lui était employé à de sérieuses études, dont beaucoup, sans doute, étaient inspirées par la vanité littéraire mais dont aussi d'autres avaient pour objet le bien public. Ils ne faisaient pas réflexion que s'il comparait avec une complaisance parfois blessante leur amour de la bonne chère et son abstinence philosophique [2], c'était peut-être « sa sobriété habituelle qui lui permettait d'écourter le sommeil [3], » de consacrer au travail de l'esprit les premières veilles de la nuit, et ensuite de « chanter encore avec les coqs, » selon l'expression de Libanius [4], c'est-à-dire de se remettre au travail avant le lever du jour. Ils se montraient surtout injustes en ne reconnaissant pas que, s'il refusait de rester assis longtemps au cirque, devant l'inutile spectacle des cochers et des athlètes, s'il laissait voir son ennui pendant les banquets officiels, il ne trouvait jamais trop longues les heures passées dans son cabinet à lire, à écrire, à s'occuper d'études ou d'affaires, ou sur son tribunal à entendre les plaideurs. Tel il s'était montré en Gaule, aussi infatigable que scrupuleux dans l'administration de la justice [5], tel, au rapport d'Ammien Marcellin, il fut à Antioche.

Ammien loue l'équité de ses sentences. Il punissait, même de la peine capitale, ceux qui l'avaient mérité;

1. Libanius, *l. c.*
2. Julien, *Misopogon.;* Hertlein, p. 438, 441.
3. Libanius, *Ad Julianum consulem.*
4. *Ibid.*
5. Voir t. I, p. 447

mais il s'appliquait aussi à défendre le patrimoine des innocents contre les entreprises des gens cupides. Dans son amour du juste, il manœuvrait habilement, dit l'historien, « entre les écueils de la procédure [1]. » Il poussait l'attention jusqu'à se défier de son humeur et de ses soudains emportements. Ceux-ci, il est vrai, étaient souvent fort vifs, puisqu'il allait jusqu'à pousser des cris pendant l'audience [2], et même à frapper à coups de poing et à coups de pied les gens du peuple qui venaient lui présenter une requête ou soumettre une cause à son jugement [3]. Mais il avait donné l'ordre aux préfets ou à ses assesseurs de l'avertir à temps, quand il leur semblerait manquer de sang-froid [4]. Averti, il paraissait repentant de ses excès et reconnaissant de la correction. Oribase lui ayant dit un jour de ne pas montrer par ses regards et l'accent de sa voix la colère qui le possédait : « Tu as raison, répondit Julien, et tu verras que tu n'auras pas lieu de me réprimander une seconde fois [5]. » Un jour, où les avocats avaient applaudi l'un de ses jugements, il dit avec émotion : « Je me suis réjoui d'être loué par des hommes à qui j'ai donné la permission de me blâmer, si j'avais fait ou dit quelque chose de contraire au droit [6]. » On raconte encore qu'une femme était en procès avec un officier de la garde impériale ayant le grade de « protecteur. » Celui-ci vint

1. « A quo ille ne aberraret, tanquam scopulos cavebat abruptos. » Ammien Marcellin, XXII, 10.

2. Saint Grégoire de Nazianze, *Oratio* V, 21.

3. *Ibid.*

4. Ammien Marcellin, XXII, 10.

5. Eunape, *Continuation de l'Histoire de Dexippe*, fr. 24; Müller, *Fragm. hist. græc.*, t. IV, p. 25.

6. Ammien Marcellin, XXII, 10.

à l'audience en uniforme, et armé. La femme se plaignit amèrement, comme si cet appareil eût eu pour objet de l'intimider. « Poursuis avec confiance, femme, dit l'empereur; si celui-ci a mis son costume militaire, c'est afin de marcher plus facilement à travers la boue : mais cela ne peut nuire en rien à ta cause [1]. » Quand on entendait ces divers propos de Julien, on eût cru, dit Ammien, que l'antique Justice, depuis longtemps remontée au ciel, selon le dire des poètes, était descendue de nouveau sur la terre [2].

Cependant l'historien, toujours sincère, ajoute que des nuages venaient encore de temps en temps en voiler l'éclat. Julien, entre autres travers, avait la manie de s'informer indiscrètement de la religion des plaideurs [3]. Ammien ajoute que leur réponse n'influa jamais sur sa décision [4]. Mais au moins la question devait-elle souvent avoir pour effet de leur inspirer confiance, s'ils étaient païens, de les intimider, s'ils étaient chrétiens. Et ce sont peut-être des indiscrétions de ce genre qui donnèrent lieu à un bruit rapporté par saint Grégoire de Nazianze : on crut que Julien méditait d'interdire l'accès des tribunaux à tous ceux qui, avant de plaider, n'auraient pas fait acte de paganisme en brûlant de l'encens [5].

En tout cas, il est probable que dans le zèle de Julien à juger quelque chose dépassait la mesure. Les uns attribuaient ce zèle à son envie de tirer tout à soi, de se mê-

---

1. Ammien Marcellin, XXII, 10.
2. *Ibid.*
3. « In disceptando aliquoties erat intempestivus, quid quisque jurgantium coleret, tempore alieno interrogans. » *Ibid.*
4. *Ibid.*
5. Saint Grégoire de Nazianze, *Oratio* IV, 96.

ler de tout, et de prétendre à toutes les supériorités[1]. D'autres considéraient comme l'indice d'un esprit peu sûr les fluctuations de sa jurisprudence, les scrupules qui le portaient souvent à revenir sur son premier avis, et à changer de fond en comble, pendant la nuit, la solution d'un procès[2]. C'est un adversaire, saint Grégoire de Nazianze, qui nous donne ces détails : mais Julien lui-même reconnaît que les habitants d'Antioche ne le voyaient pas avec plaisir rendre la justice[3].

La ferveur païenne dont Julien fit montre à Antioche ne paraît pas avoir contribué à le rendre populaire, même auprès des idolâtres. On lui était, de ce côté, reconnaissant d'avoir rétabli le culte des dieux : mais on trouvait qu'il y mettait trop d'ardeur, et se rendait trop encombrant.

« Mes amis et moi, disait-il, ne suivons ici qu'une seule route, celle qui mène aux temples des dieux[4]. » Même les pratiques païennes lui sont ainsi une occasion de marquer son opposition aux autres manifestations de la vie de la cité, et de se montrer faisant bande à part, en compagnie d'un petit nombre d'élus. Et il ajoute un correctif destiné à faire voir combien lui et les siens sortent peu de la solitude close où ils se confinent : « Encore cette route, dit-il, ne la prenons-nous que rarement[5]. »

---

1. Πάντα ἑαυτοῦ διὰ φιλοτιμίαν ποιούμενος. Saint Grégoire de Nazianze, *Oratio* V, 20. — N'est-ce pas ce qu'indique, avec l'intention de louer, le panégyriste Libanius, quand il dit que Julien « était un vrai Protée, faisant acte de prêtre, d'écrivain, d'augure, de juge, de général, de soldat, et, en tout, de sauveur ? » *Epitaphios Juliani;* Reiske, t. I, p. 580.

2. Saint Grégoire de Nazianze, *Oratio* V, 20.

3. ... Ὑμᾶς... ἀπαρέσκει... ἡ περὶ τὰς κρίσεις ἡμῶν ἀσχολία. Julien, *Misopogon;* Hertlein, p. 492.

4. Julien, *Misopogon;* Hertlein, p. 457.

5. Καὶ ὀλιγάκις. *Ibid.*

Ici, il semble bien avoir volontairement, pour se singulariser davantage, altéré la vérité. Libanius nous dit, en effet, que toutes les fois qu'il n'en est pas empêché, Julien va faire ses dévotions dans les temples publics, de préférence aux chapelles privées de son palais[1]. Et Julien lui-même a dit ailleurs qu'à Antioche il fréquentait « souvent » les sanctuaires des dieux[2]. Il fait même allusion aux critiques auxquelles donnait lieu la fréquence de ces pèlerinages[3]. Libanius montre Julien visitant à Antioche les temples de Minerve, de Cérès, de Mars, de Calliope, d'Apollon, les deux temples de Jupiter, celui de la haute et celui de la basse ville[4]. Julien lui-même raconte qu'il a sacrifié plusieurs fois dans le temple de la Fortune, qu'il est entré trois fois de suite dans le temple de Cérès, un grand nombre de fois dans celui d'Apollon à Daphné[5].

On a, sur les sacrifices offerts par Julien à Antioche, plusieurs anecdotes intéressantes.

L'une d'elles lui fait honneur. Il avait gravi la pente boisée du mont Casius, qui domine Antioche, pour y offrir des victimes dans le temple de Jupiter. Pendant qu'il accomplissait les rites, il aperçut tout à coup, près de lui, une forme prosternée, et entendit s'élever de terre une voix plaintive, qui demandait grâce. « Qui es-tu? » interrogea-t-il. La réponse lui apprit que le suppliant était Théodote, ancien gouverneur d'Hiérapolis. En 361,

---

1. Libanius, *Ad Julianum consulem.*
2. Τίς ἀνέξεται τοσαυτάκις εἰς ἱερὰ φοιτῶντος Καίσαρος. *Misopogon;* Hertlein, p. 446.
3. *Ibid.*
4. Libanius, *Legatio ad Julianum.*
5. Julien, *Misopogon;* Hertlein, p. 446.

conduisant, au milieu des dignitaires de cette ville, Constance qui venait de la traverser dans sa marche contre Julien, il avait demandé, en feignant de verser des larmes et de pousser des gémissements, que la tête de Julien rebelle fût envoyée aux habitants d'Hiérapolis, comme avait été, quelques années auparavant, portée de ville en ville la tête de Magnence. C'est la faute qu'il venait aujourd'hui confesser à Julien, en implorant son pardon. « Je connaissais le fait, répondit celui-ci, et beaucoup de gens me l'avaient dénoncé. Mais retourne en paix vers tes lares, délivré de toute crainte par la clémence d'un prince qui, suivant le précepte du sage, met son plaisir à diminuer le nombre de ses ennemis et à augmenter celui de ses amis [1]. » Cet acte de clémence fut récompensé tout de suite, car Julien, au sortir du temple de Jupiter, reçut une lettre du préfet d'Égypte, lui mandant qu'après de longues recherches on venait de découvrir un bœuf Apis [2]. Ce fut pour lui une grande joie, comme tous les faits qui concouraient au progrès du paganisme; mais, de plus, il y eut là, pour son esprit que l'approche de l'expédition de Perse rendait chaque jour plus anxieux, un favorable présage, car, dans la pensée des Égyptiens, la découverte d'un bœuf Apis annonçait non seulement une bonne récolte, mais encore des événements heureux [3].

Julien a raconté lui-même un autre épisode de ses sacrifices. Quand il allait visiter un temple, il lui était difficile d'y faire en paix ses dévotions. Ordinairement, le

1. Ammien Marcellin, XXII, 14.
2. *Ibid.* — Voir t. II, p. 176.
3. Ammien Marcellin, *l. c.*

peuple et les magistrats se précipitaient à sa suite. On l'accueillait avec des cris et des applaudissements, comme un acteur qui paraît sur la scène. Cela choquait ses sentiments religieux. Il voyait, dans cette coutume, soit une flatterie malséante, soit peut-être quelque ironie : en tout cas, elle dénotait une population peu accoutumée à fréquenter les sanctuaires païens, et qui y venait plutôt pour regarder un spectacle ou pour faire sa cour à l'empereur que pour prier. Julien, dans ces circonstances, prenait quelquefois la parole, et réprimandait les assistants. Il nous a laissé un spécimen des harangues qu'il prononçait alors. « Vous venez rarement, dit-il, dans les temples des dieux, et quand vous y accourez à cause de moi, vous remplissez de désordre les lieux saints. Il conviendrait à des hommes sages d'adresser en silence leurs demandes aux dieux. N'avez-vous pas entendu le précepte d'Homère : « Silence parmi vous? » Ne vous souvenez-vous pas comment Ulysse ferma la bouche à Éryclée, tout étonnée de la grandeur de son action : « Réjouis-toi intérieurement, vieille, et ne hurle pas ton bonheur[1]? » Les Troyens ne prient ni Priam, ni ses femmes, ni ses filles, ni ses fils, pas même Hector, bien que le poète dise qu'ils s'adressent à celui-ci comme à un dieu : dans son poème il n'a montré les priant ni les femmes ni les hommes. C'est vers Minerve que toutes celles-ci lèvent leurs mains, en poussant des cris lugubres : mode barbare, et convenable à des femmes, mais non point impie envers les dieux, comme ce que vous faites à propos de nous. Car vous louez les hommes au

1. Cf. *Iliade*, VII, 195; *Odyssée*, XXII, 411.

lieu des dieux, plus encore, au lieu des dieux vous nous flattez, nous autres hommes. Il vaudrait beaucoup mieux, je pense, ne pas même flatter les dieux, mais les honorer sagement[1]. »

L'incident qui, lors d'une visite au temple de Jupiter, avait inspiré à Julien cette harangue se reproduisit encore, un jour qu'il visitait le temple de la Fortune. Il y fut salué par des battements de mains et de bruyantes exclamations. Cette fois, c'est par un édit adressé au peuple d'Antioche, et affiché dans la ville, qu'il fit connaître ses sentiments. Le texte en a été conservé dans le recueil de sa correspondance. « Si j'entre incognito dans un théâtre, applaudissez, dit-il; mais si j'entre dans un temple, gardez le silence, et réservez vos applaudissements pour les dieux. C'est eux, avant tous autres, qui y ont droit[2]. »

Un autre épisode de ces visites a été raconté par Libanius. Julien s'était rendu en pèlerinage au temple de Jupiter, situé dans la ville basse. Il se produisit alors un petit fait insignifiant, qui frappa beaucoup l'imagination des païens. Un cygne, capturé dans les marais de l'Oronte, avait été consacré au dieu, et vivait dans les jardins du temple. Devenu animal domestique, l'oiseau avait perdu l'usage de ses ailes. Il nageait dans les bassins ou se promenait sur la terre, comme le plus vulgaire palmipède. Au moment où Julien offrait le sacrifice, on remarqua que le cygne s'approchait de l'autel où brûlait le feu sacré. On le vit ouvrir toutes grandes ses ailes. Bientôt, aux regards étonnés de l'as-

1. Julien, *Misopogon;* Hertlein, p. 443-444.
2. Julien, *Ep.* 65; Hertlein, p. 588.

sistance, il prit son vol, fit le tour du temple, et disparut dans les airs, du côté de l'Orient. Les applaudissements éclatèrent, cette fois non réprimés par Julien. Les assistants crurent avoir vu Jupiter lui-même, sous la forme de l'oiseau aimé de Léda[1].

C'était l'infirmité du paganisme, que ses mythes les plus gracieux suggéraient presque toujours quelque idée impure. La blanche envolée du cygne à travers l'azur rappelait à ceux qui la contemplaient une des scandaleuses amours du maître des dieux. Il en était ainsi de beaucoup de rites païens. Surtout dans une ville aussi corrompue qu'Antioche, l'immoralité, qui dormait au fond des religions antiques, et particulièrement des cultes syriens, remontait d'elle-même à la surface. Julien était contraint de la subir, au risque d'être éclaboussé par cette écume. Quand le cortège impérial se formait, pour prendre part à quelque procession païenne, ou conduire le prince à l'un des temples, tout un monde sorti de bouges infâmes, mais ayant peut-être un rang et un rôle dans certaines cérémonies sacrées[2], accompagnait à travers les rues et les places d'Antioche, parmi les cris indécents et les murmures suspects, l'empereur qui s'avançait à cheval suivi des prétoriens. J'ai cité plus haut les paroles de saint Jean Chrysostome sur ces honteuses exhibitions, et l'appel adressé par l'orateur sa-

1. Libanius, *Legatio ad Julianum.*

2. Libanius, dans un discours adressé à Julien lui-même, appelle les courtisanes « des femmes en la puissance de Vénus, » εἰς Ἀφροδίτης ἐξουσίαν (*Pro Aristophane;* Reiske, t. I, p. 446.) — Je rappellerai à ce propos la phrase brutale de Mommsen (*Röm. Geschichte,* t. V, p. 462) : « Der Cultus der syrischen Götter war oft eine Succursale des syrischen Bordells. »

cré au témoignage de beaucoup de ses auditeurs, qui en avaient été les témoins[1].

La vie étrange que Julien menait ainsi à Antioche, presque seul avec lui-même, ou avec un petit groupe qui ne lui renvoyait que l'écho de ses propres pensées, n'était pas de nature à dissiper cette haine contre ses sujets chrétiens, qui était devenue pour lui une idée fixe. Celle-ci ne pouvait, au contraire, que s'accroître dans un tel milieu. C'est d'Antioche que Julien envoya, à deux reprises, l'ordre de bannissement de saint Athanase, dont nous avons parlé plus haut[2]. Contre un autre personnage, lié aussi à l'histoire de l'Égypte chrétienne, mais dont on essayerait vainement de faire un saint, fut prononcée par lui, à Antioche, une sentence encore plus sévère.

Encouragés par l'impunité accordée au meurtre de l'évêque Georges[3], les païens d'Alexandrie venaient d'écrire à l'empereur pour demander le châtiment d'un ancien commandant militaire de l'Égypte sous Constance[4]. Le duc Artemius, arien comme Georges, s'était associé à ses entreprises et contre les catholiques, dont il avait poursuivi les moines et les vierges sacrées, envahissant même les solitudes de Tabenne dans l'espoir d'y découvrir saint Athanase, et contre l'idolâtrie, dont il avait, à Alexandrie, pillé ou abattu les sanctuaires. On lui imputait surtout la dévastation du Sérapeum.

---

1. Saint Jean Chrysostome, *In sanctum Babylam contra Julianum et gentiles*, 14. — Voir t. II, p. 165.
2. Voir t. II, p. 299, 302.
3. Voir t. II, p. 280.
4. Στράτηγος δὲ οὗτος τῶν ἐν Αἰγύπτῳ στρατιωτῶν... ἐν τοῖς Κωνσταντίου χρόνοις. Théodoret, III, 18.

Dans sa lettre écrite vers la fin de janvier aux Alexandrins, Julien avait lui-même réveillé le souvenir de cet attentat. « Le stratège de l'Égypte, disait-il, envahit naguère le temple sacré du dieu, s'empara des images, des offrandes, de tout le mobilier religieux. Quand, indignés, vous avez essayé de défendre le dieu, ou plutôt les trésors du dieu, il a osé envoyer contre vous ses fantassins, par un acte injuste, illégal et impie [1]. » L'empereur ajoute qu'Artemius agissait ainsi moins pour plaire à Constance que par crainte de Georges, qui le surveillait continuellement de peur qu'il ne préférât une conduite politique et modérée à ces allures tyranniques[2]. Cette accusation tout ensemble de tyrannie et de faiblesse, formulée par un empereur, ne pouvait qu'encourager ou ranimer les rancunes des païens d'Alexandrie. Aussi, dès qu'ils se sentirent eux-mêmes pardonnés, dénoncèrent-ils à Julien les actes déjà anciens d'Artemius. « Ils l'accablèrent, dit Ammien Marcellin, sous le poids d'atroces accusations[3]. » Julien prononça la confiscation de tous ses biens, puis le condamna à la décapitation[4]. Pour donner une complète satisfaction aux païens, l'exécution eut lieu à Alexandrie[5].

---

1. Julien, *Ep.* 10; Hertlein, p. 489.
2. *Ibid.*
3. « Tunc et Artemius ex duce Ægypti, Alexandrinis urgentibus atrocium criminum mole, supplicio capitali mulctatus est. » Ammien Marcellin, XXII, 11.
4. Οὐ μόνον τῶν ὄντων ἐγύμνωσεν, ἀλλὰ καὶ τῆς κεφαλῆς τὸ λοιπὸν ἐστέρησε σῶμα. Théodoret, III, 18.
5. Ἐν Ἀλεξανδρείᾳ ἐδημεύθη τὴν κεφαλὴν ἀποτμηθείς. *Chron. d'Alex.* (Migne, *Patr. græc.*, t. XCII, p. 145.) C'est du moine Jean (neuvième siècle) que vint l'idée erronée de faire d'Artemius un martyr. Il écrivit « les Actes du grand et glorieux martyr Artemius » (publiés dans le *Spicilegium roma-*

Julien prononça à Antioche d'autres sentences capitales contre des ennemis politiques. Le notaire Gaudentius, qui avait, par l'ordre de Constance, mis l'Afrique romaine en état de défense[1], et l'ancien vicaire d'Afrique Julianus, qui s'était associé à cette œuvre avec une ardeur jugée excessive, furent amenés chargés de chaînes, et condamnés à mort[2].

Au même temps appartient la condamnation de Marcel, coupable, selon Ammien, d'avoir « voulu mettre la main sur l'Empire[3], » et, au dire d'Eunape, d'avoir « conspiré par attachement à Constance[4]. » Ce dernier mot est à retenir, car il semble indiquer que Constance avait su se faire des amis véritables, qui demeurèrent sous Julien fidèles à sa mémoire, et cherchèrent à la venger. Marcel fut jugé par le préfet du prétoire Salluste, et décapité. C'était le fils de l'ancien commandant de l'armée des Gaules, dont Julien, étant César, crut avoir tant à se plaindre[5]. Eunape fait remarquer, comme un indice de la modération et de l'humanité du prince, que celui-ci, en se montrant inpitoyable pour le fils, épargna le père, et le combla même de faveurs.

---

num de Mai, t. V, p. 340, et dans les *Acta SS.*, octobre, t. VIII, p. 856), qui sont la source d'où Métaphraste tira ses Actes du même personnage (*Patr. græc.*, t. CXV, p. 1160-1212). Sur l'absence de valeur historique de la compilation du moine Jean, voir Tillemont, *Mémoires*, t. VII, p. 730-733; Batiffol, dans *Römische Quartalschrift*, 1889, p. 252-257; Batiffol, *Quæstiones Philostorgianæ*, 1891, p. 35-40.

1. Voir t. II, p. 37 et 58.

2. Ammien Marcellin, XXII, 12.

3. « Ut injectans imperio manus. » *Ibid.*, 11.

4. Διὰ τὴν πρὸς Κωνστάντιον φιλίαν. Eunape, *Continuation de l'Histoire de Dexippe*, fr. 17; dans Müller, *Fragm. hist. græc.*, t. IV, p. 21.

5. Voir t. I, p. 401, 410. — Sur les rapports de Julien avec Marcel, voir Koch, *Kaiser Julian der Abtrünnige*, p. 386-387.

Quant aux chrétiens, ils eurent à souffrir de nombreuses vexations. On en a un exemple dans l'affaire d'Eleusius. Cet évêque avait eu la carrière la plus agitée, qui donne une idée de ce que pouvait être la vie de certains prélats au milieu du quatrième siècle. Rien dans son passé ne le destinait à l'état ecclésiastique. C'était un officier supérieur dans la maison militaire de Constance, quand l'évêque de Constantinople, Macedonius, le fit élire au siège épiscopal de Cyzique, en même temps qu'un payeur de la garde prétorienne, Marathon, était promu à celui de Nicomédie[1]. Eleusius mena en soldat les affaires de son diocèse. Pour ramener à l'unité la petite et inoffensive secte des novatiens, il interdit leurs assemblées, et démolit l'église qu'ils avaient à Cyzique[2]. En même temps, il abattait dans la même ville les temples des dieux, et vouait au mépris public les cérémonies de la religion païenne[3]. L'orthodoxie de ce rigide champion de la foi n'était cependant pas sans alliage. Il s'associa en plusieurs circonstances aux vexations infligées par les macédoniens aux défenseurs de la pure doctrine de Nicée[4]. Cependant, il repoussa toujours les opinions extrêmes de l'arianisme. Il appartenait au tiers parti des semi-ariens, plus proche même de la définition orthodoxe que la plupart de ses amis, au jugement

1. Sozomène, IV, 20; Suidas, v° Ἐλευσίος.
2. Socrate, II, 38; Sozomène, IV, 21.
3. Sozomène, V, 15.
4. Voir Tillemont, *Mémoires*, t. VI, p. 397. — Julien, *Ep.* 52 (Hertlein, p. 559), parle de bourgades, κώμας, détruites pendant les discordes entre chrétiens sous le règne de Constance, sur le territoire de plusieurs cités, entre autres à Cyzique. Mais on ne peut savoir si ces excès sont antérieurs à l'épiscopat d'Eleusius, ou au contraire lui sont imputables. Peut-être la phrase de Julien fait-elle allusion seulement à la destruction de l'église des novatiens.

de saint Hilaire de Poitiers[1]. Aussi finit-il par être chassé de sa ville épiscopale à la fin du règne de Constance, grâce aux intrigues des ariens avancés[2]. Il y rentra au commencement de celui de Julien, lors du rappel de tous les évêques exilés. Mais il n'y demeura pas longtemps en paix. En juillet 362, Julien reçut à Antioche une députation des païens de Cyzique, qui dénonçaient à l'empereur les excès de zèle d'Eleusius. Julien fut heureux de pouvoir, en sévissant contre un évêque, faire montre en même temps d'impartialité religieuse. Il condamna l'évêque à rebâtir dans les deux mois l'église des novatiens, à ses frais, sous la menace d'une forte amende[3]. En même temps, pour le punir de sa conduite envers les idolâtres, et aussi des conversions nombreuses qu'il avait opérées, des constructions monastiques élevées par lui en faveur des veuves et des vierges consacrées à Dieu, il lui interdit le séjour de Cyzique. La même interdiction fut étendue « aux étrangers qui étaient avec lui, » c'est-à-dire vraisemblablement aux moines. Le motif, avoué par Julien, de cette interdiction faisait grand honneur aux succès évangéliques obtenus par Eleusius[4] : l'empereur craignait que, dans une ville dont une grande partie était déjà gagnée au christianisme, la présence de l'évêque et de son entourage n'excitât

---

1. Saint Hilaire de Poitiers, *De Synodis*.

2. Théodoret, II, 23; Philostorge, V, 3: Socrate, II, 40, 42, 45; IV, 17; Sozomène, IV, 24, 27.

3. Socrate, III, 11.

4. Malheureusement, la fin de sa carrière lui fit moins d'honneur : Eleusius, menacé par Valens, accepta en 366 les doctrines ariennes. Il se repentit, mais il devint le chef du parti macédonien, qui contestait la divinité du Saint-Esprit, refusa en 381 de se soumettre à l'autorité du concile œcuménique de Constantinople, et persista, à la conférence de 383, dans son attachement à l'hérésie (Socrate, V, 8; Sozomène, VII, 7).

trop vivement les esprits contre la réaction païenne qui se préparait. Il redoutait surtout la population des manufactures de l'État, nombreuse à Cyzique, et où les ouvriers, avec leurs femmes et leurs enfants, étaient presque tous chrétiens. Ces corporations ouvrières, composées d'adorateurs du Christ, étaient celle des tisseurs ou teinturiers en laines, *lanarii*, et celle des *monetarii*, chargés de la frappe des monnaies[1] : cette dernière était alors assez riche et assez puissante pour que quelques-uns de ses membres fussent admis, dans des villes aussi considérables qu'Antioche, au nombre des curiales[2]. Il est intéressant de voir, au milieu du quatrième siècle, la religion nouvelle si florissante dans une ville qui avait été, dans la province d'Asie, l'un des centres du culte de Rome et d'Auguste[3].

Julien semble avoir pris plaisir à semer la division entre les populations chrétiennes et leurs évêques. Tel est au moins le but du long et curieux rescrit qu'il adressa d'Antioche, le 1er août 362[4], aux habitants de Bostra.

Bostra était une place forte, située au nord de l'Arabie romaine[5] : ville importante, en grand commerce par caravanes avec Palmyre. Les chrétiens y formaient la moitié de la population. Ils avaient pour évêque un

1. Sozomène, V, 15.
2. Cf. Julien, *Misopogon*; Hertlein, p. 475. — Sur les *monetarii* au quatrième siècle, voir Waltzing, *Étude historique sur les corporations professionnelles chez les Romains*, t. II, p. 228. Cf. mon t. I, p. 224-226.
3. Voir Marquardt, *Röm. Staatsverwaltung*, t. I, p. 345, note 3.
4. Ἐδόθη τῇ τῶν καλανδῶν Αὐγούστου ἐν Ἀντιοχείᾳ. Julien, *Ep*. 52; Hertlein, p. 562.
5. Ammien (XIV, 8) dit de Bostra, de Gerasa et de Philadelphie : « Murorum firmitate cautissimas. »

des écrivains les plus distingués de l'époque, Titus, auteur de livres contre les manichéens : saint Jérôme le place parmi ceux dont on ne sait ce qu'il faut le plus admirer, leur érudition dans les choses profanes ou leur connaissance des saintes Écritures[1]. Mais son orthodoxie ne fut peut-être pas à la hauteur de sa science : Sozomène le nomme parmi les écrivains célèbres de la nuance semi-arienne[2], et on le trouve même, en 363, en compagnie d'Acace et de ses partisans, ce qui porterait à le classer parmi les ariens d'une nuance beaucoup plus avancée[3]. Quoi qu'il en soit, les réformes religieuses de Julien paraissent avoir excité une grande émotion à Bostra. Se sachant soutenus, les païens y firent quelque désordre[4]; mais, de leur côté, les chrétiens, qui avaient conscience de leur force, se montrèrent prêts à la résistance. Les deux partis étaient sur le point d'en venir aux mains. Julien fit savoir que si une sédition éclatait à Bostra, il ferait retomber toute la faute sur l'évêque et ses clercs, et l'attribuerait à leurs excitations[5]. En réponse à cette menace, l'évêque Titus écrivit à l'empereur pour se justifier. Il montra que, grâce à son influence et à celle de son clergé, la paix n'avait point été troublée. « Quoique les chrétiens, dit-il, soient ici en nombre égal à celui des Hellènes, nos exhortations les ont empêchés de commettre le plus léger excès[6]. »

---

1. Saint Jérôme, *Ep.* 70; *De viris illustr.*, 102.
2. Sozomène, III, 14.
3. Socrate, III, 25.
4. Cf. Libanius, *Ep.* 672b, 673, 730.
5. Sozomène, V, 15.
6. Καίτοι Χριστιανῶν ὄντων ἐφαμίλλων τῷ πλήθει τῶν Ἑλλήνων, κατεχομένων δὲ τῇ ἡμετέρᾳ παραινέσει, μηδένα μηδαμοῦ ἀτακτεῖν. Julien, *Ep.* 52; Hertlein, p. 561. — C'est le seul endroit des écrits de Julien où les chré-

Il fallut toute la subtilité de Julien pour tourner contre Titus des paroles aussi raisonnables et aussi rassurantes. C'est ce qu'il essaya pourtant de faire par sa lettre aux Bostréens.

Il commence par revendiquer la reconnaissance à laquelle sont, dit-il, tenus à son égard « les chefs des Galiléens. » Car sous Constance plusieurs d'entre eux ont été bannis, persécutés, emprisonnés; des chrétiens furent égorgés comme hérétiques : des villages entiers furent détruits à la suite de discussions religieuses. Julien, au contraire, a rappelé les exilés et leur a rendu leurs biens. Aujourd'hui, cependant, que voit-on? Ayant perdu le pouvoir de tyranniser, « n'ayant plus la faculté de rendre la justice, d'écrire des testaments, de s'approprier des héritages, de tirer tout à eux[1], » les hommes « qu'on appelle clercs » cherchent à exciter des séditions, à soulever leurs ouailles contre les adorateurs des dieux, à combattre les édits « philanthropiques » rendus par le restaurateur de l'ancien culte.

Celui-ci, cependant, n'a nullement l'intention d'user de contrainte envers les adversaires de ses idées. « Nous ne permettons pas qu'on les traîne de force devant les autels des dieux. Au contraire, nous déclarons formellement que si quelqu'un d'eux désire participer à nos lustrations et à nos offrandes, il doit d'abord se purifier, et se rendre les dieux propices. Si loin sommes-nous de vouloir que ces impies aient part à nos cérémonies

---

tiens soient appelés autrement que « Galiléens; » mais la phrase n'est pas de Julien, puisqu'elle est tirée textuellement de la lettre de l'évêque de Bostra.

1. Allusion à la juridiction civile et criminelle que les empereurs chrétiens avaient attribuée aux évêques. Voir t. I, p. 120.

saintes, avant d'avoir lavé leurs âmes par des supplications aux dieux et leurs corps par des ablutions légales[1]! »

« Il m'a donc paru bon, continue Julien, de faire savoir à tous les peuples, par le présent écrit, et de déclarer formellement qu'il est interdit de se révolter avec les clercs, de se laisser entraîner par eux à jeter des pierres et à désobéir aux magistrats. Ils peuvent cependant s'assembler tant qu'ils le voudront, et prier selon leur coutume. Mais ils ne doivent pas se laisser gagner à la rébellion, et faire cause commune avec elle; sinon, ils seront punis[2]. »

Ici commence la partie insidieuse du rescrit. « J'adresse celui-ci, dit Julien, d'une manière spéciale à la ville de Bostra, parce que son évêque Titus et son clergé, dans le mémoire qu'ils m'ont présenté, ont accusé le peuple qui leur est soumis, disant qu'ils l'avaient engagé à ne pas se révolter, mais que le peuple s'était jeté dans le désordre. » Julien reproduit ici la phrase de la lettre de Titus que nous avons citée plus haut et continue : « Voici quelles sont, sur vous, les paroles de votre évêque. Vous voyez que ce n'est pas à votre bon vouloir qu'il attribue votre modération : c'est malgré vous, dit-il, que vous avez été contenus par ses exhortations. Chassez-le donc, sans hésiter, de votre ville, comme s'étant fait votre accusateur[3]. »

Dans cette phrase est, sans contredit, le mot important de la lettre : c'est pour l'amener que tout le reste

1. Julien, *Ep.* 52 ; Hertlein, p. 560.
2. *Ibid.*, p. 561.
3. *Ibid.*, p. 562.

a été écrit. Julien termine son message par des conseils de paix et de tolérance réciproque, donnés sur un ton de commisération méprisante pour les chrétiens.

« Que ceux d'entre vous qui sont dans l'erreur ne fassent aucun tort à ceux qui, en toute droiture et justice, honorent les dieux selon l'antique tradition; mais que non plus les serviteurs des dieux n'envahissent ou ne pillent les maisons de ceux qui sont dans l'erreur par ignorance plus que par volonté. » Ces paroles avouent explicitement les violences déjà commises en divers lieux par les païens. « C'est par la raison, continue Julien, qu'il faut convaincre et instruire les hommes, et non par les coups, les outrages et les supplices corporels. J'engage donc encore et toujours ceux qui ont le zèle de la vraie religion à ne pas maltraiter la multitude des Galiléens, à ne se permettre contre elle ni voies de fait ni outrages. Il faut avoir plus de pitié que de haine pour ceux qui se trompent sur les grandes choses. Le premier des biens est vraiment la piété : au contraire, l'impiété est le plus grand des maux. C'est pourquoi ceux qui abandonnent les dieux pour se tourner vers les morts et leurs reliques s'infligent à eux-mêmes le châtiment [1]. »

Les perfides insinuations [2] envoyées aux chrétiens contre leur évêque ne produisirent aucun effet. Ils ne le chassèrent point de la ville, comme les y engageait l'empereur : en 363, on trouve encore Titus en possession de son siège [3]. Mais il ne semble point que les con-

---

1. Hertlein, p. 562.

2. « L'artifice dont Julien se servit contre l'évêque de Bostra est un acte d'hypocrisie, qui entache son caractère. » Negri, *l'Imperatore Giuliano l'Apostata*, p. 319.

3. Socrate, III, 25.

seils de tolérance adressés aux païens aient été mieux écoutés. Ceux-ci, qui savaient apparemment lire entre les lignes, reconnurent tout de suite que l'empereur n'exigerait pas avec sévérité qu'ils fussent suivis. Deux lettres de Libanius, dont nous parlerons plus loin, montrent qu'il y eut encore des faits de persécution à Bostra, avec la connivence des autorités.

On a remarqué les paroles haineuses de Julien au sujet des « morts, » de leurs « reliques, » des « tombeaux, » comme il appelle souvent les églises chrétiennes. C'est vers le temps même où il publia son rescrit aux Bostréens, que sont signalées les premières profanations de reliques des martyrs. Lui-même dit que, pendant son séjour à Antioche, il avait donné l'ordre « de détruire tous les tombeaux des athées, » et que cet ordre fut exécuté avec une violence qui dépassait ses intentions [1]. Saint Grégoire de Nazianze précise cet aveu, en disant que les païens mirent le feu aux sépulcres des martyrs, en même temps qu'ils brûlaient les corps de ceux-ci, mêlés par dérision aux plus vils ossements, et jetaient au vent les cendres [2]. Ce détail fait particulièrement allusion à un fait, célèbre dans l'antiquité, qui se passa vers le mois d'août. Les reliques de saint Jean-Baptiste, conservées, dit-on, à Samarie, furent exhumées par les païens : on les mélangea à des os d'animaux, et on les réduisit en cendres [3]. On raconte

---

1. Τοὺς τάφους δὲ τῶν ἀθέων ἀνέτρεψαν πάντας, ἀπὸ τοῦ συνθήματος, ὃ δὴ δέδοται παρ' ἐμοῦ πρῴην. Julien, *Misopogon;* Hertlein, p. 466.

2. Saint Grégoire de Nazianze, *Oratio* V, 29.

3. Rufin, II, 28; Théodoret, III, 3; Philostorge, VII, 4; *Chronique d'Alexandrie* (Migne, *Patr. græc.*, t. XCII, p. 295). Saint Grégoire de Nazianze fait peut-être allusion à cette profanation dans *Oratio* V, 29.

que le tombeau et les reliques du prophète Élisée furent profanés de la même manière [1]. Les chrétiens parvinrent à sauver quelques débris de celles de Jean-Baptiste : ils furent envoyés à saint Athanase, qui à ce moment n'avait pas encore quitté Alexandrie, et les déposa avec respect dans la muraille d'une église de cette ville [2].

III. — L'édit de maximum.

Les réformes administratives et économiques auxquelles s'appliqua Julien durant son séjour à Antioche sont de diverses sortes. Autant que nous en pouvons juger, il y en eut d'utiles que la population, prévenue contre lui, accueillit assez mal, mais qui paraissent avoir été inspirées par le désir sincère d'améliorer la situation de la ville.

On se souvient que, peu de temps avant d'être entré à Constantinople et d'y avoir pris les rênes du gouvernement, Julien avait accordé à la députation d'Antioche qui lui apportait la couronne votée par les citoyens l'augmentation du sénat par l'élection de deux cents nouveaux curiales [3]. C'était le moyen de rendre moins lourdes à la classe moyenne, à la bourgeoisie de la ville, les charges municipales en les partageant entre des membres plus nombreux. La question du recrutement des curiales continua de préoccuper Julien, quand il prit résidence dans la capitale de la Syrie. Il dut intervenir

1. Philostorge, VII, 4.
2. Rufin, II, 28.
3. Julien, *Misopogon;* Hertlein, p. 475. — Voir t. II, p. 128.

plusieurs fois pour empêcher l'effet d'élections qui (au moins d'après son récit) auraient fait entrer dans la curie d'Antioche des citoyens pauvres, dont la présence n'eût apporté aux autres aucun soulagement[1]. Il cassa presque tous les curiales désignés par le peuple pendant son séjour dans cette ville[2]. Comme il est seul à raconter ces faits, on ne saurait dire s'il agit ainsi par mauvaise humeur ou à bon escient. Cependant un rescrit du 18 septembre 362, adressé au préfet du prétoire Salluste, paraît prescrire à ce sujet de sages mesures. Julien y rappelle qu'il a été obligé d'annuler les récentes nominations de curiales, à l'exception de celles qui provenaient régulièrement de la curie elle-même. Il ajoute qu'il a désigné les corporations entre lesquelles les membres de celle-ci pourront être choisis à l'avenir. Enfin, il cite parmi ceux qui devront être appelés à la curie « les fils de décurions qui n'en font pas encore partie, et les plébéiens de la cité, que leur richesse rendrait capables de supporter le fardeau des charges municipales[3]. » Il y a peut-être dans cette affaire des dessous qui nous échappent, car Julien avoue que tout ce qu'il fit pour réglementer à Antioche la nomination des curiales excita le mécontentement des habitants[4].

---

1. Julien, *Misopogon;* Hertlein, p. 475.
2. *Ibid.*
3. *Code Théodosien,* XII, I, 53.
4. Julien, *Misopogon;* Hertlein, p. 475. — Ces mesures, en tout cas, restèrent sans effet. La curie d'Antioche ne cessa de décroître. Au commencement du quatrième siècle, elle était d'environ 1.200 membres; elle avait fort diminué à l'époque de Julien, qui dut la compléter. Quand Libanius écrivit son discours Πρὸς τὴν βουλήν, c'est-à-dire vers 386, les curiales n'étaient pas plus de soixante : il n'y en avait plus, paraît-il, qu'une douzaine, quand il écrivit, après 388, son discours Ὑπὲρ τῶν βουλῶν. Voir

On ne paraît pas lui avoir été plus reconnaissant des décisions qu'il prit au sujet de certains terrains appartenant à l'État. Il y avait, paraît-il, autour d'Antioche trois mille « lots [1] » de terre demeurés en friche. Le peuple les demanda à Julien. Celui-ci les concéda volontiers; mais, au lieu d'être attribués aux citoyens les plus pauvres, ils furent partagés entre des gens qui n'en avaient pas besoin. Le peuple réclama : Julien ordonna une enquête. A la suite de celle-ci, les détenteurs illégitimes furent dépouillés. Les terres ne devinrent point l'objet d'un nouveau partage : elles furent mises en valeur et administrées au profit de la ville, par les soins de l'oncle de l'empereur, le comte Julien. Il paraît que l'opération fut bien conduite, et devint avantageuse à la ville, car le revenu de ces terres l'exonéra d'une charge considérable, en assurant l'entretien des chevaux destinés à ses courses annuelles [2]. Tel est du moins le récit que fait Julien de cette affaire. Mais peut-être le peuple en avait-il attendu des avantages plus directs : car Julien reconnaît qu'elle ne profita point à sa popularité.

Il en fut de même de ses efforts pour assurer l'alimentation publique.

Au moment où Julien s'établit à Antioche, le peuple se plaignait de la cherté des vivres. « Les denrées abondent, et tout est hors de prix [3], » criait la foule assemblée au théâtre. Julien manda aussitôt les grands propriétaires et les négociants notables de la ville. Sans

---

Puech, *Saint Jean Chrysostome et les mœurs de son temps*, p. 48 ; Sievers, *Das Leben des Libanius*, p. 7, note 36.

1. Κλήρους. *Misopogon*. Hertlein, p. 471.

2. *Ibid.*

3. Πάντα γέμει, πάντα πολλοῦ. *Ibid.*, p. 476.

prendre le temps de se renseigner par une sérieuse enquête, il s'improvisa, devant eux, l'interprète des passions irréfléchies du vulgaire, leur laissa entendre qu'à ses yeux, comme aux yeux de la foule, ils étaient des accapareurs, et « leur expliqua le devoir de sacrifier au bien public l'espoir d'un gain fondé sur l'injustice [1]. »

Si à toute époque la limite entre les spéculations permises et celles qui sont contraires à l'humanité et à la justice reste difficile à tracer, il en devait être surtout ainsi en un temps où la science économique était encore dans l'enfance. Les cœurs les plus généreux se laissaient parfois entraîner à des sévérités qu'on aurait peine aujourd'hui à ne pas trouver excessives. Un illustre enfant d'Antioche, Jean Chrysostome, dont la jeunesse est contemporaine du séjour de Julien en Syrie, professe, à cet égard, des idées qui n'iraient à rien moins qu'à interdire au commerçant et à l'agriculteur la recherche du profit légitime. Il condamne celui qui vend son blé ou son vin soit dès la récolte, soit au contraire après un temps assez long, pour profiter du moment où les prix seront en hausse [2]. Mais on ne saurait nier que beaucoup de propriétaires de vignobles, de plants d'oliviers ou de terres à céréales ne montrassent, dans bien des circonstances, une inhumanité condamnable. Il y en avait qui, déçus dans leurs calculs, et voyant tout à coup les prix s'avilir, aimaient mieux vider les tonneaux de terre cuite où ils avaient gardé leur vin, ou noyer dans l'Oronte les sacs de blé amassés dans leurs caves ou dans leurs greniers que d'en faire largesse

1. *Ibid.*, p. 476.
2. Saint Jean Chrysostome, *In Ep.* I *ad Cor.* hom. XXXIX, 8.

aux pauvres [1]. Saint Jean Chrysostome raconte l'histoire d'un véritable accapareur de blé, qui, en un moment où la récolte future paraissait compromise par la sécheresse, conservait en magasin d'énormes quantités de froment, prêt à les jeter sur le marché quand tout espoir de moisson aurait été perdu. Une pluie inattendue vient tout à coup ranimer les champs et rendre la confiance à tous. Le spéculateur ne craignit pas de se lamenter publiquement. « Que ferai-je, disait-il, de tout le blé que j'ai en réserve? » « Cet homme plus cruel qu'une bête, cet ennemi commun, aurait mérité d'être écrasé sous les pierres! » s'écrie dans un élan d'indignation l'orateur chrétien [2].

On ne saurait donc blâmer Julien d'avoir prêté l'oreille aux plaintes de la population d'Antioche. Son tort fut de prendre parti tout de suite, avant de s'être renseigné, au risque de dénoncer aux haines ou même aux vengeances populaires tous les riches de la cité. Il semblait d'autant moins urgent d'agir ainsi, qu'Antioche était une des villes de l'Empire où l'on souffrait le moins de la différence des conditions, et où, entre un assez petit nombre de riches et un nombre heureusement restreint de pauvres, il y avait le plus de fortunes moyennes [3]. Mais Julien suivait toujours son premier mouvement. Ayant durement tancé les principaux citoyens, il laissa, dit-il, l'affaire en oubli; puis, rien, après trois mois, ne paraissant changé, il se décida enfin à agir [4].

---

1. Saint Jean Chrysostome, *In Ep.* I *ad Cor.*, hom. XXXIX, 8.
2. *Ibid.*, 7.
3. Saint Jean Chrysostome, *In Matth.* hom. LXVI, 3.
4. Julien, *Misopogon*; Hertlein, p. 476.

La situation était celle-ci. La sécheresse de l'année précédente ayant fait manquer la récolte, le blé était rare et cher. En revanche, le vin, l'huile, les fruits, toutes les autres denrées agricoles abondaient : mais les producteurs réussissaient à les vendre à un prix élevé. Pour suppléer au manque de blé, Julien prit une mesure ne dépassant probablement pas le droit qui appartient à l'État dans les moments de disette. Il fit venir, aux frais du trésor public, du blé d'abord des contrées voisines, puis de cet inépuisable grenier d'abondance qu'était l'Égypte : cela lui permit, non de le donner à vil prix, mais de le vendre au peuple d'Antioche un tiers moins cher que celui-ci ne le payait auparavant. On se procurait ainsi quinze mesures pour la somme avec laquelle, jusque-là, on en avait acheté dix, et l'on croyait n'avoir plus à craindre l'énorme hausse que l'hiver menaçait d'amener. Malheureusement, si légitimes qu'elles paraissent, ces interventions officielles dans le jeu délicat des ressorts économiques arrivent promptement à les fausser. Ne pouvant soutenir la concurrence de l'État, qui s'inquiétait peu de vendre à perte, les grands propriétaires achetèrent, eux aussi, du blé importé sur le marché d'Antioche, au prix fixé par Julien, et en même temps exportèrent secrètement en d'autres provinces celui qu'ils ne pouvaient plus vendre dans leur ville à des prix rémunérateurs. Comme, en tout, pour nourrir une population de cent cinquante à deux cent mille personnes [1], Julien avait fait venir qua-

1. 150.000, d'après Libanius, *Ep.* 1139 (écrite vraisemblablement en 363); 200.000, d'après saint Jean Chrysostome, Homil. *in Ignatium*, 5. Voir Puech, *Saint Jean Chrysostome et les mœurs de son temps*, p. 17.

tre cent vingt-deux mille mesures ou boisseaux [1], cette provision, si considérable qu'elle parût, se trouva bientôt épuisée. La disette de blé recommença plus dure encore, puisque les réserves des agriculteurs du pays avaient été fortement entamées par l'exportation. Julien, irrité, menaça de la prison les principaux curiales : mais Libanius parvint à lui faire comprendre l'inutilité d'une telle peine, qui irriterait les esprits sans remédier au mal [2]. Cependant la colère de Julien avait gagné les gens de son entourage : en dépit de la faveur dont jouissait le sophiste, un des officiers de l'empereur le menaça de le jeter dans l'Oronte, pour le punir de s'être fait l'avocat de la curie [3].

Malgré le mauvais succès de la mesure, Julien était excusable d'avoir tenté, par un moyen empirique, de remédier à la disette du blé. Il ne le fut pas, quand il essaya de combattre, par un moyen encore plus mauvais, le haut prix des denrées.

Celles-ci, nous l'avons dit, étaient en abondance, mais on les vendait cher. Cependant, remarque un historien, les causes de cette cherté étaient en partie imputables à Julien lui-même. Il séjournait à Antioche avec une armée chaque jour plus nombreuse, puisque là était le point de concentration des forces qu'il rassemblait pour la guerre contre les Perses [4]. Se sentant nécessaires, les sol-

---

1. D'abord 400.000, puis 5.000, puis 7.000 ; enfin 10.000 ; *Misopogon;* Hertlein, p. 476. D'après Libanius, *Legatio ad Julianum* (Reiske, t. I, p. 475), il aurait d'abord donné gratuitement, sans doute aux plus pauvres (ἐδίδου), 10.000 mesures, puis 3.000.

2. Julien, *Misopogon;* Hertlein, p. 478. — Libanius, *De Vita;* Reiske, t. I, p. 84.

3. Libanius, *l. c.*

4. Socrate, III, 17.

dats ne reculaient devant aucun excès, et exigeaient une abondance inaccoutumée de nourriture[1]. Saint Jean Chrysostome parle du luxe des repas militaires, et des abus de vin qui s'y commettaient[2]. Aussi ne s'étonnera-t-on pas de voir Socrate attribuer en partie la hausse du vin, de l'huile et des vivres, dont se plaignaient les habitants d'Antioche, au « séjour dans leur ville de troupes nombreuses, qui nécessairement disputaient aux provinciaux les denrées mises sur le marché[3]. » La cherté existait déjà, quand Julien entra dans Antioche : sa présence ne put que l'augmenter. Il crut y mettre une limite par le plus détestable de tous les procédés, un édit de maximum.

Plusieurs fois déjà, les empereurs romains avaient eu recours à cet expédient, — que renouvellera chez nous la Convention[4]. Toujours il avait tourné à mal; mais, dans l'absence où l'on était de toute sérieuse notion économique, les leçons de l'expérience ne corrigeaient point l'empirisme des princes. Un seul, Alexandre Sévère, auquel un édit de ce genre, limité à certaines denrées, avait été proposé, eut le bon sens de le rejeter : sur plusieurs points ce jeune prince, qui fut montré plutôt que donné à l'Empire, devançait les idées de son temps[5]. La dernière taxe mise sur les denrées l'avait été par Dioclétien[6] : elle avait eu ce résultat, raconté par Lactance,

1. Ammien Marcellin, XXII, 12.
2. Saint Jean Chrysostome, *In Ep.* I *ad Cor.* hom. XII, 4.
3. Socrate, III, 17.
4. Voir dans Champagny, *les Césars du troisième siècle*, t. III, p. 314-317, la comparaison entre l'édit de maximum rendu en 301 ou 302 par Dioclétien et la loi révolutionnaire du 8 vendémiaire an II.
5. Cf. *Histoire des persécutions pendant la première moitié du troisième siècle*, 2e éd., p. 196.
6. *Corpus inscr. lat.*, t. III, p. 801-841, et *Hermès*, 1890, p. 16-35.

d'arrêter tout commerce, et d'empêcher les marchandises les plus nécessaires de paraître sur les marchés, par conséquent d'aggraver la disette : malgré les sanctions terribles qui l'accompagnaient, la taxe fut vite abrogée par la force des choses[1]. Sans profiter de cet exemple encore peu ancien, le frère de Julien, le César Gallus, tenta aussi à Antioche, en 354, de remédier à l'élévation du prix des vivres par des mesures semblables, et, comme les magistrats municipaux s'y opposaient, il prononça contre eux une sentence de mort, que seule l'intervention du comte d'Orient, Honoratus, empêcha d'exécuter[2]. On avait vu alors le danger qu'il y a, pour un prince, à porter les questions de ce genre à la connaissance du peuple, et à lui dénoncer de prétendus accapareurs : la plèbe d'Antioche avait mis le feu à la maison d'un des principaux propriétaires de la ville, et avait assassiné le gouverneur de la Syrie, signalé à ses fureurs par l'inepte et lâche César[3]. Chose incroyable, Julien, emporté à son tour par une sorte d'aberration démocratique, ne désapprouvait pas les excès commis alors, et n'en redoutait pas le renouvellement. Il ne craignait pas de rappeler publiquement aux habitants d'Antioche « l'acte de justice accompli neuf ans plus tôt, quand le peuple se rua, la flamme à la main, avec des cris, sur les maisons des riches, et massacra le gouverneur[4]. » Cette colère, disait-il, avait été excessive dans sa manifestation, mais juste dans son principe[5]. C'est avec ces sentiments, et

1. Lactance, *De mort. pers.*, 7.
2. Ammien Marcellin, XIV, 7.
3. *Ibid.*
4. Julien, *Misopogon* ; Hertlein, p. 478.
5. Δικαίως ἔπραξεν οὐκέτι μετρίως. *Ibid.*

sans crainte des conséquences, que, s'imaginant ne léser dans leurs intérêts que les grands propriétaires d'Antioche, dont les domaines fournissaient la plupart des denrées apportées au marché, Julien « taxa chacune d'elles au prix convenable, par un tarif rendu public[1]. »

Cette faute économique n'eut pas, heureusement, les lamentables conséquences qu'avait eues la tentative de taxation de Gallus. Si elle montra chez Julien « le même entêtement que chez son frère, au moins n'amena-t-elle pas, cette fois, d'effusion de sang[2]. » Mais elle produisit, à un double point de vue, un résultat tout autre que celui qu'attendait son auteur. Il avait pensé frapper seulement la grande propriété et la grande culture : il atteignit surtout le petit commerce[3]. Ceux qui vivaient de la vente en détail des marchandises achetées en gros aux producteurs directs durent suspendre leurs affaires. Ce sont les échoppiers, les revendeurs[4], c'est-à-dire les moins capables de supporter une perte, qui perdirent le plus, et conçurent le plus d'irritation contre Julien[5]. L'aspect d'Antioche était tout changé. Autrefois, « les marchandises y abondaient tellement, qu'il n'y avait pas un point de la ville qui ne fût un marché : on n'avait pas besoin d'aller au loin acheter des denrées. On en trouvait partout devant soi, près de sa porte, et l'on n'avait qu'à étendre la main[6]. » Maintenant la masse de la population,

1. Ἔταξα μέτριον ἑκάστου τίμημα καὶ δῆλον ἐποίησα πᾶσιν. *Ibid.*; Hertlein, p. 476.

2. « Galli similis fratris, licet incruentus. » Ammien Marcellin, XXII, 14.

3. « Le tour des petits est venu, » dit Taine au moment de parler de l'édit de maximum établi par la Convention; *la Révolution*, t. III, p. 488.

4. Οἱ μεταβολεῖς καὶ οἱ τῶν ὠνίων κάπηλοι. Socrate, III, 17.

5. Σὺ δὲ ἀπεχθάνῃ τοῖς καπήλοις. Julien, *Misopogon*; Hertlein, p. 451.

6. Libanius, *Antiochicus*.

non seulement dans les faubourgs éloignés, mais même au centre de la cité, subissait le contre-coup de la grève des commerçants. Ceux-ci n'étalant plus sur l'agora ou dans leurs boutiques, l'abaissement des prix ne profita point aux consommateurs, puisqu'ils ne trouvèrent rien à acheter[1]. Ils se plaignirent; mais Julien se moquait de leurs doléances. Sa frugalité, qu'il vantait à tout propos, narguait les exigences et la sensualité des habitants d'Antioche. Si l'on se plaignait de ce qu'on ne trouvât plus au marché ni volaille ni poisson, — le poisson autrefois si abondant à Antioche[2], — il se mettait à rire, disant qu'une ville frugale devait se contenter de pain, de vin et d'huile[3]. Avec sa manie de citer à tout propos Homère, il ajoutait que manger de la viande, c'est faire le délicat, mais demander du poisson et de la volaille, c'est un raffinement de luxe, inconnu même aux prétendants de Pénélope[4]. Ces railleries portaient au comble le mécontentement du peuple. Et ainsi, conclut Ammien, « de l'édit de Julien, comme de toutes les mesures prises maladroitement pour amener l'avilissement des prix, découlèrent seulement la misère et la famine[5]. » Libanius lui-même perd de son optimisme : Julien, dit-il, a été inspiré dans cet acte par « un démon ennemi de la ville[6]. »

1. Τὰ ὤνια ἀπελείπετο. Socrate, III, 17.
2. Libanius, *Antiochicus*.
3. *Misopogon;* Hertlein, p. 451.
4. *Ibid.*
5. « Inter præcipua tamen et seria illud agere superfluum videbatur, quod, nulla probabili ratione suscepta, popularitatis amore vilitati studebat venalium rerum, quæ nonnunquam secus, quam convenit, ordinata, inopiam gignere solet et famem. » Ammien Marcellin, XXII, 14. — « Depuis le maximum, tout manque à Marseille, » écrit-on de cette grande ville en 1793. Voir Taine, *la Révolution*, t. III, p. 490.
6. Libanius, *De Vita;* Reiske, t. I, p. 84.

Une autre mesure, inventée par Julien dans l'unique but de vexer les chrétiens, n'eût pas été, si on l'avait prise au sérieux, de nature à ramener l'abondance sur les marchés. Julien ordonna d'arroser d'eau lustrale toutes les denrées exposées en vente à Antioche. Il pensait par ce moyen troubler la conscience des gens timorés; quelques-uns s'imagineraient qu'il leur était défendu d'acheter des vivres ainsi consacrés aux démons, et se trouveraient placés entre les nécessités les plus urgentes de l'existence matérielle et un scrupule religieux; d'autres, que le besoin aurait fait passer outre, se croiraient coupables d'apostasie, et perdraient ainsi pour l'avenir leurs forces de résistance. Heureusement la population chrétienne vit clair dans le jeu du persécuteur. Elle se souvint de l'enseignement du Seigneur : « Rien de ce qui vient du dehors ne peut souiller l'homme; c'est de lui-même, de ses pensées mauvaises, que viennent les souillures [1]. » Elle se rappela la recommandation faite par saint Paul aux fidèles de Corinthe, pour les rassurer contre la crainte de toucher à des viandes provenant de sacrifices : « Mangez ce qu'on vous présentera, sans faire de questions et sans tourmenter vos consciences [2]. » Ceux d'Antioche suivirent cette règle, et achetèrent des vivres, ne s'inquiétant pas si ceux-ci avaient reçu ou non des gouttes d'eau lustrale. De même ils puisèrent sans scrupule aux innombrables fontaines qui faisaient la richesse et la beauté de la métropole syrienne, malgré le soin pris par Julien d'y faire jeter quelques débris des sacrifices. Le spiritua-

---

1. Saint Marc, VII, 15-23.
2. Saint Paul, I *Cor.*, X, 27.

lisme des consciences chrétiennes déjoua ainsi le grossier matérialisme du piège que leur tendait Julien[1].

---

1. Voir Théodoret, *Hist. eccl.*, III, 11; saint Jean Chrysostome, *In sanctum Babylam contra Julianum et gentiles*, 22; *Oratio* XLV.

CHAPITRE II

LA PERSÉCUTION.

I. — L'incendie du temple de Daphné.

A deux heures environ d'Antioche s'étendait le faubourg de Daphné, embelli successivement par les rois Séleucides et par les empereurs romains. Là se donnaient, selon les saisons, des courses de chevaux renommées dans toute la Syrie, et des jeux imités de ceux d'Olympie. Des temples superbes décoraient le faubourg; celui de Némésis, qui s'élevait près de l'hippodrome comme une menace pour les coureurs frauduleux, celui de Jupiter, construit par Antiochus Épiphane, celui d'Apollon, fondé par Seleucus Nicator. Autour du temple d'Apollon croissait un bois sacré, célèbre par la beauté de ses cyprès séculaires, le mystère de ses sentiers ombreux, la grâce de ses gazons fleuris, où d'innombrables sources, consacrées aux Nymphes, entretenaient une éternelle fraîcheur. C'était à la fois un lieu de culte et un rendez-vous de plaisir. Apollon n'y inspirait point de pensées austères, puisque, là où l'œil découvrait, à travers les noires ramures des cyprès, la blancheur des colonnades marmoréennes de son temple, il avait, racontait sa légende, serré dans ses bras la

nymphe fugitive, qui sous son étreinte s'était transformée en laurier. Aussi les ombrages du bois sacré servaient-ils d'abri aux promenades amoureuses : il eût été de mauvais goût, dit un historien antique, d'y pénétrer sans emmener une femme avec soi[1]. Daphné était le digne prolongement de la grande ville dissolue, que menait vers ses délices une route bordée de maisons de campagnes, de parterres de roses[2], de vignes courant en guirlandes le long des arbres, et sans cesse parcourue par des groupes joyeux. Le voluptueux et mystique faubourg avait fini par donner son nom à la cité : Antioche sur Daphné, disaient les anciens[3]. « Si les dieux descendaient sur la terre, ajoutaient-ils, c'est Daphné qu'ils choisiraient pour séjour[4]. » « Il n'est pas, disait-on encore, de douleur si tenace et si violente que ne chasse la vue de Daphné[5]. »

Cependant, à l'époque de Julien, le bois sacré avait déjà subi un commencement de déchéance. Gallus, qui, malgré toutes les fautes que lui reprochait Constance, avait bien servi au moins la politique religieuse de cet empereur, s'occupa, pendant son court règne, et durant son séjour à Antioche, de purifier des lieux souillés par une religion sensuelle. Il ne détruisit pas le temple, ce qui eût ameuté certainement la population païenne; mais il négligea de le réparer, et, quand Julien monta sur le trône, plusieurs colonnes y manquaient[6]. De même

1. Sozomène, V, 19.
2. Ροδωνιαί. Libanius, *Antiochicus*.
3. « Antiochia Epidaphnes cognominata. » Pline, *Nat. Hist.*, V, 21.
4. Libanius, *Antiochicus*.
5. *Ibid.*
6. Voir Julien, *Ep.* 1*, dans *Revista di filologia*, 1889, p. 292; cf. *ibid.*, p. 312.

Gallus ne défricha pas le bois, pour ne pas priver les habitants d'une promenade favorite. Mais, en face du sanctuaire d'Apollon, il construisit une église, dans laquelle il fit porter les reliques d'un ancien évêque d'Antioche, saint Babylas [1], martyrisé sous Dèce, et célèbre par la pénitence qu'il avait imposée à l'empereur Philippe [2].

On assure que, dès que le corps du saint eut été mis en cet endroit, toute pratique divinatoire devint impossible dans le temple voisin [3]. La présence des reliques eut un effet meilleur encore. Si Daphné continua d'être fréquenté par les païens et par les gens de plaisir, des visiteurs tout différents commencèrent à y venir. Les pèlerins, laissant de côté le temple et les retraites voluptueuses qui s'ouvraient de toutes parts, allaient s'agenouiller dans l'église et prier au tombeau du martyr. Les honnêtes gens apprirent le chemin de Daphné. On vit même des natures faibles, hésitant entre la pratique des vertus chrétiennes et l'attrait persistant des joies immorales, venir incertaines à Daphné : puis, abandonnant les mauvaises compagnies, aller demander au saint la force de surmonter des passions coupables. Alors « une divine rosée, dit un orateur du quatrième siècle, semblait quelquefois descendre dans les âmes que l'ardeur de la jeunesse, l'ivresse du vin et du plaisir avaient jusque-là possédées : elle éteignait les feux impurs, brisait la tyrannie

---

1. Sozomène, V, 19.
2. Voir *Histoire des persécutions pendant la première moitié du troisième siècle*, 2e éd., p. 238.
3. Sozomène, V, 19.

de la débauche, insinuait la piété[1]. » Le même orateur compare saint Babylas, installé en face d'Apollon, à un pêcheur qui jette ses filets, et y prend tous les jours quelques-uns de ceux que les délices du lieu avaient attirés[2]. C'était, en un mot, non la conquête encore, mais au moins une première prise de possession, par le christianisme, d'une terre toute imprégnée des impuretés païennes.

Comme l'on pouvait s'y attendre, Julien s'efforça de combattre ces influences nouvelles et de restituer au sanctuaire de Daphné son ancien éclat. Avant même de quitter Constantinople, il avait écrit sur ce sujet à son oncle, alors comte d'Orient, pour lui donner l'ordre de réparer « avant toutes choses » le portique de Daphné, empruntant des colonnes au palais, et remplaçant ces dernières par d'autres prises « aux édifices récemment occupés, » c'est-à-dire peut-être à des basiliques chrétiennes[3]. Cependant, tout absorbé, durant le premier mois de son séjour à Antioche, par la restauration du culte païen dans cette ville, il ne paraît pas avoir fait le pèlerinage du célèbre faubourg avant le mois d'août[4], époque où l'on y célébrait la fête du dieu. Le

---

1. Saint Jean Chrysostome, *In sanctum Babylam contra Julianum et Gentiles*, 13.

2. *Ibid.*

3. Τοὺς κίονας τοὺς Δαφναίους θοῦ πρὸ τῶν ἄλλων, τοὺς ἐκ βασιλείων τῶν πανταχοῦ λαδὼν ἀποκόμισον, ὑπόστησον δὲ εἰς τὰς ἐκείνων χώρας τοὺς ἐκ τῶν ἔναγχος κατειλημμένων οἰκιῶν. Julien, *Ep.* 1*, dans *Rev. di filologia*, 1889, p. 292. — Julien ajoute que, si l'on ne trouve pas assez de colonnes pour remplacer celles qui auront été retirées du palais, on en fera, s'il le faut, en briques revêtues de plâtre, « car la justice est préférable à la magnificence. »

4. Le dixième mois du calendrier syrien, appelé Loüs : δεκάτῳ γάρ που μηνὶ τῷ παρ' ὑμῖν ἀριθμουμένῳ· Λῷον οἶμαι τοῦτον ὑμεῖς προσαγορεύετε. Julien, *Misopogon* ; Hertlein, p. 467.

jour même de la fête, il éprouva une pénible désillusion.

« Du temple de Jupiter Casius, dit-il, j'étais accouru à Daphné, m'attendant à rencontrer là plus encore qu'ailleurs le spectacle de votre richesse et de votre magnificence. Je me figurais déjà la pompe sacrée : je rêvais de saintes images, de libations, de chœurs en l'honneur du dieu, d'encens, d'éphèbes rangés devant le temple, l'âme remplie de sentiments religieux, le corps revêtu de robes blanches et magnifiques. J'entre dans le temple : je ne trouve ni encens, ni gâteaux, ni victimes. Tout étonné, je m'imagine que vous êtes hors du temple, attendant, par respect pour ma dignité de souverain pontife, que je donne le signal. Je demande quel sacrifice la ville va offrir au dieu pour fêter cette solennité annuelle. Le prêtre me répond : « J'arrive apportant de chez moi une oie, que je vais immoler au dieu; car la ville n'a rien préparé pour la solennité[1]. » Composé en majeure partie de chrétiens, le sénat municipal, observant les lois de Constantin et de Constance, avait depuis longtemps cessé de faire les frais des sacrifices publics, et ne les avait pas de nouveau inscrits à son budget, en dépit des ordonnances de Julien.

Il semble, cependant, qu'une partie des décurions avait suivi Julien au temple, où sans doute quelques-uns jouissaient en secret de son désappointement. Debout aux pieds de la statue d'Apollon, et ayant devant lui l'autel du dieu, il adressa aux assistants, d'un ton irrité, un discours dont lui-même nous a conservé le texte :

« C'est une chose affreuse, dit-il, de voir une aussi

1. *Ibid.*

grande ville avoir moins d'égards pour les dieux que n'en aurait aucune bourgade de la plus extrême frontière du Pont. Elle possède d'immenses propriétés territoriales : nous vivons en un temps où les dieux ont dissipé les nuages de l'athéisme : et cependant, quand arrive la fête d'un dieu de ses pères, cette ville ne fait pas la dépense d'un oiseau, elle qui devrait offrir un bœuf par tribu, ou au moins un taureau au nom de tous les citoyens! Il n'est pas un de vous qui ne dépense avec joie son argent en repas et en fêtes : j'en sais beaucoup qui gaspillent des trésors pour les repas de majuma [1]; et pour vous-mêmes, pour le salut de la ville, aucun des citoyens ne sacrifie en particulier, et la ville ne fait pas de sacrifice commun! Seul en offre le prêtre, qui, en bonne justice, aurait dû, ce me semble, emporter chez lui quelque part d'innombrables victimes immolées par vous au dieu. Car des prêtres les dieux n'exigent d'autres honneurs qu'une vie irréprochable, la pratique de la vertu et l'accomplissement des rites : mais je pense qu'il appartient à la ville d'offrir des sacrifices privés et publics. Maintenant, chacun de vous permet à sa femme d'apporter tout son avoir aux Galiléens; et celles-ci, en nourrissant les pauvres avec votre bien, donnent un grand spectacle d'athéisme à ceux qui auraient besoin de ces ressources, c'est-à-dire, si je ne me trompe, au plus grand nombre des hommes. Mais vous, qui négligez de rendre honneur aux dieux, vous croyez ne rien faire d'inconvenant. Pas un indigent ne se présente aux temples : c'est, je pense, parce qu'on n'y

---

1. Sur les fêtes indécentes de la majuma, voir saint Jean Chrysostome, *In Matth.* hom. VII, 5, 6.

trouve pas de quoi se nourrir. Vienne, cependant, votre jour de naissance, ce ne sont que repas de midi et du soir, tables somptueuses réunissant tous vos amis. Mais le jour de la fête annuelle d'un dieu, personne n'apporte de l'huile pour la lampe du temple, il n'y a ni libation, ni victime, ni encens. Je ne sais ce que pourrait penser de cette conduite un homme de bien qui en aurait chez vous le spectacle ; mais je crois qu'elle ne plaît pas aux dieux[1]. »

Pendant qu'il parlait ainsi aux représentants du sénat, Julien crut apercevoir un signe favorable. « Le dieu, dit-il, approuva mes paroles[2]. » Peut-être un rayon de soleil vint-il éclairer soudain la statue, et, se souvenant des prestiges de Maxime, Julien s'imagina-t-il la voir sourire. Peut-être même, comme certains hallucinés dont parle Libanius, crut-il entendre des sons s'échapper de la cithare placée dans la main d'Apollon[3]. Quoi qu'il en soit, il se sentit encouragé à multiplier ses visites au temple de Daphné, et à faire de grands efforts pour mettre fin à l'indifférence du public.

Lui-même raconte qu'il revint souvent à Daphné offrir des sacrifices[4]. Saint Jean Chrysostome dit qu'il y fit couler à torrents le sang des victimes[5]. L'une des fêtes auxquelles Julien prit part en l'honneur du dieu fut l'occasion d'un curieux épisode, qui peint l'état des esprits, à cette époque, au sein même de certaines familles sacerdotales. Théodoret, qui le rapporte, en connut le principal héros, et en recueillit le récit de sa bouche.

---

1. Julien, *Misopogon ;* Hertlein, p. 467-469.
2. *Ibid.*, p. 469.
3. Libanius, *Monodia super Daphnæi templum ;* Reiske, t. III, p. 334.
4. *Misopogon ;* Hertlein, p. 446.
5. Saint Jean Chrysostome, *In sanctum Babylam contra Julianum et Gentiles,* 15.

La femme d'un prêtre païen était liée d'amitié avec une diaconesse chrétienne, chez laquelle elle conduisait souvent ses enfants. Après la mort de la mère, un de ses fils continua de visiter la diaconesse. Il causait souvent de religion avec elle, et se laissa convertir au christianisme. Elle promit de lui trouver un asile, s'il quittait la maison de son père. Le jeune homme fut cependant obligé d'accompagner un jour à Daphné celui-ci, qui y devait suivre Julien. Il lui fallut même, avec son frère, servir un sacrifice, et asperger d'eau lustrale les viandes qui furent ensuite apportées à la table de l'empereur. Mais, après le festin impérial, il parvint à s'enfuir, rentra en courant à Antioche, et se réfugia chez la diaconesse, qui le conduisit à l'évêque catholique, Mélèce. L'évêque donna au jeune homme un asile dans sa maison. Le père l'y découvrit, le ramena dans sa demeure, le battit, lui piqua même les pieds, les mains et le dos avec des pointes rougies au feu, et, obligé de retourner à Daphné, où son service le retenait pendant sept jours, enferma son fils dans une chambre. Le jeune homme parvint à en sortir, brisa toutes les idoles que renfermait la maison paternelle, s'échappa miraculeusement, et se réfugia de nouveau chez la diaconesse. Celle-ci lui donna des habits de femme, le mit dans sa litière, et le fit porter chez Mélèce. En ce moment Cyrille, évêque de Jérusalem, se trouvait à Antioche, prêt à repartir pour la Palestine. Mélèce lui confia le jeune converti. Caché en Palestine, le nouveau chrétien y demeura jusqu'à la mort de Julien. Il eut, plus tard, la joie de gagner son père au christianisme [1].

---

1. Théodoret, *Hist. eccl.*, III, 10.

Julien, cependant, poursuivait un nouveau dessein, avec l'espoir de ramener les foules au temple de Daphné.

Dans sa pensée, il ne s'agissait de rien moins que de ranimer un des organes prophétiques du monde grec, devenu muet depuis un siècle. Bien qu'inférieur aux grands oracles d'Apollon, puisqu'il datait seulement des Séleucides et pouvait passer, dans une certaine mesure, pour une contrefaçon de celui de Delphes, l'oracle d'Apollon Daphnéen avait été longtemps pour Antioche une cause de gloire et de profit. Daphné possédait, comme Delphes, sa source fatidique de Castalie; mais au lieu qu'à Delphes la Pythie y faisait des ablutions ou buvait de son eau avant d'entrer en extase, à Daphné c'était l'eau qui prophétisait elle-même. « Si l'on en croit les Byzantins, elle bouillonnait, chantait, exhalait un souffle qui secouait le laurier planté sur ses bords, et jetait les assistants dans le délire. Il se peut qu'il y ait eu là des fanatiques à l'enthousiasme facile : mais il est possible aussi qu'on se soit contenté de jeter des feuilles de laurier sur l'eau, et d'observer leur submersion. On comprend que Trajan, qui avait, dit-on, une grande dévotion pour Apollon Daphnéen, n'ait pas voulu se commettre avec les gardiens de la fontaine merveilleuse. Hadrien, encore simple particulier, tenta l'expérience, et n'eut pas lieu de s'en plaindre. En trempant une feuille de laurier dans la source, il l'en retira couverte d'écritures. C'était la réponse de l'oracle, réponse qui fut de tout point justifiée par l'événement. Devenu empereur, Hadrien jugea qu'il n'était pas prudent de laisser toute liberté à de si habiles gens. Il fit boucher la source pour empêcher d'autres ambitieux d'interroger l'ave-

nir[1]. » Plus naïf qu'Hadrien, et cherchant fiévreusement à connaître l'avenir, Julien commanda d'enlever les pierres qui empêchaient l'eau de jaillir.

Mais sa première consultation, probablement relative à la future guerre de Perse, demeura sans réponse. L'eau ne parlait pas, ou le prêtre ne trouvait pas de sens à son murmure. Comme Julien demandait avec anxiété la cause de cet insuccès : « C'est parce que Daphné est rempli de cadavres, » répondit l'interprète du dieu[2] L'empereur, dit Ammien Marcellin, fit alors « exhumer les corps enterrés aux environs de la source, d'après le rite dont s'étaient servis les Athéniens pour purifier l'île de Délos[3]. » Il n'est pas probable qu'il y eût dans le bois sacré d'autres corps enterrés que celui de saint Babylas[4] : les historiens ecclésiastiques racontent tous que Julien donna l'ordre de l'enlever.

La piété chrétienne se joignit à l'esprit frondeur particulier au peuple d'Antioche pour faire de cette translation un défi au persécuteur. Ce n'est pas en vaincus, mais en enthousiastes et en militants que les fidèles rapportèrent le corps du martyr. Hommes et femmes, jeunes gens et jeunes filles, enfants et vieillards, étaient venus en foule à Daphné. On vit passer à travers le bois sacré non la procession païenne dont l'absence avait affligé Julien le jour de la fête d'Apollon, mais un cortège à la

1. Bouché-Leclercq, *Histoire de la divination dans l'antiquité*, t. III, p. 267.

2. Saint Jean Chrysostome, *In sanctum Babylam contra Julianum et Gentiles*, 15.

3. Ammien Marcellin, XXII, 12.

4. A moins, cependant, que les chrétiens, toujours empressés à se faire enterrer dans le voisinage des tombeaux des martyrs, n'aient établi un cimetière autour de son église.

fois funèbre et triomphal, suivant le char sur lequel avait été placé le lourd sarcophage de pierre où reposait le saint. Pendant quarante stades, depuis le temple d'Apollon jusqu'au cimetière d'Antioche, les chrétiens marchèrent, précédés du clergé; les prêtres chantaient les psaumes de David, et de temps en temps la multitude reprenait en chœur, comme un refrain, ce verset : « Ils ont été confondus, ceux qui adorent les idoles et se confient en des dieux faits de main d'homme[1]! »

Ce n'était peut-être pas la première fois que Julien entendait retentir à ses oreilles de semblables allusions. Un jour qu'il passait devant un monastère de femmes, celles-ci chantèrent, de toutes leurs forces, ces paroles d'un psaume : « Les dieux des nations ne sont que de l'or et de l'argent[2]. » Julien, irrité, s'arrêta, et envoya aux religieuses l'ordre de se taire, quand il passerait devant leur maison. Quelque temps après, elles entendirent de nouveau le bruit de son cortège. Aussitôt, par les fenêtres ouvertes, s'échappa cet autre verset du psaume : « Que Dieu se lève, et que ses ennemis soient dissipés[3]! » Julien se fit amener la supérieure, une veuve, nommée Publia. Par son ordre, les gardes la frappèrent

---

1. Théodoret, III, 10; Sozomène, V, 20; Philostorge, VII, 12. — M. Duruy (*Histoire des Romains*, t. VII, p. 371) attribue à la crainte du renouvellement de pareilles scènes, et au désir d'éviter les occasions de conflit entre païens et chrétiens, le décret de Julien (*Ep.* 77; *Code Théodosien*, IX, XVII, 5) interdisant de faire désormais les funérailles en plein jour. Mais rien n'établit une corrélation entre les deux faits, et le texte du décret (voir tome II, p. 208) indique de tout autres motifs. Le décret, d'ailleurs, est du 12 février 363, postérieur de plusieurs mois à l'incident de la translation des reliques de saint Babylas.

2. Psaume CXIII, 24.

3. Psaume LXVII, 1.

sur le visage, qui fut bientôt tout en sang[1]. Il n'exerça pas d'autres représailles. Mais entre les provocations d'un obscur groupe de religieuses et la protestation bruyante d'une grande foule, il y avait une différence. Ce n'était plus seulement le cri spontané de quelques consciences : c'était un défi public. Julien le releva. Il se crut insulté, et sa colère fut au comble. Il voulait le supplice des chrétiens qui lui avaient manqué de respect. Le préfet du prétoire, Salluste, païen d'un esprit modéré, essaya de le dissuader; puis, contraint d'obéir, il fit, deux jours après la procession, arrêter un grand nombre de chrétiens, dont quelques-uns furent gardés en prison.

L'un d'eux avait été dénoncé par les païens, probablement comme ayant paru plus animé que les autres lors de la translation des reliques de Babylas. C'était un jeune homme, appelé Théodore. On le mit à la torture, en présence du préfet. Lié au chevalet, et son corps tendu étant déchiré par les ongles de fer, il ne poussa pas un soupir, ne demanda point sa grâce : il semblait assister au supplice d'un autre : on l'entendait même chanter le verset de psaume qui l'avant-veille avait excité l'indignation des idolâtres. Le préfet admira son courage, et, rendant compte à l'empereur de ce commencement de procès, lui fit enfin comprendre que, s'il poussait les rigueurs plus loin, il risquerait de se rendre ridicule, en mettant plus encore en lumière la vaillance des chrétiens. Julien céda à regret : tous ceux qui avaient été arrêtés, y compris Théodore, furent remis en liberté. L'historien occidental Rufin, qui vécut en Syrie et en Palestine de 371 à 397, eut l'occasion de rencontrer Théo-

---

1. Théodoret, III, 14.

dore, et lui demanda si, pendant la torture, il avait beaucoup souffert. « Très légèrement, » répondit le confesseur de la foi. Il raconta que, pendant qu'on le déchirait et qu'on le frappait, il lui semblait voir à ses côtés un adolescent, qui essuyait la sueur coulant de ses membres et lui rendait courage : durant tout le temps passé sur le chevalet, il avait éprouvé, dit-il, plus de contentement que de souffrance [1].

Apollon, selon l'expression de Libanius, avait été « délivré d'un mort importun [2] ; » mais il ne jouit pas longtemps de cette délivrance. Le 22 octobre, « pendant une nuit sereine et sans nuages [3], » le feu prit au temple de Daphné.

L'incendie s'alluma dans les combles : bientôt les poutres enflammées tombèrent sur la statue colossale du dieu, qui touchait presque le toit [4]. Cette statue, aussi haute que celle du Jupiter d'Olympie [5], était l'œuvre du sculpteur athénien Bryaxis : il l'avait faite de bois, avec les extrémités en marbre. Apollon, la tête ceinte du laurier d'or, portait une tunique dorée, serrée à la taille par une ceinture, et tombant jusqu'aux pieds. Il tenait à la main une cithare et semblait chanter [6]. Ses yeux, figurés

---

1. Rufin, I, 36 ; Socrate, III, 18, 19 ; Sozomène, V, 20.
2. Libanius, *Monodia super Daphnæi templum ;* Reiske, t. III, p. 333.
3. *Ibid.*, p. 334.
4. *Ibid.*
5. « Simulacrum in eo Olympiaci Jovis imitamento æquiparans magnitudinem. » Ammien Marcellin, XXII, 13. — Strabon raconte que la statue de Jupiter était si grande, que, si elle se fût levée, sa tête eût heurté le plafond. Beulé, *Histoire de l'art grec avant Périclès*, p. 293.
6. Libanius, *Monodia super Daphnæi templum* ; Reiske, t. III, p. 334. — Voir une figure d'Apollon Citharède, ressemblant à cette description, sur un bas-relief choragique reproduit dans le *Dictionnaire des antiquités*, t. I, p. 319, fig. 377 ; et aussi la fig. 379, p. 320.

par deux améthystes, couleur d'hyacinthe, brillaient dans l'ombre de la cella [1]. Julien admirait la magnificence à la fois grecque et orientale de cette statue : il ne s'en approchait jamais sans lui baiser respectueusement le pied [2]. Le toit, s'écroulant, brisa l'image d'Apollon en deux morceaux, qui furent bientôt consumés [3]. Le bruit de la chute, la lueur soudaine des flammes, éveillèrent une prêtresse [4]. Bientôt tous les ministres du culte furent sur pied. On entendait, à travers les grands arbres, leurs cris lugubres, qui parvinrent jusqu'à la cité [5]. Julien fut l'un des premiers avertis. Il venait de se coucher. Se levant aussitôt, il courut vers le lieu du sinistre, « aussi rapide que s'il eût eu les talons ailés de Mercure, et aussi enflammé de colère que s'il avait eu l'incendie dans le cœur, » écrit Libanius, qui ne perd jamais l'occasion de faire de la rhétorique. Une grande foule était déjà rassemblée. Mais aucun secours n'était possible. La charpente enflammée du toit tombait par lourds morceaux, semant les étincelles, incendiant ou écrasant tous les ornements du temple, les statues des Muses, celles des Séleucides, les mosaïques, les marbres précieux [6]. Le peuple demeurait impuissant devant cette ruine : les païens se lamentaient : tous assistaient à l'incendie, comme de la rive on assiste à un naufrage, sans pouvoir porter secours [7]. Bientôt du superbe sanctuaire il ne resta

1. Philostorge, VII, 8.
2. Libanius, *l. c.*
3. *Ibid.*
4. Δάφνης ἔνοικος ἱέρεια τοῦ θεοῦ. *Ibid.*
5. *Ibid.*
6. *Ibid.*
7. *Ibid.*

debout que les murailles et la colonnade qui l'entourait de toutes parts [1].

Quelle était la cause du désastre? Les chrétiens l'attribuèrent soit à un cas fortuit, soit au feu du ciel [2]; ils firent remarquer, à l'appui de cette hypothèse, que le temple n'était pas détruit, que toute sa colonnade restait debout, à l'exception d'un seul pilier, et qu'il n'offrait point l'aspect ruiné d'un édifice détruit par le feu, mais simplement celui d'un édifice dont le toit se serait effondré [3]. On racontait même, comme explication sinon très vraisemblable, au moins possible de l'accident [4], que le philosophe cynique Asclépiade, peu aimé de Julien [5], étant venu à Daphné dans l'espoir de l'y rencontrer, avait posé aux pieds de la statue d'Apollon un petit simulacre en argent de la Dea Cœlestis, qu'il portait toujours avec lui, et, après avoir allumé des cierges alentour, s'était retiré : au milieu de la nuit, quand aucun gardien n'était présent, des étincelles et des flammèches, poussées par un courant d'air, avaient atteint les bois de la charpente, qui, flambant facilement à cause de leur vétusté, se seraient aussitôt enflammés [6]. Les païens, natu-

1. Sozomène, V, 19. Cf. Ammien Marcellin, XXII, 13. Sozomène semble dire qu'il n'y avait de colonnes que devant et derrière le temple, aux propylées et à l'opisthodome; mais Ammien, contemporain et témoin, nous apprend que c'était un temple périptère, c'est-à-dire entouré sur les quatre côtés d'une colonnade, puisqu'il dit qu'on accusait les chrétiens d'y avoir mis le feu « stimulatos invidia, quod idem templum inviti videbant ambitioso circumdari peristylio. »

2. Sozomène, V, 19.

3. Saint Jean Chrysostome, *In sanctum Babylam contra Julianum et Gentiles*, 17.

4. « Ferebatur autem hoc rumore levissimo... » Ammien Marcellin, XXII, 13.

5. Cf. Julien, *Oratio* VII; Hertlein, p. 291.

6. Ammien Marcellin, XXII, 13.

rellement, attribuaient plutôt l'incendie à la malveillance des chrétiens. Les uns y virent une vengeance, causée par l'enlèvement des reliques de Babylas; d'autres les dirent simplement jaloux de l'immensité du temple, de sa magnifique colonnade, dont les dimensions humiliaient la petite église voisine [1]. Libanius n'hésite pas à dénoncer « une entreprise impie, une âme scélérate, une main criminelle [2]. » On ne recula devant aucun moyen pour découvrir un auteur à l'incendie. Julien, dans sa colère, avait déjà fait fouetter les gardiens du temple [3], pour les punir de leur négligence. Il fit plus : par son ordre, le prêtre d'Apollon [4] fut mis à la torture. On lui tordit les bras, on l'éleva sur le chevalet en lui frappant les côtes. Mais on ne put obtenir qu'il désignât personne [5]. Quant à Julien, ses soupçons se fixèrent sans hésiter sur les chrétiens. Il y en avait, à Antioche, de fort animés contre le culte des dieux. Plusieurs fois les autels neufs élevés en leur honneur avaient été renversés par des mains inconnues [6]. Julien attribua à un complot de chrétiens fanatiques le nouvel attentat.

Mais, avec une étrange maladresse, il prétendit que l'auteur du crime avait pour lui la majorité des habitants d'Antioche, et n'était parvenu à ses fins que parce qu'il avait rencontré des complices jusque dans le temple lui-même. C'est bien aux Antiochiens pris en masse

---

1. Ammien Marcellin, XXII, 13.
2. Libanius, *Monodia super Daphnæi templum;* Reiske, t. III, p. 335.
3. Νεωκόρους. Théodoret, III, 7.
4. Ἱερέα. Saint Jean Chrysostome, *In sanctum Babylam contra Julianum et Gentiles*, 17; Sozomène, II, 19.
5. *Ibid.*
6. *Misopogon;* Hertlein, p. 467.

qu'il parle en ces termes : « Après la translation du mort de Daphné, quelques-uns de vous, impies envers les dieux, ont livré le temple daphnéen à ceux qui s'étaient fâchés à propos des reliques du mort ; et alors, soit négligence des uns, soit complicité des autres, ils ont mis le feu au temple [1]. » Ailleurs il déclare que le temple de Daphné a été « livré par la négligence des gardiens à l'audace des athées, qui l'ont réduit en cendres [2]. » Julien va jusqu'à dire que le sénat d'Antioche était demeuré indifférent au crime, et n'avait point cherché à trouver les coupables [3].

Après avoir lancé de telles accusations, Néron n'eût point hésité : il eût ordonné le massacre des chrétiens. Mais Julien n'était pas un Néron, et ce qui était possible en 64 avait cessé de l'être en 362. On le voit préoccupé de deux choses : défendre la puissance d'Apollon contre les railleries du peuple, qui ne prenait pas au sérieux un dieu incendié ; venger la ruine du temple par des représailles sur les églises. Julien déclara publiquement qu'au moment de l'incendie, le dieu avait quitté son temple. « J'en suis certain, dit-il ; dès mon entrée, son image [4] me le fit connaître, et j'invoque contre ceux qui ne me croiraient pas le témoignage du grand Soleil. » Mais surtout il voulut que des sanctuaires chrétiens éprouvassent un sort pareil à celui du temple de Daphné. Précisément à Milet, à peu de dis-

1. *Misopogon;* Hertlein, p. 467.
2. *Ibid.*, p. 446.
3. *Ibid.*, p. 467.
4. Τὸ ἄγαλμα. *Ibid.* Ἄγαλμα ne veut pas dire ici « statue, » puisque celle d'Apollon était détruite ; on doit traduire par spectre, fantôme, image, apparition.

tance du célèbre oracle d'Apollon Didyméen, où Julien avait rang de prophète[1], des chapelles avaient été construites pour abriter des tombeaux de martyrs. Julien écrivit au gouverneur de la Carie de faire cesser ce scandale. Il lui donna l'ordre d'abattre ces chapelles, si elles étaient encore en construction; mais si elles étaient achevées, couvertes d'un toit, et munies de la table sainte[2], on devait, en souvenir de l'incendie de Daphné, leur infliger la peine du talion : l'ordre était envoyé d'y mettre officiellement le feu[3]. Ainsi serait expié, sous les yeux de l'Apollon de Milet, un outrage subi par l'Apollon d'Antioche.

La crainte de l'opinion publique empêcha Julien d'infliger un traitement semblable aux sanctuaires chrétiens d'Antioche. Mais il voulut que la principale église de la cité portât la marque de sa colère. Ammien Marcellin dit qu'il commanda de la fermer[4]. Les historiens ecclésiastiques ajoutent qu'il la fit dépouiller de ses ornements et de ses vases sacrés. Le principal auteur de cette spoliation fut le renégat Julien, oncle de l'empereur, qui, après avoir eu le commandement militaire de l'Égypte[5], avait été élevé à la dignité de comte d'Orient, et résidait en cette qualité à Antioche, où il montra, dit son neveu, en matière économique les qualités d'un excellent administrateur[6]. On dit qu'il eut

1. Voir t. II, p. 162.
2. Τράπεζαν ἱεράν.
3. Sozomène, V, 20.
4. « Quo tam atroci casu repente consumpto, ad id usque imperatorem ira provexit, ut quæstiones agitari juberet, solito acriores, et majorem ecclesiam Antiochiæ claudi. » Ammien Marcellin, XXII, 13.
5. Voir t. II, p. 280.
6. *Misopogon*; Hertlein, p. 472. Le passage du *Misopogon* où il est ques-

pour aide, dans le pillage officiel de l'église, deux autres apostats, le trésorier Elpidius et le surintendant Félix[1]. Tous deux accompagnèrent leurs recherches de railleries et de blasphèmes. A la vue des vases d'or et d'argent dont la munificence de Constantin et de Constance avait enrichi l'église : « Voyez, s'écria Félix, dans quelle vaisselle on sert le fils de Marie[2] ! » Le comte Julien fut plus grossier encore. On hésiterait à croire ce que saint Jean Chrysostome, et après lui les historiens chrétiens, racontent des profanations de ce misérable, si, dans les plus mauvais jours de notre histoire nationale, il n'était possible de rencontrer des actes analogues, inspirés par cette rage sectaire dont semblent parfois possédés les renégats. Les témoins du sac de l'église principale d'Antioche virent avec horreur le comte Julien uriner contre la table sainte[3], puis, prenant une posture plus obscène encore, souiller d'ordures les vases sacrés[4].

La basilique où se passèrent ces scènes affreuses était alors en la possession des ariens. Leur évêque Euzoius, élu dans la dernière année du règne de Constance, est celui-là même qui conféra à cet empereur mourant le baptême *in extremis*[5]. Il assista au pillage de son église : ayant tenté de s'y opposer, il reçut un

---

tion de l'administration de ce Julien à Antioche a été mal traduit par Talbot.

1. Voir t. II, p. 312.

2. Théodoret, III, 8.

3. Théodoret, *l. c.* Philostorge, VII, 10, attribue cet acte ignoble à un compagnon, qu'il ne nomme pas, de Julien, d'Elpidius et de Félix.

4. Saint Jean Chrysostome, *In sanctum Babylam contra Julianum et Gentiles*, 17 ; Théodoret, III, 8 ; Sozomène, V, 8.

5. Voir t. II, p. 81.

soufflet du comte Julien[1]. Les catholiques, malheureusement divisés, puisque les uns reconnaissaient pour évêque Mélèce, et les autres Paulin, occupaient, les premiers l'église des Saints-Apôtres, dans la vieille ville, et les seconds une église neuve, en dehors de la cité, dont Euzoius leur avait concédé l'usage. Bien qu'Ammien Marcellin parle seulement de la fermeture de la principale basilique, il est probable que les églises où se rassemblaient les deux groupes d'orthodoxes furent aussi l'objet de mesures rigoureuses. Sozomène fait allusion à la clôture générale « des lieux de prière[2], » et à la fuite de « tous les clercs[3], » après les ordonnances rendues par le comte Julien. Il semble donc que les représailles se soient étendues à toutes les églises, et que le second Julien n'ait pas moins vexé, au lendemain de l'incendie du temple de Daphné, les catholiques que les ariens.

C'est peut-être pour avoir voulu défendre quelque dépôt précieux confié à sa garde, que le prêtre Théodoret[4] comparut devant ce haut fonctionnaire. Ses Actes[5], sans avoir été rédigés par des témoins oculaires, comme il est dit dans leur texte, et bien que contenant une ou deux circonstances peu vraisemblables,

1. Théodoret, III, 8.
2. Τοὺς εὐκτηρίους τόπους. Sozomène, V, 8.
3. Πάντας τοὺς κληρικούς. *Ibid.*
4. Sozomène, V, 8, l'appelle φύλακα τῶν κειμηλίων, ce qui équivaudrait à prêtre sacristain. Les Actes de saint Théodoret ne lui donnent pas cette qualité. Rien ne dit clairement s'il fut attaché à la basilique principale ou à l'une des églises qui servaient aux réunions des orthodoxes méléciens et pauliniens. Voir, à ce sujet, les réflexions de Tillemont, *Mémoires*, t. VII, p. 393 et 738, et de Ruinart, *Acta sincera*, p. 658.
5. *Passio sancti Theodoriti*, dans Ruinart, p. 658-662. Voir sur cette Passion le jugement de Tillemont, t. VII, p. 735-736.

reflètent probablement des traditions anciennes : Sozomène paraît les avoir connus. L'interrogatoire du prêtre par le magistrat porte bien le caractère de l'époque et des circonstances.

« Tu es, demande le comte, ce Théodoret qui, au temps de Constance, empêchait d'adorer les dieux, détruisait les autels et les temples, bâtissait des églises et des sépulcres de morts? — J'ai, autant que je l'ai pu, construit des églises et des basiliques de martyrs, et j'ai détruit les idoles et les autels des démons, afin de délivrer les âmes de ceux qui étaient dans l'erreur. — Puisque tu as avoué, honore maintenant les dieux. — Sache que j'ai agi comme tu l'as dit au temps de l'empereur Constance, et que personne alors ne m'en a empêché. Je m'étonne aujourd'hui de te voir devenu renégat et vengeur des dieux. » Julien commanda de le frapper sur la plante des pieds et sur le visage; puis, comme Théodoret continuait à affirmer sa foi, et à condamner l'apostasie de son juge, il l'interrompit brusquement : « Tu dissertes, sacrilège, comme si tu venais d'arriver d'Athènes. — Je n'ai étudié ni à Athènes, ni à l'école d'aucun rhéteur; mais, abreuvé des divines Écritures, par la grâce de l'Esprit-Saint, je répondrai à tes questions en souhaitant de te voir revenir à des sentiments meilleurs. »

Le comte fit mettre Théodoret sur le chevalet, où son corps fut tellement tiré, qu'il semblait, dit le narrateur, devenu long de huit pieds. « Sens-tu la souffrance? demanda Julien. Quitte donc la doctrine d'un mort, sacrifie, et vis. — Tu oublies, répondit le martyr, ce que je t'ai dit : N'appelle pas dieux les œuvres de tes mains, mais reconnais le Dieu qui a fait le ciel et la terre, et Jésus-

Christ, son Fils, dont le sang précieux t'avait racheté. — Tu donnes à un crucifié, mort et enterré, le nom de créateur du monde? — Je prêche un crucifié, mort et enterré, qui est ressuscité d'entre les morts, par qui tout a été fait, qui est le Verbe et la Sagesse du Père, et que toi-même adorais quand tu étais sage, si vraiment tu as pu un jour être sage. — Crains maintenant les dieux et obéis aux ordres de l'empereur, car il est écrit : Le cœur du roi est dans la main de Dieu. — Il est écrit que le cœur du roi qui adore Dieu est dans la main de Dieu, mais non le cœur d'un tyran qui adore les idoles. — Insensé, traites-tu l'empereur de tyran? — S'il ordonne de telles choses, et s'il est tel que tu le dis, ce n'est pas seulement tyran qu'il faut l'appeler, mais encore le plus malheureux de tous les hommes. »

Tout, dans ce dialogue, est en situation. Le comte Julien parle le langage de son impérial neveu : comme lui, il donne aux basiliques des martyrs le nom méprisant de « sépulcres; » comme lui, il se plaît à citer à un chrétien l'Écriture sainte. La controverse se continue sur ce ton entre le magistrat et le prêtre [1]. « Misérable, dit Julien, comment peux-tu proclamer créateur et rémunérateur celui que nous savons être né d'une femme, il y a

1. Ici se place un épisode. Les bourreaux, chargés d'approcher des flancs du martyr des lampes ou des torches ardentes, tombent la face contre terre, et refusent de continuer, parce qu'ils ont vu quatre anges, vêtus de robes blanches, qui conversaient avec lui. Julien, alors, commande de jeter les bourreaux dans la mer, « jussit eos in pelagum mitti. » Malgré l'autorité arbitraire dont était investi un aussi haut fonctionnaire que le *comes Orientis,* on a peine à croire qu'il ait, emporté par la colère, sans en référer à l'empereur, et dans la ville même où résidait celui-ci, commandé une telle exécution. Cependant, la conversion subite d'officiers de justice ou de bourreaux, pendant le procès de martyrs, n'est pas sans exemple.

environ trois cents ans [1] ? — Quoique tu sois indigne, répond Théodoret, d'entendre la parole de Dieu, cependant, à cause des serviteurs de Dieu qui sont ici présents, et de peur qu'ils ne me croient vaincu, apprends ce que tu as perdu. Dieu, qui a fait toutes choses par son Verbe, a eu pitié des hommes, qu'il voyait asservis aux idoles, après avoir abandonné sa foi : envoyant son Verbe, il prit dans le sein d'une vierge une chair humaine, afin de rendre visible la divinité : et, ayant ensuite volontairement souffert, il a daigné nous donner le salut que tu as perdu. — Je vois que tu persistes dans tes arguments. Obéis, et sacrifie, de peur que je ne te fasse frapper du glaive, puisque tu méprises la torture. — J'ai renoncé à ton père le diable. Je demande à achever ma course en présence de Dieu, et à ne pas trouver grâce devant le tyran. — Dis tout ce que tu voudras; je ne te ferai pas tuer. »

Cette parole est conforme aux instructions de l'empereur, qui, dans sa lutte contre les chrétiens, répugnait à l'effusion du sang. Mais, si l'on en croit le récit des Actes, une parole du martyr changea la résolution du juge. « Toi, Julien, dit-il, tu mourras dans ton lit, en proie à de grandes souffrances. Mais ton tyran, qui se flatte de faire gagner la victoire aux païens, ne pourra pas vaincre. Il périra de telle sorte, que nul ne saura par qui il aura été tué. Il ne reviendra pas dans le pays des Romains. » Épouvanté de ces paroles, et « craignant que Théodoret n'en dît de plus terribles encore, » le comte le condamna à être décapité. « Je rends grâces à Dieu, qui a

1. Même argument dans le livre de Julien *Contre les Chrétiens*, dont il sera question au chapitre suivant.

daigné mettre une fin à mes souffrances, » dit le martyr[1].

Les Actes racontent qu'après que Julien eut fait, le lendemain, son rapport sur la confiscation du mobilier des églises et sur l'exécution de Théodoret, l'empereur se montra fort mécontent. « Tu as agi contrairement à ma politique, dit-il. Je me suis efforcé de détruire par tous les moyens la loi des Galiléens; mais je n'ai commandé de violenter ou de tuer aucun d'eux. Tu as mal agi, en donnant aux Galiléens l'occasion d'écrire contre moi, comme ils ont fait contre mes prédécesseurs, et d'attribuer le titre de martyrs aux malfaiteurs qui ont été mis à mort. Vois à ne faire périr aucun d'eux, et donne à tes subordonnés des instructions semblables[2]. » On ne saurait affirmer que ces paroles aient été prononcées; mais elles sont tout à fait dans les sentiments de Julien, qui, dit saint Grégoire de Nazianze, « faisait tous ses efforts pour enlever aux athlètes du Christ les honneurs dus aux martyrs[3]. »

Les chrétiens remarquèrent qu'à la suite des profanations par lesquelles Julien essaya de venger l'incendie

1. Sozomène (VIII, 5) résume ainsi la Passion de Théodoret : « Il (le comte Julien) commanda de le décapiter avec le glaive, après qu'il eut répondu courageusement parmi toute espèce de torture, et glorieusement confessé le dogme chrétien. » — La date du martyre de Théodoret est difficile à déterminer. La Passion la place au X des calendes d'avril (23 mars). Au même jour, on lit dans le martyrologe hiéronymien : « Antiochia Theodori presbi(teri). » Ce ne peut être le 23 mars 363, car à cette date le comte Julien était mort. Le 23 mars 362, l'empereur Julien n'était pas encore à Antioche. Si l'on admet, avec la Passion, sa présence dans cette ville au moment de la mort de Théodoret, et si l'on rattache celle-ci à la recherche des vases sacrés qui suivit l'incendie du temple de Daphné, il faut effacer la date du 23 mars, ou, avec Tillemont, y voir celle d'une translation des reliques du saint, non de son martyre. Les martyrologes d'Adon et d'Usuard mettent saint Théodoret au 23 octobre.

2. *Passio sancti Theodoriti*, 4; Ruinart, p. 661.

3. Saint Grégoire de Nazianze, *Oratio* IV, 58; cf. *Oratio* XVIII, 33.

du temple de Daphné, des maux de toute sorte fondirent sur les persécuteurs et sur l'Empire. « Qui pourrait, dit saint Grégoire de Nazianze, raconter tous les malheurs dont Dieu a puni visiblement la destruction des églises, les injures faites à la sainte table, la profanation des vases sacrés qui servaient aux divins mystères, les cruautés commises contre les serviteurs de Jésus-Christ[1] ? » Le fait qui attira le plus l'attention fut la maladie répugnante et douloureuse dont le comte Julien fut atteint presque aussitôt après le pillage de l'église d'Antioche [2]. On vit dans le même moment des morts épouvantables et soudaines, dans lesquelles les chrétiens reconnurent des coups de la justice divine. Un évêque de la Thébaïde, Héron, qui avait renoncé au christianisme, fut pris à Antioche d'un mal horrible, et, le corps couvert de pourriture, exhalant une odeur fétide, mourut abandonné dans la rue, sans être secouru par personne [3]. Un prêtre renégat d'Antioche, Théotecne, fut également atteint de pourriture, perdit les yeux, et, pendant son agonie, dévorait sa langue [4]. Saint Grégoire de Nazianze parle de renégats qui, ne pouvant résister aux remords, avaient d'affreux cauchemars la nuit, et le jour d'étranges hallucinations, pendant lesquels ils confessaient tout haut leur faute [5]. Des fléaux de diverse nature ache-

---

1. Saint Grégoire de Nazianze, *Oratio* V, 2.
2. Saint Jean Chrysostome, *In sanctum Babylam contra Julianum et Gentiles*, 18; Sozomène, V, 8; Philostorge, VII, 10; Théodoret, III, 9; *Passio sancti Theodoriti*, 4. — Nous parlerons avec plus de détails, dans un autre chapitre, de la fin du comte Julien.
3. *Chronique d'Alexandrie*, ad ann. 362.
4. *Ibid.*; et Philostorge, VII, 18.
5. Saint Grégoire de Nazianze, *Oratio* V, 2.

vaient de frapper les imaginations. Les sources si abondantes qui alimentaient d'eau la ville d'Antioche, baissèrent au point qu'on craignit de les voir tarir : les chrétiens virent dans ce fait sans précédent une expiation des sacrifices que Julien avait offerts aux Nymphes [1]. De toutes parts arrivaient des nouvelles de disettes, de tremblements de terre : beaucoup de villes furent à demi renversées en Palestine, en Libye, en Grèce, en Sicile [2] : Nicomédie, déjà en ruines par le tremblement de terre de 358, achève d'être abattue par celui de 362, qui n'épargna pas Nicée [3], et se fit sentir aussi à Constantinople [4]. Aux membres persécutés de l'Église, ces événements étaient une marque de la colère divine, allumée par l'apostasie de l'empereur : les païens ne pouvaient s'empêcher d'y voir un présage funeste pour l'expédition lointaine qui se préparait [5].

C'est au milieu de tels événements qu'il convient de se placer, si l'on veut admirer un sophiste. Il semble que pour cette classe d'hommes ait été écrit l'*Impavidum ferient ruinæ*. Ils assisteraient impassibles à l'écroulement d'un monde, s'ils y pouvaient trouver une belle matière à mettre en vers latins ou en prose grecque. Devant Rome en feu, Néron chantait l'embrasement de Troie : moins tragiquement, Libanius avait composé en 358 une première déclamation sur la ruine de Nicomédie [6]; en 362, l'incorrigible homme de lettres vit dans

1. Saint Jean Chrysostome, *In sanctum Babylam contra Julianum et Gentiles*, 25 ; Ammien Marcellin, XXII, 13.
2. Libanius, *Epitaphios Juliani*.
3. Ammien Marcellin, XXII, 13.
4. Ammien Marcellin, XXIII, 1.
5. Ammien Marcellin, XXIII, 1.
6. *Monodia super Nicomediam;* Reiske, t. III, p. 337.

l'incendie de Daphné l'occasion de donner un pendant à cette pièce élégante, en écrivant une seconde déclamation, qui reçut, comme la première, le titre de « monodie[1]. »

Cette élégie en prose est une des compositions littéraires les plus factices et les plus froides qui se puissent lire. Pour y trouver quelque animation, il faut en suivre le texte, non isolé dans les œuvres de Libanius, mais intercalé et comme enchâssé dans le discours de saint Jean Chrysostome sur le martyr Babylas. L'orateur chrétien n'a pas craint de citer, dans son homélie, une grande partie de l'œuvre du rhéteur païen, la commentant avec verve, la réfutant d'une main légère, et comme avec le sourire sur les lèvres. Il se trouve donner ainsi de la vie, de la passion, de l'intérêt, à un écrit qui par lui-même en était tout à fait dénué. Les seuls traits historiques que celui-ci contienne sont la description de la statue d'Apollon et le tableau de l'affolement de Julien et de la foule païenne à la vue de l'incendie. On y trouve encore cependant un aveu qui mérite d'être noté. C'est la reconnaissance du discrédit où était tombé, à Daphné, le culte d'Apollon, avant que Julien vînt le ranimer :

« Tu étais demeuré, ô Apollon, le sûr et vigilant gardien de Daphné, au temps où tes autels avaient soif de sang. Alors les adorateurs te négligeaient : quelquefois même on t'adressait de honteux outrages : tes ornements extérieurs avaient été détachés ou brisés : tu avais tout supporté avec patience. De nos jours, au contraire, beaucoup d'agneaux, des bœufs en grand nombre t'ont été immolés : la bouche auguste du roi baisait ton pied :

1. *Monodia super Daphnæi templum ;* Reiske, t. III, p. 332.

tu voyais celui que tu avais prédit, tu étais vu de celui que tu avais annoncé : tu venais d'être délivré du voisinage d'un mort importun : et voilà que tu fuis soudain notre hommage et notre culte[1] ! »

Julien admira beaucoup la monodie de Libanius. « Tu as composé sur Daphné, lui écrit-il, un discours tel qu'aucun des mortels qui vivent aujourd'hui n'aurait été capable d'en faire un semblable, même au prix des plus grands efforts, et je crois que se seraient trouvés, parmi les anciens, bien peu d'écrivains en état de rivaliser en ceci avec toi[2]. » Mais on a remarqué avec surprise que Julien, qui bâtissait si volontiers des édifices nouveaux en l'honneur des dieux, ne fit aucun effort pour réparer le temple de Daphné. Il demeura quatre mois encore à Antioche, et survécut sept mois à l'incendie. Mais il ne donna point l'ordre de recouvrir l'édifice. Vingt ans après, les murailles étaient encore debout, toutes les colonnes en place, sauf une, qui s'était détachée de sa base et appuyée contre la paroi de la cella : seul manquait le toit, que l'on n'avait pas essayé de refaire[3]. On ne sait de qui avait eu peur Julien : des chrétiens, du feu du ciel, du martyr Babylas, ou de la colère d'Apollon.

II. — L'anarchie.

Je ne vois aucun mot convenant, autant que celui d'anarchie, à l'état où la politique religieuse suivie par Ju-

---

1. Libanius, *Monodia super Daphnæi templum;* Reiske, t. III, p. 333.
2. Julien, *Ep.* 27; Hertlein, p. 517.
3. Saint Jean Chrysostome, *In sanctum Babylam contra Julianum et Gentiles,* 21.

lien durant son séjour à Antioche mit l'Orient romain.

C'est une lutte des villes entre elles, d'une partie de la population d'une même ville contre une autre partie, de l'empereur contre ses sujets ou contre ses magistrats. La guerre religieuse, que Julien a allumée, met en fermentation et en conflit tous les éléments de la société : ceux-là mêmes qui devraient assurer l'ordre, prévenir ou réprimer, excitent le désordre, se jettent dans la mêlée, substituent leurs préférences personnelles au souci de l'intérêt commun. Les habitants d'Antioche ne se trompent pas autant que le croit Julien, en l'accusant de « bouleverser le monde[1]. » Et saint Grégoire de Nazianze eut probablement une vue juste, quand il fit un crime au souverain sectaire d'avoir, par le sacrifice de tout autre intérêt à celui de la réaction païenne, « ébranlé l'Empire romain, mis la société en péril, et fait souffrir à une partie de ses sujets plus de maux que n'en aurait produits une invasion d'ennemis[2]. »

Célébrant la tolérance de Julien, Libanius a dit : « Il se réjouissait de visiter les cités qui avaient conservé leurs temples, et les jugeait dignes de ses bienfaits ; celles qui, en tout ou en partie, s'étaient détachées du culte des dieux, il les regardait comme impures, mais leur donnait, comme à ses autres sujets, tout ce dont elles avaient besoin, bien qu'il le fît à contre-cœur[3]. » C'est le contraire qui est vrai. Nous voyons Julien se montrer hostile ou favorable aux cités, selon la religion professée par la majorité de leurs habitants, et quelquefois l'hostilité contre

1. Παρ' ἐμὲ τὰ τοῦ κόσμου πράγματα ἀνατέτραπται. Julien, *Misopogon;* Hertlein, p. 465.

2. Saint Grégoire de Nazianze, *Oratio* IV, 74.

3. Libanius, *Epitaphios Juliani;* Reiske, t. I, p. 565.

celles où le christianisme est dominant va jusqu'à la plus criante injustice.

On se souvient que, sollicité par la ville de Pessinonte qui réclamait de son gouvernement un bienfait ou un secours, il fit savoir qu'il n'accueillerait la requête que si les citoyens faisaient en commun un acte de dévotion à Cybèle[1]. — En Palestine, deux villes voisines, Gaza et Majuma, étaient rivales : la première poussait jusqu'au fanatisme le culte des dieux[2]; la seconde ne contenait guère que des chrétiens[3]. Julien dépouilla celle-ci du titre et des privilèges de cité, que Constantin lui avait accordés, lui enleva ses décurions, ses magistrats, ses décemvirs, l'assujettit à Gaza, et la réduisit à n'être plus que le faubourg maritime de son ancienne rivale[4]. — L'une des villes de l'Empire les plus exposées aux incursions des Perses était Nisibe. C'est contre ce « boulevard de la puissance romaine en Orient[5] » que battaient toujours les premiers flots de l'invasion. On ne comptait plus le nombre des sièges que Nisibe avait soutenus. Trois fois sous Constance, en 338, 346 et 349, Sapor avait échoué devant ses murs. Dans le courant de 362, le bruit se répandit que les Perses, menacés par les préparatifs de Julien, allaient prendre l'offensive. C'était dire que ce poste avancé serait investi de nouveau. Alarmés, les habitants de Nisibe envoyèrent une députation à l'empereur pour demander l'envoi de renforts. Julien fit une incroyable réponse. Il ne recevra pas les députés, dit-il,

1. Julien, *Ep.* 49; Hertlein, p. 555. — Voir t. II, p. 337.
2. Voir t. I, p. 98.
3. *Ibid.*, p. 100.
4. Sozomène, V, 3.
5. « Orientis firmissimum claustrum. » Ammien Marcellin, XXV, 8.

il n'accordera aucun secours à la ville frontière, lui-même, dans sa future expédition, se détournera d'elle comme d'une cité scélérate, à moins que ses citoyens, qui professaient tous le christianisme, ne rouvrent les temples des dieux, n'offrent des sacrifices, et ne reviennent en masse à l'ancienne religion[1].

Une telle partialité, qui touchait presque à la trahison envers l'Empire, autorisait tous les excès. Abattre les monuments chrétiens, ou y introduire le culte païen, fut permis, partout où on en aurait la force.

L'autorité publique donna l'exemple. Par l'ordre de Julien, une très ancienne statue de Jésus-Christ[2], que l'on vénérait sur la place publique de Césarée Panéas, aux confins de la Palestine et de la Phénicie, fut renversée, et remplacée par une statue de l'empereur : les païens s'emparèrent de l'image du Christ, la traînèrent à travers la ville, et la mirent en pièces : les fidèles ne purent que recueillir pieusement ses débris et les déposer dans l'église[3]. Dans le même temps le comte Magnus mit le feu à l'église de Beyrouth[4].

Excitées par ces exemples officiels, les populations païennes multipliaient les sacrilèges. Une procession bacchique envahit l'église d'Épiphanie, en Syrie : au son des fibres et des tambourins, elle y porta la statue

---

1. Sozomène, V, 3.

2. Une tradition, rapportée par Eusèbe (*Hist. eccl.*, VII, 1), attribuait à l'hémorroïsse guérie par Jésus-Christ et, disait-on, originaire de Panéas, l'érection de cette statue.

3. Rufin, VII, 14; Philostorge, VII, 3; Sozomène, V, 21. — Sozomène, qui habita la Phénicie, dit que la statue de Julien fut quelque temps après frappée de la foudre : il l'a vue sans tête, le torse en partie brisé.

4. Théodoret, *Hist. eccl.*, IV, 20. — Sur ce Magnus, voir Sievers, *Das Leben des Libanius*, p. 281.

de Bacchus, qui fut déposée sur l'autel ; l'évêque Eustathe[1] en mourut de douleur[2]. Une autre ville riveraine de l'Oronte, Émèse, la patrie de la pierre noire adorée par Élagabale, l'une des cités vouées au culte du Soleil et aux orgies rituelles de l'Orient, eut un semblable spectacle : sa principale église, récemment construite, fut transformée en temple de Bacchus[3] : en même temps, une populace fanatique incendia, dans la ville ou aux environs, « les sépulcres des Galiléens[4], » c'est-à-dire les sanctuaires des martyrs.

Par de tels actes, « ces villes saintes, » comme les appelle Julien, ne commettaient aucune irrégularité : lui-même y voit une preuve de « leur amour pour sa personne, » et déclare qu'en « détruisant les tombeaux des athées » elles exécutaient un de ses ordres[5]. Aussi, certains de l'impunité, d'autres que les païens se livrèrent-ils aux mêmes attentats. Toutes les haines religieuses à la fois avaient été réveillées par Julien. Les Juifs se crurent le droit d'attaquer aussi les chrétiens. « Ils s'unirent contre eux aux gentils, » dit saint Jean Chrysostome[6]. A Damas, où ils avaient été jadis très puis-

---

1. Sur le rôle d'Eustathe dans les affaires de l'arianisme, voir saint Épiphane, *Hæres.*, LXXIII.

2. *Chronique d'Alexandrie* (Migne, *P. G.*, t. XCII, p. 296).

3. *Ibid.*, p. 295.

4. Julien, *Misopogon;* Hertlein, p. 461. Cf. saint Grégoire de Nazianze, *Oratio* V, 29. — Les profanateurs ne s'attaquaient pas seulement aux tombeaux des martyrs : ne faisant aucune différence entre hérétiques et orthodoxes, on les vit, à Scythopolis, violer la sépulture de l'évêque arien Patrophile, disperser ses ossements, et suspendre son crâne, qu'ils allumèrent comme une lanterne. *Chron. d'Alexandrie.*

5. Τοὺς τάφους δὲ τῶν ἀθέων ἀνέστρεψαν πάντας, ἀπὸ τοῦ συνθήματος, ὃ δὴ δέδοται παρ' ἐμοῦ πρῴην. Julien, *Misopogon*, 22; Hertlein, p. 466.

6. Saint Jean Chrysostome, *In Matth.* hom. XLIII, 3.

sants, au point qu'au premier siècle de notre ère presque toutes les femmes s'y étaient converties au judaïsme[1], ils formaient encore, au quatrième siècle, une communauté prospère, qu'animait un zèle ardent et farouche. Devenus libres de tout oser, ils mirent le feu aux deux basiliques chrétiennes de la ville[2]. Saint Ambroise dit qu'ils « en avaient reçu la permission, » et ajoute que, seuls ou de concert avec les païens, ils brûlèrent aussi des basiliques à Gaza, à Ascalon, à Beyrouth, à Alexandrie, et en une multitude de lieux[3].

Pendant que les ennemis du christianisme recevaient ainsi complète licence, les excès commis par les chrétiens en représailles étaient impitoyablement punis. A vrai dire, ces représailles furent fort rares. Ceux qui s'y laissèrent entraîner avaient ordinairement l'excuse de la jeunesse. C'était le cas du soldat Émilien, brûlé vif à Dorostore, en Mésie, par ordre de Capitolinus, vicaire de Thrace, comme coupable d'avoir renversé des autels, brisé des statues, et jeté à terre l'appareil des sacrifices[4]. — A Mère, en Phrygie, un acte semblable amena l'exécution de trois chrétiens. Le préfet de la province, Amachius, avait fait ouvrir l'un des temples de la ville ; on venait de nettoyer la poussière et les ordures que plusieurs années d'abandon y avaient entassées. Emportés par un excès de zèle, des chrétiens

---

1. Josèphe, *De Bello Judaico*, II, 20.
2. Saint Ambroise, *Ep.* 40, 15.
3. *Ibid.* — Peut-être, à Beyrouth, aidèrent-ils le comte Magnus.
4. Théodoret, *Hist. eccl.*, III, 3; saint Jérôme, *Chron.*, ad. ann. 363; saint Ambroise, *Ep.* 40; *Chron. d'Alexandrie* (Migne, *P. G.*, t. XCII, p. 395). — Dorostore avait eu d'autres soldats martyrs; voir *la Persécution de Dioclétien*, 2[e] édit., t. I, p. 118, 299.

y pénétrèrent la nuit, et brisèrent toutes les statues. Le préfet fit arrêter de nombreux fidèles, innocents de cette action, et allait les envoyer au supplice, quand trois habitants de la ville, Macedonius, Théodule et Tatien, se dénoncèrent. Amachius leur offrit leur grâce à condition de sacrifier aux dieux qu'ils avaient offensés. Ils refusèrent. Le préfet les condamna à mourir brûlés. Ils furent étendus sur un gril, au-dessous duquel étaient allumés des charbons. On leur attribue le propos prêté aussi à saint Laurent. « Si tu aimes les chairs cuites, dirent-ils à Amachius, fais-nous retourner de l'autre côté, afin que, quand tu nous mangeras, nous ne te paraissions pas à moitié cuits[1]. » — La destruction d'un temple, à Césarée de Cappadoce, amena aussi plusieurs exécutions capitales. Ici, la situation était particulièrement délicate, et, même en se plaçant au point de vue de Julien, pouvait être discutée. On se souvient que, sous le règne de Constance, des temples de Jupiter et d'Apollon avaient été démolis à Césarée par ordre de l'administration municipale[2]. Les villes étaient propriétaires des temples : au point de vue de la stricte légalité, cet acte demeurait irréprochable. Mais, sous le règne de Julien, et, sans nul doute, par opposition à sa politique religieuse, les habitants de Césarée décidèrent la destruction d'un autre temple, celui de la Fortune, le seul qui fût encore debout dans leur ville. Julien n'examina pas s'ils avaient agi dans la limite de leur droit : il les punit comme

1. Socrate, III, 15; Sozomène, V, 11. — Voir, sur la tradition rapportée par ces deux historiens, les *Analecta Bollandiana*, t. XIX, 1900, p. 453.

2. Voir plus haut p. 3.

coupables du plus grand des crimes. La ville perdit son titre de métropole, reprit le nom de Mazaca, qu'elle avait porté avant de recevoir de Claude celui de Césarée, et fut même rayée de l'album des cités. C'était réduire ses citoyens à la condition des paysans : aussi furent-ils soumis à la capitation dont les habitants des villes étaient exempts, et qui pesait sur les seuls habitants des campagnes[1]. En plus de cette dégradation, des peines diverses furent prononcées : d'abord, une amende de trois cents livres d'or, pesant indistinctement sur tous, puis, en ce qui concernait les membres du clergé, objet de la haine particulière de Julien, la confiscation de tous les biens des églises, et l'inscription de tous les clercs « parmi les soldats de la police du gouverneur; ce qui est le genre de milice le plus pénible et le plus méprisé[2]. » Julien commanda à tous les habitants de reconstruire à leurs frais les temples détruits, en jurant qu'ils en répondraient sur leurs têtes. Mais ils ne se borna pas à ces mesures générales : il fit rechercher ceux qui paraissaient avoir pris une part personnelle à la démolition du temple de la Fortune. Les auteurs présumés de cette démolition furent, les uns exilés, les autres mis à mort. On connaît parmi ces derniers Eupsyque et Damas. Du second, nous ne savons que le nom; du premier, un jeune noble de Cappadoce, on nous dit qu'il venait de se marier, qu'il était « presque fiancé encore[3], » quand il fut exécuté[4].

---

1. Sozomène, V, 4. — Voir t. I, p. 444.
2. Sozomène, *l. c.*
3. Ἔναγχος γαμετὴν ἀγόμενον, καὶ οἷον ἔτι νυμφίον ὄντα. Sozomène, V, 11.
4. Probablement le 7 septembre. C'est le jour où saint Basile, devenu

Le sang appelle le sang : voyant des chrétiens tomber sous les coups des bourreaux, en vertu de sentences prononcées par des magistrats, les populations fanatiques s'arrogèrent le droit de prévenir ces sentences, d'exécuter elles-mêmes ceux sur qui elles croyaient avoir à venger des injures faites à leurs dieux. Toutes les rancunes, toutes les haines publiques et privées se donnèrent libre carrière. A Alexandrie, ensanglantée déjà par le meurtre de Georges, de Dracontius et de Diodore, la populace païenne, dirigée par un philosophe de cour, Pythiodore[1], envahit une des églises, et « la remplit d'un double sang, celui des victimes et celui des hommes, » c'est-à-dire tout à la fois y offrit des sacrifices et y massacra des chrétiens[2]. Le fanatisme s'alluma, comme une traînée de poudre, sur tout le littoral d'Alexandrie, presque jusqu'à Antioche. Le long de la mer syro-phénicienne, — soit au sud, dans ces citadelles du paganisme oriental qui s'appelaient Gaza et Ascalon, soit au nord, dans les villes que couvraient de leur ombre les deux chaînes du Liban, aux sommets chargés de temples, aux flancs creusés de cavernes qui abritaient des prostitutions sacrées[3], — la lutte contre l'idolâtrie avait été, sous les deux règnes précédents, plus âpre que partout ailleurs. On se souvient que Constantin dut abattre les sanctuaires d'Héliopolis et d'Aphaque, où,

---

évêque de Césarée, célébra tous les ans, avec un grand concours d'évêques, l'anniversaire d'Eupsyque et de Damas. Voir *Saint Basile*, p. 53.

1. Στρατηγοῦντός τινος ἑνὸς τῶν βασιλικῶν φιλοσόφων. Saint Grégoire de Nazianze, *Oratio* IV, 86. Voir aussi *Hist. acephala*, 11. Cf. Sievers, *Das Leben des Libanius*, p. 89 et 112, note 47; et notre t. II, p. 303.

2. Saint Grégoire de Nazianze, *Oratio* IV, 86.

3. Renan, *Mission de Phénicie*, p. 204, 517-519, 647, 653, 691, et pl. LXV.

sous l'invocation de la Vénus pleurante du Liban[1], se passaient des scènes d'une immoralité révoltante[2]. Beaucoup de chrétiens, évêques, prêtres ou laïques, avaient, dans ces contrées, exprimé avec vivacité leur mépris du paganisme, ou même porté une main violente sur ses autels ou ses statues. Les foules naguère blessées dans leurs croyances, gênées dans leurs habitudes, ou troublées dans leurs débauches, s'exaltaient maintenant à la pensée des revanches possibles. Celles-ci se déchaînèrent, violentes, contagieuses, avec ce raffinement dans la cruauté, qui est pour les gens de plaisir une volupté nouvelle.

Gaza, où la faveur si marquée de Julien avait donné toute assurance aux païens, vit d'horribles scènes. Les habitants de cette ville idolâtre avaient obtenu de l'empereur la démolition du monastère bâti, sur une montagne voisine, par l'ermite Hilarion, sa condamnation à mort et celle de son disciple Hesychius : on avait envoyé sans succès des émissaires les chercher jusqu'à Alexandrie, pendant que le proscrit, quittant l'Égypte, où il avait d'abord trouvé un refuge, passait en Sicile[3]. Mais la populace, déçue dans sa férocité, trouva promptement une diversion. Trois chrétiens, frères, Eusèbe, Nestabius et Zénon, étaient particulièrement haïs par elle. Se sentant menacés, ils parvinrent à se cacher pendant

1. La Vénus du Liban est toujours représentée pleurant; Macrobe, *Saturn.*, I, 21; François Lenormant, dans *Gazette archéologique*, 1875, p. 97; Renan, *Mission de Phénicie*, pl. XXXVIII; Duruy, *Histoire des Romains*, t. VII, p. 74.

2. Eusèbe, *Præp. evang.*, IV, 16; *De vita Const.*, III, 57; Socrate, I, 18; Sozomène, I, 8; V, 10. — Voir t. I, p. 51.

3. Saint Jérôme, *Vita Hilarionis;* Sozomène, V, 10.

quelque temps : mais bientôt leur asile fut découvert. On s'empara d'eux, et, après les avoir fouettés, on les mit en prison. Le peuple, cependant, voulait davantage. Un jour, au théâtre, tous les spectateurs se mirent à pousser des cris de mort, réclamant les trois frères, les accusant d'avoir, autrefois, profané les temples, insulté les dieux. S'excitant mutuellement, les manifestants quittèrent le théâtre, forcèrent les portes de la prison, et en tirèrent les captifs. Ce fut alors, dans la foule, une émulation de cruauté. Des femmes, occupées à tisser dans leurs maisons, abandonnèrent le métier devant lequel elles étaient assises, pour venir piquer les malheureux avec leurs navettes. Les cuisiniers ambulants, qui avaient leurs échoppes en plein air sur l'agora, apportaient des marmites d'eau bouillante et les versaient sur les patients, ou perçaient ceux-ci de leurs broches. Deux autres chrétiens, qui avaient été pris en même temps qu'eux, furent moins cruellement maltraités. L'un, nommé aussi Zénon, put s'enfuir, et se réfugier à Anthédon. L'autre était un jeune homme, appelé Nestor. Ceux qui s'étaient emparés de lui le battirent d'abord, puis s'attendrirent à la vue de sa beauté. Cette impression n'est pas sans exemple chez les anciens, si sensibles à la grâce et à l'éclat de la forme[1]. Cessant de le frapper, ses bourreaux le jetèrent en dehors d'une des portes de la ville, avec la pensée de l'y laisser mourir. Quelques chrétiens parvinrent à le recueillir, et le transportèrent secrètement à Anthédon, où il fut soigné par Zénon : mais il ne tarda pas à rendre chez

---

1. Voir Edmond Le Blant, *Notes sur quelques Actes des martyrs* (extrait des *Mélanges de l'École française de Rome,* 1885).

celui-ci le dernier soupir. Quant aux trois martyrs, il ne restait d'eux que des corps déchirés, des têtes écrasées d'où la cervelle avait jailli sous les coups. On porta ces restes sanglants hors de la ville, dans un lieu où étaient jetés les cadavres d'animaux. Après les avoir brûlés, les païens mêlèrent les ossements échappés aux flammes avec les carcasses d'ânes et de chameaux qui couvraient le sol. Une femme chrétienne les reconnut, cependant, et les mit dans une urne. Elle porta celle-ci à Zénon, qui, battu et chassé par les païens d'Anthédon, presque aussi fanatiques que ceux de Gaza, avait enfin trouvé un refuge à Majuma[1].

Dans la ville sensuelle d'Héliopolis, l'émeute fut plus épouvantable encore. Le diacre Cyrille, qui avait pris part, sous Constantin, à la démolition du temple de Vénus, fut massacré : des fanatiques lui arrachèrent le foie pour le dévorer[2]. Mais il semble que le voisinage du temple détruit, le souvenir des hiérodules, ait inspiré aux gens d'Héliopolis une haine particulière pour de saintes filles qui, en vouant à Dieu leur virginité, purifiaient par l'austérité de leurs vertus des lieux souillés naguère par un mélange honteux de religion et de débauche. On força le monastère, on en tira les vierges chrétiennes : dépouillées de leurs vêtements, elles furent exposées nues devant le peuple. Après les avoir outragées de mille manières, on leur rasa les cheveux, puis on les mit en pièces : des misérables, dit-on, goûtèrent de leur

---

1. Sozomène, V, 9. — Zénon devint, sous Théodose, évêque de Majuma. Il fit construire en dehors de la ville une basilique, et déposa sous l'autel les reliques des trois martyrs, jointes à celles de Nestor.

2. Théodoret, III, 3.

foie, et, arrachant leurs entrailles palpitantes, les jetèrent, saupoudrées d'orge, à des porcs[1].

Si l'on en croit l'historien Théodoret, les mêmes horreurs se passèrent à Ascalon, éclairées par l'incendie de l'église chrétienne[2]. Il semble qu'en plein quatrième siècle le Baal ou l'Astarté des temps antiques se soient réveillés, pour demander encore une fois le sang des sacrifices humains. A l'autre extrémité de la Phénicie, dans la petite ville d'Aréthuse, c'est sur un vieillard que la foule s'acharna. Marc, l'évêque arien ou semi-arien d'Aréthuse, le même, dit-on, qui sauva Julien enfant, lors du massacre des membres de sa famille[3], était accusé d'avoir, pendant les règnes de Constantin et de Constance, abusé de son influence pour contraindre les païens : on lui reprochait surtout d'avoir détruit le principal temple de la ville. Dénoncé à Julien, il reçut de celui-ci l'ordre, ou de rebâtir à ses frais le temple, ou d'en payer la valeur. Il refusa de faire l'un ou l'autre, jugeant qu'un chrétien, et surtout un prêtre, ne pouvait en conscience contribuer à la construction d'un édifice destiné au culte des idoles. Pour échapper aux conséquences de ce refus, peut-être pour épargner un crime aux persécuteurs[4], il s'enfuit ou se cacha. Mais bientôt

---

1. Saint Grégoire de Nazianze, *Oratio* IV, 87; Sozomène, V, 10. — En d'autres villes, des religieuses furent contraintes par la violence ou amenées par la séduction à épouser des païens; Sozomène, VI, 3.

2. Sozomène, VI, 3.

3. Saint Grégoire de Nazianze, *Oratio* IV, 19. — Voir t. I, p. 263.

4. C'est ce que laisse entendre saint Grégoire de Nazianze, dans un sentiment très délicat : « Il (Marc d'Aréthuse) résolut d'abord de fuir, non pas tant par peur que pour obéir au précepte qui nous ordonne de fuir de ville en ville et de nous retirer devant les persécuteurs. Car il ne convient pas que les chrétiens, si forts et si endurants qu'ils puissent être, pensent seulement à eux-mêmes, mais il leur faut épargner aussi les per-

il apprit qu'à son défaut de nombreux chrétiens étaient arrêtés, traduits en justice, mis à la torture. Il revint alors s'offrir aux fureurs de la multitude. Au lieu d'être touchée par cette démarche courageuse, la foule des païens se rua sur lui : on le traînait dans les rues et sur les places : on le battait, on lui arrachait les cheveux et la barbe. Hommes, femmes, dignitaires de la cité, magistrats, se le disputaient avec fureur : il n'était pas de tourments qu'on ne lui infligeât, jusqu'à lui serrer les jambes avec des cordes, ou lui scier les oreilles au moyen de fils. Les enfants des écoles l'avaient pris pour jouet : ils le jetaient en l'air, le faisaient tourner sur lui-même, se le poussaient de l'un à l'autre, et le recevaient sur leurs stylets à écrire. Quand il fut couvert de blessures, on enduisit son corps de miel et de saumure, et on le suspendit dans une corbeille, exposé, sous un soleil brûlant, aux piqûres des abeilles et des guêpes. Lui, cependant, ne perdait rien de son courage; quand il eut été élevé dans la corbeille, il dit à ses bourreaux d'une voix dédaigneuse : « Je vous regarde d'en haut, et je vous vois bas et petits. » Tant de fierté émut quelques assistants : on essaya de marchander avec Marc. La somme à laquelle avait été estimée la valeur du temple détruit fut baissée à plusieurs reprises : on en arriva à la réduire presque à rien, et encore plusieurs personnes offraient-elles de la lui fournir; mais l'évêque, voyant là, comme nous dirions aujourd'hui, une question de principe, refusait de payer même une obole. Les fanatiques d'Aréthuse finirent par se reconnaître vaincus :

---

sécuteurs, afin que, autant qu'il dépend d'eux, ils n'ajoutent pas au péril encouru par leurs ennemis. » *Oratio* IV, 88.

ils rendirent à Marc sa liberté. Beaucoup, dans la suite, se feront chrétiens [1].

Ces excès sans contrôle, ces cruautés sans répression, ces émeutes qui ne s'apaisaient que par la lassitude ou le repentir spontané des émeutiers, blessaient l'opinion des hommes modérés, même parmi les païens. Les magistrats vraiment soucieux de la paix publique s'en montraient émus. Mais la permission d'intervenir leur était refusée. Ils n'avaient pas le droit de réprimer les délits ou les crimes, quand les victimes étaient des chrétiens. Le gouverneur de la Palestine, sous l'administration de qui était Gaza, en fit l'expérience à ses dépens. C'était un fonctionnaire opportuniste, qui avait donné tous les gages possibles à la réaction païenne. « Il avait louvoyé entre les circonstances et les lois, dit un contemporain, s'asservissant aux nécessités du temps et se souciant médiocrement de la légalité [2]. » Sous divers prétextes, il avait déjà jugé et condamné des chrétiens [3]. Mais il gardait quelques scrupules, et pensait que même aux désordres suscités par les païens, il devait y avoir des limites. Aussi, le lendemain du massacre d'Eusèbe, de Nestabius et de Zénon, fit-il arrêter quelques-uns des plus compromis parmi les émeutiers, ceux qui étaient soupçonnés d'avoir porté aux victimes le coup mortel. Leur procès allait s'instruire, quand lui-même, pour ce fait, fut dénoncé à l'empereur. Julien le fit comparaître en accusé. Le gouverneur défendit sa conduite en invo-

---

1. Saint Grégoire de Nazianze, *Oratio* IV, 88-90 ; Théodoret, III, 3 ; Sozomène, V, 10.
2. Saint Grégoire de Nazianze, *Oratio* IV, 93.
3. *Ibid.*

quant les lois, qui lui attribuaient le droit et lui imposaient le devoir de juger les crimes commis dans sa province. « Est-ce donc un crime, lui répondit Julien, si un Grec tue dix Galiléens [1]? » Peu s'en fallut que lui-même fût condamné à mort : l'empereur crut faire acte de clémence en l'exilant [2].

Un tel exemple était pour décourager les fonctionnaires prudents. Cependant un d'entre eux, que l'éclat de ses services et l'importance de sa situation mettaient hors de pair, essaya encore de rappeler Julien au sentiment de ses devoirs de souverain. C'était le préfet du prétoire d'Orient, Salluste. Il prit prétexte des événements d'Aréthuse, de ce duel de toute une populace avec un vieillard, de la défaite morale des séditieux, pour l'avertir. « Empereur, dit-il, n'avons-nous pas de honte de nous montrer à ce point inférieurs aux chrétiens, que nous soyons incapables de vaincre même un vieillard, après lui avoir fait souffrir toute espèce de tourments? Il n'y aurait pas eu beaucoup de gloire à triompher de lui : mais être vaincus par lui, n'est-ce pas une véritable calamité [3]? » Julien ne paraît pas s'être ému de ces remontrances. Sa passion religieuse le dominait maintenant tout entier. Il ne gouvernait plus, si ce n'est contre les chrétiens. « Il mettait sa gloire dans ce qui faisait rou-

1. Τί γὰρ μέγα, φησὶν ὁ δίκαιος δικαστής, καὶ μὴ διώκων Χριστιανοὺς εἰ Γαλιλαίους δέκα μία χεὶρ Ἑλληνικὴ κατειργασάτο ; Saint Grégoire de Nazianze, *Oratio* IV, 93. Sozomène, V, 9, rapporte un peu différemment ce propos : Τί γάρ, φησίν, ἔδει αὐτοὺς ἀπάγεσθαι, εἰ Γαλιλαίους ὀλίγους ἀνθ' ὧν πολλὰ εἰς αὐτούς, καὶ τοὺς θεοὺς ἠδίκησαν, ἠμύναντο.

2. Saint Grégoire de Nazianze, Sozomène, *l. c.*

3. Saint Grégoire de Nazianze, *Oratio* IV, 92 : Rufin, X, 36 ; Sozomène, V, 9.

gir ses préfets [1]. » Et, raillant, il disait : « Ces Galiléens devraient se réjouir : la loi de l'Évangile ne leur ordonne-t-elle pas de souffrir les maux que Dieu leur envoie [2]? »

Dans son entourage le plus intime, cependant, s'élevaient aussi des protestations discrètes. J'ai assez montré les ridicules de Libanius, pour ne pas être heureux de faire voir les qualités réelles qui les rachetaient. Le vaniteux sophiste était un brave homme. Le zélé païen [3] prenait au sérieux les maximes de tolérance affichées par Julien. S'il ne se hasardait pas à les rappeler à celui-ci, quand il l'y voyait infidèle, au moins ne craignait-il pas d'user de son influence auprès des prêtres ou des magistrats, pour obtenir en faveur des chrétiens un traitement équitable ou une protection efficace. A l'un, qu'il voyait trop âpre à exiger d'un chrétien la somme à laquelle celui-ci avait été condamné pour dommages autrefois causés à un temple, il écrit : « Montrez, mon cher Barrhius, votre zèle pour les choses sacrées en multipliant les sacrifices, en accomplissant avec exactitude les cérémonies, en rétablissant les temples détruits. Car il faut bien honorer les dieux, plaire à l'empereur et embellir sa patrie. Montrez-vous très exact à servir les Grâces, car elles sont déesses, et il faut les honorer. Mais

1. Saint Grégoire de Nazianze, *l. c.*
2. Rufin, *Hist. eccl.*, X, 36.
3. Le libéralisme ne provenait pas, chez Libanius, de l'indifférence : loin de là, il y avait en lui, comme le remarque Sievers (p. 118), quelque chose de l'inquisiteur. C'est ainsi qu'on le voit s'inquiéter de la religion d'un certain Bassianus, puis se dire rassuré, parce que ce suspect a déclaré que l'empereur tenait son sceptre de Jupiter (*Ep.* 592). Mais si Libanius s'enquérait volontiers des sentiments religieux de chacun, il n'entendait pas que ceux-ci devinssent pour personne une cause de persécution.

on peut prendre soin de toutes ces choses et conserver pourtant quelque douceur. Mettez-en donc, je vous prie, dans ce que vous exigez de Basiliscus : laissez-le payer son indemnité en deux parties, l'une comptant, et l'autre qu'il se procurera d'ici à peu. Rappelez-vous la conduite d'Émilien (son père), que personne n'a jamais accusé et que j'ai toujours fort loué. Il n'a point été de ceux qui nous ont fait tort, et il l'eût pu s'il l'avait voulu [1]. »

Libanius intercédait volontiers pour les chrétiens molestés par la loi qui ordonnait la reprise de toutes les propriétés des temples, même de celles qui avaient été reçues en don ou achetées après la confiscation ou la désaffectation de quelque édifice sacré [2]. Mais surtout il ressentait péniblement la honte qui rejaillissait sur les païens des violences commises contre des hommes inoffensifs. En particulier, les représailles exercées, sous les prétextes les plus divers, contre des fonctionnaires du règne de Constance ou des hommes qui avaient été en puissance ou en faveur à cette époque, blessaient son humanité et sa justice. Il intervient chaleureusement auprès d'un sophiste entré comme tant d'autres dans l'administration, et devenu gouverneur de l'Arabie, en faveur d'un ancien magistrat de Bostra, que l'on persécutait comme chrétien. « Orion, écrit-il, a de tout temps été mon ami : ma mère avait mis du soin à nous lier ensemble, et je l'ai toujours trouvé homme excellent, très éloigné d'imiter ceux qui abusent de leur puissance. Tous ses concitoyens de Bostra témoignent qu'il n'a pas détruit les choses sacrées ou persécuté les prêtres, et qu'il en a

1. Libanius, *Ep.* 669.
2. Libanius, *Ep.* 636, 740, 1426.

sauvé plusieurs de la misère par la douceur de son gouvernement. Voilà l'homme qui m'est venu voir tout triste et tout abattu. Répandant un flot de larmes, il m'a dit : « C'est à peine si je peux m'échapper des mains de ceux que j'ai comblés de mes bontés. Quoique je n'aie fait aucun mal à personne, quand j'en pouvais faire, peu s'en faut que je n'aie été mis en pièces. » Et il a continué en me racontant la fuite de son père, la dispersion de toute sa famille, ses champs ravagés, tous ses meubles brisés. Je ne puis croire que toutes ces choses aient eu lieu par ordre de l'empereur. L'empereur a bien dit que ceux qui avaient en leur possession des choses sacrées devaient les rendre : mais ceux qui ne les possèdent pas ne doivent être ni maltraités ni outragés... Il est clair que les gens qui font toutes ces violences, sous prétexte de prendre en main la cause des dieux, n'ont que le désir de s'approprier les biens d'autrui [1]. »

Probablement le gouverneur auquel Libanius s'adressait, en des termes si honorables pour lui-même, jugeait à distance les sentiments de Julien avec plus d'exactitude que le naïf sophiste d'Antioche, qui vivait cependant près du prince. Aussi ne s'empressa-t-il pas de faire droit à la demande. Il laissa Orion et sa famille à la merci de leurs ennemis. Libanius intervint une seconde, puis une troisième fois. Le souvenir des mauvais traitements subis par Marc d'Aréthuse hantait son esprit. « Si Orion pense autrement que nous au sujet des dieux, écrit-il de nouveau au gouverneur d'Arabie, c'est une erreur qui ne nuit qu'à lui-même, mais ce n'est point pour ses amis une raison de lui faire la

1. Libanius, *Ep.* 673.

guerre... Ceux qui le persécutent, lui et ses proches, et le livrent en proie aux insultes du premier venu, s'imaginent qu'en faisant cela ils plairont aux dieux, mais ils s'éloignent entièrement du véritable culte que les dieux désirent... Mais vous, qui êtes passé de la chaire du professeur à la dignité du juge, c'est à vous qu'il convient ou de leur persuader les meilleures choses, ou de les contenir par la force [1]. »

Jusqu'ici, Libanius a tenu le langage d'un vrai libéral, ou au moins a laissé parler son cœur. Dans les lignes qui suivent il semble faire quelque concession aux préjugés et aux passions des païens. Mais on peut croire qu'il parle ainsi pour mieux persuader un juge qu'il sent incapable de se rendre à des raisons plus élevées. « Si Orion, dit-il, détient quelque somme venant d'une origine sacrée, et peut la restituer, qu'on le frappe, j'y consens, qu'on le transperce, qu'on lui fasse subir le sort de Marsyas. Il est digne de toutes les peines si, pouvant se faire délivrer en rendant ce qu'il doit, il se laisse vaincre par l'amour des richesses et supporte tous ces maux pour garder son or. Mais, s'il est pauvre comme Irus, s'il va se coucher souvent sans souper, je ne vois pas quel profit nous trouverons à lui infliger des tourments qui ne feront que lui valoir une bonne renommée parmi nos ennemis. S'il venait à mourir dans les fers, songez, je vous prie, à ce qui en résulterait, et prenez garde que vous ne soyez en train de nous forger plus d'un Marc d'Aréthuse. Vous savez ce qui est arrivé à ce Marc. Il a été suspendu en l'air, frappé de verges, tiré par la barbe : et comme il a tout sup-

1. Libanius, *Ep.* 730.

porté avec courage, on l'honore maintenant à l'égal d'un dieu, on l'assiège partout où il paraît... Prenez cet exemple pour votre règle; qu'Orion sorte de vos mains vivant comme Marc, mais non pas admiré comme lui. Il dit qu'il n'a rien dérobé. Supposez qu'il mente. S'il a tout perdu, pensez-vous trouver une mine d'or dans sa peau? Je vous en conjure, vous qui êtes son ami en même temps que son juge, ne faites rien qui ne soit généreux, et, s'il faut qu'il soit châtié, au moins qu'il n'ait point de blessure à montrer pour se faire porter en triomphe [1]. »

Ces lignes étaient précieuses à recueillir : elles montrent à quelles persécutions les chrétiens demeuraient exposés, par le fait ou avec la connivence des gouverneurs; elles confirment le récit donné par les historiens chrétiens des souffrances et du « triomphe » de Marc d'Aréthuse; elles laissent voir la profonde impression produite sur tous les esprits par l'épisode dont celui-ci avait été le héros; et enfin elles traduisent éloquemment l'humiliation éprouvée par les païens intelligents et honnêtes devant la faillite de la tolérance et le progrès de l'anarchie.

---

1. Libanius, *Ep.* 730.

CHAPITRE III

LA POLÉMIQUE.

I. — Le livre contre les chrétiens.

Libanius, qui vécut familièrement à Antioche avec Julien, dit que, pendant son séjour dans cette ville, celui-ci « jugea des milliers de procès, promulgua beaucoup de lois, et composa des livres pour venir au secours des dieux [1]. »

Nous l'avons vu dans l'exercice de ses fonctions de juge. Quant aux lois auxquelles fait allusion Libanius, celles que les Codes attribuent aux neuf mois du séjour de Julien dans la métropole de la Syrie ont presque toutes trait à des questions administratives ou juridiques d'importance secondaire, et ne touchent que de très loin aux réformes politiques et religieuses commencées auparavant [2]. La seule qui ait une portée de cette nature est la réglementation nouvelle de la police des funérailles, édictée à Antioche, le 12 février 363 [3].

---

1. Οὗ δὴ μυρίαι μὲν δικαζόμεναι δίκαι, πολλῶν δὲ θέσεις νόμων, βιβλίων τὲ συγγραφαὶ βοηθούντων θεοῖς. Libanius, *Epitaph. Juliani;* Reiske, t. I, p. 513.

2. Voir le tableau chronologique, à la suite du *Code Théodosien* de Haenel, p. 1651-1654.

3. *Code Théod.,* IX, xvii, 5. Voir t. II, p. 208.

Mais probablement faut-il rapporter au temps où Julien résidait dans cette ville d'autres lois qui ne figurent pas dans les Codes. Lui-même, en un passage de sa lettre aux habitants de Bostra, fait allusion à la loi par laquelle il retira aux clercs, c'est-à-dire à l'évêque et à ses conseillers, les pouvoirs juridiques que leur avait accordés Constantin [1]. Sozomène cite des lois de même tendance, par lesquelles Julien enlève aux membres du clergé les exemptions et les subsides dont ils jouissaient en vertu d'ordonnances de ses prédécesseurs [2]. Le même historien rapporte une loi de Julien obligeant rétrocativement les femmes assistées par la charité de l'Église, les vierges et les veuves consacrées à Dieu, à restituer les traitements que Constantin leur avait accordés sur le produit des contributions municipales [3]. Nous avons déjà vu appliquer à Marc d'Aréthuse une ordonnance qui paraît avoir été promulguée en termes généraux pour obliger tous ceux qui, sous les règnes précédents, avaient été auteurs ou complices de la démolition d'un temple païen à le rebâtir à leurs frais, ou à en payer la valeur [4]. L'historien Socrate rapporte une autre loi, d'une portée plus générale encore, et qui date manifestement de l'époque où Julien, à Antioche, préparait sa guerre de Perse. Quiconque s'abstient de sacrifier aux dieux doit racheter cette abstention par « une taxe proportionnelle à ses facultés : » les chré-

1. Julien, *Ep.* 52; Hertlein, p. 561; voir plus haut, p. 38. — *Code Théod.*, I, xxvii, 1, et appendice de Sirmond, 1 et 17; voir Humbert, art. *Episcopalis audientia,* dans *Dict. des antiquités,* t. II, p. 697.

2. Sozomène, V, 5.

3. *Ibid.* — L'historien dit avoir vu des exemplaires des contraintes décernées à cette occasion contre les religieuses par les agents du fisc.

4. *Ibid.* — Voir plus haut, p. 94.

tiens constitueront ainsi, à eux seuls, au moyen d'une contribution levée sur leur capital ou leur revenu, le trésor de guerre qui subviendra aux frais de l'expédition future [1]. Enfin, si un contemporain, parlant à des contemporains, ne l'affirmait, on hésiterait à croire que Julien ait rendu une ordonnance attestée de la manière la plus formelle par saint Grégoire. Julien, dit-il, qui donnait toujours aux chrétiens le nom de Galiléens, en fit, « par une loi, » leur appellation officielle [2]. C'était évidemment, dans sa pensée, leur retirer tout caractère universel et « catholique, » pour ne leur laisser que celui d'une petite secte locale. Il est probable qu'il eut cette étrange idée pendant qu'il travaillait au livre destiné à « venir au secours des dieux, » c'est-à-dire à combattre et à rabaisser le christianisme.

L'hiver de 362-363 fut laborieux pour Julien. Outre

---

1. Εἰδὼς δὲ ὅσα πόλεμος ἔχει κακὰ, καὶ ὡς πολλῶν δεῖται χρημάτων, καὶ ἄνευ τούτων οὐ κατορθοῦται, πανούργως ἐπενόησε συλλέγειν τὰ χρήματα παρὰ τῶν Χριστιανῶν· τοῖς γὰρ μὴ βουλομένοις θύειν, ἐπέθηκε χρηματικὴν καταδίκην. Καὶ απαίτησις κατὰ τῶν ἀληθῶς χριστιανιζόντων ἐγίνετο σύντονος. Ἕκαστος γὰρ κατὰ τὴν ὕπαρξιν ἀναλόγως εἰσέφερε. Socrate, III, 3. L'historien ajoute que cette taxe fut levée, non seulement dans les lieux où passait l'empereur, mais même dans ceux où il n'alla pas. Il semble cependant résulter de ces termes mêmes qu'une contribution de cette nature ne frappa que les contrées exposées à la guerre, et n'eut pas de répercussion hors de l'Orient. — Röde (*Gesch. der Reaction Kaiser Julians g. die christl. Kirche*, p. 86) suppose (à tort, selon moi) que Socrate fait seulement allusion ici aux amendes prononcées contre les chrétiens qui refusaient de saluer les statues de Julien ornées d'emblèmes païens.

2. Γαλιλαίους ἀντὶ Χριστιανῶν ὀνομάσας τε καὶ καλεῖσθαι νομοθετήσας. Saint Grégoire de Nazianze, *Oratio* IV, 76. — Cette attribution officielle, par loi ou par édit, d'un nom de mépris à une secte condamnée était dans les habitudes du quatrième siècle : un an après la condamnation d'Arius, Constantin ordonne que cet hérésiarque et ses sectateurs soient désormais appelés « Porphyriens, » du nom d'un des plus célèbres ennemis du christianisme. Socrate, I, 9.

quelques écrits de moindre importance [1], il y composa à la fois le discours sur le Roi Soleil [2] et ce livre contre les chrétiens. Il est vrai que le discours lui coûta peu de temps, puisque, de son propre aveu, Julien l'acheva en trois nuits [3]. L'ouvrage contre les chrétiens demanda certainement un plus long effort. Libanius dit que Julien y consacra « les longues veillées de l'hiver. » Le sophiste, qui assista probablement à sa composition, ou en fut au moins l'un des premiers confidents, en définit le caractère en ces termes : « L'empereur y attaquait, par une longue argumentation et par la force du raisonnement, les livres qui font Dieu et fils de Dieu un homme de Palestine, et montrait le ridicule et l'inanité de ce qu'on adore en lui [4]. » Mais il ne nous dit point si l'ouvrage était depuis longtemps projeté par Julien, ou si quelque circonstance soit accidentelle, soit même locale, le détermina à l'entreprendre. Je crois volontiers que c'est à Antioche qu'il en eut la première pensée : vraisemblablement il y fut provoqué par les protestations courageuses dont ses tentatives de réforme païenne étaient l'objet de la part d'un prêtre érudit de cette ville, qui avait peut-être été son condisciple à l'université d'Athènes, Diodore, le futur évêque de Tarse. Dans une lettre dont j'ai déjà parlé, qu'il écrivit à l'hérésiarque Photin [5], Julien annonce son dessein d'écrire contre « le nouveau dieu galiléen » et couvre d'opprobres « Dio-

1. Ἄνευ πολλῶν καὶ καλῶν ἑτέρων λόγων. Libanius, *Epitaph. Juliani*; Reiske, t. I, p. 581.
2. Schwarz, *De vita et scriptis*, p. 13.
3. Voir t. II, p. 245.
4. Libanius, *l. c.* — Cf. Socrate, III, 23.
5. Julien, *Ep.* 79; Hertlein, p. 606. — Voir t. II, p. 292.

dore, le mage du Nazaréen, le sophiste subtil d'une religion grossière. » Il accuse en même temps Diodore « de détourner contre les dieux célestes la rhétorique apprise à Athènes, » et raille la faible santé, les joues creuses, la pâleur du prêtre d'Antioche, signes, selon lui, de la vengeance des dieux et présage d'une mort prochaine [1]. Julien ne se doute pas que cette victime des dieux irrités survivra trente ans au restaurateur de leur culte. Cette lettre qui annonce l'intention d'écrire contre le Christ, et semble associer cette pensée à un ressentiment profond contre Diodore, paraît contemporaine du séjour de Julien à Antioche, et probablement des premiers temps de ce séjour.

Divisé en trois parties [2], l'ouvrage de Julien ne nous est point parvenu tout entier. Presque tout ce qui en reste nous a été conservé par la réfutation que lui a consacrée, au cinquième siècle, saint Cyrille d'Alexandrie [3].

---

1. Julien, *Ep.* 79.

2. Τρία συγγραφε βιβλία κατὰ τῶν ἁγίων εὐαγγελίων καὶ κατὰ τῆς εὐαγοῦς τῶν Χριστιανῶν θρησκείας. Saint Cyrille, *Contra Julianum*, præfatio. — Saint Jérôme (*Ep.* 60, ad Magnum) dit cependant : « Julianus septem libros in expeditione Parthica contra Christianos evomuit; » dans son *Commentaire sur le prophète Osée*, III, 11, il répète : « In septimo volumine Julianus Augustus quod adversus nos, id est Christianos, evomuit. » — Comment expliquer ces contradictions entre les deux écrivains ? Faut-il supposer qu'au temps où Cyrille écrivait, quatre des sept livres de Julien étaient perdus ? Neumann (*Juliani imperatoris librorum contra Christianos quæ supersunt*, p. 100) émet une autre hypothèse : saint Jérôme n'aurait pas connu l'ouvrage de Julien directement, mais d'après une des réfutations faites de son temps, celle de Théodore de Mopsueste ou celle de Philippe de Side : cette réfutation aurait été divisée en sept livres : il aurait cru qu'elle correspondait à une division semblable de l'ouvrage de Julien. Socrate (*Hist. eccl.*, III, 23) a fait une confusion de même sorte, en attribuant au troisième livre de Julien un passage du premier livre, qui se trouvait cité dans le troisième de saint Cyrille.

3. Le titre exact de la réfutation de saint Cyrille, que nous citons en

Malheureusement, du traité de Cyrille dix livres ne répondent qu'au premier livre [1] du *Contra Christianos* [2]. Un petit nombre de fragments des livres suivants de saint Cyrille [3] paraissent se rapporter au second livre de Julien [4] : de son troisième, rien ne subsiste [5]. On ne peut donc se faire une idée complète de l'ouvrage, et, avec les débris qui en restent [6], relever par la pensée l'ensemble du monument ruiné. Sur les deux dernières parties des conjectures seules sont possibles. Il semble que le second livre était dirigé spécialement contre les Évangiles [7], et que le troisième s'en prenait aux autres écrits

abrégé sous celui de *Contra Julianum*, est Ὑπὲρ τῆς τῶν Χριστιανῶν εὐαγοῦς θρησκείας πρὸς τὰ ἐν ἀθέοις Ἰουλιανοῦ. Migne, *Patr. græc.*, t. LXXVI.

1. Neumann, p. 102 et suiv.

2. Saint Cyrille ne dit pas quel était le titre exact de l'ouvrage de Julien : on peut conjecturer qu'il l'avait intitulé : Κατὰ Χριστιανῶν λόγοι. Neumann, p. 101.

3. A. Mai a donné (*Bibl. nova Patrum*, t. II, p. 488-492) des fragments des livres XI-XIX de saint Cyrille.

4. Neumann, p. 125 et suiv. — Dans leurs *Recherches sur la tradition manuscrite des lettres de l'empereur Julien*, MM. Bidez et Cumont ont publié, p. 135-138, un fragment de la réfutation composée au commencement du dixième siècle par Arétas, évêque de Césarée, fragment découvert dans une bibliothèque de Moscou. A l'aide de ce texte, Neumann a pu reconstituer (*Theol. Liter. Zeitung*, 1899) un passage du second livre, relatif à la doctrine du Logos, et tendant à mettre le quatrième évangile en contradiction avec les synoptiques.

5. Neumann, p. 136.

6. Quelques morceaux du texte de Julien, soit cités intégralement, soit résumés, se trouvent aussi dans Théodore de Mopsueste et dans saint Jérôme.

7. Après une allusion aux divergences des généalogies contenues dans saint Matthieu et dans saint Luc, Julien dit : « Comme nous devons rechercher avec soin la vérité sur ce fait dans le second livre (ἐν τῷ δευτέρῳ συγγράμματι), laissons-le pour le moment de côté. » Dans saint Cyrille, *Contra Julianum*, VIII; Neumann, p. 212. — Plus haut, après un mot sur les rapports de Jésus avec ses parents : « Nous reviendrons sur cela plus tard, continue Julien, quand nous parlerons spécialement de la fausseté et de l'imposture des Évangiles (Saint Cyrille, VII; Neumann, p. 202): » sujet dont il n'est pas question dans le premier livre que nous possédons.

du Nouveau Testament [1]. Quant au premier livre, il est presque complet et roule à la fois sur la comparaison des chrétiens avec les Juifs et les païens et sur l'Ancien Testament.

Julien en a indiqué lui-même le plan et les divisions. « Il nous faut, dit-il, reprendre d'abord, brièvement, d'où nous vient la notion de Dieu, et quelle elle doit être; ensuite comparer ce qui a été dit chez les Hellènes et chez les Hébreux au sujet de la divinité; après cela demander à ceux qui ne sont ni Hellènes ni Juifs, mais de la secte des Galiléens, pourquoi à notre opinion ils préfèrent l'opinion de ceux-ci (les Juifs), et pour quelles raisons cependant ils ne sont pas restés avec eux, mais s'en sont séparés pour suivre leur propre voie. Prétendant, en effet, qu'il n'y a rien de beau ni de bon, soit chez nous Hellènes, soit chez les Hébreux, sectateurs de Moïse, mais ayant emprunté, comme par une sorte de fatalité, les rebuts de ces deux nations, l'athéisme à la légèreté juive, une vie perverse et indolente à la grossièreté et à la nonchalance qui se rencontrent chez nous, ils ont voulu que cela fût nommé la meilleure des religions [2]. »

Il ne faudrait pas croire que Julien ait suivi rigoureusement ce plan, se soit interdit ces répétitions, ces digressions, ces échappées en tous sens, qui font si facilement perdre, dans ses livres, le fil du raisonnement. Saint Cyrille remarque que sa pensée ne cesse, en quelque sorte, de tourner sur elle même, que les mêmes idées reviennent souvent, et qu'il arrive de retrouver soit au

---

1. C'est une hypothèse vraisemblable de Neumann (p. 136), mais qui ne s'appuie pas sur des textes précis.

2. Saint Cyrille, *Contra Julianum*, I; Neumann, p. 164.

milieu, soit à la fin du livre, l'argument rencontré au début. Cependant on doit reconnaître que, dans le traité contre les chrétiens, Julien s'est efforcé de mettre plus de méthode et de clarté que dans ses autres ouvrages. Lui-même a senti qu'il ne s'agissait plus, ici, d'exposer les rêves de son imagination, de raconter ses songeries mystiques ou d'improviser une théologie fantaisiste. Cette fois, il s'attaque tout ensemble à une histoire et à une doctrine. Il va heurter une foi qui a de savants et d'éloquents défenseurs. Il sait qu'à ses arguments on répondra par des arguments, à ses railleries par des railleries. S'il a le pouvoir de tout dire, il n'a pas encore eu les moyens de supprimer ses contradicteurs. Il n'aura pas seul la parole. Il écrit en présence d'adversaires, en homme qui se sent surveillé par eux, et qui s'attend à être discuté. De là, chez lui, une préoccupation nouvelle, qui explique comment, pour la première fois peut-être, il s'est donné la peine d'élaborer un plan, d'avoir de son œuvre une conception réfléchie, sauf à revenir souvent, dans l'exécution, à ses anciens errements, à son incurable subjectivisme.

Le paganisme que Julien compare à la religion des Juifs et à celle des chrétiens n'est pas le paganisme populaire, les fables incroyables et monstrueuses, les contes des Grecs [1]. C'est le platonisme étudié soit dans Platon lui-même, soit dans les commentaires des néoplatoniciens. Julien met en parallèle le récit de la création, tel que le présente la *Genèse* et tel que l'offre le *Timée*, et naturellement il donne la préférence au second. A Dieu

1. Ἕλληνες μὲν τοὺς μύθους ἔπλασαν ὑπὲρ τῶν θεῶν ἀπίστους καὶ τερατώδεις. Saint Cyrille, I; Neumann, p. 164.

créant *ex nihilo*, comme l'affirme le dogme juif et chrétien, il oppose le système platonicien de l'émanation et des dieux intermédiaires, chargés d'organiser le monde matériel [1]. Sa théologie du discours sur le Roi Soleil se retrouve ici, avec celle des dieux nationaux qui président aux destinées de chaque peuple et lui impriment son caractère particulier [2]. Pour Julien, le Dieu des Juifs n'est qu'un de ceux-ci : il le dépouille de son caractère universel, pour en faire la divinité locale d'un petit peuple établi en Palestine. De là vient que, tout en raillant les récits de la Bible, la chute originelle, la tour de Babel, Julien ne condamne pas absolument le judaïsme. Celui-ci rentre, au contraire, dans son système, mais il le déclare inférieur à l'hellénisme.

Selon lui, les préceptes contenus dans le décalogue sont pratiqués par tous les peuples, à l'exception de ceux qui ont trait au monothéisme et à l'observation du sabbat. Mais à la dureté du Dieu hébraïque Julien oppose la douceur des mœurs chez les Grecs et les Romains. Il attribue ensuite aux uns et aux autres la supériorité intellectuelle sur les Hébreux. Seuls, ceux-là ont inventé les sciences, ont eu les philosophes, les chefs d'armée, les artistes, les législateurs, ont obtenu l'empire du monde. Julien, à qui le sens critique a toujours fait défaut, cite ici pêle-mêle les personnages historiques ou fabuleux, Persée, Minos, Éaque ou Dardanus à côté de Platon, de Socrate, d'Aristide, d'Alexandre ou de César, et s'étend sur « le plus grand bienfait du Soleil et de Jupiter, » c'est-à-dire Esculape, dont il raconte les voyages,

1. Saint Cyrille, II; Neumann, p. 165-167.
2. Voir t. II, p. 228.

et qui, dit-il, lui a souvent à lui-même révélé des remèdes[1].

Si les Hébreux sont inférieurs aux Hellènes, les chrétiens sont inférieurs aux Hébreux. Ils interprètent mal les livres de Moïse et des prophètes, et voient à tort dans les prédictions qui y sont contenues l'annonce de Jésus. Contrairement à l'unité divine, proclamée par ces livres, ils osent dire que le Christ est Dieu, ce que ni Matthieu, ni Marc, ni Luc eux-mêmes n'avaient dit, mais ce qui est de l'invention de saint Jean. Ils n'observent plus la loi des Juifs, bien qu'il ait été annoncé qu'elle durerait éternellement. Ils ne pratiquent point la circoncision, prétendant, avec Paul, que la circoncision du cœur a été prescrite, et non celle de la chair: Ils ne font pas, depuis une prétendue vision de Pierre, la distinction des aliments purs et impurs. Ils remplissent tout de tombeaux et de sépulcres, et se livrent au culte des morts, malgré les paroles de Jésus-Christ lui-même. Ils rejettent les sacrifices, commandés par Moïse, et pratiqués encore par les Juifs. Ils condamnent la divination, bien qu'Abraham ait pratiqué l'art augural et l'haruspicine. Sur cette dernière assertion se terminent les fragments du *Contra Christianos*[2].

Dans le passage final consacré à Abraham se trouvent des paroles curieuses, qui seraient mieux placées dans le paragraphe où Julien parle des dieux nationaux. Mais on se souvient de ce qu'a dit saint Cyrille des circuits fréquemment suivis par la pensée de Julien et de la manière imprévue dont la même idée reparaît parfois en divers

1. Saint Cyrille, V, VI, VII ; Neumann, p. 188-207.
2. Saint Cyrille, VII-X ; Neumann, p. 207-233.

endroits du livre. Le passage dont je parle marque clairement la situation prise, tant au point de vue doctrinal qu'au point de vue politique, par Julien dans ses rapports avec la religion des Juifs. Il vient de reprocher aux chrétiens de ne point manger des azymes et de ne point célébrer la pâque hébraïque. Il a reproduit la réponse faite par les chrétiens à ce reproche : « Le Christ, qui s'est une fois immolé pour nous, est le véritable agneau pascal. » Et il conclut : « Certes, par les dieux! je suis un de ceux qui détournent de prendre part aux fêtes des Juifs. Cependant j'adore toujours[1] le Dieu d'Abraham, d'Isaac et de Jacob. Ceux-ci, étant Chaldéens, la race sainte et théurgique, ont appris la circoncision en voyageant chez les Égyptiens. Ils honorèrent un Dieu, qui sera propice à moi et à tous ceux qui l'honorent, comme fit Abraham, un Dieu très grand et très puissant, mais qui n'a rien de commun avec vous. Car vous n'imitez pas Abraham en lui élevant des autels, en construisant des lieux de sacrifice, à l'exemple de celui-ci, et en le servant par des cérémonies saintes[2]. »

Julien n'est pas le premier qui ait écrit contre le christianisme : il serait intéressant de rechercher ce qu'il doit à ses devanciers. Rien peut-être à Hiéroclès, qui paraît s'être toujours préoccupé d'opposer au Christ la figure à demi fabuleuse d'Apollonius de Tyane, dont ne parle jamais Julien. Probablement quelque chose au célèbre

1. Ἀεὶ δὲ προσκῦνων.

2. Saint Cyrille, X; Neumann, p. 230. — Ailleurs, Julien reconnaît la réalité de l'inspiration chez les prophètes hébreux : « L'esprit prophétique, dit-il, a cessé chez les Hébreux, de même qu'il ne se conserve plus chez les Égyptiens ; » ταύτῃ τοι καὶ τὸ παρ' Ἑβραίοις (προφητικὸν πνεῦμα) ἐπέλιπεν, οὔκουν οὐδὲ παρ' Αἰγυπτίοις εἰς τοῦτο σώζεται. Saint Cyrille, VI; Neumann, p. 197.

néoplatonicien du troisième siècle, Porphyre. Par malheur, les quinze livres de l'ouvrage de Porphyre contre les chrétiens sont perdus. On ne les connaît que par de rares citations d'Eusèbe, de saint Jérôme et de saint Augustin. Julien peut leur avoir emprunté quelques difficultés d'exégèse. Il leur doit peut-être aussi cette idée, qui paraît avoir été exprimée en passant par Porphyre, mais dont Julien a fait une des thèses principales de son livre, que les Juifs honoraient Dieu mieux que les chrétiens[1]. L'objection tirée de l'époque tardive de la révélation chrétienne se trouve également dans Porphyre et dans Julien[2] : il est possible que celui-ci l'ait tirée de son devancier. Mais, par leur esprit général, les deux ouvrages devaient être très différents. Porphyre est plus philosophe que païen : son hardi spiritualisme déteste les sacrifices sanglants : il ne craint pas d'appeler les statues des dieux de grossières idoles[3]. Julien est plus païen que philosophe, et, ritualiste à l'excès, vivant pour ainsi dire les pieds dans le sang des bêtes immolées, un des plus grands griefs qu'il fasse aux chrétiens est précisément de ne pas offrir de sacrifices. Une autre différence très caractéristique est celle-ci : Julien ne parle jamais du Christ et des chrétiens que sur le ton du sarcasme : Porphyre attaque leur religion, mais rend hommage à la sainteté de Jésus-Christ[4]. Quand Libanius dit que Julien, dans la

---

1. Saint Augustin, *De civitate Dei*, XIX, 23.

2. Porphyre, cité par saint Jérôme, *Ep.* 133, et saint Augustin, *Ep.* 102. — Julien, dans saint Cyrille, III; Neumann, p. 178.

3. Porphyre, *De abstinentia*, II, 5, 11, 34, 35, 39, 43, 60, 61. — Saint Cyrille, IX, fait remarquer la différence de ces idées avec celles beaucoup plus grossières de Julien.

4. Porphyre, cité par Eusèbe, *Demonstr. évang.*, III, 8; saint Augustin, *De consensu evang.*, I, 15, 34; *De civitate Dei*, XIX, 23.

polémique contre le christianisme, « surpassa le vieillard tyrien, » c'est-à-dire Porphyre[1], peut-être, avec sa naïveté accoutumée, fait-il seulement entendre que Julien outra les idées de celui-ci dans le sens partial et sectaire, en les dépouillant de ce qu'elles avaient d'idéaliste, de large et de généreux[2]. Si Julien se rattache par un lien étroit à l'un de ses devanciers, c'est plutôt à Celse, qui écrivit au deuxième siècle le *Discours véritable*[3]. Le ton sarcastique est le même : on pourrait citer plus d'une parole commune[4] : et peut-être des passages perdus du livre de Julien rassembleraient-ils, contre la personne de Jésus, des traits injurieux et blessants, pareils à ceux qui abondent dans le *Discours* de Celse[5]. Cependant, ici encore, en un point au moins, l'inspiration diffère. Après avoir fait pleuvoir sur les chrétiens ses flèches venimeuses,

---

1. Σοφώτερος ἐν τοῖς αυτοῖς δέδειχτο του Τυρίου γέροντος. Libanius. *Epitaphios Juliani;* Reiske, t. I, p. 581.

2. Bien que Julien cite avec éloge Porphyre, en compagnie de Plotin et du « divin Jamblique » (*Oratio* VII; Hertlein, p. 288), il avoue ailleurs (*Oratio* V; Hertlein, p. 209) n'avoir pas lu l'un de ses traités les plus religieux et les plus spiritualistes, le *De abstinentia*.

3. L'Ἀληθὴς λόγος de Celse, conservé en grande partie dans les huit livres du *Contra Celsum* d'Origène, a été reconstitué par Keim, *Celsus wahres Wort*, 1873, et par Aubé, *la Polémique païenne à la fin du second siècle*, 1878.

4. Par exemple l'assertion répétée également par Celse (Origène, *Contra Celsum*, III, 43, 55) et par Julien (saint Cyrille, *Contra Julianum*, VI; Neumann, p. 199), que le christianisme primitif fut propagé par des servantes et par des esclaves. « Si l'on a vu, dit Julien, sous le règne de Tibère ou de Claude, un seul homme distingué se convertir à leurs idées, regardez-moi comme le plus grand des imposteurs. » Lui-même, cependant, cite le centurion Corneille et le proconsul Sergius Paulus (*Act. apost.*, x et xiii), et les découvertes de l'archéologie montrent le christianisme faisant de bonne heure des conquêtes dans l'aristocratie romaine.

5. Saint Cyrille s'est abstenu de citer des paroles injurieuses de Julien contre le Christ, qu'on ne pourrait, dit-il, reproduire sans se souiller. *Contra Jul.*, I.

Celse termine son livre par des paroles conciliantes, et presque des propositions de paix. Il est prêt à leur donner la liberté, s'ils consentent à s'abstenir de propagande et à servir loyalement l'Empire[1]. Cet esprit n'est pas celui de Julien, qui juge les chrétiens impropres aux services publics, leur dispute jusqu'à leur nom, et voudrait les voir disparaître.

Julien déclare, au début de son livre, qu'il l'a écrit « pour exposer à tous les hommes les raisons qui l'ont convaincu de la fourberie et de la fausseté de la secte galiléenne[2]. » Comme il arrive souvent dans les confessions de cette nature, les raisons qu'il expose sont probablement des arguments de date récente, plutôt que des motifs intimes et personnels, les causes premières de son évolution. Il n'est pas probable qu'à l'époque de sa jeunesse où, lecteur de l'Église de Césarée, il fit connaissance avec les Livres saints[3], les difficultés d'exégèse sur lesquelles il insistera plus tard l'aient beaucoup frappé. En réalité, malgré la déclaration du commencement, aucun livre de Julien ne renferme aussi peu d'autobiographie que le *Contra Christianos*. Si le secret de son apostasie est quelque part, à coup sûr il n'est pas dans les raisonnements subtils[4], dans les théories visiblement créées après coup,

1. Voir Origène, *Contra Celsum*, VIII.
2. Saint Cyrille, *Contra Julianum*, II ; Neumann, p. 163.
3. Voir tome I, p. 285.
4. Voir un curieux exemple de subtilité dans un passage de Julien (se rapportant vraisemblablement au second livre) qui est cité par Photius et ne se trouve pas dans Cyrille. Julien feint de considérer comme s'appliquant à tous le conseil de perfection évangélique (Matthieu, XIX, 21 ; Luc, XII, 33) : « Vendez ce que vous possédez, et donnez-le aux pauvres ; vous vous ferez ainsi des trésors qui ne périront pas. » Il omet le membre

ou les objections plus empruntées peut-être qu'originales, qui font la trame de cet ouvrage. Le sarcasme et les paroles outrageantes sont d'un militant tout à fait engagé dans la lutte, non de l'homme qui décrit les chemins qu'il a suivis pour passer d'une religion à une autre. Une seule phrase, peut-être, trahit une sincère réminiscence. Des anciens Hébreux, dit-il aux chrétiens de son temps, vous n'imitez que la colère et les fureurs. « Vous renversez les temples et les autels, et vous égorgez non seulement ceux de nous qui sont demeurés fidèles au culte des ancêtres, mais aussi bien ceux des vôtres qui sont appelés à tort hérétiques, parce qu'ils n'adorent pas le mort de la même manière que vous[1]. » Il est certain que les agitations religieuses du règne de Constance, les violences commises alors par des sectes chrétiennes, avaient dû frapper l'âme déjà ulcérée de Julien enfant, et lui être un scandale peut-être irrémédiable. Mais dans la phrase même que nous venons de citer, Julien, à la manière tortueuse qui lui est habituelle, trouve moyen de mêler la vérité et l'erreur. Des

---

de phrase donné par saint Matthieu (xix, 21) : « Si vous voulez être parfaits, » qui en marque le caractère exceptionnel, et il raisonne ainsi : « Si tous te croyaient, qui serait acheteur? Quelqu'un approuverait-il cet enseignement, dont le succès empêcherait toute ville, toute nation, toute maison de subsister? Comment, si tout était vendu, pourrait-il y avoir une maison ou une famille honorable? Car il est évident que si dans une ville tous vendaient, il ne se trouverait personne pour acheter. » Julien, dans Photius, *Quæst. Amphil.*, 101; Migne, *Patr. græc.*, t. CI, col. 617. — On trouve un semblable argument, exprimé en d'autres termes, dans la bouche du philosophe païen, réel ou imaginaire, auquel répond Macarius Magnès, écrivain chrétien de la fin du quatrième siècle. La question de savoir si les objections réfutées par Macarius dépendent en quelque chose du livre de Julien, ou viennent d'une source plus ancienne (Hiéroclès?) à laquelle Julien aurait aussi puisé, est à peu près insoluble.

1. Saint Cyrille, VI; Neumann, p. 199.

chrétiens trop ardents renversèrent, il est vrai, des temples et des autels; cependant l'histoire n'a pas conservé, du temps de Constantin ou même de Constance, le souvenir d'un seul païen égorgé pour cause de religion. Et quant aux chrétiens mis à mort comme hérétiques, l'histoire montre encore que les violences vinrent d'un seul côté, celui qui avait la faveur impériale et par elle la force matérielle, c'est-à-dire du côté des hérétiques eux-mêmes : le sang qui coula fut le sang des orthodoxes, immolés par des ariens. La phrase de Julien est fausse, en ce qui concerne les païens; en ce qui concerne les chrétiens, elle fait jaillir sur tous l'odieux qui appartient seulement à quelques-uns, et confond volontairement bourreaux et victimes.

Si, malgré les exagérations et les inexactitudes, on peut démêler dans cette phrase le souvenir de fâcheuses impressions d'enfance, qui contribuèrent peut-être à détacher Julien du christianisme, l'ensemble de son livre ne donne donc pas, malgré sa promesse, les « raisons » qui confirmèrent et rendirent définitive cette impression. Ce que nous y pouvons voir plutôt, c'est l'état d'esprit de Julien au moment où il l'écrivit.

M. Jules Simon a sévèrement jugé ce livre, qu'il considère comme inférieur à la plupart des autres ouvrages de Julien[1]. Il est certain que ce qui en reste est peu intéressant. La partie philosophique n'a ni profondeur, ni vastes horizons, et n'offre rien qui ne se retrouve ailleurs. La partie historique est nulle. La partie exégétique ne présente d'intérêt que sur quelques points de détail. Surtout l'esprit général manque de grandeur,

1. Jules Simon, *Histoire de l'école d'Alexandrie*, t. II, p. 358.

et peut-être de loyauté. Julien qui, dans ses lettres, se montre préoccupé de réorganiser le paganisme sur le modèle de l'Église, et recommande aux prêtres des dieux l'imitation des vertus chrétiennes[1], semble dans son livre refuser à la société chrétienne prise en masse, comme aux chrétiens individuellement, toute valeur intellectuelle et morale. Il parle d'une Église qui renferme maintenant plus de la moitié des habitants de l'Empire romain, et qui déborde sur les nations étrangères, — qui a doté le monde d'institutions charitables inconnues avant elle, — qui a produit en grand nombre des chefs-d'œuvre littéraires, qui, à l'heure même où il compose son livre, possède plus d'écrivains et d'orateurs, et autrement originaux et vivants, que n'en pourrait montrer la population païenne, — comme il parlerait d'une poignée de pêcheurs de Galilée ou d'un amas de « cabaretiers, publicains, danseurs, gens de tous métiers[2]. » Ce serait une inconséquence inexplicable, si ce n'était plutôt une tactique trop visible. Mais elle paraît si grossière qu'elle ne devait, ce semble, tromper personne. Ou s'il y avait, dans ce langage de Julien, autre chose qu'une tactique, il dénoterait, avec un étrange oubli des situations véritables, une singulière irritation.

La cause de cette irritation est peut-être dans le dépit que lui fait éprouver le caractère historique de la religion chrétienne. Julien, nous dit Libanius, s'était surtout proposé de démontrer l'impossibilité d'adorer comme un Dieu « un homme né en Palestine[3]. » Lui-même

1. Voir t. II, p. 195-207.
2. Cf. saint Cyrille, VII; Neumann, p. 208.
3. Libanius, *Epitaphios Juliani*; Reiske, t. I, p. 581.

explique, dans une lettre, qu' « avec l'aide des dieux, des déesses, des Muses et de la Fortune, » il a voulu « dépouiller de sa divinité le nouveau dieu des Galiléens, » et prouver « par l'indignité de sa mort et de sa sépulture » que « son éternité n'est qu'une fable[1]. » Mais il ne peut faire cette démonstration sans reconnaître la réalité de celui dont il poursuit la déchéance. Homme ou Dieu, c'est un personnage de l'histoire qui est devant lui. Plus il rabaisse le « sujet de César, » connu seulement « depuis trois cents ans, » qui « n'a rien fait qui soit digne de mémoire, à moins qu'on ne regarde comme un grand exploit de guérir des boiteux et des aveugles et d'exorciser des possédés dans les villages de Bethsaïde et de Béthanie[2], » plus, en quelque sorte, il rend sensible la personne de son adversaire. S'il parle avec tant d'aversion de « ce mort[3], » c'est parce que « ce mort » a vécu. S'il reproche amèrement au christianisme d'être la religion des tombeaux, le culte des adorateurs de sépulcres, ce n'est pas seulement par cette horreur toute païenne pour ce qui rappelle la mort et les funérailles, dont on retrouve la marque dans un de ses édits[4]; c'est surtout parce que le tombeau de Jésus, les tombeaux comme les reliques des martyrs, attestent l'existence du Sauveur et l'héroïsme de ses disciples. La vénération pour « le bois de la croix[5], » dont

1. « Quod si nobis opitulati fuerint dei et deæ et Musæ omnes et Fortuna, ostendemus... illum novum... deum Galilæum, quem æternum fabulose prædicat (Diodorus), indigna morte et sepultura denudatum confictæ... deitatis. » Julien, *Ep.* 79; Hertlein, p. 606.

2. Saint Cyrille, IV; Neumann, p. 199-201.

3. Τὸν νεκρὸν. Neumann, p. 199.

4. Voir t. II, p. 208.

5. Τὸ τοῦ σταυροῦ προσκυνεῖτε ξύλον. Saint Cyrille, VI; Neumann, p. 196.

les parcelles furent répandues dans l'Empire dès le lendemain du voyage de sainte Hélène à Jérusalem[1], le fâche comme un nouveau rappel de la réalité du supplice infligé au fils de Marie. Tout lui montre l'impossibilité de rejeter la religion chrétienne dans le vague de la légende. A son pied, habitué aux nuages mouvants de la Fable, cette religion offre le terrain solide, le choc blessant de l'histoire.

Si la vie de Jésus avait ressemblé à celle de quelqu'un des dieux morts et ressuscités de la mythologie, un Attis, un Adonis, Julien tolérerait vraisemblablement ses adorateurs. Si Marie était un mythe, comme Cybèle, il ne protesterait probablement pas, ainsi qu'il le fait à plusieurs reprises, contre le titre de « mère de Dieu » que lui donnaient les chrétiens[2]. Mais une religion historique, fondée sur des livres dont les auteurs sont connus, ayant des témoins qui déclarent avoir « vu de leurs yeux et touché de leurs mains, » s'appuyant sur une tradition encore récente, puisqu'elle suppose un petit nombre de générations, contredit maintenant toutes ses habitudes de pensée.

Devenu hellène avec Homère ou Hésiode, et philosophe avec les docteurs du néoplatonisme, Julien voyait

---

— Julien ajoute que les chrétiens font sur eux-mêmes le signe de la croix, ou le tracent sur leurs maisons; voir de fréquents exemples de maisons antiques ornées de croix, dans Vogüé, *Syrie centrale, architecture civile et religieuse du premier au septième siècle* (Paris, 1865-1877).

1. Dès 359, trente-deux ans après la découverte de la croix par sainte Hélène, on trouve vénéré à Sataf, en Mauritanie, un fragment DE LIGNV CRVCIS. Voir une communication de M[gr] Duchesne à l'Académie des Inscriptions, 13 mai 1900.

2. Θεοτόκον δὲ ὑμεῖς οὐ παύεσθε Μαρίαν καλοῦντες... Θεοτόκον ὑμεῖς τὴν παρθένον εἶναι φατε. Saint Cyrille, VIII; Neumann, p. 214.

dans les dieux tantôt l'allégorie des phénomènes naturels, tantôt des émanations du Dieu suprême, peuplant d'essences intelligibles le ciel des idées, ou éclairant le ciel matériel de leurs rayons d'astres divinisés. Son esprit s'était, en quelque sorte, affaibli par ce dissolvant éclectisme : il restait désormais trop indécis ou trop flottant, trop habitué à fondre ensemble des théories contradictoires, pour comprendre la précision de la doctrine chrétienne, et pour admettre la légitimité d'un système religieux fondé sur l'indissoluble union du dogme et du fait. L'adepte du panthéisme néoplatonicien, pour lequel l'homme, au lieu d'être le roi de la création, n'est qu'une partie insignifiante du grand tout, et aux yeux de qui la notion même de la personnalité humaine se perd dans la fuite perpétuelle des choses, n'a plus aucun point de contact avec les disciples du Dieu qui s'est incarné dans le seul but de racheter l'humanité pécheresse, qui est né d'une femme, a vécu en Judée, est mort sur le Calvaire, a ressuscité dans sa chair, et promet aux hommes une semblable résurrection. Les idées mêmes de péché, d'expiation, de rédemption, si sensibles en certaines religions de l'antiquité, si répandues, en particulier, parmi les païens du quatrième siècle, et qui rendent, partout où elles se rencontrent, ce son d' « âme naturellement chrétienne » dont parle Tertullien, sont devenues tout à fait étrangères à Julien. On ne les retrouve ni dans le livre que nous venons d'analyser, ni dans aucun de ses écrits. Il semble même qu'il y ait, en ceci, comme la trace d'un effort volontaire. Ce que Julien a demandé, de son propre aveu, aux tauroboles, aux mystères, ce n'a pas été, comme tant de ses contemporains, une purification analogue à celle

que promettaient les chrétiens[1], mais au contraire le moyen d'effacer jusqu'à la dernière goutte de leur baptême. Son paganisme à lui s'est, de parti pris, fermé à tout souvenir de son ancienne foi. Il a expulsé les notions qui en restaient. Même ce « parfum d'un vase vide, » où d'autres trouvèrent un charme douloureux, lui a fait horreur. Aucun renégat, peut-être, n'est plus « déchristianisé » que Julien. Il a vidé son âme de tout, même du parfum.

II. — La fortune du livre contre les chrétiens.

Julien attendit probablement un grand effet de son livre contre les chrétiens. On ne saurait dire, aujourd'hui, si celui-ci eut beaucoup de lecteurs, et servit utilement la cause de la réaction païenne. Si ce résultat fut obtenu, il ne semble pas qu'il ait été très durable : la vogue du livre, en admettant qu'il en ait eu quelqu'une, ne survécut sans doute point aux quelques mois qui séparent sa publication de la fin du règne de Julien. Les événements incertains d'abord, puis tragiques, qui vont remplir ces derniers mois détourneront forcément l'attention publique d'un écrit dont la valeur intrinsèque n'était pas assez grande pour surmonter des circonstances aussi défavorables. Le succès des livres anciens s'usait vite. Les copistes n'en pouvaient fournir d'abord que peu d'exemplaires, et ne continuaient à les reproduire qu'au fur et à mesure des demandes. Dès que l'intérêt du public se lassait, on cessait de copier. De là

1. Voir tome I, p. 30.

vient que, dans la grande production littéraire de l'antiquité, la plupart des œuvres médiocres ont péri. Celles-là surtout qui n'avaient qu'une importance passagère, une valeur de circonstance, ont disparu sans laisser de trace. Le petit nombre des exemplaires d'abord copiés s'était vite perdu, et on n'avait pas cherché à les renouveler. Il en dut être surtout ainsi des écrits de polémique. Ceux-ci n'intéressent que pendant quelque temps, et parfois n'intéressent qu'une quantité restreinte de personnes. Il arrive souvent qu'ils intéressent ceux-là seuls contre qui ils sont dirigés. Selon toute vraisemblance, les païens lisaient peu les livres composés contre le christianisme. Les chrétiens les lisaient, pour connaître les objections ou pour les réfuter, mais ne se souciaient pas de multiplier par des copies les ouvrages de leurs adversaires. De là vient que la plupart de ces ouvrages, selon la remarque de saint Jean Chrysostome, eurent la vie courte. « Les uns, dit-il, ont depuis longtemps péri; les autres périrent en naissant[1]. » Et il ajoute : « Si quelqu'un d'entre eux subsiste, c'est qu'il est conservé chez les chrétiens[2]. » Les bibliothèques des églises recueillaient avec soin, en effet, les écrits hétérodoxes. C'était une tradition remontant à l'époque même des persécutions [3], et qui se continua pendant plusieurs siècles[4]. Il est probable qu'à l'époque où saint

---

1. Saint Jean Chrysostome, *In sanctum Babylam contra Julianum et Gentiles*, p. 2.

2. *Ibid.*

3. Saint Augustin, *Brev. coll. cum Donat.*, III, 13. — Voir *la Persécution de Dioclétien*, 2e éd., t. I, p. 203.

4. De Rossi, *De origine, historia, indicibus scrinii et bibliothecæ sedis apostolicæ*, p. LXX. — Cf. mes *Études d'histoire et d'archéologie*, p. 132.

Jean Chrysostome tenait le langage que nous venons de rapporter, c'est-à-dire vingt ans après la publication du livre de Julien[1], il ne restait de celui-ci que de rares exemplaires, pour la plupart gardés dans quelques bibliothèques chrétiennes.

Ce qui semble indiquer qu'au moment de son apparition le livre fit peu de bruit ou peu de mal, c'est que les chrétiens les plus considérables ne songèrent pas alors à le réfuter. Ni Basile, qui se renferma toujours à l'égard de Julien dans une réserve un peu dédaigneuse, ni Grégoire de Nazianze, n'écrivirent à ce sujet. Les deux discours prononcés par ce dernier après la mort de Julien, rappellent avec indignation beaucoup de ses actes : son livre contre les chrétiens n'y est même pas nommé. Le seul des hommes célèbres de cette génération qui semble s'en être ému est le fécond Apollinaire de Laodicée. Peut-être craignit-il que les idées soutenues dans l'ouvrage polémique de Julien ne devinssent le fond de l'enseignement officiel, depuis que les païens en avaient reçu le monopole. Il est difficile de ne pas entendre d'une réponse d'Apollinaire au *Contra Christianos* l'allusion de Sozomène à « un livre remarquable écrit par celui-ci contre l'empereur et contre les philosophes hellènes et intitulé : *De la vérité*[2]. » L'auteur, continue Sozomène, « y montrait, sans invoquer aucun texte de l'Écriture sainte, que ceux-ci, entraînés par de vaines erreurs, pensent de Dieu autrement qu'il ne convient[3]. » On se souvient que l'une des parties du livre de Julien

1. Les homélies *In sanctum Babylam* furent prononcées pendant le diaconat de Chrysostome, c'est-à-dire entre 381-386.
2. Sozomène, V, 18.
3. *Ibid.*

était précisément consacrée à « étudier la notion de Dieu et à comparer ce qui a été dit chez les Hellènes et chez les Hébreux à ce sujet [1]. » Si l'on n'a pas oublié la rapidité avec laquelle écrivait Apollinaire [2], on admettra qu'il ait pu composer sa réponse et la faire parvenir à Julien avant même que celui-ci ait quitté Antioche [3]. Julien, après l'avoir reçu, écrivit, dit-on, à plusieurs prélats ces seuls mots : « J'ai lu, j'ai compris et j'ai condamné [4]. » A quoi les évêques répondirent : « Tu as lu, mais tu n'as pas compris ; car si tu avais compris, tu n'eusses pas condamné [5]. » Si cet échange de propos [6], qui en français ont peu de saveur, mais que l'allitération rend piquants en grec, eut lieu en effet, on remarquera une fois de plus que même dans les choses les plus sérieuses, et aux heures les plus critiques, la préoccupation du bel esprit n'abandonnait jamais tout à fait les lettrés païens ou chrétiens du quatrième siècle.

On aperçoit avec surprise que les réfutations du livre de Julien devinrent plus nombreuses après sa mort, quand, semble-t-il, les polémiques soulevées par son écrit devaient être depuis longtemps assoupies et alors que, probablement, peu d'exemplaires de celui-ci res-

---

1. Voir plus haut, p. 109.
2. Voir t. II, p. 370.
3. Neumann ne pense pas qu'il faille voir dans l'ouvrage d'Apollinaire dont parle Sozomène une réfutation du livre de Julien contre les chrétiens. Ses raisons (p. 10-13) ne m'ont pas convaincu.
4. Ἀνέγνων, ἔγνων, κατέγνων. Sozomène, V, 18.
5. Ἀνέγνως, ἀλλ' οὐκ ἔγνως· εἰ γὰρ ἔγνως, οὐκ ἂν κατέγνως. *Ibid.*
6. Ils se trouvent répétés à la fin d'une lettre de Julien à Basile, et de la réponse de Basile à Julien (*Ep.* 40 et 41, dans la correspondance de saint Basile). Mais ces lettres sont très probablement apocryphes. Il semble, cependant, qu'elles existassent dès le temps de Sozomène, qui dit que plusieurs attribuaient à Basile l'épigramme envoyée en réponse à celle de Julien.

taient dans le commerce. Des circonstances locales donnèrent naissance à ces réponses. L'une des plus importantes, malheureusement perdue, fut composée vers la fin du siècle par Théodore de Mopsueste[1], à l'époque où il habitait encore Antioche, et, comme saint Jean Chrysostome, son condisciple et son ami, luttait contre les efforts de Libanius et des païens rangés autour de lui pour réhabiliter et glorifier la mémoire de Julien : le livre consacré par Théodore à réfuter l'écrit antichrétien de l'empereur doit être du même temps que le discours où Chrysostome, à propos de l'anniversaire du martyr Babylas, flétrit Julien et la réaction païenne. Probablement encore à l'influence de saint Jean Chrysostome fut due une autre réfutation du livre de Julien, celle qu'écrivit, au commencement du cinquième siècle, un de ses familiers, le prêtre Philippe de Side : on la connaît seulement par la mention qu'en fait l'historien Socrate[2]. Mais la plus célèbre des réfutations est celle que publia, dans le premier quart du même siècle, le patriarche d'Alexandrie, saint Cyrille. Il déclare l'avoir écrite pour raffermir les faibles dans la foi, qui s'imaginaient que Julien était très versé dans la science des Livres Saints, et se laissaient prendre à ses pièges. Il ajoute que son livre a encore pour but de répondre aux défis des païens, qui déclaraient inattaquables les raisonnements de Julien, et sans valeur toutes les réponses que les docteurs chrétiens leur avaient déjà faites[3]. Ces paroles attestent l'existence d'un parti païen demeuré très

---

1. Neumann, p. 23.
2. Socrate, VII, 27. — Sur Philippe de Side, voir Tillemont, *Histoire des empereurs*, t. VI, p. 130; *Mémoires*, t. XII, p. 431.
3. Saint Cyrille, *Contra Julianum*, épître dédicatoire à Théodose.

puissant à Alexandrie, même après la destruction du Sérapeum et les lois de Théodose. Si l'on ajoute que l'un des plus célèbres parmi les docteurs qui répondirent à Julien était Théodore de Mopsueste, suspect de nestorianisme aux yeux de Cyrille, — et que dans les réfutations de Théodore de Mopsueste et de Philippe de Side se retrouvait probablement l'influence de saint Jean Chrysostome, dont la mémoire fut longtemps pour Cyrille l'objet de défiances injustifiées, — on s'expliquera les circonstances locales et personnelles qui amenèrent celui-ci à s'attaquer encore au livre de Julien, apparemment moins oublié à Alexandrie qu'ailleurs, et à essayer de remplacer par une nouvelle réfutation celles qui avaient eu cours jusque-là [1].

En Occident, ce livre ne suscita, de la part des écrivains chrétiens, ni protestation ni réponse. La tournure d'esprit de Julien, sa façon de raisonner et d'écrire, étaient si éloignées des habitudes intellectuelles de l'Occident, que même sur les païens de cette partie de l'Empire son influence demeurait à peu près nulle. Quand Symmaque prend officiellement devant les empereurs la défense du paganisme, il est facile de voir à son langage que les idées de Julien n'ont point eu de prise sur son esprit. Il traite en Romain les questions que Julien avait traitées en Grec ou plutôt en Asiatique. D'ailleurs, la tactique des représentants les plus distingués du paganisme latin, au quatrième siècle, était

1. Il se peut aussi que Cyrille qui défendit avec tant d'ardeur contre Nestorius le titre de θεοτόκος donné à Marie, ait voulu venger plus énergiquement que n'avaient fait ses devanciers la maternité divine contestée par Julien à la sainte Vierge.

d'ignorer le christianisme, non de le combattre[1]. Aussi les païens ne se soucièrent probablement pas de répandre le livre de Julien, et l'opinion chrétienne, prise en masse, l'ignora. Seuls les exégètes de profession, comme saint Jérôme, eurent la pensée de le lire : et encore celui-ci ne le lut-il peut-être que pendant son séjour en Orient. « Si j'essayais d'y répondre, tu ne me le permettrais pas, » écrit-il de Palestine au rhéteur romain Magnus[2]. Ce mot d'un homme qui ne reculait devant aucune controverse, pour peu qu'il la jugeât utile, montre qu'aux yeux de Jérôme, comme à ceux de son correspondant, l'écrit de Julien paraissait peu redoutable.

---

1. Cf. Beugnot, *Histoire de la destruction du paganisme en Occident*, t. I, p. 278; Boissier, *La fin du paganisme*, t. II, p. 242.
2. Saint Jérôme, *Ep.* 70.

CHAPITRE IV

LA TENTATIVE DE RECONSTRUCTION DU TEMPLE DE JÉRUSALEM.

I. — Les préliminaires.

On a vu, par l'analyse du *Contra Christianos,* quelle idée Julien se faisait du Dieu des Juifs. Il reconnaissait en lui un des dieux secondaires, préposés à la conduite d'une nation par le Dieu suprême. L'erreur des Juifs, selon Julien, n'était pas de l'adorer, mais de le considérer comme unique et universel. Ramené à ses justes proportions, il pouvait légitimement prendre place dans le panthéon. Julien, qui portait volontiers son encens à tous les dieux, se déclarait prêt à lui rendre hommage, non comme au « Dieu jaloux » du monothéisme, mais comme au Dieu particulier d'Abraham, d'Isaac, de Jacob et de leurs descendants : il se disait son adorateur, et se recommandait à sa protection [1].

Redevenus ainsi, dans la pensée de Julien, non « le peuple choisi » pour conserver dans le monde antique

---

1. *Contra Christianos,* dans saint Cyrille, X; Neumann, p. 230. Voir plus haut, p. 113.

l'idée de l'unité divine, mais au contraire l'une des plus petites nations auxquelles présidait un des dieux multiples, les Juifs non seulement n'inspiraient point d'ombrage au restaurateur du paganisme, mais encore formaient une des parties intégrantes de son système. Julien faisait remarquer que, par leurs pratiques religieuses, ils ne se distinguaient pas des autres peuples. « Sauf, disait-il, leur croyance en un Dieu seul et unique, tout le reste leur est commun avec nous, temples, enceintes sacrées, autels des sacrifices, purifications, observances[1]. » S'ils n'ont plus, à Jérusalem, leur sanctuaire national, Julien affirme que, à l'heure où il écrit, les Juifs, cependant, sacrifient dans des lieux tenus secrets[2], et là, mangent de la chair des victimes, dont ils donnent l'épaule droite en prémices aux prêtres[3]. Ces rites, en les confondant, pour lui, dans la masse des païens, non seulement leur garantissaient sa tolérance, mais encore leur méritaient sa faveur.

D'autres causes leur assuraient celle-ci. Le regard perspicace de Julien avait reconnu vite, chez les Juifs, ses meilleurs alliés dans la guerre sourde, incessante, non déclarée, mais d'autant plus efficace et plus perfide, qu'il faisait aux chrétiens. Si, en certaines villes, les païens, redevenus les maîtres, et dont il encourageait toutes les audaces, s'étaient déchaînés avec rage contre ceux-ci, en d'autres ils étaient restés indifférents, ou avaient continué avec la fraction chrétienne de la population les bons rapports depuis longtemps

1. *Contra Christianos*, dans saint Cyrille, IX; Neumann, p. 220.
2. Ἐν ἀδράκτοις. *Ibid.*, p. 219.
3. *Ibid.*

établis. Les Juifs, eux, mirent tout de suite à profit les dispositions de Julien pour assouvir leurs haines traditionnelles. On les vit en Égypte, en Asie, incendier impunément des basiliques chrétiennes[1]. C'était la reprise du rôle assumé par eux pendant trois siècles. Toutes les fois que dans l'Empire païen avait recommencé la persécution soit officielle, soit populaire, ils s'étaient montrés au premier rang, attisant les colères ou aidant les violences[2]. Obligés ensuite de se contenir pendant cinquante ans, ils venaient de subir en frémissant la surveillance des empereurs chrétiens. Les lois rendues par Constantin et Constance pour protéger contre eux la liberté de conscience ou les assujettir aux charges communes[3] leur avaient paru soit une atteinte à d'anciens privilèges, soit une insupportable tyrannie. On vit même une révolte éclater, en 352, chez les Juifs de Palestine : elle ne put être réprimée que par des combats sanglants et la destruction de plusieurs villes[4]. Ils se sentaient maintenant tout un arriéré de colères à assouvir. C'était pour la politique antichrétienne de Julien un précieux appoint. « Tant leur turbulence naturelle, dit saint Grégoire de Nazianze, que leurs inimitiés séculaires les désignaient pour auxiliaires à celui-ci[5]. »

Julien manda près de lui, dit-on, les principaux d'entre les Juifs, et les invita à reprendre la coutume

1. Voir plus haut, p. 87.

2. Voir *Histoire des persécutions pendant les deux premiers siècles*, 2e éd., p. 312, 316; *Histoire des persécutions pendant la première moitié du troisième siècle*, 2e éd., p. 395.

3. *Code Théodosien*, XVI, VIII, 1-7.

4. Saint Jérôme, *Chron.*; Socrate, II, 33; Sozomène, IV, 7.

5. Saint Grégoire de Nazianze, *Oratio* V, 3.

des sacrifices publics. Ils répondirent habilement que leur loi religieuse leur défendait de sacrifier ailleurs que dans le temple de Jérusalem, maintenant détruit. C'est alors, d'après le même récit [1], que vint à Julien l'idée extraordinaire de les rassembler de nouveau en un corps de nation, de leur refaire un centre et une capitale, en rendant pour eux à Jérusalem son caractère de ville sainte.

C'était rompre avec toute la politique suivie à leur égard par l'Empire depuis la fin du premier siècle. Les empereurs avaient entrepris de détruire la vivace nationalité juive, en écrasant ce nid de fanatisme et de révolte que, dès le lendemain de la mort du Christ, était devenue Jérusalem. Vespasien et Titus, puis Hadrien, avaient expulsé les Juifs de la ville sainte, et fait de la Judée un désert [2]. Mais, respectant et redoutant tout ensemble ce peuple indomptable, qui ne voulait pas mourir, ils accordèrent aux Juifs de la dispersion tous les privilèges compatibles avec l'exil et l'obéissance. De là, l'existence demi-indépendante de leurs communautés, des exemptions de toute sorte, politiques et pécuniaires, leurs coutumes nationales maintenues, leur religion tolérée. A l'encontre des autres sujets de Rome, qu'elle s'était vite assimilés, eux demeuraient irréductibles, race à part, nationalité distincte, religion séparée, mœurs traditionnelles, inoffensifs seu-

---

1. Saint Jean Chrysostome, *In sanctum Babylam contra Julianum et Gentiles*, 22; Socrate, III, 20.

2. Voir Tillemont, *Histoire des Empereurs*, t. I, p. 464-674; t. II, p. 303-318; Champagny, *Rome et la Judée*, 3e éd., p. 55-225; et dans *l'Église chrétienne* de Renan le ch. XII : Disparition de la nationalité juive. — « Les ci-devant Juifs, » οἱ ποτὲ Ἰουδαῖοι, dit une inscription de Smyrne contemporaine d'Hadrien.

lement parce qu'ils étaient répandus sur toute la surface du monde romain, en Europe, en Afrique, en Asie, au lieu d'être concentrés en un même pays. Rendre des frontières à ce peuple qui n'était faible qu'à condition de n'en pas avoir, rallier ces divers groupes qui n'étaient sans danger que parce qu'ils demeuraient isolés, était, au point de vue de la politique romaine, un monstrueux contresens. Un pareil dessein pouvait venir seulement à l'esprit d'un prince étranger à toutes les traditions du gouvernement, ou dominé par une idée fixe, qui le rendait indifférent à l'histoire, à la prévoyance, au sentiment du péril national, pour ne plus lui laisser voir que son rêve.

Tel était malheureusement devenu Julien. Dix ans après que ceux des Juifs qu'une lente infiltration avait ramenés en Palestine s'étaient soulevés, « avaient pris les armes en déclarant qu'ils n'obéiraient plus aux Romains[1], » et n'avaient pu être soumis de nouveau qu'après avoir fait verser des flots de sang, Julien prenait la résolution de relever leur temple, symbole par excellence de leur nationalité et de leur religion, et de rétablir alentour « l'unité juive, » au risque d'en refaire une menace pour l'unité romaine. Tout autre intérêt s'effaçait à ses yeux devant le désir de s'appuyer sur les Juifs dans son entreprise contre le christianisme, de voir un peuple de plus recommencer l'immolation des bœufs ou des brebis[2], et surtout de donner un démenti aux paroles de Jésus-Christ[3]. « C'est pour mettre

1. Ὅπλα τε ἀράμενοι, πείθεσθαι Ῥωμαίοις οὐκ ἠνείχοντο. Sozomène, IV, 7.
2. Socrate, III, 20.
3. Saint Jean Chrysostome, *Adv. Judæos*, V, 11; *In sanctum Babylam contra Julianum et Gentiles*, 22; Philostorge, VII, 9.

à l'épreuve la puissance du Christ, dit saint Jean Chrysostome, que le païen s'enrôlait au service de la cause juive[1]. »

Julien connaissait trop bien le Nouveau Testament pour ignorer les prophéties qu'il contenait. Il se souvenait de Jésus pleurant sur l'incrédulité de Jérusalem et prédisant sa ruine[2]. Il avait lu une autre scène racontée par saint Matthieu, par saint Marc et par saint Luc. Les disciples de Jésus lui montrent le temple de Jérusalem, la beauté de ses constructions et la richesse de ses ornements. « Des jours viendront, répond le Seigneur, où de ce que vous voyez il ne restera pas pierre sur pierre qui ne soit détruite[3]. » On sait comment, lors de la terrible révolte des Juifs en 70, Titus se chargea d'accomplir ces prédictions. L'historien juif Josèphe a laissé de la destruction de Jérusalem et de la ruine du temple un récit, qui est une des grandes et émouvantes pages de l'histoire. On se rappelle Titus admirant, tout comme les disciples de Jésus, les vastes dimensions et les magnifiques détails du temple,  et s'opposant à ceux qui voulaient le détruire : conserver un tel monument serait honorer son règne et l'Empire. Mais on se rappelle aussi le feu mis, malgré ses ordres, par un soldat, qui semblait obéir à une volonté supérieure[4], le temple réduit en cendres, en dépit de tous les efforts tentés pour le sauver[5], les murailles

1. Saint Jean Chrysostome, *In sanctum Babylam*, 22.
2. Saint Luc, XIX, 43-44.
3. Saint Matthieu, XXIV, 1-2; saint Marc, XIII, 1-2; saint Luc, XIX, 5-6.
4. Δαιμονίῳ.
5. Josèphe, *De Bello Judaico*, VII, 24-32.

que le feu avait épargnées démolies ensuite jusqu'aux fondements[1], la ville rasée à l'exception de trois tours et de quelques remparts[2].

A partir de ce désastre, le jour anniversaire de la prise de Jérusalem et de la destruction du temple devint pour les Juifs jour de deuil national[3]. On les voyait alors, par groupes, pleurer sur les ruines du temple, ou arroser d'huile une pierre percée, qui indiquait l'emplacement du saint des saints[4]. Saint Jérôme, qui fut témoin de ce spectacle, l'a décrit en termes saisissants. « Une foule lugubre, un peuple misérable, mais qui ne faisait pas pitié, s'assemblait et s'approchait. Il y avait là des femmes décrépites, des vieillards en haillons. Tous pleuraient. Et pendant que des larmes inondaient leurs joues, qu'ils levaient leurs bras livides et tordaient leurs cheveux épars, le soldat s'approchait et leur demandait de payer pour avoir le droit de pleurer encore un peu[5]. » C'était le seul jour où, à prix d'argent, il fût permis aux Juifs de pénétrer dans Jérusalem. L'interdiction d'y rentrer avait paru, pendant le troisième siècle, tomber en désuétude : mais elle fut renouvelée par Constantin[6], peut-être à la suite d'une nouvelle révolte dont parle saint Jean Chrysostome[7]. Saint Grégoire de Nazianze affirme que l'interdiction existait encore de son temps[8]. Dans les desseins de Ju-

---

1. Josèphe, *De Bello Judaico,* VII, 34.
2. *Ibid.*
3. Tillemont, *Histoire des Empereurs,* t. I, p. 642.
4. Pèlerin de Bordeaux, éd. Tobler, p. 17.
5. Saint Jérôme, *In Soph.*, I, 15. Cf. *In Jerem.*, 18, 20, 30.
6. Eutychius, *Ann.*, I, 466.
7. Saint Jean Chrysostome, *Adv. Judæos*, V, 11.
8. Saint Grégoire de Nazianze, *Oratio* VI, 18.

lien, cet état d'humiliation, cette attestation vivante de l'accomplissement des prophéties devaient cesser. Les Juifs, au lieu de se lamenter sur les ruines du temple détruit, vont rentrer en vainqueurs dans un temple nouveau, et, peuple ressuscité, reprendre possession de leur ville sainte.

II. — L'échec de la tentative.

La lettre par laquelle Julien communiqua ses intentions à « la communauté juive » est une des plus curieuses qu'il ait écrites[1].

Il commence par annoncer la suppression d'une taxe spéciale sur les Juifs, dont les conseillers de son prédécesseur Constance avaient préparé les rôles, mais qui n'avait pas encore été appliquée. « J'ai trouvé, dit-il, ces rôles dans mes archives, et je les ai jetés au feu. » Ce lui est une occasion de flétrir encore une fois les malheureux conseillers, dont la plupart ont déjà été punis par lui de l'exil ou de la mort. « Vous avez moins à blâmer mon frère Constance que les barbares par l'intelligence et les athées par l'âme qui mangeaient à sa table. Je les ai saisis, et, les ayant jetés dans un gouffre, je les y ai fait périr de telle sorte, qu'il n'est même pas resté parmi nous le souvenir de leur disparition. »

1. Julien, *Ep.* 25; éd. Hertlein, p. 512. — L'authenticité de cette lettre a été contestée sans raisons sérieuses par Schwarz (*De vita et scriptis Juliani imperatoris,* p. 27). Franz Cumont la juge écrite, non par Julien, mais sous son inspiration par un secrétaire (*Sur l'authenticité de quelques lettres de Julien,* p. 20). Elle est citée par les historiens du cinquième siècle, Socrate, III, 10, et Sozomène, V, 22.

S'immisçant alors, en ami, dans les affaires intérieures de la communauté, Julien fait part aux Juifs de ses efforts pour supprimer des abus reprochés par eux à leur patriarche et à ses agents. Depuis la ruine de Jérusalem, les Juifs avaient à leur tête un représentant de leur nation, officiellement reconnu de l'autorité romaine, qui portait le nom de patriarche[1], et auquel les empereurs accordaient le titre d' « illustre, » comme aux grands personnages de l'Empire[2]. Celui-ci abusait quelquefois de son pouvoir pour augmenter le tribut annuel que lui devaient toutes les synagogues de l'Orient et de l'Occident. Il devenait alors, selon l'expression d'un empereur du quatrième siècle, le « pillard de sa nation[3], » ou, comme l'a dit saint Jean Chrysostome en termes plus modérés, il se servait de ses prérogatives en commerçant[4]. La levée des subsides était faite en son nom par des agents que l'on appelait apôtres, et qui étaient envoyés dans les diverses provinces où il y avait des Juifs[5]. Ceux-là devenaient facilement impopulaires, comme tous les collecteurs d'impôts. Il est probable que, sous le règne de Julien, ils avaient plus fortement pressuré leurs coreligionnaires. Au moins les plaintes paraissent-elles avoir été vives. L'empereur s'empressa d'y prêter l'oreille. Il vit là une excellente occasion de flatter la masse de la population juive aux dépens de dignitaires qu'elle n'aimait pas[6]. « Voulant, écrit-il, vous

1. Origène, Περὶ ἀρχῶν, IV, 1.
2. *Code Théodosien*, XVI, VIII, 11.
3. *Ibid.*, 1.
4. Saint Jean Chrysostome, *Adv. Judæos*, VI, 3.
5. Saint Épiphane, *Hæres.*, XXX, 4; *Code Théodosien*, XVI, VIII, 11, 14.
6. Peut-être une des causes de cette aversion, partagée par Julien, était-elle dans la tendance à se convertir au christianisme, que montrèrent

être plus agréable encore, j'ai invité notre frère Jules, le très vénérable patriarche, à réformer [1] ce qu'on appelle chez vous l'apostolat, et à ne plus laisser personne vous accabler de telles taxes. »

La suite de la lettre rappelle aux Juifs la reconnaissance qu'ils doivent à Julien pour « la parfaite sécurité dont ils jouissent sous son règne. » Je vous demande, continue l'empereur, « le secours de vos plus ardentes prières, adressées au Maître de toutes choses, au Dieu créateur, dont la main pure a daigné ceindre mon front de la couronne. » Julien termine par une promesse. « Si je reviens victorieux de la guerre contre les Perses, alors, ayant reconstruit votre ville sainte, Jérusalem, que depuis tant d'années vous désirez voir habitée, je la repeuplerai [2] et j'y rendrai grâces avec vous au Tout-Puissant. »

Saint Grégoire de Nazianze affirme que Julien, qui connaissait la Bible et même l'art de s'en servir, avait

---

quelquefois ces dignitaires juifs. Voir dans saint Épiphane, *Hæres.*, XXX, 4-5, de curieux détails sur la conversion du patriarche Hillel et d'un de ses apôtres, le comte Joseph, sous le règne de Constantin. Comme la dignité de patriarche était héréditaire, Hillel se trouvait être le père ou le grand-père du patriarche en exercice sous Julien. Cf. Tillemont, *Mémoires*, t. VII. p. 290-299.

1. Κωλυθῆναι. Talbot traduit, à tort selon moi, « supprimer. » En fait, l'« apostolat » ne cessa point, puisqu'on le retrouve en vigueur, et l'objet des mêmes plaintes, en 399 : *Code Théodosien*, XVI, VIII, 14.

2. Οἰκίσω. Talbot traduit : « J'y fixerai mon séjour, » ce qui est un contresens. L'idée de faire de Jérusalem sa résidence n'a pu venir à Julien, et le sens du mot grec est beaucoup plutôt : « Je la repeuplerai, je la coloniserai. » Au temps de Julien, Jérusalem était loin d'être dépeuplée; sa pensée est probablement : « Je la repeuplerai de vos compatriotes, j'en ferai une colonie juive. » Philostorge (VIII, 9) indique clairement cette pensée, quand il dit : « Julien chassa de Jérusalem les chrétiens, et donna la ville à habiter aux Juifs, » τοὺς Χριστιανοὺς τῆς πόλεως ἐκβάλων τοῖς Ἰουδαίοις ἔδωκε κατοικεῖν.

fait répandre parmi les Juifs un recueil de passages de l'Écriture sainte, dans lesquels il leur montrait prédits la rentrée dans la patrie, le relèvement du temple de Jérusalem, la remise en vigueur de leur loi et de leurs rites[1]. Il n'attendit pas le retour de Perse pour préparer la reconstruction du temple. C'est d'Antioche, quelques semaines avant de partir, qu'il lança un édit commandant cette difficile entreprise[2]. Elle était de celles qui, si elles devaient réussir, ne le pouvaient que par le concours de la puissance impériale et de la richesse juive. Au temple, d'ailleurs, avait toujours été attaché le nom d'un souverain : il y avait eu le temple de Salomon, il y avait eu le temple d'Hérode, il y aurait le temple de Julien. L'œuvre prit tout de suite un caractère officiel. Julien nomma un directeur des travaux. C'était un personnage considérable, Alypius, qui avait naguère administré la Bretagne comme vicaire du préfet du prétoire[3]. On a deux lettres de Julien à ce magistrat : l'une, écrite dans un style bizarre, semble faire allusion aux desseins relatifs à Jérusalem. « Il me faut beaucoup de monde, lui dit l'empereur, pour relever ce qui est tristement tombé[4]. » L'autre loue « la fermeté unie à la douceur,

1. Saint Grégoire de Nazianze, *Oratio* V, 3. — Dans son curieux livre, *l'Avenir de Jérusalem, espérances et chimères,* 1901, p. 26-38, M. l'abbé A. Lémann a rassemblé les prophéties de l'Ancien Testament dont les Juifs se sont vraisemblablement autorisés dans les tentatives qu'ils firent durant la période romaine pour reconquérir et relever la ville sainte. C'est peut-être un recueil de ce genre que publia Julien.

2. MM. Bidez et Cumont, *Sur la tradition manuscrite des lettres de l'empereur Julien,* p. 17, note 1, publient, d'après une communication de M. Wünsch, un extrait inédit de Lydus, qui paraît contenir un fragment de cet édit : Καὶ Ἰουλιανὸς ὅτε πρὸς Πέρσας ἐστρατεύετο, γράφων Ἰουδαίοις οὕτω φησίν· ἀνεγείρω γὰρ μετὰ πάσης προθυμίας τὸν ναὸν τοῦ ὑψίστου θεοῦ.

3. Ammien Marcellin, XXIII, 1.

4. Julien, *Ep.* 29; Hertlein, p. 520.

le mélange de bonté, de prudence, de sévérité et d'énergie » qu'Alypius a toujours montrés dans le maniement des affaires publiques. Julien l'y remercie de l'envoi d'un livre de géographie, accompagné d'un plan et orné de vers iambiques. S'agit-il d'une description et d'un plan de la Bretagne, d'une description et d'un plan de Jérusalem? Le style, toujours obscur, ne permet pas de le savoir [1]. Des sommes très importantes, « immodérées, » au jugement d'Ammien Marcellin, furent destinées aux travaux [2] et mises à la disposition d'Alypius. De son côté, la nation juive prit des mesures pour y contribuer. « Le trésor immense qui était à la disposition du patriarche, » dit saint Jean Chrysostome [3], formait un fond tout prêt. L'enthousiasme du peuple y joignit des dons volontaires. Les femmes se dépouillaient de leurs parures, donnaient leurs bijoux [4]. Quelques-uns, dit-on, firent même faire des outils de luxe, des bêches, des pioches en argent pour remuer la terre, des corbeilles en argent pour la transporter [5]. On se préparait à la reconstruction du temple, à la fois comme à une entreprise nationale et à une fête. « Les circoncis sonnaient de la trompette, » dit saint Éphrem dans son langage imagé [6].

Les travaux commencèrent par des terrassements. Il fallait faire place nette, pour élever un nouvel édifice sur un plan plus vaste. Les fondations restées en terre,

1. *Ep.* 30; Hertlein, p. 521.
2. « Instaurare sumptibus cogitabat immodicis. » Ammien Marcellin, XXIII, 1.
3. Saint Jean Chrysostome, *Contra Judæos et Gentiles,* 16.
4. Saint Grégoire de Nazianze, *Oratio* V, 4.
5. Théodoret, III, 15; Philostorge, VII, 11.
6. Saint Éphrem, *Hymne* I contre Julien; *Zeitschrift für katolische Theologie,* 1878, p. 339.

les débris calcinés de l'ancien temple, devaient, préalablement à tout travail, être enlevés. Les ouvriers surveillés par Alypius et par le gouverneur de la province, un grand nombre de Juifs qui s'étaient offerts spontanément, s'y appliquèrent avec ardeur. Des femmes mêmes, en grande toilette, servaient les ouvriers, et emportaient de la terre dans les plis de leurs robes. Les chrétiens observaient en silence cet effort pour la glorification de leurs ennemis et la ruine de leur foi. Ils voyaient les Juifs passer près d'eux, et leur jeter des regards menaçants ou railleurs. Ceux-ci se croyaient revenus au temps des prophètes. Ils se sentaient, pour la première fois depuis trois siècles, assurés de l'avenir. Savourant d'avance leur triomphe, ils annonçaient aux chrétiens leur volonté de prendre sur eux la revanche de tous les maux que les Romains avaient fait souffrir à leur peuple. Les chrétiens ne paraissaient pas s'être effrayés : ils avaient foi dans les promesses divines. L'évêque de Jérusalem, Cyrille, les excitait à cette foi : il annonçait que l'oracle du Sauveur continuerait de s'accomplir, et que du temple pas une pierre ne resterait. On remarquait que les ouvriers païens et juifs semblaient, dans le moment même, travailler à le rendre vrai à la lettre, puisqu'ils enlevaient tout ce qui restait encore des pierres de l'ancien temple, afin de niveler l'emplacement du nouveau[1].

Les travaux se poursuivirent au milieu de grands troubles atmosphériques. On était dans cette période de

1. Ammien Marcellin, XXIII, 1; saint Grégoire de Nazianze, *Oratio* V, 4; Rufin, X, 37; Théodoret, III, 15; Philostorge, VII, 11; Socrate, III, 20; Sozomène, V, 22.

tremblements de terre qui causa tant de ruines pendant les derniers mois de 362 et une partie de 363. C'est à ce moment qu'en Palestine, en Phénicie, en Syrie, plusieurs cités furent à demi détruites. On cite parmi elles Nicopolis, Neapolis, Éleuthéropolis et Gaza. Il y eut, en certains lieux, de tels soulèvements du sol, que la mer envahit ses rivages et inonda des quartiers de villes[1]. A Jérusalem, le sol, subissant le contre-coup de ces secousses, devint mouvant. Dès les premiers terrassements, il causa aux ouvriers de nombreux mécomptes. Plus d'une fois, le matin, ceux-ci trouvèrent comblées par des éboulements les tranchées qu'ils avaient ouvertes la veille. Un tremblement de terre se fit sentir aussi à Jérusalem, et renversa un portique, sous lequel un grand nombre de terrassiers juifs s'étaient réfugiés : beaucoup périrent écrasés, d'autres s'abritèrent en grande hâte dans une église voisine. Malgré ces désastres, les travaux continuaient : la ténacité juive, l'obstination païenne, semblaient lutter avec la nature déchaînée. Mais bientôt un phénomène plus terrible se produisit. Les écrivains chrétiens le racontent[2] : le témoignage impartial et désintéressé d'Ammien Marcellin confirme leur récit. « Au moment, écrit-il, où Alypius, aidé du gouverneur de la province, pressait le plus les travaux, de terribles globes de flammes, sortant à nombreuses reprises autour

---

1. Libanius, *De Vita sua;* saint Grégoire de Nazianze, *Oratio* V, 6; Philostorge, VII, 11.

2. Saint Grégoire de Nazianze, *Oratio* V, 4; saint Jean Chrysostome, *Contra Judæos et Gentiles*, 16; *In sanctum Babylam contra Julianum et Gentiles*, 22; *Adversus Judæos*, V, 11; *In Matth.* Homilia IV, 1; *De laudibus S. Pauli apostoli* Hom. IV; saint Ambroise, *Ep.* 40; Rufin, X, 37; Philostorge, VII, 9; Théodoret, III, 15; Socrate, III, 20; Sozomène, V, 22.

des fondations, rendirent la place inaccessible aux ouvriers et en brûlèrent même plusieurs. Et c'est ainsi que, les éléments s'y opposant tout à fait, l'entreprise dut être abandonnée[1]. »

Les chrétiens virent dans cet événement l'accomplissement définitif ou la confirmation des prophéties. Ils se redisaient les paroles de Jésus-Christ et en cherchaient le commentaire dans l'Ancien Testament. A leurs mémoires, familières avec les textes bibliques, revenaient ces mots des *Lamentations* de Jérémie, qui semblaient peindre d'avance le spectacle dont leurs yeux étaient encore remplis : « Le Seigneur a allumé une flamme dans Sion, et elle en a dévoré les fondations[2]. » On racontait que, dans le désordre des éléments, d'autres phénomènes s'étaient produits. Une parhélie, en forme de croix lumineuse, avait été vue dans les airs : par suite, peut-être, de cette action photographique de la foudre, dont la science a noté de nombreux exemples[3], des croix s'étaient imprimées sur les habits de beaucoup d'assistants, « avec l'élégance de la broderie ou la netteté de la peinture, » dit saint Grégoire de Nazianze[4].

1. « Cum itaque rei fortiter instaret Alypius, juvaretque provinciæ rector, metuendi globi flammarum prope fundamenta crebris adsultibus erumpentes, fecere locum exustis aliquoties operantibus inaccessum : hocque modo elemento destinatius repellente, cessavit inceptum. » Ammien Marcellin, XXIII, 1.

2. *Lamentations*, IV, 11. — Voy. aussi *Deutéronome*, XXXII, 12; Jérémie, XXI, 14.

3. Voir Poey, *Relation historique et théorie des images photo-électriques de la foudre*. — On se souvient que dans le voisinage du lieu où les ouvriers creusaient les fondations du temple, il y avait une église dans laquelle beaucoup de personnes cherchèrent un refuge. La façade de cette église était probablement surmontée d'une croix ou portait des croix sculptées en bas-relief.

4. Saint Grégoire de Nazianze, *Oratio* V, 4, 7.

Au rapport du même contemporain, l'effet produit sur les païens et sur les Juifs fut grand. « Ceux qui avaient été témoins de ces faits en ressentirent une telle stupeur que presque tous, d'une même voix, invoquèrent le Dieu des chrétiens, lui donnèrent des louanges et cherchèrent à l'apaiser par des prières; beaucoup, sans retarder leur conversion, mais au moment même où ces choses arrivèrent, se hâtèrent vers nos prêtres, et, après d'ardentes supplications, furent reçus dans l'Église, instruits de nos mystères sublimes, enfin purifiés par le saint baptême : la terreur qu'ils avaient ressentie fut la cause de leur salut[1]. »

Il serait curieux de savoir quelle impression éprouva Julien, quand le rapport d'Alypius l'avertit de l'échec de son entreprise et des circonstances qui en rendaient l'abandon nécessaire. C'est ici qu'il nous donne un spectacle inattendu. Avec la mobilité ordinaire de son esprit, Julien semble avoir renoncé tout de suite à ses desseins, et même avoir tourné soudain en argument contre le judaïsme la ruine des espérances qu'il avait fondées sur la restauration de celui-ci. Dans une circulaire destinée à compléter son œuvre de réforme du paganisme, et qui est des derniers temps de son séjour à Antioche, il fait tout à coup volte-face au sujet des Juifs et de leur temple.

« Comment les prophètes des Juifs, qui invectivent contre nous, nous parleront-ils de leur temple, trois fois renversé, et pas encore relevé aujourd'hui? Je ne le dis pas pour les insulter, moi qui, tout récemment, me suis occupé de le rétablir en l'honneur de la Divinité qu'on

1. Saint Grégoire de Nazianze, *Oratio V*.

y adore; mais je me sers de cet exemple pour prouver que rien d'humain n'est incorruptible, et que les prophètes qui ont débité ces sornettes vivaient en compagnie de vieilles folles. Rien, j'en conviens, n'empêche que leur Dieu ne soit grand; mais il n'a pas de bons prophètes et de bons interprètes. Cela vient de ce qu'ils n'ont pas cherché, par une instruction solide, à purifier leur âme, à ouvrir leurs yeux aveugles et à dissiper les ténèbres de leur intelligence. Ils ressemblent à des hommes qui, regardant une grande lumière à travers un brouillard, n'en ont point une vue nette et pure et la prennent, non pour une pure lumière, mais pour un feu. Les yeux fermés à ce qui les entoure, ils crient de toutes leurs forces : Frémissez! tremblez! feu! flamme! mort! grand sabre! exprimant ainsi en beaucoup de mots la seule puissance destructive du feu. Il sera mieux de montrer, en son lieu, combien ces interprètes des paroles de Dieu sont inférieurs à nos poètes[1]. »

C'est ainsi que Julien incrimine et bafoue maintenant les prophètes, dont il exploitait naguère les textes pour encourager les Juifs. Il semble avouer, sans le dire, que leurs prédictions se sont accomplies. « Quand on considère, écrit Newman, que Julien fut, en réalité, vaincu par les prophètes du peuple qu'il essayait de relever; qu'il désirait rebâtir le temple juif et que les chrétiens déclaraient qu'il n'y parviendrait pas, parce que les prophètes juifs avaient rendu l'œuvre impossible : on peut sûrement croire qu'au moment où il écrivait ces lignes, cette pensée même se présentait à son esprit, hanté par

1. Julien, *Fragment d'une lettre*; Hertlein, p. 379-380.

l'emblème prophétique du feu, qui venait de se montrer si récemment dans la catastrophe par laquelle ses desseins furent déjoués[1]. »

La profonde impression produite par ces faits extraordinaires sur l'esprit des chrétiens était, après un quart de siècle, aussi vive qu'au lendemain du jour où ils se passèrent. « Si tu viens à Jérusalem, dit saint Jean Chrysostome dans un discours prononcé vers 387, tu verras les fondations du temple creusées et vides : et si tu en demandes la cause, on te répondra ce que nous venons de raconter. Car de ces faits nous sommes tous les témoins : ils ne datent point de si longtemps avant notre âge! Considère la grandeur de cette victoire. Cela n'eut pas lieu sous des empereurs chrétiens : on ne peut dire que les chrétiens aient essayé d'empêcher l'entreprise. Cela eut lieu quand nos affaires étaient dans un état lamentable, quand nous tremblions pour notre vie, quand toute liberté nous avait été enlevée, quand florissait le paganisme, quand des fidèles les uns se cachaient dans leurs maisons, d'autres émigraient au désert, ou au moins évitaient les lieux publics : alors éclatèrent ces événements pour confondre l'impudence de nos ennemis[2]. »

La leçon que l'orateur du quatrième siècle tire si éloquemment de faits qui se passèrent presque sous ses yeux devient plus saisissante encore si l'on rapproche l'une de l'autre plusieurs époques de l'histoire, et si l'on se rappelle les phases diverses que traversa Jérusalem

1. Newman, *Essai on the miracles in early ecclesiastical history*, Oxford, 1842, p. CLXXIX.
2. Saint Jean Chrysostome, *Adv. Judæos,* V, 11.

pendant la durée de l'Empire romain. On la voit d'abord, à la fin du premier siècle, ruinée par Titus. Elle est, au commencement du second, transformée par Hadrien en une ville toute païenne, pleine d'édifices profanes et de temples : son nom même disparaît, elle s'appelle désormais Aelia Capitolina. Deux cents ans plus tard, Constantin, en élevant des monuments magnifiques sur les lieux sanctifiés par la mort et la résurrection du Sauveur, sa mère Hélène, en inaugurant le mouvement des pèlerinages en terre sainte, font à leur tour de Jérusalem une ville chrétienne. Vient la singulière époque où Julien, à la fois oublieux de son baptême et de son rôle de restaurateur du paganisme, infidèle tout ensemble à son ancienne et à sa nouvelle religion, essaie, par la plus paradoxale des politiques, de refaire de Jérusalem une ville juive. De ces tentatives laquelle a réussi ? Jérusalem ne possède même pas une ruine de ses temples païens. Les derniers fondements du temple juif ont péri sous la pioche et la bêche des ouvriers de Julien. Et, malgré la conquête musulmane, Jérusalem demeure, pour le monde entier, la gardienne du sépulcre de Jésus-Christ, la ville chrétienne de Constantin.

LIVRE IX

LA GUERRE DE PERSE

CHAPITRE PREMIER

LES PRÉPARATIFS.

I. — Derniers mois à Antioche. — Le Misopogon.

Les livres de Julien contre les chrétiens sont, apparemment, de janvier ou février 363. L'abandon des travaux commencés à Jérusalem eut lieu vers le même temps, puisque cette décision forcée avait été prise avant que Julien quittât Antioche, ce qu'il fit le 5 mars. Entre cette dernière date et le commencement de l'année, plusieurs événements marquèrent encore son séjour dans la capitale de la Syrie.

L'un est, le 1er janvier, sa prise de possession du consulat pour la quatrième fois. Julien rompit, à cette occasion, avec une coutume depuis longtemps établie, en se donnant pour collègue dans cette magistrature annuelle un simple particulier[1]. Son choix tomba sur

1. « Videbatur novum, adjunctum esse Augusto privatum, quod post Diocletianum et Aristobulum (anno 285) nullus meminerat gestum. » Ammien Marcellin, XXIII, 1. — Ammien se trompe, car en 288 Maximien Auguste eut aussi un particulier pour collègue.

l'un de ses plus intimes amis, Fl. Sallustius, préfet du prétoire des Gaules[1].

Julien avait demandé à Libanius de prononcer à cette occasion son panégyrique[2]. L'abondant rhéteur s'acquitta de cette tâche avec son zèle accoutumé[3]. « Tu l'emportes, dit-il au prince, sur tous les orateurs par la connaissance de la philosophie, sur tous les philosophes par le talent de l'orateur, sur les uns et les autres par le génie poétique, et sur tous les poètes, parce que tu es non seulement poète, mais encore orateur et philosophe. » Cette phrase suffit à donner le ton du discours, où la louange est sans mesure comme sans nuances. Libanius passe en revue toute la carrière de l'empereur, dépeint avec complaisance sa vie à Antioche, remplie par la dévotion et par l'étude, et termine le panégyrique par des prédictions et des souhaits, auxquels un très prochain avenir allait donner le plus triste démenti. Il annonce que Julien dépassera la longévité du législateur Solon ; puis, tournant ses regards vers l'expédition projetée, il donne libre cours aux illusions dont quelques-uns se berçaient dans l'entourage du prince. « Bientôt, dit-il, notre armée soupera dans Suse, et les Perses captifs verseront à boire à nos soldats. » Enflé tout à la fois de sa propre importance et de la grandeur des événements auxquels il croit déjà assister : « Une solennité pareille à celle qui donne lieu à ce panégyrique, jamais, s'écrie-t-il, n'en ont vu avant ce jour ni les yeux des hommes, ni les regards des dieux[4] ! »

1. Ammien Marcellin, XXIII, 1.
2. Libanius, *De Vita ;* Reiske, t. I, p. 85.
3. Libanius, *Ad Julianum consulem ;* Reiske, t. I, p. 306.
4. Libanius *Ad Julianum consulem*, in fine. — Saint Grégoire de

Julien célébra sa prise de possession du consulat en visitant le temple de Jupiter Philius[1] et celui de la Fortune. Attentif comme il était aux présages, il dut, en arrivant à ce dernier temple, ressentir un moment d'effroi. Comme le cortège impérial gravissait les degrés, un des prêtres, qui était resté en arrière, tomba mort. Les assistants virent dans ce fait « un signe tragique[2]. » Mais les uns, dit Ammien, par sottise, les autres par flatterie, déclarèrent que le présage s'appliquait au plus âgé des consuls, c'est-à-dire à Salluste, dont il annonçait la mort prochaine[3]. Cependant d'autres événements attirèrent, presque aussitôt, l'attention publique, et parurent à quelques-uns un sombre avertissement.

Deux des hommes les plus engagés dans la lutte contre les chrétiens moururent dans les premières semaines de 363. Le surintendant Félix, ce renégat auquel Libanius donne les épithètes de « beau et courageux[4], » mais que d'autres témoignages nous montrent sous un jour très différent, disparut le premier. C'est lui qui, faisant habilement honneur à l'éloquence impériale de sa conversion à l'hellénisme, s'était insinué dans la confiance de Julien[5]. On l'a vu, lors du pillage de la prin-

---

Nazianze a probablement lu ce discours et semble y faire allusion, quand il s'écrie : « Où est la Babylone tant vantée?... où les Perses et les Mèdes, que l'on croyait déjà captifs? où ces dieux, qui marchaient devant et combattaient pour lui?... Tous ces emphatiques discours des impies se sont évanouis comme des rêves. » *Oratio* V, 25.

1. Libanius, *Legatio ad Julianum.*
2. « Sævum. » Ammien Marcellin, XXIII, 1.
3. *Ibid.*
4. Libanius, *Ad Julianum consulem;* Reiske, t. I, p. 436.
5. *Ibid.* Voir t. II, p. 312.

cipale église d'Antioche, s'associer aux plus grossières profanations[1]. Une hémorragie l'enleva subitement[2]. Ce fut presque tout de suite le tour d'un autre profanateur, l'oncle même de l'empereur, le comte Julien. Ammien fait mention seulement de sa mort, à la suite de celle de Félix[3]. Les écrivains chrétiens en racontent d'horribles détails. Il succomba, disent-ils, à une maladie longue et répugnante, le corps plein d'abcès, qui crevaient à l'intérieur, rendant des excréments par la bouche et dévoré vivant par les vers[4]. On dit qu'il éprouva le repentir des excès auxquels il s'était laissé entraîner[5], l'avoua à sa femme, qui était demeurée chrétienne[6], et fit demander à l'empereur de rouvrir les églises d'Antioche[7]; mais on dit aussi que, trois jours avant sa mort, il prononçait encore la condamnation de chrétiens[8]. Quoi qu'il en soit du plus ou moins d'exactitude de ces détails, la fin du comte Julien, suivant de près celle du surintendant Félix, fut interprétée par tous, païens et chrétiens, comme un présage menaçant pour le prince. Le peuple, lisant sur les monuments élevés par l'empereur la formule habituelle : « Julien, pieux, heureux, Auguste, » *Julianus, pius, felix, Augustus,* disait : « *Félix* et *Julien* sont déjà

1. Voir plus haut, p. 73.
2. Ammien Marcellin, XXIII, 1.
3. *Ibid.*
4. Philostorge, VII, 10; Théodoret, III, 9; Sozomène, V, 8; *Passio S. Theodoriti,* 4; *Passio SS. Bonosi et Maximiliani,* 5, dans Ruinart, p. 661 et 667. — Mort semblable du persécuteur Galère; *la Persécution de Dioclétien,* 2e édit., t. II, p. 153.
5. *Passio S. Theodoriti,* 4.
6. *Passio SS. Bonosi et Maximiliani,* 5.
7. *Passio S. Theodoriti,* 4.
8. *Passio SS. Bonosi et Maximiliani,* 6.

morts; c'est maintenant le tour d'*Auguste*[1]. » Et l'on avait le sentiment qu'un malheur tout proche planait sur celui-ci[2].

Le dernier acte de juridiction du comte Julien paraît avoir été une sentence capitale prononcée contre deux soldats chrétiens, Bonose et Maximilien. Les détails rapportés dans leur Passion sont trop peu sûrs pour qu'il y ait lieu de l'analyser tout entière, bien qu'elle renferme vraisemblablement plus d'un trait historique[3]. Mais on en retiendra au moins la substance, à savoir que Bonose et Maximilien étaient les porte-étendards des deux cohortes des Joviens et des Herculiens, qu'ils avaient refusé, malgré l'ordre donné à toute l'armée, de supprimer le monogramme du Christ des drapeaux dont ils avaient la garde, et qu'en punition de ce refus ils furent mis à mort[4]. Leurs Actes disent que toute la popu-

1. « Felice enim largitionum comite profluvio sanguinis repente exstincto, eumque comite Juliano secuto, vulgus publicos contuens titulos, Felicem Julianum Augustumque pronuntiabat. » Ammien Marcellin, XXIII, 1.

2. « Omine quodam (ut docuit exitus) præsentissimo. » *Ibid.*

3. Par exemple la présence du prince persan Hormisdas, la modération du préfet du prétoire Sallustius Secundus.

4. La Passion de ces saints, reproduite par Ruinart, est intitulée : *Passio SS. Bonosi et Maximiliani militum, de numero Herculianorum seniorum sub Juliano imperatore et Juliano comite ejus, sub die XII Kalendas octobres.* — Sur les motifs, tirés du texte même de la Passion, qui font préférer à cette indication chronologique, et à d'autres différentes, la fin de décembre 362 ou le commencement de janvier 363, voir Ruinart, p. 663, et surtout Tillemont, *Mémoires*, t. VII, p. 739-740, note XXV sur la persécution de Julien. — Dans le dernier paragraphe de la Passion se lit cette phrase : « Tunc Julianus comes dixit ad Jovianum et Hercolianum : Mutate signum quod habetis in labaro, » etc. Il semble qu'il y ait ici une confusion dans le texte, car nulle part ailleurs il n'y est question de ce Jovianus et de cet Hercolianus : très probablement Bonosus et Maximilien, *ex numero Herculianorum* (*et Jovianorum*), sont désignés par ces mots, dont un copiste ignorant aura fait des noms propres. Ammien Marcellin, XXII, 3, fait allusion aux cohortes des Joviani et des Herculiani, qui

lation chrétienne d'Antioche, conduite par l'évêque orthodoxe Melèce, qu'entouraient ses suffragants, leur fit escorte jusqu'au lieu de l'exécution[1].

Deux autres militaires subirent le même sort, le 25 janvier. Ils se nommaient Juventin et Maximin, et appartenaient à la garde impériale.

C'étaient de fervents chrétiens. Dans un repas de soldats, il leur arriva de blâmer tout haut la politique religieuse de Julien. « On était plus heureux autrefois, dirent-ils. Mais aujourd'hui, à quoi bon vivre, voir le soleil, quand les plus saintes lois sont foulées aux pieds, la piété outragée, le Maître de toutes les créatures méprisé? Tout est rempli de la fumée noire et immonde des sacrifices; on ne peut même plus respirer un air pur[2]! » Ce propos de table était imprudent. Il suffisait qu'il tombât dans l'oreille d'un délateur pour être transformé en crime de lèse-majesté. C'est ce qui advint. Tous les convives n'étaient pas sûrs : l'un d'eux fit sa cour en dénonçant, et probablement en aggravant, les paroles échappées à la pieuse colère de Juventin et de Maximin.

Julien les trouva séditieuses. A ce moment, il se dé-

---

datent de Dioclétien et de Maximien Hercule. D'après Sozomène (VI, 6), Valentinien avait été tribun d'une de ces cohortes.

1. « Meletius episcopus cum fratribus suis et coepiscopis lætantes eos ad campum usque prosecuti sunt, quæ universa tunc civitas lætata est, quæ sibi martyres provenire gaudebat. » *Passio SS. Bonosi et Maximiliani*, 5. — Les *coepiscopi* dont parle le texte me paraissent devoir être assimilés aux chorévêques ou évêques de la campagne. Dès le troisième siècle, on voit à Antioche des chorévêques (ἐπισκόποι τῶν ἀγρῶν) autour de Paul de Samosate; Eusèbe, *Hist. eccl.*, VII, 30, 10; cf. *Les dernières persécutions du troisième siècle*, 2e éd., p. 217.

2. Saint Jean Chrysostome, *In SS. martyres Juventinum et Maximinum*, 2.

fiait d'une partie de son armée. Il savait que si certains corps lui étaient aveuglément dévoués, d'autres, même dans la garde impériale, se montraient moins favorables à sa politique. On a vu que les Joviens et les Herculiens avaient supporté que leurs porte-étendards conservassent pendant toute une année sur les drapeaux le monogramme du Christ, malgré les ordres de l'empereur. Les scutaires ne paraissaient pas plus sûrs. Deux de leurs tribuns, Romain et Vincent, venaient d'être envoyés en exil, sous prétexte « qu'ils agitaient des desseins plus hauts que leurs forces[1], » c'est-à-dire apparemment qu'ils conspiraient. Peut-être cet exil se rattache-t-il à un complot, vrai ou faux, dont parle Libanius : des soldats de la même arme auraient, dans les fumées du vin, annoncé le projet d'enlever ou de tuer Julien lors d'une prochaine revue[2]. Le complot ne parut sans doute pas très sérieux, car ces soldats furent seulement exilés, comme l'avaient été leurs chefs Romain et Vincent[3]. Mais, venant après ces faits, les paroles échappées à Juventin et à Maximin, qui étaient aussi des scutaires[4], purent faire croire que le complot avait eu des ramifications plus étendues, et que des conspirateurs plus dangereux restaient à découvrir. Julien voulut interroger lui-même les deux militaires.

1. « Romanus quinetiam et Vincentius, scutariorum scholæ primæ secundæque tribuni, agitasse convicti quædam suis viribus altiora, acti sunt in exsilium. » Ammien Marcellin, XXII, 11.

2. Libanius, *Legatio ad Julianum ; Ad Antiochenos de regis ira ; Epitaphios Juliani ;* Reiske, t. I, p. 399, 491, 589.

3. *Ibid.* A cette répression bénigne fait peut-être allusion Ammien, quand il dit de Julien : « Constat eum in apertos aliquos inimicos insidiatores suos ita consurrexisse mitissime, ut pœnarum asperitatem genuina lenitudine castigaret. » Ammien Marcellin, XXV, 4.

4. Théodoret, *Hist. eccl.*, III, 15.

Leur réponse à ses questions ne fut guère que la confirmation et la reproduction du propos incriminé. « Empereur, lui dirent-ils, nous avons été élevés dans la vraie piété, sous le régime des lois excellentes portées par Constantin et ses fils; nous déplorons aujourd'hui de voir que tout est rempli par toi d'abomination, au point que ce qu'on mange et ce qu'on boit est souillé par l'impureté des sacrifices. C'est là ce dont nous nous sommes plaints, et ce dont nous gémissons aujourd'hui devant toi, car c'est la seule chose que nous ayons à blâmer dans ton gouvernement [1]. » Ce langage indépendant n'était pas pour satisfaire Julien : avant même d'avoir instruit le procès, il prononça contre les deux soldats la peine de la confiscation. Leurs biens furent vendus aux enchères, et eux-mêmes mis en prison [2].

Ils y demeurèrent quelque temps, pendant lequel se poursuivait l'instruction de l'affaire. Mais alors se produisit une manifestation inattendue. On sait que, dans l'antiquité romaine, l'accès des prisons était facile. L'histoire des persécutions a montré les accusés ou les condamnés chrétiens visités par la foule de leurs coreligionnaires [2]. La coutume était ici plus forte que toutes les consignes. Ce qui s'était vu aux siècles précédents se produisit pour Juventin et Maximin. « Toute la ville, » dit saint Jean Chrysostome, les visita, en dépit des défenses. On priait et l'on chantait avec eux; si bien que,

---

1. Saint Jean Chrysostome, *In SS. Juventinum et Maximinum*, 2.
2. Voir *Histoire des persécutions pendant les deux premiers siècles*, 2e éd., p. 187-189; *Histoire des persécutions pendant la première moitié du troisième siècle*, 2e éd., p. 108, 343, 344, 405; *Les dernières persécutions du troisième siècle*, 2e éd., p. 116, 126; *La persécution de Dioclétien*, 2e éd., t. I, p. 205, 263; t. II, p. 103.

« alors que l'église était fermée, c'est la prison qui devenait l'église[1]. »

Si des hommes d'un caractère si ferme, et qu'entourait une telle popularité, pouvaient être déterminés à une apostasie publique, ce serait pour la cause des dieux, pensa Julien, un éclatant succès. Il mit tout en œuvre pour l'obtenir. Des agents secrets reçurent l'ordre de se mêler aux visiteurs, et d'essayer de convaincre les deux accusés. « Si vous vous convertissez, leur dirent-ils, non seulement vous apaiserez la colère de l'empereur, mais encore vous obtiendrez un plus haut grade. N'avez-vous pas vu d'autres de votre profession agir ainsi? — C'est là pour nous, répondirent les deux militaires, une raison de plus de résister virilement; il nous faut expier la chute de ceux-ci par notre sacrifice[2]. » Les tortures n'eurent pas plus de succès que les promesses et les menaces[3].

Vaincu par la résistance courageuse de Juventin et de Maximin, Julien se décida à prononcer leur sentence. Il les condamna à mort. Bien entendu, le jugement fut motivé, non par la profession de foi chrétienne qu'ils avaient faite à plusieurs reprises, mais par l'inculpation « d'avoir prétendu à la tyrannie[4], » c'est-à-dire d'avoir conspiré. Comme le remarque ici saint Jean Chrysostome[5] après saint Grégoire de Nazianze[6], Julien n'avait rien tant à cœur que d'éviter de faire des martyrs, mais

1. Saint Jean Chrysostome, *In SS. Juventinum et Maximinum*, 2.
2. *Ibid.*
3. Théodoret, *Hist. eccl.*, III, 15.
4. Saint Jean Chrysostome, *In SS. Juventinum et Maximinum*, 2.
5. *Ibid.*, 1.
6. Saint Grégoire de Nazianze, *Oratio* IV, 58 ; *Oratio* VII, 11.

il saisissait avec empressement les occasions que le droit commun offrait de frapper des chrétiens. Dans la population civile, « quiconque, sous les précédents empereurs, avait démoli des autels, détruit des temples, pillé des offrandes, ou fait quelque acte de ce genre, était traduit devant les tribunaux et mis à mort, soit qu'il ait commis réellement ces actions, soit qu'il en ait été accusé [1]. » A plus forte raison en était-il ainsi dans l'armée, où, pour une désobéissance à quelque ordre blessant leur conscience ou pour une manifestation trop vive de leurs sentiments, les soldats chrétiens « étaient frappés sans miséricorde, comme coupables d'innovations contraires aux institutions romaines, comme ayant oublié la soumission due au gouvernement et le respect dû à l'empereur [2]. » Ce fut le cas de Juventin et de Maximin. Il semble cependant que, cette fois, on ait eu honte de la disproportion entre l'énormité du châtiment et la légèreté de l'offense, car on les décapita pendant la nuit. Mais on ne réussit pas à écarter les témoins. Des chrétiens bravèrent tous les périls pour recueillir les reliques des martyrs. On dit qu'au moment de les mettre au tombeau, ils remarquèrent la beauté de ces corps étendus, de ces têtes coupées, sur lesquels semblait planer déjà une immortalité radieuse [3].

---

1. Saint Jean Chrysostome, *In SS. Juventinum et Maximinum*, 1.

2. ...Ὡς περὶ τὰ ἔθη Ῥωμαίων νεωτερίζοντας, καὶ εἰς πολιτείαν καὶ βασιλέα ἐξαμαρτανοντας. Sozomène, V, 17. — Au rapport du même historien, quand le tribun Valentinien fut exilé pour s'être déclaré chrétien, on donna pour prétexte à l'ordre d'exil « une négligence dans l'instruction de ses soldats. » Car, continue Sozomène (VI, 6), « Julien ne voulait pas paraître l'avoir puni pour cause de religion, de peur qu'on ne l'honorât comme martyr et confesseur. »

3. Saint Jean Chrysostome In SS. Juventinum *et Maximinum*, 3.

Le supplice des soldats chrétiens acheva d'aigrir contre Julien la population d'Antioche. C'est un sentiment religieux sans doute, mais aussi un mouvement d'opposition et de réprobation qui avait porté « la ville entière, » selon le mot de saint Jean Chrysostome, à visiter Juventin et Maximin dans leur prison. On se disait qu'ils étaient coupables seulement d'avoir exprimé ce qui était dans la pensée et dans le cœur de beaucoup de leurs concitoyens. L'indulgence excessive de Julien pour d'autres soldats qui s'étaient donnés corps et âme à sa fortune rendait plus révoltante encore sa cruauté pour ceux qui avaient réclamé, même avec hardiesse, les droits de la conscience. Plus approchait le moment du départ pour la Perse, plus il multipliait le nombre des victimes sacrifiées devant les autels des dieux. C'est alors que tombaient quotidiennement ces centaines d'animaux de tout poil et de tout plumage dont parle Ammien Marcellin[1]. A la suite de ces sacrifices, les soldats appartenant aux cohortes privilégiées des Pétulants et des Celtes, demeurés tout-puissants parce qu'ils avaient eu la principale part dans la révolution de Paris, passaient leur temps à se gorger, dans les temples, de la chair des victimes et à remplir les sanctuaires païens d'une orgie continuelle. Quand ils en sortaient, alourdis par l'ivresse, ils forçaient les passants à les reporter sur leur dos à la caserne[2]. Ces excès, cette oppression des citoyens, ce gaspillage de viandes, alors qu'Antioche souffrait encore de la famine[3], augmentaient l'impopularité de

1. Ammien Marcellin, XXII, 12. Voir t. II, p. 213.
2. *Ibid.*
3. Encore en janvier et mars 363, Libanius signale à Antioche πενία

Julien, et, par contraste, rendaient plus chère et plus touchante la mémoire des hommes courageux qu'il avait frappés avec une sévérité implacable.

Sous le coup d'une juste indignation, l'humeur frondeuse des habitants d'Antioche ne gardait plus de mesure. La vue du prince leur devenait insupportable. Chacun de ses actes, chacune de ses paroles, provoquait la comparaison et les regrets. A sa vie étrange, tantôt passée dans la retraite au fond du palais, en compagnie de quelques hommes de lettres, tantôt exposée au public dans des cérémonies religieuses qu'il rêvait pures, mais qui mêlaient trop souvent les exhibitions de mauvais lieu aux scènes de boucherie, la malignité syrienne comparait la cour splendide du précédent empereur, les églises de marbre et d'or bâties par lui, les manifestations de sa piété : ce que celle-ci avait eu d'intempérant et de tyrannique s'effaçait de la mémoire du peuple, qui se souvenait seulement du souverain magnifiquement agenouillé dans sa pourpre devant l'autel chrétien. Le nouveau prince, presque toujours affublé d'un habit de philosophe ou d'une robe de pontife païen, paraissait à ses sujets d'Antioche un être malfaisant, chétif et ridicule. En quelques mois de séjour dans leur ville, il n'avait, malgré ses efforts pour se rendre populaire, réussi qu'à blesser tout ensemble leurs sentiments et leurs intérêts. Les dix ou onze années que Constance, pendant son règne, passa dans la capitale de la Syrie leur semblaient, en comparaison, avoir été un âge d'or. Aussi prenaient-ils plaisir à exaspérer Julien en se déclarant, en toute

---

ἀγορᾶς (*Ep.* 695) et σπάνις τῶν ὠνίων (*Ep.* 712) : la disette dure encore pendant la guerre de Perse (*Ep.* 1439).

occasion, dévoués au X et au K, — initiales grecques du nom du Christ et de celui de Constance [1].

Ils avaient une autre manière encore de le blesser au vif. C'était de railler son extérieur. On s'amusait tout haut de le voir marcher « en élargissant ses épaules étroites, en tendant son menton orné d'une barbe de bouc, en redressant sa petite taille, comme s'il eût été l'un des géants de la mythologie [2]. » On l'appelait « le bouc [3], » « le Cyclope [4]. » On parlait de faire des cordes avec sa barbe [5]. On raillait le profil hirsute que lui donnaient ses monnaies [6]. On le chansonnait en vers anapestes [7], dont le refrain était : « Fais-toi raser [8] ! » Puisqu'il ne voulait pas suivre les conseils d'une sage politique, qui l'eût engagé (comme il le reconnaissait lui-même [9]) à ne pas choquer toute une ville par sa négligence corporelle, Julien n'avait sans doute qu'un moyen de

---

1. Julien, *Misopogon;* Hertlein, p. 460.

2. « Ridebatur enim ut Cercops, homo brevis, humeros extentans angustos, et barbam præ se ferens hircinam, grandiaque incedens, tanquam Oti frater et Ephialtis, quorum proceritatem Homerus in immensum tollit. » Ammien Marcellin, XXII, 14.

3. Τράγον αὐτὸν ὠνόμαζον. Zonare, *Ann.*, XIII.

4. Ammien Marcellin, XXII, 14.

5. Julien, *Misopogon;* Hertlein, p. 435.

6. *Ibid.*, p. 459. J'entends ainsi le reproche fait aux Antiochiens, ἐξυβρίζοντας τοὺς ἄρχοντας καὶ τούτων εἰς τὰς γενείου τρίχας καὶ τὰ ἐν τοῖς νομίσμασι χαράγματα (Hertlein, p. 459). Les historiens Socrate (III, 17) et Sozomène (V, 19) disent que les Antiochiens raillaient aussi le revers des monnaies de Julien, qui portait gravé un taureau, et prétendaient que Julien renversait de fond en comble le monde, comme on abattait les taureaux en les immolant.

7. Cf. Libanius, *Ad Antiochenos de regis ira;* Reiske, t. I, p. 495.

8. Julien, *Misopogon;* Hertlein, p. 445, 471. — Par surcroît de malice, on attribuait les épigrammes et les satires aux habitants des villes les plus dévouées au paganisme, comme Émèse; mais Julien ne s'y laissait pas prendre. *Ibid.;* Hertlein, p. 466.

9. *Ibid.;* Hertlein, p. 450.

mettre encore les rieurs de son côté : c'était de ne pas entendre. Mais au lieu de laisser tomber autour de lui, comme des traits sans force, les injures et les épigrammes, il commit une autre maladresse, qui fut de les relever. C'était donner à ses ennemis la satisfaction de dire, comme ils disaient en effet : « Nos traits d'esprit ont atteint le but; nous t'avons percé de nos sarcasmes comme de flèches. Comment feras-tu, ô brave, pour affronter les projectiles des Perses, toi qui t'émeus de nos moqueries [1]? » Mais Julien ignorait l'art de se taire à propos. Son tempérament batailleur lui mettait sans cesse la plume à la main, dès qu'il apercevait un adversaire. Il avait écrit contre les faux cyniques, contre le libre penseur Héraclius, contre les chrétiens : il lui parut tout naturel d'écrire contre les habitants d'Antioche, contempteurs de sa politique, de ses dieux et de sa barbe. Le sens du ridicule, qui lui manqua toujours, ne l'avertit pas de la figure malséante que faisait un souverain composant un pamphlet contre une des principales villes de son Empire. Il redevint homme de lettres, nous dirions volontiers journaliste, pour se venger d'elle. Du palais d'Antioche, d'où venaient d'être jetés au public les trois livres *Contre les Chrétiens,* sortit presque en même temps l'étrange brochure [2] intitulée *Misopogon* (*l'ennemi de la barbe*) ou l'*Antiochique* [3].

---

1. *Misopogon;* Hertlein, p. 443.

2. Écrite dans le septième mois du séjour de Julien à Antioche (*Misopogon;* Hertlein, p. 443), c'est-à-dire en février 363 (Schwarz, *De vita et scriptis*, p. 14).

3. ... Μισοπώγονος εἴτ' οὖν Ἀντιοχικοῦ (ἀμφοτέρα γὰρ ἐπιγράφεις) τῷ λόγῳ. Saint Grégoire de Nazianze, *Oratio* V, 41. Les manuscrits portent ces deux titres, Ἀντιοχικὸς ἢ Μισοπώγον ou Μισοπώγον ἢ Ἀντιοχικός.

L'analyser en détail serait superflu : comme dans cet écrit Julien, selon son habitude, parle sans cesse de lui-même, j'ai eu l'occasion d'en tirer déjà un grand nombre de traits d'histoire ou de caractère, que l'on a trouvés répandus en beaucoup de pages de mon récit. Il reste seulement à faire connaître le plan du *Misopogon,* si l'on peut parler de plan à propos d'un ouvrage de Julien.

L'impérial pamphlétaire prend, et ne quitte pas, le ton de l'ironie. Il feint d'entrer dans la pensée des habitants d'Antioche, et d'enchérir sur les railleries qu'ils faisaient de lui. « La nature m'avait donné un visage ni beau, ni agréable, ni séduisant : moi, par une humeur sauvage et quinteuse, j'y ai ajouté cette énorme barbe, pour punir, ce semble, la nature de ne m'avoir pas fait plus beau. J'y laisse courir les poux, comme des bêtes dans une forêt. Je n'ai pas la liberté de manger avidement ni de boire la bouche béante, car il faut que je prenne garde d'avaler, à mon insu, des poils avec mon pain. » Il continue sur ce ton, se déclarant impropre aux baisers, parlant de ses cheveux, de ses ongles, de ses doigts noircis. « Voulez-vous des détails plus secrets? J'ai la poitrine poilue, velue, comme les lions, rois des animaux; je ne l'ai jamais rendue lisse, soit par bizarrerie, soit par petitesse d'esprit : et de même, dans le reste de mon corps, il n'y a rien de lisse et de doux [1]. »

Après s'être peint de cette étrange façon, Julien décrit ses habitudes morales. Ce lui est une occasion d'opposer aux vices des habitants d'Antioche les vertus qu'il pratique. C'est d'abord son aversion pour le théâtre, dont il

1. *Misopogon;* Hertlein, p. 435.

fait honneur aux leçons de son précepteur Mardonius [1]. C'est ensuite sa sobriété, « repas qui calment à peine l'appétit, » « nourriture exclusivement composée de légumes, » « guerre déclarée à son ventre, à qui il ne permet pas de se remplir d'aliments, » ce qui fait que, « depuis son élévation au rang de César, il ne lui est arrivé qu'une fois de vomir [2]. » C'est encore son « endurance » à l'égard du froid, qu'il se plut à braver dans les plus rigoureux hivers de Lutèce [3]. C'est son amour de l'étude et de la retraite [4]. C'est sa dévotion envers les dieux [5]. C'est son horreur du libertinage, et son exacte continence [6].

Julien se donne ici les éloges qu'il se plaisait à entendre de ses panégyristes, de Mamertin louant « son lit pur comme celui d'une vestale, » de Libanius le félicitant de l'innocence de ses mœurs et lui faisant compliment de « manger comme une cigale. » Ce portrait moral de Julien est probablement très ressemblant, plus ressemblant même que le portrait physique, dont, par une sorte de bravade, il a volontairement outré les traits jusqu'à la caricature. Cependant, tracé de sa main, il choque plus encore, peut-être, nos habitudes modernes. Nous comprenons à peine qu'on fasse louer en public ses vertus, et qu'on assiste à son propre panégyrique : nous comprenons encore moins qu'on les loue soi-même,

1. *Misopogon;* Hertlein, p. 436, 454.
2. *Ibid.;* Hertlein, p. 437, 452.
3. *Ibid.;* Hertlein, p. 439.
4. *Ibid.;* Hertlein, p. 457, 463.
5. *Ibid.;* Hertlein, p. 443, 446, 466, 467.
6. *Ibid.;* Hertlein, p. 446, 450, 474. — Καθευδεὶς ὡς ἐπίπαν νύκτωρ μόνος. Hertlein, p. 445.

à la façon du pharisien de l'Évangile. Le « pharisaïsme » de Julien ne s'arrête pas à ce trait : comme le sectaire de la parabole, il joint au contentement de soi-même la satisfaction de « ne pas ressembler aux autres hommes[1]. » Les « autres hommes » sont ici ses sujets d'Antioche. Au physique et au moral, il nous les montre comme sa vivante antithèse. Chez eux, dit-il, « tout le monde est beau, grand, épilé, fraîchement rasé, jeunes et vieux jalousent le bonheur des Phéaciens, et préfèrent à la vertu le luxe des vêtements, les bains chauds et les lits[2]. » Ils s'adonnent à la bonne chère, et ne comprennent même pas le sens du mot tempérance[3]. Ils sont incapables de suivre une règle[4]. Ils ont un tel amour de la liberté, qu'ils ne font point la police des rues, et laissent ânes et âniers cheminer à leur aise sous les portiques[5]. A eux comme à leurs ancêtres s'applique en toute exactitude ce vers de l'*Iliade :*

Menteurs, danseurs, parfaits à marquer la cadence[6].

Leurs boutiquiers ne cherchent qu'à s'enrichir par des gains illicites; leurs magistrats, propriétaires fonciers qui trafiquent des produits du sol, poursuivent le même avantage; leur populace ne songe qu'à s'enivrer, et à danser l'obscène cordace[7]. A Antioche, on ne s'occupe que de courses, de jeux et de spectacles : au lieu

1. Saint Luc, XVIII, 11.
2. *Misopogon ;* Hertlein, p. 441. Cf. *Odyssée,* VIII, 249.
3. *Misopogon ;* Hertlein, p. 441.
4. *Ibid.*
5. *Ibid.;* Hertlein, p. 448.
6. *Ibid.;* Hertlein, p. 450. Cf. *Iliade,* XXIV, 261.
7. *Misopogon;* Hertlein, p. 451.

de quelques jours, on y fête toute l'année [1]. La ville compte « plus de danseurs, de joueurs de flûte, de mimes, que de citoyens [2]. » Sur les places publiques, dans les théâtres, on n'entend que des cris de joie, des applaudissements de spectateurs [3]. Les dignitaires de la cité sont plus glorieux d'avoir payé les frais d'un spectacle que d'avoir fait une action d'éclat [4]. Les jeunes gens d'Antioche se livrent à une continuelle débauche [5]. Les femmes sont absolument libres et sans frein [6]. Les frères et les maris abandonnent à celles-ci l'éducation des enfants : au lieu d'en faire des hommes tempérants, réglés, modestes, elles en font des chrétiens [7] ! « La plus grande partie du peuple professe l'athéisme [8]. » Chacun affecte « l'indépendance vis-à-vis des dieux, vis-à-vis des lois, et vis-à-vis du prince, qui en est le gardien [9]. » Les dieux et le prince sont chaque jour insultés ensemble [10]. En s'abstenant de ressembler à ces riverains de l'Oronte, dissolus, impies et rebelles, Julien demeure fidèle aux traditions des paysans du Danube, ses ancêtres [11] : qu'ils suivent donc leur voie, comme il suivra la sienne [12] !

---

1. *Misopogon;* Hertlein, p. 459.
2. *Ibid.;* Hertlein, p. 441.
3. *Ibid.*
4. *Ibid.*
5. *Ibid.;* Hertlein, p. 459.
6. *Ibid.*
7. *Ibid.*
8. *Ibid.;* Hertlein, p. 461.
9. *Ibid.;* Hertlein, p. 460.
10. *Ibid.*
11. Eutrope, père de Constance Chlore, et bisaïeul de Julien, était d'origine mésienne.
12. *Misopogon;* Hertlein, p. 449.

Mais le principal reproche que Julien adresse aux Antiochiens, c'est de ne vouloir pas reconnaître sa bonne volonté à leur égard et les bienfaits dont il a comblé leur cité. Il rappelle, en divers endroits du *Misopogon,* les faveurs par lui accordées à Antioche : remise de l'arriéré des impôts [1], diminution d'un cinquième sur la totalité des contributions [2], complément de la curie par la nomination de deux cents nouveaux membres [3], attribution à la cité de trois mille lots de terres domaniales [4], approvisionnement en blé [5] et (ce qu'il s'obstine à considérer comme une mesure avantageuse) taxe des denrées [6]. Pour tant de bienfaits, il n'a recueilli qu'opposition, injures et sarcasmes. « J'en atteste les dieux, et Jupiter, protecteur de l'agora et de la cité, vous êtes des ingrats [7] ! »

Cette ingratitude mérite d'être punie. Mais Julien n'usera pas de mauvais traitements. « Pas de tête coupée, de fouet, de fers, de prison, d'amende [8]. » Il châtiera les habitants d'Antioche en les privant de sa présence. « Puisqu'à vivre en sage avec mes amis je vous offre un spectacle importun et désagréable, j'ai résolu d'abandonner la ville et de vous quitter [9]. » Il le répéta, dans une phrase où l'on peut voir tout ensemble de la mélancolie, de la rancune et du défi : « Nous avions cru beau

---

1. *Misopogon;* Hertlein, p. 471.
2. *Ibid.*
3. *Ibid.;* Hertlein, p. 475.
4. *Ibid.;* Hertlein, p. 479.
5. *Ibid.;* Hertlein, p. 476.
6. *Ibid.*
7. *Ibid.;* Hertlein, p. 471.
8. *Ibid.;* Hertlein, p. 470.
9. *Ibid.*

de gouverner avec une sage modération, et nous nous imaginions que ce dessein nous ferait paraître nous-mêmes suffisamment beaux. Mais puisque vous déplaisent la longueur de notre barbe, la négligence de notre chevelure, notre éloignement du théâtre, notre respect pour les choses sacrées, par-dessus tout notre zèle à juger, notre volonté de mettre un terme aux exactions du marché, bien volontiers nous sortons de votre ville [1]. » C'était la rupture définitive signifiée aux habitants d'Antioche.

Les contemporains paraissent avoir jugé assez sévèrement le *Misopogon*. Tant que Julien vécut, les flatteurs exaltèrent cet opuscule comme un chef-d'œuvre. Mais, « dès que la pourpre cessa de protéger son auteur [2], » on en aperçut les défauts et l'on en sentit l'inconvenance. Ammien Marcellin, qu'il faut sans cesse consulter si l'on veut connaître l'opinion moyenne, à la fois équitable envers Julien et indépendante de toute coterie, appelle cet écrit « un volume d'invectives » et dit que le prince, « énumérant dans un esprit hostile les défauts de la cité, ajouta beaucoup de choses à la vérité [3]. » Saint Grégoire de Nazianze est surtout frappé du manque de goût avec lequel Julien « parle de sa tempérance et raconte, comme un fait merveilleux, que jamais chez lui excès de nourriture ne causa une indigestion [4]. » Il semble qu'en réunissant les jugements de ces deux écri-

---

1. *Misopogon;* Hertlein, p. 472.
2. Saint Grégoire de Nazianze, *Oratio* V, 41.
3. « Volumen composuit invectivum, quod *Antiochense* vel *Misopogonem* appellavit, probra civitatis infensa mente dinumerans, addensque veritati complura. » Ammien Marcellin, XXII, 14.
4. Saint Grégoire de Nazianze, *Oratio* V, 41.

vains dissemblables de situation et de croyance, dont l'un, qui recherche la vérité avec scrupule, blâme Julien d'y avoir manqué dans ses invectives, dont l'autre, habitué à pratiquer humblement les plus austères vertus, le raille de s'être vanté lui-même, on soit bien près d'avoir la note juste et complète. Cela dit, on se sent plus à l'aise pour reconnaître dans le *Misopogon* des détails pittoresques, des traits piquants, une verve d'autant plus naturelle qu'elle est animée de colère et de passion. Mais il est difficile d'y voir, avec Sozomène, « un écrit tout plein de beautés et d'esprit [1]. » A une méritoire impartialité l'historien chrétien du cinquième siècle joint ici un excès d'indulgence.

II. — La préparation de la guerre.

L'activité intellectuelle de Julien, pendant le dernier mois de son séjour à Antioche, paraît avoir eu quelque chose de fébrile. A la veille de partir pour la plus hasardeuse expédition, il semble avoir voulu, sur tous les points [2], donner sa mesure, avancer son œuvre, et, si l'on peut dire, régler ses comptes. Il vient de le faire avec les chrétiens, par le livre de polémique dirigé contre leur religion. Il l'a fait avec les Juifs, par la tentative de restauration de leur nationalité et de leur temple. Il l'a fait avec les habitants d'Antioche, par le pamphlet dans lequel il leur rend raillerie pour raillerie. Avec plus de

---

1. Κάλλιστον καὶ μάλα ἀστεῖον λόγον. Sozomène, V, 19.
2. « Diligentiam suam... ubique dividens. » Ammien Marcellin, XXIII, 1.

sérénité, il consacre maintenant les loisirs qui lui restent à mettre la dernière main à la réforme du paganisme. De février 363 sont plusieurs écrits sur lesquels nous ne nous étendrons pas, puisque nous les avons longuement analysés dans le chapitre sur cette partie capitale de l'œuvre de Julien, mais qu'il importe au moins de noter à cette date : la circulaire ou encyclique sur les devoirs des prêtres, connue sous le nom de « Fragment de lettre[1], » l'épître 62, par laquelle le souverain pontife frappe disciplinairement l'un de ceux-ci[2], l'édit sur les sépultures, destiné à réformer dans le sens païen les coutumes des funérailles[3].

Julien était encore à Antioche, quand vint le trouver une députation du sénat romain. On sait si peu de chose des rapports de Julien avec ce grand corps politique et aristocratique, si peu de chose en général de ses relations avec l'Occident depuis la mort de Constance, que ce fait, peu important en apparence, mérite l'attention. Aussi Ammien Marcellin a-t-il soin de nous le faire connaître. Il ne dit pas l'objet de la députation, mais il en nomme les membres, qui étaient parmi les premiers personnages de Rome[4]. Julien les reçut avec empressement, et les combla d'honneurs. Il fit l'un d'eux, Turcius Rufus Apronianus, préfet de Rome. Le choix était bon, car Apronianus se montra « juge intègre et sévère[5]. » Mais peut-être ne fut-il pas un juge selon le cœur de Julien, car on

1. Hertlein, p. 371-392. — Voir t. II, p. 181.
2. Hertlein, p. 583. — Voir t. II, p. 182.
3. Hertlein, p. 600-602; *Code Théodosien*, IX, XVII, 5. — Voir t. II, p. 208.
4. « Clare natos, meritisque probabilis vitæ compertos. » Ammien Marcellin, XXIII, 1.
5. « Judex integer et severus. » Ammien Marcellin, XXVI, 3.

cite surtout sa haine pour les devins et les sorciers, qu'il poursuivit avec ardeur : il attribuait à des sortilèges un accident qui lui arriva en Syrie et lui fit perdre un œil, pendant qu'il se dirigeait vers Antioche avec les députés du sénat[1]. Un autre de ceux-ci, Octavius, fut nommé proconsul d'Afrique. Venustus, le père de Nicomaque Flavien, devint vicaire d'Espagne. Enfin Julien promut Aradius Rufinus à la dignité de comte d'Orient, que la mort de son oncle venait de laisser vacante[2]. Malgré son engouement pour les magistrats improvisés, pour les rhéteurs ou les philosophes élevés subitement aux fonctions administratives, Julien sentait probablement la nécessité de confier à un administrateur de carrière un gouvernement aussi considérable que celui de l'Asie romaine.

Délivré d'un souci réel par cet acte de sagesse, Julien poussait avec une ardeur croissante les préparatifs de l'expédition de Perse. Il achevait de concentrer à Antioche et faisait manœuvrer sous ses yeux une partie de ses troupes, donnait au reste, réparti dans les garnisons d'hiver, les instructions en vue d'une mobilisation prochaine, et attendait avec impatience que les chantiers établis au bord de l'Euphrate aient mis à flot la flotte de transport et la flotte de guerre qu'à l'imitation de Trajan il faisait construire en vue de la navigation sur les fleuves et les canaux du pays ennemi.

Cependant, si avancée que parût la préparation de la guerre, la paix était encore possible. Il ne tenait qu'à Julien de traiter, et, dit-on, avec avantage. A en croire Libanius, l'état où la mort de Constance laissa l'Orient

1. *Ibid.*
2. *Ibid.* — Sur Aradius Rufinus, voir Sievers, *Das Leben des Libanius*, p. 273-274.

romain avait d'abord exalté l'orgueil des Perses. Ils se voyaient déjà conquérants de la Syrie et maîtres d'Antioche. Mais la rapidité avec laquelle Julien prit possession du pouvoir impérial, sa grande renommée militaire, brisèrent vite ces espérances. Au lieu de songer à l'invasion des provinces romaines, le roi sassanide trembla de voir l'offensive hardie de Julien le chercher dans ses États. Il sentit qu'à la tactique expectante de Constance, à un courage réel, mais sans élan et sans entrain, allait succéder cette marche en avant, cette incursion immédiate en territoire ennemi, qui avait dompté par la terreur les peuplades du Rhin. Il ne vit plus de salut que dans une négociation pour la paix. Vers la fin de 362, il écrivit à Julien pour lui demander de recevoir ses ambassadeurs[1].

Prêter l'oreille à ces propositions eût sans doute été sage. L'histoire cite plus d'une armée romaine allant se perdre dans les sables de la Mésopotamie ou de l'Assyrie : et l'on sait la terrible vengeance que le premier Sapor avait tirée de Valérien. La matière ne manquait pas à un traité. Il semble qu'il y eût, entre les Romains et les Perses, assez de territoires vagues, sans cesse disputés, pris et repris, jamais assimilés, pour former entre leurs deux ambitions une barrière naturelle, si de part et d'autre on avait une fois la volonté sincère de la respecter. Mais s'accorder avec Sapor eût été pour Julien l'abandon d'un rêve longtemps caressé, le plus cher de ses rêves après celui de la destruction du christianisme. La fièvre belliqueuse l'avait ressaisi. « Il était, dit Ammien, dévoré de l'ardeur de combattre, d'abord parce que, maintenant fatigué du repos, il n'aspirait plus qu'au

1. Libanius, *Monodia super Julianum*.

bruit du clairon et au fracas des batailles, ensuite parce qu'ayant, dans la fleur de sa jeunesse, affronté les armes des peuples les plus sauvages, reçu les supplications de rois et de princes, qu'on aurait cru plus facile encore de vaincre que de contraindre à demander grâce, il brûlait maintenant d'ajouter à tous les titres qu'il avait déjà conquis celui de Parthique[1]. » Une pensée moins personnelle et plus patriotique se joignait à ce désir de gloire. Julien se disait que « depuis soixante ans une race indomptable avait rempli l'Orient de meurtres et de pillage, et plus d'une fois détruit des armées romaines[2]. » Fort de ses succès passés, il se croyait en état de lui infliger un châtiment qui la réduirait pour longtemps, peut-être pour toujours, à l'impuissance. Trop brave pour redouter et trop léger pour prévoir le péril, le sort de Valérien en Mésopotamie ne l'inquiétait pas plus que ne l'avait effrayé en Germanie le souvenir de Varus.

Le sentiment en somme peu favorable que la future expédition excitait dans le public, et particulièrement parmi les habitants d'Antioche, plus exposés que d'autres, en cas de défaite, à un retour offensif de l'ennemi, ne pouvait que l'affermir dans son dessein, en excitant son

---

1. « Urebatur autem bellandi gemino desiderio : primo, quod impatiens otii lituos somniabat et prœlia ; dein, quod in ætatis flore primævo objectus efferarum gentium armis, recalentibus etiam tum regum precibus et regalium, qui vinci magis posse, quam supplices manus tendere credebantur, ornamentis illustrium gloriarum inserere Parthici cognomentum ardebat. » Ammien Marcellin, XXII, 12. — Le titre de *Parthicus*, *Parthicus maximus*, avait été porté par Trajan (Cagnat, *Cours d'épigraphie latine*, p. 182), Verus (*ibid.*, p. 187), Septime Sévère (*ibid.*, p. 189), Carus (Vopiscus, *Vita Cari*, 8).

2. «... Sciens et audiens gentem asperrimam per sexaginta ferme annos inussisse Orienti cædum et direptionum monumenta sævissima, ad internecionem exercitibus nostris sæpe deletis. » *Ibid.*

obstination naturelle. Aux yeux de Julien, tous les hésitants, tous ceux qui, dans une affaire aussi grave, pesaient avec soin le pour et le contre, étaient des adversaires de sa personne et de sa politique, qui craignaient de le voir acquérir, par des succès nouveaux, une force irrésistible. Sans doute les chrétiens redoutaient (et peut-être avec raison) que s'il revenait de Perse en triomphateur, il ne se tournât aussitôt contre eux pour leur faire une guerre à mort, comme, dit-on, il l'avait annoncé[1]. Ils priaient Dieu de détourner le danger : leurs femmes allaient dans ce but en pèlerinage aux tombeaux des martyrs[2]. Mais, en dehors de la population chrétienne, beaucoup de ses sujets orientaux appréhendaient l'issue du conflit. Parmi ceux qui « s'efforçaient de retarder son départ[3], » il y avait les timides, « émus par la pensée que le déplacement d'un seul homme suffirait à déchaîner les plus terribles tempêtes[4]. » Mais il y avait aussi les sages, qu'effrayait sa tendance aux illusions, et qui répétaient devant ses amis, avec l'espoir que ces propos lui seraient rapportés : « Il ne faut jamais tenter la fortune, mais se défier, au contraire, de l'excès de prospérité, comme de ces luxuriantes récoltes qui se renversent et s'écrasent

---

1. Saint Grégoire de Nazianze, *Oratio* V, 9, 25 ; saint Jean Chrysostome, *In Sanctum Babylam contra Julianum et Gentiles*, 22 ; Théodoret, III, 16. — Orose prétend que Julien avait commandé de construire à Jérusalem un amphithéâtre, pour y exposer aux bêtes, à son retour de Perse, les évêques et les moines (VII, 30) ; mais il faut évidemment voir dans ce détail une déformation légendaire de la tradition.

2. J'entends ainsi l'allusion du *Misopogon* aux « vieilles qui rôdent autour des tombeaux », τοῖς περὶ τοὺς τάφους καλινδουμένοις γραδίοις. Hertlein, p. 443.

3. « Studium omne in differendo procinctu ponentes. » Ammien Marcellin, XXII, 12.

4. «... Unius corporis permutatione tot cieri turbas intempestivas indignum et perniciosum esse strepebant. » *Ibid.*

sous le poids d'épis trop lourds[1]. » Julien confondait tous ces modérés avec les opposants de parti pris, « les détracteurs obstinés et lâches[2]. » Plus leurs sentiments se répandaient dans le peuple et pénétraient jusqu'au palais, plus il se raidissait contre toute concession. Il prenait un orgueilleux plaisir à opposer « une résolution immuable à ces aboiements de Pygmées[3]. » Sa volonté s'exaltait jusqu'au défi[4]. Dans ces dispositions, la réponse aux ouvertures de Sapor n'était pas douteuse. Il les rejeta sans examen. Déchirant la lettre que lui tendait le messager du monarque persan[5] : « Vous me verrez bientôt en personne, dit-il, sans qu'il soit besoin d'ambassadeurs[6]. »

Cependant, si assuré qu'il parût de vaincre, Julien se crut obligé de consulter les oracles avant de se mettre en route. Il sollicita la réponse de ceux qui étaient encore en activité dans le monde grec, et fit interroger non seulement la source fatidique de Daphné, rouverte par ses soins, mais encore les grands oracles de Delphes, de Délos et de Dodone, avec d'autres moins célèbres. Tous, dit-on, donnèrent une réponse favorable, et promirent

---

1. « Dictitabant his præsentibus, quos audita referre ad imperatorem posse rebantur, eum, ni sedatius ageret, immodica rerum secundarum prosperitate, velut luxuriantes ubertate nimia fruges, bonis suis protinus occasurum. » *Ibid.*

2. « Obtrectatores desides et maligni. » *Ibid.*

3. « Frustra virum circumdabant immobilem occultis injuriis, ut Pygmæi... » *Ibid.* — Ammien, si modéré d'ordinaire, partage ici la passion de Julien.

4. Est-ce alors qu'il prononça ou écrivit ce mot rapporté par un manuscrit : Πρὸς τρίβοῦνον Εὐθυμέλην· ἡδονὴ βασιλεῖ πόλεμος, « au tribun Euthumeles : La guerre est le plaisir du roi? » Bidez et Cumont, *Recherches sur la tradition manuscrite des lettres de l'empereur Julien*, p. 47.

5. Libanius, *Monodia super Julianum.*

6. Libanius, *Epitaphios Juliani;* Reiske, t. I, p. 577. Cf. Socrate, III, 19.

le succès de l'entreprise[1]. Le texte d'une de ces réponses a été conservé. « Nous, tous les dieux, dit un oracle, sommes prêts à porter des trophées près du fleuve féroce[2]. Je serai leur chef, moi, le violent et belliqueux Mars[3]. » Cette phrase d'une rare platitude, et qui donne une idée médiocre de l'inspiration des devins et des pythies au temps de Julien, a déridé le grave Tillemont : « la poésie n'en est pas moins ridicule, dit-il, quoiqu'on l'attribuât à Apollon, chef des Muses, que la prophétie s'en trouva peu véritable[4]. » Mais il importe encore de remarquer ici la prudence de l'oracle : il dit que les dieux porteront des trophées au bord du Tigre, mais il ne dit pas clairement auquel des deux belligérants seront destinés ces trophées. Les réponses de ce genre étaient presque toujours ambiguës, quoique le consultant les entendît ordinairement dans le sens de ses désirs. En même temps que ces consultations officielles[5] étaient demandées au nom de l'empereur, d'autres lui furent offertes spontanément. Une foule de prétendus devins, empressés à

---

1. Libanius, *Epitaphios Juliani;* Philostorge, VII, 15; Théodoret, III, 16. — Saint Grégoire de Nazianze raille ces réponses des oracles; *Oratio* V, 25.

2. Le « fleuve féroce » est ici mis pour le Tigre : θῆρα δὲ ποταμὸν τὸν Τίγριν ὠνόμασεν. Théodoret, III, 16. — Cette étymologie donnée par l'oracle est toute grecque, car, d'après Quinte-Curce (*Alex.*, IV, 9), *Tigris* en persan voudrait dire flèche, et le fleuve aurait été ainsi appelé à cause de l'impétuosité de son cours.

3. Théodoret, *l. c.*

4. Tillemont, *Histoire des Empereurs*, t. IV, p. 531.

5. Deux autres réponses d'oracles sont rapportées par Eunape, *Continuation de l'Histoire de Dexippe*, fr. 26, 27; Müller, *Fragm. hist. græc.*, t. IV, p. 25. L'une (faite sans doute après coup) prédit qu'après avoir subjugué l'Empire des Perses jusqu'à Séleucie, Julien sera enlevé vers l'Olympe dans un char de fer, délivré de tous les maux corporels, et rendu à sa céleste origine.

flatter les désirs du prince, mettaient en œuvre tous les moyens de connaître l'avenir, s'adressaient en leur propre nom aux oracles, et, comme on devait s'y attendre, rapportaient de ces multiples recherches de nouveaux encouragements à ses desseins [1]. Mais ce fut surtout dans son entourage intime, dans sa petite cour de néoplatoniciens et d'occultistes, que Julien rencontra l'impulsion déterminante. « Les philosophes, » comme les appelle Ammien avec une nuance de dédain toute romaine, lui révélaient sans hésitation la volonté des dieux, et le poussaient à marcher en avant, vers cet Orient qui les attirait et les fascinait autant que lui-même, vers le pays des mages, vers la mystérieuse Chaldée, vers l'Inde brahmanique, pleine de secrets et de prestiges. Maxime parlait en leur nom, et Julien, comme toujours, subissait son ascendant [2]. Aux espérances illimitées que leurs prédictions et leurs promesses éveillaient en lui se joignait une pensée de propagande religieuse, assez étrangère à l'esprit antique [3], mais que Julien tenait peut-être, à son insu, de ses origines chrétiennes : Libanius parle de son désir d'élever chez les Perses des autels à ses dieux, et d'enseigner les sacrifices à des peuples qui avaient horreur du sang des victimes [4].

De l'Occident, cependant, lui arrivaient presque à la même heure des avertissements significatifs. Dans le

1. Ammien Marcellin, XXII, 12.

2. Théodoret, III, 28.

3. Contraire même à la théorie des dieux nationaux professée par Julien.

4. ... Καὶ τῶν τὸ αἷμα φευγόντων, ἀυτῶν θυόντων. Libanius, *Epitaphios Juliani*; Reiske, t. I, p. 617. Mais Libanius voit dans son rêve de lettré autre chose encore : « les sophistes et les rhéteurs instruisant, par de grands discours, les fils des Persans. » *Ibid.*

monde aristocratique et religieux de Rome, on voyait avec inquiétude une expédition dont les dangers l'emportaient peut-être sur les avantages. Julien s'était illustré en Germanie par des guerres de défense plus que de conquête, et qui avaient eu pour unique but de rendre inviolable la ligne romaine du Rhin. La défense de l'Empire contre les incursions des Perses ne pourrait-elle être assurée de même en Orient, sans qu'il fût besoin de les aller chercher au cœur de leur pays, et peut-être de s'égarer témérairement sur des routes encore plus lointaines? Les hommes politiques qui siégeaient au sénat romain ou occupaient les hauts postes administratifs de l'Occident avaient suivi de loin, sans s'y mêler beaucoup, les expériences de diverse sorte tentées par Julien : et probablement avaient-ils appris à le connaître assez pour se défier de son penchant aux chimères, comme de sa docilité aux plus médiocres et aux plus dangereux conseillers. Un sûr instinct les avertissait que s'il avait fait des merveilles pendant les six années de son gouvernement des Gaules, cela tenait en partie à ce qu'il n'avait joui alors que d'une demi-indépendance, et à ce qu'une surveillance méticuleuse et parfois tyrannique l'avait empêché d'y montrer autre chose que ses qualités. La toute-puissance mettait maintenant en lumière ses défauts, et cela faisait trembler. Divers faits nous portent à croire que l'aristocratie païenne de Rome, maîtresse des grands sacerdoces et de nombreux instruments divinatoires, fit jouer, pour entraver des desseins qui l'inquiétaient, tous les ressorts religieux qu'elle gardait sous la main.

Julien avait près de lui, faisant partie de sa maison, des représentants de l'haruspicine officielle. Ceux-ci

étaient des occidentaux, qui se vantaient de conserver les traditions de la science étrusque. Organisés en collèges, ils demeuraient soumis, dans l'exercice de leur art, à des règles précises. Leurs réponses, empreintes de tout le formalisme latin, n'avaient rien de commun avec la libre inspiration et les audacieuses fantaisies des adeptes de la théurgie néoplatonicienne. Aussi étaient-ils avec ceux-ci en rivalité continuelle[1]. Ils représentaient auprès de Julien l'esprit de Rome et de l'Italie, par opposition à l'esprit asiatique. Il est tout naturel qu'ils aient reçu le mot d'ordre des dignitaires du paganisme romain, et suivi les directions de ceux-ci. Leur rôle, à la veille de l'expédition de Perse, fut vraisemblablement de se faire les interprètes des idées prudentes, des craintes et des hésitations de l'Occident. C'est bien de la sorte qu'ils paraissent avoir agi. Les « haruspices étrusques, » comme les appelle Ammien, se montrent, dans toutes les circonstances où ils sont interrogés, défavorables à l'expédition de Perse, à laquelle poussent, au contraire, « les philosophes. » La première fois qu'ils eurent à émettre sur ce sujet un avis formel, ce fut à la suite d'un tremblement de terre qui agita Constantinople, quelque temps avant la date que Julien avait choisie pour quitter Antioche. Julien s'émut de la nouvelle, et, comme il était d'usage quand se produisait un phénomène insolite, il leur demanda un rapport sur la signification de celui-ci. « Le présage, répondirent les haruspices, est défavorable pour un souverain qui se prépare à envahir une terre ennemie[2]. » La réponse allait trop

---

1. Ammien Marcellin, XXIII, 5.
2. Ammien Marcellin, XXIII, 1.

contre le désir de Julien, pour qu'il n'essayât pas de tourner les difficultés qui naissaient de cet avis[1]. Sur le conseil des asiatiques, il fit des sacrifices à Neptune, et se flatta d'avoir détourné la colère de ce dieu[2].

Une autre réponse semble montrer plus clairement encore l'intervention des chefs du parti païen de Rome et leurs efforts pour entraver l'expédition projetée. En même temps que les oracles orientaux, Julien avait prescrit de consulter les livres sibyllins. La réponse de ceux-ci fut « l'interdiction pour l'empereur de sortir cette année du territoire romain[3]. » Comme les livres sibyllins étaient mystérieusement interrogés dans le temple d'Apollon Palatin, en dehors de toute assistance du public, par le collège des quindécemvirs, composé des plus grands personnages de l'aristocratie romaine[4], il ne sera pas téméraire de croire que l'avis négatif envoyé par eux correspondait de tout point à leurs propres sentiments.

Ammien ne nous dit pas par quels raisonnements ou par quelles pratiques Julien et ses conseillers neutralisèrent l'autorité du plus célèbre des oracles de la vieille Rome. Ce que nous savons, c'est que cette réponse ne modifia pas les projets de l'empereur et ne retarda pas

1. D'après Libanius, Julien était tellement versé dans la science des présages, que, lui présent, les augures étaient contraints de dire la vérité, parce que ses yeux savaient découvrir toute feinte; *Epitaphios Juliani;* Reiske, t. I, p. 582. Il est probable que, dans la circonstance, il aperçut clairement la mauvaise volonté des Occidentaux.

2. Libanius, *Epitaphios Juliani.*

3. « Iisdem diebus nuntiatum est ei per litteras Romæ super hoc bello libros Sibyllæ consultos, ut jusserat, imperatorem eo anno discedere a limitibus suis aperto prohibuisse responso. » Ammien Marcellin, XXIII, 1.

4. Sur la manière de consulter les livres sibyllins, voir *les Dernières persécutions du troisième siècle*, 2e éd., p. 225, note 1.

son départ. Quand tous les préparatifs eurent été achevés, il donna l'ordre de marche. Les troupes, tant d'Antioche que des diverses garnisons où elles avaient été établies pour l'hiver, furent averties de se mettre en route, pour se trouver réunies à Hiérapolis, près de l'Euphrate[1]. L'opération devait être faite avec autant de célérité que de secret. Il importait à Julien d'arriver sur le territoire de l'ennemi sans que celui-ci eût l'éveil. Aussi, avant les troupes, avait-il envoyé des éclaireurs, moins pour être renseigné sur les mouvements des Perses, qui étaient encore loin de l'Euphrate, que pour garder tous les chemins par où les nouvelles de son approche eussent pu parvenir jusqu'à eux[2].

La suite des événements montrera que Julien n'avait point, avant de partir, conçu de plan d'ensemble. Il s'attendait à finir la campagne avant l'hiver[3], par quelque coup d'éclat. Les événements le conduiraient, plutôt qu'il n'essaierait de les conduire et de les prévoir. Fondre sur le pays ennemi, pousser hardiment sa pointe en avant, surprendre par la promptitude de son arrivée et par la brusquerie de son attaque, telle avait été sa tactique au milieu des forêts de la Germanie ou dans les plaines de la Campine. Il se figurait que, grâce à la vaillance personnelle et à la bravoure de ses troupes, les mêmes moyens, qui étaient d'un partisan plus que d'un général, vaincraient encore sur les bords du Tigre. Peut-être l'habitude qu'il avait eue jusqu'à ce jour de combattre des tribus barbares, intrépides mais indisciplinées, portant sur les champs de bataille leur turbulence et

1. Ammien Marcelin, XXIII, 2.
2. Ammien Marcellin, *l. c.;* Julien, *Ep.* 27; Hertlein, p. 519.
3. Ammien Marcellin, XXIII, 2.

leur indépendance natives, et aussi promptes au découragement qu'à l'enthousiasme, avait-elle peu préparé Julien à lutter contre toutes les ressources d'un vaste Empire, protégé par des places fortes, gouverné par un seul monarque, défendu par des armées régulières, et au milieu duquel la guerre pourrait durer longtemps, parmi des fortunes diverses.

A défaut d'un plan de campagne concerté d'avance, et qui lui eût permis de faire mouvoir avec précision toutes les parties de l'instrument excellent qu'il avait préparé, armée, flotte de transport, flotte de combat, machines de siège[1], équipages de pontonniers, Julien avait-il préparé les alliances sans lesquelles il est difficile d'entreprendre avec succès une grande guerre ? Il semble avoir montré, sur ce point encore, peu de prévoyance. Ce n'est pas que les occasions lui aient manqué. Confiantes dans son habileté et croyant à ses victoires, beaucoup des tribus indépendantes qui, au nord et au sud, avoisinaient la Perse lui avaient fait des offres de concours[2]. Toujours il les avait poliment éconduites. Le sens invariable de ses réponses avait été celui-ci : « Il n'est pas de la dignité de l'Empire de recourir à un secours étranger, et de se faire des amis et des alliés qu'il serait peut-être obligé un jour de payer par des subsides[3]. » Ammien admire « cette belle confiance ; » mais une politique plus réaliste l'eût peut-être jugée imprudente. Constance,

---

1. Voir la description de ces machines dans Ammien Marcellin, XXIII, 4.
2. *Ibid.*, 5.
3. « ... Speciosa fiducia principe respondente, nequaquam decere adventitiis adjumentis rem vindicari romanam, cujus opibus foveri conveniret amicos et socios, si auxilium eos adegerit necessitas implorare. » Ammien Marcellin, XXIII, 2.

dont Julien méprisait la diplomatie sans peut-être l'égaler, avait été plus prévoyant. Il n'avait pas dédaigné, en 338, de négocier avec « des brigands arabes » pour se faire d'eux des alliés contre les Perses[1]; et se croyant, en 361, à la veille d'en venir aux mains avec Sapor, il avait essayé de gagner à sa cause les princes et les satrapes indépendants des contrées situées au-dessus du Tigre, en particulier les rois d'Arménie et d'Ibérie[2]. Au seul roi d'Arménie Julien rappela l'alliance alors conclue[3]. D'un ton un peu fier, et qui eût mieux convenu vis-à-vis d'un vassal que d'un allié, il le fit inviter « à tenir prêtes de bonnes troupes, et à attendre les ordres qu'il lui enverrait prochainement pour lui dire dans quelle direction marcher et où porter son attaque[4]. » En plus de cette seule alliance, Julien semble avoir compté sur la diversion politique que produirait la présence dans son armée du prince persan Hormisdas.

Hormisdas jouait, à la cour des empereurs du quatrième siècle, un rôle analogue à celui des Stuarts dans la France du dix-septième. C'était le prétendant que l'on comblait d'égards et d'honneurs et que l'on tenait en réserve pour le tourner, à l'heure opportune, contre l'ennemi héréditaire. S'étant vu préférer par les grands du

1. Julien, *Oratio* I; Hertlein, p. 25.
2. Ammien Marcellin, XXI, 6.
3. Voir t. II, p. 38, 46.
4. « Solum Arsacem monuerat Armeniæ regem, ut collectis copiis validis jubenda opperiretur, quo tendere, quid deberet urgere, propere cogniturus. » Ammien Marcellin, XXIII, 2. — La lettre de Julien à Arsace, publiée dans le recueil de sa correspondance (65 de l'édition Hertlein), est manifestement apocryphe. Sozomène (VI, 1) résume une lettre de Julien à Arsace, peu différente de celle-ci, et qui n'est probablement pas plus authentique.

royaume son frère Sapor, il s'échappa, se réfugia d'abord près du roi d'Arménie, puis se rendit auprès de Constantin. Cela se passait en 323. Depuis cette époque, il vécut sous la protection de l'autorité impériale, traité en prince, et recevant un commandement toutes les fois que recommençaient les hostilités avec la Perse[1]. Au reste, Hormisdas paraît avoir tenu dignement sa place. Il usait volontiers de la liberté de parole que lui assurait son rang. On l'a vu, en 357, lors du voyage triomphal de Constance à Rome, rappeler d'un mot tantôt spirituel, tantôt mélancolique, à une juste mesure des choses la vanité exaltée de l'empereur[2]. Son regard accoutumé aux éblouissements du luxe oriental regardait avec calme les splendeurs plus sobres de l'Occident. Il se consolait de la beauté de Rome en songeant qu'on mourait là comme ailleurs[3]. Sa philosophie douce et un peu ironique s'éclairait peut-être d'une lumière plus haute. Il semble s'être converti au christianisme. On assure que, se trouvant à Antioche en même temps que Julien, il visita Bonose et Maximilien dans la prison et se recommanda à leurs prières[4]. Julien l'avait amené, avec le dessein de l'employer dans l'expédition de Perse. Il comptait sur les relations qu'Hormisdas conservait avec ses compatriotes et sur les moyens qu'il pourrait avoir de se former parmi eux un parti et de susciter peut-être une révolution. Comme tous les Persans d'un rang élevé[5],

1. Sur Hormisdas, détails dans Jean d'Antioche, fr. 177; Müller, *Fragm. hist. grec.*, t. IV, p. 605.
2. Voir t. I, p. 414.
3. Ammien Marcellin, XVI, 10.
4. *Passio SS. Bonosi et Maximiliani*, 3.
5. Ammien Marcellin, XXIII, 6.

Hormisdas était un cavalier accompli : Julien lui réservait le commandement d'un corps de cavalerie.

Tout étant ainsi réglé, Julien se prépara lui-même à partir. Il ne voulut pas le faire sans dire adieu à ceux de ses amis qu'il n'emmenait pas. Le préfet du prétoire Salluste, le maître des offices Anatole, le médecin Oribase, les philosophes Maxime et Priscus, avaient été désignés pour l'accompagner : seul ou presque seul du groupe des intimes restait Libanius. Julien ne pouvait songer à lui faire, comme à d'autres, un vulgaire présent. Libanius était désintéressé : il le dit trop, mais il ne dit, en cela, que la vérité. « Je te ferai, lui avait annoncé Julien, un grand cadeau, mais tel que, cette fois, tu ne puisses pas le refuser. » L'ayant obligé à dîner avec lui : « Mon ami, dit-il, il est temps que je t'offre mon cadeau. » Libanius se demandait de quoi il pouvait être question ; mais Julien, élevant la voix, lui dit : « Je t'ai inscrit sur la liste des orateurs, à cause de ton éloquence, et sur celle des philosophes, à cause de tes vertus[1]. » Libanius avait le cœur assez haut pour estimer comme une suffisante récompense cette parole royale.

Avant de quitter Antioche, Julien pourvut à un dernier soin d'administration. La Syrie était à ce moment sans gouverneur. Il fit consulaire de cette province, dit Ammien,. « un personnage originaire d'Héliopolis, nommé Alexandre. Julien déclarait que celui-ci n'était pas digne d'un tel poste, mais ajoutait qu'un juge de cette sorte convenait à des gens avares et injurieux

---

1. Libanius, *De Vita;* Reiske, t. I, p. 89.

comme étaient les habitants d'Antioche [1]. » Libanius, qui connut beaucoup cet Alexandre, confirme le témoignage d'Ammien : dans une lettre à Julien lui-même il peint le caractère âpre et cruel du nouveau gouverneur, qui tout de suite terrorisa Antioche et de la ville brillante et joyeuse dont s'irritait Julien fit « une ville spartiate [2]. » C'était bien ce que voulait Julien, surtout quand Alexandre tourna cette dureté contre les chrétiens. Il employait tous les moyens pour les contraindre à sacrifier. Libanius, toujours prêt à plaider la cause des malheureux, et qui avait, à plusieurs reprises, recommandé à Alexandre la modération envers les villes de sa province [3], vit le caractère immoral et tyrannique de cette propagande. « Sois zélé envers les dieux, écrivait-il à Alexandre, et accrois autant que tu pourras le nombre de leurs adorateurs. Mais ne t'étonne pas s'il s'en trouve qui, après avoir sacrifié, regrettent ce qu'ils viennent de faire. En public ils t'obéissent : de retour chez eux, leurs femmes, les larmes, la nuit les conseillent autrement. » Et comme un de ceux-là, Eusèbe, était menacé d'une condamnation : « Il vient, continue Libanius, de s'échapper des chaînes et des mains des soldats, et de se réfugier chez moi. Déclare qu'il est libre, ou viens l'arracher de ma maison. Et, si tu choisis cette dernière alternative, sache que tu ne me trouveras pas plus lâche qu'Admète [4]. »

Ce choix extraordinaire, et probablement sans précé-

---

1. Ammien Marcellin, XXIII, 2.
2. Libanius, *Ep.* 722.
3. Libanius, *Ep.* 1448, 1450.
4. Libanius, *Ep.* 1059. — Sur l'allusion à Admète, voir Thucydide, I, 136, 137.

dent, d'un magistrat capable, non de bien gérer sa charge, mais de rendre malheureux ses administrés [1], montre combien était tenace et profonde la rancune de Julien contre les habitants d'Antioche. Ceux-ci, le voyant partir, craignirent d'autres effets encore de sa colère. Ils se souvinrent de la menace contenue dans le *Misopogon*. La présence d'une cour, même aussi peu luxueuse que celle de Julien, est toujours une source de profits pour une ville : ils craignirent d'en être privés à l'avenir. Ils redoutèrent de voir transféré à une autre ville ce rang de capitale de l'Orient que leur cité occupait sinon officiellement, du moins en fait, et qu'avait consacré la longue résidence de Constance. Aussi essayèrent-ils de réparer leurs fautes par les hommages dont ils entoureraient son départ. Quand il sortit de la ville, le 9 mars, par un radieux soleil de printemps [2], une foule énorme lui fit cortège. On lui souhaitait à grands cris un prompt et glorieux retour. On le suppliait de s'apaiser et de regarder Antioche d'un œil favorable. Mais lui conservait un air sévère [3]. Un incident récent, sur lequel nous manquons de détails, venait de porter au comble son mécontentement. Il n'avait pu, avant de partir, offrir un sacrifice. « Je sais pourquoi, dit Zosime, mais je ne veux pas le dire [4]. » Cette singulière réticence de l'historien païen permet de supposer soit quelque em-

1. Saint Grégoire de Nazianze pense peut-être à cette nomination, quand il reproche à Julien « des gouvernements de provinces livrés non aux plus équitables, mais aux plus inhumains, » αἱ δὲ τῶν ἐθνῶν ἀρχαὶ οὐ τοῖς ἐπιεικεστάτοις, ἀλλὰ τοῖς ἀπανθρωποτάτοις ἐνεχειρίζοντο. *Oratio* V, 19.

2. « Apricante cœlo. »

3. Ammien Marcellin, XXIII, 2.

4. Zosime, III.

pêchement de mauvais présage, qui aurait assombri Julien, soit quelque opposition de parti pris, qui l'aurait exaspéré. En tout cas, les citoyens d'Antioche portèrent le poids de sa mauvaise humeur. A toutes leurs prières il répondait durement : « Jamais vous ne me reverrez. La campagne terminée, je me rendrai en Cilicie par le plus court chemin, et je m'établirai à Tarse pour l'hiver : déjà j'ai donné à Memorius, préfet de la province [1], l'ordre d'y préparer ma demeure [2]. » Il disait encore : « Je fuis une ville remplie de toute espèce de vices, d'injure, de turbulence, d'impiété, d'avarice, d'audace, je condamne ses mœurs et je me tourne vers une plus petite [3]. » Repoussé par ces dures paroles, le peuple finit par se disperser : seuls les sénateurs, en grand nombre, persistèrent à accompagner Julien, afin de lui présenter de nouveau les doléances de la ville à la première étape.

Avant de le suivre nous-même sur le chemin qui l'emporte loin d'Antioche, il nous faut relater un bruit qui, après son départ, courut dans les milieux chrétiens. On raconta que des cadavres avaient été trouvés dans l'Oronte, soit de chrétiens secrètement égorgés, soit de victimes humaines immolées aux dieux. Dans des chambres écartées du palais, disait-on, dans des puits, dans des fosses, furent rencontrés des débris de corps de jeunes garçons et de jeunes filles, qui avaient été mis à

1. Sur Memorius, voir Julien, *Oratio* VII; Hertlein, p. 223. C'était un des correspondants de Libanius, *Ep.* 1444.

2. « Loquebatur asperius, se esse eos asserens postea non visuros. Disposuisse enim aiebat, hiemandi gratia per compendiariam viam, consummato procinctu, Tarsum Ciliciæ reversurum : scripsisseque ad Memorium præsidem, ut in eadem urbe cuncta sibi congrua pararentur. » Ammien Marcellin, XXIII, 2.

3. Libanius, *Legatio ad Julianum;* Reiske, t. I, p. 469.

mort dans des cérémonies d'évocation, dans des rites divinatoires, dans « des sacrifices illégitimes [1]. » Non seulement saint Grégoire de Nazianze se fait l'écho de ces bruits, mais encore saint Jean Chrysostome, qui habitait Antioche au moment où y résida Julien, et pouvait avoir de dix-huit à vingt ans en 363, les reproduit dans un discours prononcé dans cette ville : « Qui compterait, dit-il, les nécromancies, les immolations d'enfants [2]? » Il attribue à des pratiques secrètes de Julien lui-même ces meurtres rituels. Malgré l'autorité de ceux qui les rapportent, l'histoire n'accueillera pas sans hésitation d'aussi épouvantables rumeurs. On sait combien vite s'échauffe l'imagination populaire, et avec quelle facilité se créent les légendes. Mais il faut reconnaître aussi que les légendes, quand elles sont tout à fait contemporaines, supposent ordinairement un fait, plus ou moins altéré et grossi, qui en a été l'occasion. Ce que l'on sait du caractère de Julien rend difficile de le croire personnellement coupable de crimes aussi monstrueux. Mais, à une époque où l'on avait peu le respect de la vie humaine, ils n'étonneront qu'à demi, s'ils eurent pour auteurs quelques-uns de ces fanatiques, adonnés aux pratiques les plus secrètes de l'occultisme, qui se rassemblaient autour de Julien. Il y a bien des ténèbres dans le paganisme. On peut admettre qu'à une époque de crise suprême comme celle où il était arrivé, à la veille d'une tentative der-

---

1. Τῶν ἀνατεμνομένων παίδων τε καὶ παρθένων ἐπὶ ψυχαγωγίᾳ καὶ μαντείᾳ καὶ θυσίαις οὐ νενομισμέναις. Saint Grégoire de Nazianze, *Oratio* IV, 92. Il semble faire encore allusion à ces sacrifices impies, lorsqu'il s'écrie, *Oratio* V, 25 : Ποῦ σφάγια φανερά τε καὶ ἀφανῆ;

2. Saint Jean Chrysostome, *In Sanctum Babylam contra Julianum et Gentiles*, 14.

nière dans laquelle son sort allait se jouer, au milieu de la fièvre de curiosité où se trouvaient ses adeptes les plus exaspérés, il eut ses « messes noires. » Ces horreurs ont pu se couvrir du nom de Julien, sans l'aveu et à l'insu de celui-ci.

III. — De l'Oronte à l'Euphrate.

La première ville où Julien se soit arrêté est Litarbe, à quinze lieues environ d'Antioche. On y accédait par une route encaissée entre une montagne abrupte et un marais semé de grosses pierres : elles débordaient jusque sur la voie, qui présentait parfois des passes difficiles à franchir. Il était neuf heures du soir quand Julien arriva à Litarbe. A peine était-il installé dans la maison qui lui avait été préparée, qu'il fut obligé de donner audience à la députation du sénat d'Antioche [1]. Libanius n'était point avec elle, parce que Julien, avant de partir, lui avait interdit de lui adresser jamais la parole en faveur de l'ingrate cité [2]. On devine la réception qui fut faite aux sénateurs, et la réponse que leur adressa Julien.

Prévoyant la suprême tentative qu'ils feraient encore auprès de lui : « Je sais, dit-il, que vous mettez votre confiance en celui que vous allez m'envoyer maintenant comme ambassadeur (c'est-à-dire en Libanius) ; mais lui aussi, à mon retour, je l'emmènerai avec moi à Tarse [3]. » Malgré ces décourageantes paroles, les sénateurs, ren-

1. Julien, *Ep.* 27 ; Hertlein, p. 515.
2. Libanius, *Legatio ad Julianum ;* Reiske, t. I, p. 469.
3. Libanius, *De Vita sua ;* Reiske, t. I, p. 90.

voyés à Antioche, supplièrent Libanius d'intercéder à son tour. La défense que lui avait faite Julien pesa peu auprès de l'occasion de composer une belle harangue, et par elle de rendre service à ses concitoyens. D'ailleurs, Julien lui avait interdit de parler pour eux, mais non d'écrire en leur faveur. Libanius, entrant tout à fait dans son rôle de médiateur, écrivit deux harangues, l'une à Julien, l'autre aux citoyens d'Antioche. Dans la première [1], Libanius accable Julien des éloges accoutumés. Il l'adjure au nom de Minerve, au nom de l'autel de la Pitié que Julien, dans sa jeunesse, a pu encore voir à Athènes. Il lui prédit qu'un jour on lui élèverait aussi des autels, on lui offrirait des sacrifices et des prières, comme à Hercule. Il le supplie de maintenir à Antioche le privilège de l'abriter pendant l'hiver, et le met en garde contre les gens de Tarse, qu'il représente comme turbulents et insupportables. Cette pièce de rhétorique fut peut-être envoyée à Julien; à coup sûr elle ne lui fut point récitée, car Libanius ne revit point celui-ci [2]. L'autre harangue prêchait aux Antiochiens la contrition et la sagesse [3]. Elle leur demandait de manifester à l'empereur leur repentir en fermant les théâtres, en diminuant les courses de chevaux, en modérant l'illumination des bains. « Corrigeons-nous nous-mêmes, afin de n'être pas jugés, » concluait-il avec un accent presque apostolique [4]. Il n'est pas probable que cette harangue

---

1. *Legatio ad Julianum* (πρεσβευτικὸς πρός Ἰουλιανόν); Reiske, t. I, p. 451-483.

2. Socrate, III, 17.

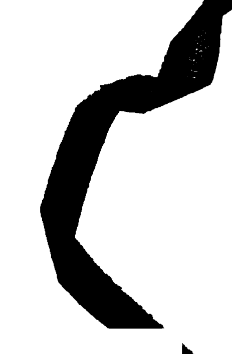
3. *Ad Antiochenos de regis ira* (πρὸς τοὺς Ἀντιοχέας περὶ τῆς τοῦ βασιλέως ὀργῆς); Reiske, t. I, p. 484-506.

4. Cf. saint Paul, I *Cor.*, xi, 31.

ait été non plus prononcée en public. La rapidité avec laquelle se précipitèrent les événements retira vite leur à-propos et leur utilité aux deux compositions sur lesquelles s'exerça la rhétorique laborieuse et la sincère bonne volonté de l'excellent sophiste.

De Litarbe, Julien se rendit à Bérée. Un peu avant d'entrer dans cette ville, il vit un jeune homme venir à lui en suppliant. C'était le fils du principal magistrat de Bérée. Le jeune homme, par entraînement, faiblesse ou ambition, s'était fait récemment païen. Son père, qui était un chrétien zélé, l'en avait puni en le chassant de sa maison et en le déshéritant. Julien fit bon accueil au suppliant, et lui promit d'apaiser la colère paternelle[1]. Julien raconte lui-même son séjour à Bérée, dans une lettre, véritable relation de voyage, adressée à Libanius. Dans cette ville, dit-il, « Jupiter nous montra tous présages favorables. J'y séjournai un jour entier : je montai à l'Acropole, et j'immolai un taureau à Jupiter, selon le rite royal. J'eus ensuite quelques moments d'entretien avec le sénat sur les affaires de religion[2]. » Cet entretien eut lieu dans un festin, où Julien avait convié tous les décurions[3]. Il avait fait asseoir l'un près de l'autre, sur le lit où lui-même était assis, le président du sénat et le fils déshérité. Au milieu du repas, il dit au père : « Il me semble qu'il n'est pas juste de contraindre l'inclination de personne. Laisse à ton fils la liberté de suivre une autre religion que la tienne, comme je vous laisse la liberté de suivre une autre que la mienne, bien qu'il

1. Théodoret, III, 17.
2. Julien, *Ep.* 27; Hertlein, p. 516.
3. Théodoret, *l. c.*



me fût très facile de vous priver de cette liberté. — Tu me parles, seigneur, répondit le père, en faveur d'un scélérat qui s'est rendu digne de la haine de Dieu et qui a préféré le mensonge à la vérité. — Laissons là, je te prie, dit Julien, les injures et les invectives; » puis se tournant vers le jeune païen : « Puisque, malgré ma prière, ton père ne veut plus s'occuper de toi, c'est moi qui en prendrai soin[1]. » Julien s'était montré tout ensemble habile et modéré; cependant ce dialogue était une mauvaise préface pour le discours de propagande qu'il adressa ensuite aux sénateurs de Bérée. « Tous, raconte-t-il, ont applaudi à mes paroles, mais peu ont été convaincus, et c'étaient précisément ceux qu'avant de parler je savais déjà bien pensants. Sous prétexte de franchise, les autres se sont laissé aller à dépouiller et perdre tout respect[2]. »

Julien fut désolé de cet insuccès. « J'en atteste les dieux, écrit-il à Libanius, ce qui l'emporte chez les hommes, c'est de rougir du bien, de la grandeur d'âme, de la piété, et de se glorifier, au contraire, des choses les plus honteuses, le sacrilège, la mollesse de l'esprit et du corps[3]. » On remarquera qu'en trouvant chrétiens les principaux habitants de Bérée, Julien leur adresse les mêmes reproches et leur impute les mêmes vices qu'aux habitants d'Antioche. Cette phrase de sa lettre semble, en deux mots, une réplique du *Misopogon*.

La seconde étape de Julien fut Batné. Il trace de cette ville un joli portrait. Située dans une plaine semée de jeu-

1. Théodoret, *l. c.*
2. Julien, *Ep.* 27; Hertlein, p. 516.
3. *Ibid.*

nes cyprès (Julien, auquel, comme à beaucoup d'anciens, manqua le sens du pittoresque, remarque avec éloge qu'on n'y voit pas de vieux arbres), Batné lui rappela le faubourg enchanteur de Daphné, avant l'incendie[1]. « La résidence royale n'a rien de magnifique : c'est une maison construite de terre et de bois, sans aucun ornement. Le jardin, plus modeste que celui d'Alcinoüs, est comparable au jardin de Laerte; il renferme un tout petit bois de cyprès : le long de la clôture sont beaucoup d'arbres de même essence, bien venus et bien rangés : au milieu, des carrés, plantés de légumes et de toute espèce d'arbres fruitiers[2]. » Non moins que l'aspect du lieu, l'accueil des habitants fut pour réjouir le cœur de Julien. « Le nom de Batné est barbare, dit-il, mais le pays est grec. » Julien, qui à Bostra s'était trouvé si désagréablement en contact avec des chrétiens, ne rencontra à Batné que des hellènes. « De toute la contrée montaient les vapeurs de l'encens, et partout on voyait de pompeux sacrifices[3]. »

Les démonstrations de zèle paraissaient si grandes, que Julien en ressentit quelque embarras. Il se demanda si tout était sincère dans une dévotion si étalée. « Tout en me causant, dit-il, un vif plaisir, cet empressement me parut un peu trop chaud, et comme une exagération du culte dû aux dieux. Car il convient que les cérémonies pieuses et sacrées soient accomplies hors de la foule, en silence, par ceux-là seuls qui sont venus dans ce but, non par ceux qu'y attire un autre motif. » Mais Julien

1. Julien, *Ep*. 27; Hertlein, p. 516.
2. *Ibid.*
3. *Ibid.*

ne désespère pas de mieux instruire de l'esprit du paganisme, tel qu'il le conçoit, les gens de bonne volonté : « on leur apprendra bientôt à garder la mesure convenable. » Quant à lui, il a continué, à Batné, ses dévotions accoutumées, offrant un sacrifice le soir de son arrivée, et un autre le lendemain de grand matin, selon la règle qu'il s'était faite. Et il a eu la satisfaction de trouver, dans ce sacrifice, des signes de bon augure[1].

De Batné, Julien se dirigea vers Hiérapolis. Avant d'y arriver, il paraît avoir traversé le territoire de Cyr. La *Chronique d'Alexandrie* raconte que, passant dans cette région, Julien aperçut une grande foule de pèlerins, assemblés devant une caverne. Là vivait un ermite, nommé Domitius, très vénéré dans la contrée. Julien l'envoya inviter, par un fonctionnaire chrétien de sa suite, à demeurer dans la retraite, « sans chercher à plaire aux hommes » en recevant tout ce monde. Le saint homme répondit qu' « ayant depuis longtemps consacré à Dieu son corps et son âme, il s'était enfermé dans ce lieu, mais qu'il ne pouvait pas chasser ceux que la foi lui amenait. » Irrité de cette réponse, voyant peut-être quelque chose de séditieux dans la popularité de l'ermite, Julien commanda, dit-on, de mûrer l'entrée de la caverne. La *Chronique* ajoute que Domitius y périt, et fut honoré comme martyr[2].

---

1. Ἦν καλὰ τὰ ἱερά. *Ibid.*; Hertlein, p. 518.

2. *Chronique d'Alexandrie*; Migne, *P. G.*, t. XCII, p. 297-298. — Tillemont dit à ce propos : « L'autorité de la *Chronique d'Alexandrie*, et la conformité de cette histoire avec la manière d'agir de Julien, semblent des preuves suffisantes pour nous assurer de la vérité de ce récit, quoique nous n'en trouvions rien dans Théodoret ni dans les autres auteurs de ce temps-là. » *Mémoires*, t. VII, p. 423. Cependant le silence de ces auteurs,

Le séjour d'Hiérapolis, grande ville[1] riveraine de l'Euphrate, fut encore plus agréable à Julien que celui de Batné. Cependant un funeste présage sembla l'attrister d'abord. Tous les citoyens, qui étaient accourus à sa rencontre[2], en furent témoins. Au moment où il passait sous une des portes de l'enceinte, un portique, situé à gauche, s'écroula, écrasant sous un amas de poutres et de tuiles cinquante soldats : la plupart furent tués, quelques-uns seulement blessés[3]. Mais l'impression fâcheuse que Julien ressentit de cet accident se dissipa vite. Il avait accepté l'hospitalité d'un néoplatonicien en renom, qu'il aimait depuis longtemps, bien qu'il ne l'eût pas encore vu. C'était Sopater, élève et gendre « du divin Jamblique, » c'est-à-dire de celui de tous les représentants de la troisième période du néoplatonisme que préférait Julien[4]. Entendre Sopater parler de son maître et de son beau-père, l'un des néoplatoniciens qui avaient contribué à créer, autour de doctrines jadis sobres et sévères, l'atmosphère de rêves, le monde de fantômes et de prestiges où Julien se plaisait à vivre, fut pour celui-ci « plus doux que le nectar. » Julien avait une autre raison encore d'aimer l'hospitalité de Sopater. Ce philosophe était à ses yeux un « confesseur »

---

qui rassemblent avec soin les faits relatifs à la persécution de Julien, peut laisser des doutes sur les détails de cette histoire.

1. « Civitatis capacissimæ. » Ammien Marcellin, XXIII, 2.

2. Julien, *Ep.* 27; Hertlein, p. 518.

3. Ammien Marcellin, *l. c.*

4. Voir t. II, p. 232-234. — Ne pas confondre ce Sopater avec le philosophe du même nom, également disciple de Jamblique, qui vécut à la cour de Constantin et fut mis à mort à Constantinople à la suite d'une famine produite, disait le peuple, par ses maléfices (cf. Eunape, *Vitæ soph.*; *Ædesius*, p. 462-463).

de l'hellénisme. Il habitait déjà Hiérapolis, lorsque Constance, puis Gallus, visitèrent cette ville. Comme il en était probablement l'un des citoyens les plus en vue, il avait eu l'honneur de les recevoir dans sa maison. Tous deux avaient essayé de le gagner au christianisme. « Mais, pressé souvent par eux, comme cela devait être, dit Julien, de renoncer au culte des dieux, il avait su se préserver, chose difficile, de cette maladie[1]. »

Cependant Julien eut, à Hiérapolis, autre chose à faire que de parler de philosophie et de religion avec Sopater. A cause de la proximité de l'Euphrate, cette ville avait été désignée pour être le lieu de concentration de l'armée et de la flotte, et le principal entrepôt des approvisionnements. Ses rues étaient pleines de chevaux et de mulets destinés aux bagages : le long de ses quais mouillaient des navires de guerre, des bateaux de transport chargés de blé, de biscuits et de vinaigre[2]. Julien passa trois jours à Hiérapolis, occupé de surveiller et de diriger ces préparatifs. « Je ne puis dire, écrit-il, combien de lettres j'ai dictées, combien de registres j'ai remplis[3]. » Une partie de cette correspondance paraît avoir été employée à réparer une première faute. On se souvient du mouvement de fierté qui fit repousser par Julien les offres de concours venues de l'étranger. De meilleurs conseils prévalurent : il se décida à revenir sur son premier avis, et à envoyer des messagers

---

1. Julien, *Ep.* 27; Hertlein, p. 518. — Je dois dire que Schwarz (p. 25) et Cumont (p. 9) considèrent le passage de l'*Ep.* 27 où il est question de Sopater comme interpolé ou au moins corrompu.

2. Julien, *Ep.* 27 ; Zosime, III.

3. Ἐπιστολαῖς δὲ ὅσαις ὑπέγραψα καὶ βίβλοις. *Ep.* 27; Hertlein, p. 519. (Passage obscur, traduit autrement par Talbot.)

aux Sarazins, dont les tribus habitaient au sud-ouest de l'Empire des Perses, pour leur dire « qu'il était prêt à les accueillir, s'ils voulaient venir à lui[1]. » Mais il semble que quelques-unes seulement de ces tribus acceptèrent l'invitation tardive qu'il leur adressait : car on verra, dans la guerre qui va suivre, des Sarazins combattre du côté des Romains, d'autres, que ses premières hauteurs avaient sans doute rebutés, prêter secours aux Perses. Rendant compte des multiples soins auxquels il dut encore vaquer pendant son séjour à Hiérapolis, Julien écrit à Libanius : « J'ai jugé un différend relatif à l'armée, avec beaucoup de douceur et d'équité, il me semble [2]. » Peut-être convient-il de voir dans cette phrase une allusion à un incident rapporté par saint Jean Chrysostome. L'orateur sacré raconte qu' « au moment de traverser l'Euphrate, Julien voulut faire une nouvelle expérience sur ses soldats, » c'est-à-dire probablement mettre encore en demeure d'abjurer ceux qui étaient restés fidèles à la religion chrétienne : « un petit nombre céda aux flatteries et aux promesses, mais l'empereur pardonna à ceux qui lui résistèrent, craignant, s'il les chassait, d'affaiblir l'armée qu'il menait contre les Perses[3]. »

La partie sérieuse de l'expédition allait commencer.

---

1. Julien, *Ep*. 27; Hertlein, p. 519.
2. *Ibid*. — C'est apparemment d'Hiérapolis que fut écrite à Libanius l'Épître 27 de Julien, à laquelle il répondit par son Épître 712. Libanius dit que Julien lui écrivit « des frontières de l'Empire, » ἀπὸ τῶν τῆς ἀρχῆς ὅρων (*De Vita ;* Reiske, t. I, p. 90); si ces paroles font allusion à la lettre 27, elles n'ont qu'une exactitude approximative, car Hiérapolis n'était pas ville frontière.
3. Saint Jean Chrysostome, *In sanctum Babylam contra Julianum et Gentiles*, 23.

Le 13 mars, toute l'armée romaine, renforcée de Goths auxiliaires, passa l'Euphrate sur un pont de bateaux, et entra en Osrhoène avant que les Perses eussent connu sa marche, que Julien avait habilement dérobée[1].

---

1. Ammien Marcellin, XXIII, 2.

CHAPITRE II

L'INVASION.

I. — L'entrée en Perse.

La première ville d'Osrhoène que Julien ait atteinte est Batna, différente de Batné, qu'il avait traversée au sortir d'Antioche, et située à dix lieues environ d'Hiérapolis. C'était un municipe assez peu étendu [1], mais que rendait important la grande foire qui s'y tenait au commencement de septembre, et où l'on voyait des marchandises et des gens de tous les pays, même de la Chine et de l'Inde [2]. Ammien, sans cesse attentif aux présages, remarque qu'à son entrée dans cette ville, Julien vit encore un signe de mauvais augure : en voulant extraire de la paille d'une très haute meule, comme on en construisait dans ces contrées, des valets d'armée [3] ébranlèrent celle-ci, qui chancela sur ses bases, et s'écroula tout entière, écrasant de son poids cinquante de ces malheureux [4].

Cet accident attrista Julien. Ammien dit que sans s'ar-

---

1. Procope, *De Bello Pers.*, I, 11.
2. Ammien Marcellin, XIV, 3.
3. « Calones. »
4. Ammien Marcellin, XXIII, 2.

rêter à Batna, il se dirigea en droite ligne sur Carrhes [1]. Le récit de Zosime est différent. Cet historien rapporte que les habitants de la principale ville de l'Osrhoène, Édesse, située à un jour de marche de Batna [2], envoyèrent une députation chargée d'offrir à l'empereur une couronne d'or et de solliciter sa visite. Il ajoute que Julien fit droit à leur demande et se rendit à Édesse [3]. Théodoret donne de ces faits la version la plus vraisemblable, et qui s'accorde au fond avec le récit d'Ammien : d'après lui, Julien aurait refusé de visiter Édesse, et laissé cette ville à gauche pour se rendre directement à Carrhes [4]. Le motif d'une disgrâce aussi marquée aurait été la foi chrétienne professée par tous les habitants d'Édesse [5].

On sait que la conversion au christianisme d'Édesse et d'une partie de l'Osrhoène remonte aux temps les plus reculés. L'Évangile paraît y avoir été prêché dès le premier siècle. Avant la fin du second, on trouve dans le pays des Églises constituées. Au commencement du troisième siècle, les Abgar ont fait de l'Osrhoène un royaume chrétien. L'annexion de celui-ci à l'Empire, sous Caracalla, ne changea pas la religion des habitants [6]. Il y eut plusieurs fois des martyrs à Édesse. Au quatrième siècle, les enfants apprenaient, dans cette ville, à lire l'Écriture Sainte avant de commencer l'étude des auteurs profanes : c'était, nous dit un histo-

1. *Ibid.*
2. Procope, *De Bello Pers.*, I, 11.
3. Zosime, III.
4. Théodoret, III, 21.
5. *Ibid.*; et Sozomène, VI, 1.
6. Voir *Histoire des persécutions pendant la première moitié du troisième siècle*, 2e éd., p. 152, 172.

rien, la coutume traditionnelle [1]. Julien avait déjà eu l'occasion de montrer son mauvais vouloir envers cette ville chrétienne. Malgré l'attachement à l'orthodoxie, dont elle devait donner des preuves éclatantes sous Valens [2], Édesse possédait, sous Julien, une communauté arienne et une secte de valentiniens. Les ariens s'étaient vraisemblablement emparés, au temps de Constance, de la principale église, et en avaient usurpé les biens. En 362 ou 363, ils eurent une querelle avec les valentiniens. Julien en profita pour saisir le patrimoine ecclésiastique et le faire servir aux dépenses de la guerre. Il écrivit, à ce sujet, une lettre curieuse au premier magistrat de la cité, Écébole. Elle commence par la plus tolérante des professions de foi. « Je veux traiter tous les Galiléens avec équité et douceur, de telle sorte qu'aucun d'eux n'ait à souffrir de violence, ne soit traîné dans un temple, ou contraint à quelque action contraire à sa volonté [3]. » Suit un ordre de confiscation. « Ceux de l'église arienne, enflés de leurs richesses, en sont venus aux mains avec les sectateurs de Valentin, et ont commis à Édesse des actes tels qu'on n'en saurait voir dans une ville policée. Voulant donc, comme le porte leur admirable loi, qu'ils entrent plus facilement dans le royaume des cieux, nous avons ordonné que tous leurs biens provenant de l'église d'Édesse leur soient enlevés, pour être donnés aux soldats, et que leurs propriétés soient ajoutées à notre domaine privé, afin que la pauvreté les rende sages, et qu'ils ne soient pas exclus du royaume des cieux,

1. Κατὰ πάτριον ἔθος. Sozomène, III, 6.
2. *Ibid.*
3. Julien, *Ep.* 43; Hertlein, p. 547.

objet de leur espérance [1]. » Ce chef-d'œuvre d'ironie se termine par des menaces à la ville tout entière. « Aux habitants d'Édesse nous recommandons de s'abstenir de toute sédition et de toute querelle, afin que vous ne vous exposiez pas, en irritant notre clémence, à supporter la peine des excès communs, et à les expier par l'épée, par l'exil, par le feu [2]. » L'auteur d'une telle lettre devait être peu disposé à rendre visite à la ville d'Édesse.

Carrhes, au contraire, était une cité selon son cœur. Le paganisme y dominait. Au temps même de Julien, le poète syriaque saint Ephrem encourage par ses hymnes l'évêque de Carrhes à tenter la conversion de ses concitoyens [3]. Mais ceux-ci résistèrent longtemps. En 381, Carrhes demeure, selon Théodoret, « un champ sauvage, tout hérissé des épines de l'idolâtrie [4]. » Quelques années plus tard, « excepté un petit nombre de clercs et quelques moines, on ne rencontre dans la ville presque aucun chrétien : tout le monde y est idolâtre [5]. » Le paganisme y a poussé de si profondes racines qu'au milieu du sixième siècle la plupart des habitants de Carrhes sont encore païens [6] : c'est peut-être le point de l'Orient romain d'où l'idolâtrie disparut le plus tard. Carrhes possédait un célèbre temple de la Lune, déesse particulièrement honorée dans ces contrées [7]. Julien, dit Ammien,

1. *Ibid.*
2. Ξίφει καὶ φυγῇ καὶ πυρί. *Ibid.*, p. 548.
3. Le Hir, *Saint Ephrem et la poésie syriaque*, dans *Études bibliques*, t. II, p. 396.
4. Théodoret, IV, 18.
5. *Peregrinatio Silviæ*, dans *Studi e Documenti di Storia e Diritto*, 1888, p. 135.
6. Procope, *De Bello Pers.*, I, 13.
7. La Lune joue aussi un rôle dans la théologie de Julien; voir t. II, p. 238.

y sacrifia « selon le rite du lieu [1]. » Ce sacrifice fut tout à fait secret. Il n'eut d'autre témoin qu'un parent de Julien, « ce beau, grand et triste Procope, à la taille toujours courbée, au regard constamment fixé à terre, que personne ne se souvenait d'avoir jamais vu rire [2]. » D'étranges récits en furent faits. On raconta que, devant l'autel, Julien avait détaché son manteau de pourpre et l'avait remis à Procope, en lui ordonnant de prendre sans hésiter le pouvoir suprême, si lui-même venait à périr chez les Perses [3]. On raconta encore que Julien, en sortant, fit sceller les portes du temple, avec défense d'y entrer avant son retour. Quand, après sa mort, les sceaux furent brisés, on trouva une femme pendue par les cheveux, les mains étendues et le ventre ouvert : le foie avait été extrait pour interroger l'avenir [4]. Quelle que soit la valeur de ces anecdotes [5], elles montrent au moins que l'imagination des contemporains avait été frappée du culte mystérieux rendu par Julien à la déesse de Carrhes [6].

---

1. « Ritu locorum. » Ammien Marcellin, XXIII, 3.
2. Ammien Marcellin, XXVI, 9.
3. Ammien Marcellin, XXIII, 3.
4. Théodoret, III, 21.
5. La seconde a contre elle cette remarque d'Ammien, que Procope, malgré son aspect farouche, n'était pas cruel : « et quod est mirandum, quoad vixerat, incruentus. » Ammien Marcellin, XXVI, 9. Il y a lieu aussi de rappeler cette remarque de Le Beau (*Histoire du Bas Empire*, éd. 1819, t. II, p. 136) : « On ne trouve rien (de cette anecdote) dans saint Grégoire de Nazianze, qui, dans les reproches de cruauté qu'il lance avec tant de force contre Julien, n'aurait eu garde de passer sous silence un fait si atroce. »
6. J'emprunte une autre note à l'article *Julianus*, de Wordsworth, dans le *Dictionary of christian biography*, t. III, p. 514. « La critique de l'anecdote (rapportée par Théodoret) n'est pas très facile. Dans l'état présent de nos renseignements, et d'après l'affirmation de M. Sayce, il pa-

Le séjour à Carrhes fut triste. Julien y souffrit d'insomnies. Il vit dans ce mal un funeste présage. Les haruspices ou les devins furent interrogés. Le 18 mars, ils firent, dit-on, cette réponse : « Que l'on prenne garde à demain. » Quelques jours plus tard, on apprenait que, le 19 mars, le temple d'Apollon Palatin avait, à Rome, été détruit par le feu : c'est à grand'peine que les livres sibyllins purent être sauvés des flammes[1].

Les préoccupations superstitieuses n'empêchaient pas Julien de remplir son devoir de soldat. Il préparait l'ordre de marche et le service des approvisionnements, quand des éclaireurs, revenant à toute bride, annoncèrent que les Perses commençaient à faire le dégât sur les terres des Romains[2]. « Ces nouvelles lui arrivèrent, dit Zosime, au moment où il délibérait sur le chemin qu'il devait prendre : irait-il par le Tigre et par Nisibe, ou par l'Euphrate et par Circesium[3] ? »

rait que le culte de la déesse Lune, la Sin assyrienne, n'était pas à Carrhes, ou même ailleurs, accompagné de sacrifices humains. Nous lisons cependant, dans beaucoup d'auteurs, qu'aux environs de cette ville des sacrifices humains étaient offerts, probablement à Mercure, dans un but de divination (Chwohlsohn, *Die Ssabier ;* cf. Döllinger, *Heidenthum und Judenthum*, p. 403-404). Il n'est pas absolument impossible que Julien ait accompli un « rite local » de cette sorte : il est certain qu'il fit, au nom de la religion, bien des choses qui, en toute autre circonstance, eussent répugné à son caractère. D'autre part, l'anecdote nous est venue par un auteur relativement récent, et de peu de critique : elle peut avoir été inventée *ad invidiam*, à cause des coutumes locales qui la rendaient vraisemblable. Je pense donc que l'histoire ne doit pas être absolument rejetée, mais qu'on ne peut la considérer comme prouvée d'une façon décisive. » On peut ajouter que, au cas où le récit de Théodoret serait exact, il peut y avoir eu dissection superstitieuse d'un cadavre, sans qu'il y ait eu assassinat ou sacrifice humain.

1. Ammien Marcellin, XXIII, 3.
2. *Ibid.*
3. Zosime, III.

Ces routes menaient également au cœur de l'Empire de Sapor, à ce confluent des deux fleuves où s'élevait Ctésiphon[1]. La première avait l'avantage de garder longtemps le contact de l'Arménie, pays allié. Mais elle avait l'inconvénient de rendre indisponible la flotte rassemblée à grands frais. Entre Carrhes et le Tigre, il y avait une longue route de terre : de plus, la partie supérieure du Tigre, vers l'ancienne Ninive, était difficilement navigable, tandis que l'Euphrate le restait sur tout son parcours[2]. Julien se décida à prendre la seconde route : de Carrhes il descendrait avec son armée jusqu'à Callinicum, ville située sur l'Euphrate, où le rejoindraient ses navires. Mais le fait seul de l'hésitation entre les deux lignes montre qu'aucun plan n'avait présidé à la campagne. Probablement même Julien avait eu d'abord la pensée de prendre la première voie, sans quoi, au lieu de monter de Bérée à Batné, à Hiérapolis et à Carrhes, en s'élevant toujours vers le nord, il eût franchi l'Euphrate un peu plus bas, et marché en ligne droite d'Antioche à Callinicum. Puisque cette dernière ville devenait le rendez-vous de l'armée et de la flotte, la marche jusqu'à Carrhes, qui obligeait ensuite à redescendre, avait été inutile.

La résolution à laquelle s'arrêta Julien avait l'avantage de permettre de se servir de la flotte, l'Euphrate étant partout navigable, et de faire ainsi accompagner l'armée par les transports flottants, les navires chargés d'équipages et de machines, et les galères armées pour le combat, qui dans certains cas coopéreraient avec

1. Ammien Marcellin, XXIII, 3.
2. « Navigabilis per omnes est rivos. » Ammien Marcellin, XXIII, 6.

elle. Jusqu'aux approches de Ctésiphon la flotte devenait ainsi, pour les troupes de terre, un appui permanent et comme une base mobile d'opérations. Mais cette route, bien que la plus pratique, avait un inconvénient : si l'on y engageait toute l'armée, on laissait le nord de la Mésopotamie exposé sans défense aux incursions des Perses. Les éclaireurs venaient de dire que ces incursions étaient déjà commencées. Restait un seul moyen de préserver cette partie à la fois si nécessaire et si vulnérable de l'Empire romain : diminuer l'armée d'invasion, et en détacher un corps de troupes chargé de suivre la seconde route, c'est-à-dire de marcher par le nord de l'Euphrate au Tigre, en combinant, si cela était possible, ses mouvements avec ceux du roi d'Arménie. Julien confia dans ce but une force considérable — trente mille hommes d'infanterie, selon Ammien[1], dix-huit[2] ou vingt mille[3], selon d'autres, — à deux généraux, son intime confident Procope et le comte Sébastien : ce dernier, ancien commandant militaire de l'Égypte, et manichéen de religion, avait, sous Constance, violemment persécuté les catholiques. D'après les instructions de Julien, ce corps d'armée, qu'il avait composé de soldats d'élite[4], devait se réunir au roi Arsace, traverser la Corduène et la Moxène, soumettre la Haute Assyrie, pénétrer en Médie, et descendre la rive gauche du Tigre, en repoussant les diversions que les Perses tenteraient de ce côté, et en dévastant sur son passage leurs plus riches contrées. On le tien-

1. Ammien Marcellin, XXIII, 3.
2. Zosime, III.
3. Libanius, *Epitaphios Juliani*.
4. « Lectorum militum. » Ammien Marcellin, XXIII, 3.

drait toujours prêt à donner la main à Julien, si celui-ci, arrivé à la jonction de l'Euphrate et du Tigre, avait besoin de secours[1].

Cette fois, un plan se dessinait : des circonstances fortuites l'avaient fait naître : autant qu'il est possible d'en juger maintenant, il acquérait d'elles l'ampleur et la précision qui avaient fait défaut au début. La brusque incursion sur le territoire des Perses devenait une invasion méthodique. C'était, en sens inverse, le plan de Trajan : prenant pour lui le rôle que Julien confiait à ses lieutenants, l'empereur du second siècle était entré par le haut Tigre, avait soumis l'Adiabène, conquis Ninive et l'Assyrie, et rejoint sa flotte, qui, elle, avait descendu l'Euphrate pour passer dans le Tigre en face de Ctésiphon.

Avant de se séparer en deux corps, l'armée de Julien comptait soixante-cinq mille hommes[2]. C'était, dit-on, la plus nombreuse que jamais empereur romain ait menée contre les Perses. Du sommet d'une colline, Julien la passa en revue[3]. Puis il partit de Carrhes, le 25 mars. Toujours occupé de donner le change à l'ennemi, il feignit de suivre lui-même la direction du Tigre, où il avait ostensiblement fait préparer ses étapes[4] : mais, laissant Procope et Sébastien s'éloigner par

1. « Præceperat ut intra Tigridim interim agerent, vigilanter omnia servaturi, ne quid inopinum ex incauto latere oriretur..., mandabatque eis ut, si fieri potius posset, regi sociarentur Arsaci : cumque eo per Corduenam et Moxœnam, Chiliocomo uberi Mediæ tractu, partibusque aliis præstricto cursu vastatis, apud Assyrios adhuc agenti sibi concurrerent, necessitatum articulis adfuturi. » *Ibid.*

2. Zosime, III.

3. *Ibid.*

4. « Quod iter etiam re cibaria de industria jusserat instrui. » Ammien Marcellin, XXIII, 3.

ce chemin avec leurs troupes, il infléchit brusquement à droite, emmenant le gros de l'armée, dès que la nuit couvrit son mouvement. On campa jusqu'au matin. Le jour levé, Julien demanda un cheval. Celui qu'on lui amena s'appelait Babylone. Pris d'un mal subit, l'animal s'abattit, semant autour de lui l'or et les pierreries de son harnais. « Babylone est par terre, dépouillée de tous ses ornements, » s'écria Julien, au comble de la joie[1]. On prit le temps d'offrir un sacrifice, afin d'obtenir des dieux la confirmation de cet heureux présage. Puis on se mit en route, pour s'arrêter à Davanne. C'était un de ces postes fortifiés[2], que l'Empire entretenait sur ses frontières. Il était situé sur le Bélias, un des affluents de l'Euphrate. L'armée s'y reposa pendant une journée.

Le lendemain, on partit pour Callinicum, grande ville commerçante[3], assise au confluent du Belias et de l'Euphrate et munie d'excellents remparts[4]. Julien y arriva le 27 mars, jour consacré à la Mère des dieux. Sans doute il songea avec regret à la procession célèbre qui se faisait alors à Rome, et qu'il n'avait jamais vue : sa pensée se représenta les grands et le peuple de la ville éternelle conduisant en pompe, sur un char, le simulacre de la déesse jusqu'au ruisseau de l'Almone, pour le bain sacré. La mention qu'en fait Ammien en cet endroit montre que ce souvenir revint alors à plus d'un païen de l'armée, et que des rives

---

1. *Ibid.*
2. « Castra præsidialia. » *Ibid.*
3. « Commercandi opimitate gratissimum. » *Ibid.*
4. « Munimentum robustum. *Ibid.*

lointaines de l'Euphrate bien des regrets volèrent jusqu'aux bords du Tibre[1]. Ne pouvant honorer la déesse par de semblables cérémonies, Julien se contenta de célébrer sa fête « à la manière antique[2], » c'est-à-dire probablement par un sacrifice. Il dormit bien la nuit suivante, et se réveilla joyeux. Dès l'aube, il se remit en route, longeant le bord du fleuve, et « des rivages élevés admirant l'abondance de ses eaux[3]. » Il arriva jusqu'au lieu où avait été dressé son camp. Il y reçut, sous la tente, plusieurs chefs de tribus sarazines, qui venaient lui offrir une couronne d'or. Abandonnant, vis-à-vis des Barbares, sa simplicité accoutumée, lui qui ne souffrait pas, ordinairement, qu'on l'appelât « seigneur[4], » consentit à ce que ceux-ci « l'adorassent à genoux, comme le maître du monde[5]. » Il répondit à leurs hommages par de gracieuses paroles, et commanda que les contingents qu'ils avaient amenés fussent joints à l'armée, pour y faire le service d'éclaireurs et surtout de maraudeurs[6]. Pendant qu'il parlait aux princes sarazins, on vint dans sa tente lui annoncer l'arrivée de la flotte, commandée par le tribun Constantin et le comte Lucilien. Celle-ci descendait orgueilleusement l'Euphrate, « dont elle remplissait le vaste lit, » forte de mille navires de transport, construits en bois ou en cuir, chargés de vivres, d'armes, de machines de guerre, cinquante galères armées pour le com-

---

1. Ammien Marcellin, XXIII, 3.
2. « Prisco more. » *Ibid.*
3. *Ibid.*
4. Julien, *Misopogon;* Hertlein, p. 442.
5. Ammien Marcellin, XXIII, 3.
6. « Ad furta bellorum appositi. » *Ibid.*

bat, et autant de bateaux devant servir à supporter les ponts pour le passage des fleuves ou des canaux[1].

L'armée romaine, renforcée des Sarazins, continua de longer le fleuve, d'un pas alerte[2]. On arriva, dans les premiers jours d'avril, à Circesium. C'était une place très forte. Elle commandait le confluent de l'Abora et de l'Euphrate, et occupait une sorte de presqu'île formée par leur réunion. Jadis petite et faible, elle avait été entourée par Dioclétien de murailles épaisses, de hautes tours, d'une enceinte « construite avec un soin d'artiste[3], » dit Ammien Marcellin. Elle était devenue imprenable[4]. Selon sa coutume, Dioclétien l'avait établie, non à l'intérieur de la frontière romaine, mais en avant de la frontière ennemie : c'était, du reste, la tradition établie depuis Probus, qui « pour garder les villes romaines posait ses forts sur le sol barbare[5]. » Ainsi dressée en ouvrage avancé, la place de Circesium protégeait de loin la Syrie contre les incursions des Perses[6]. Elle couvrait en particulier Antioche, qu'elle préservait de surprises comme celle que rapporte Ammien, alors que, sous Valérien, l'ennemi fondit des crêtes du Silpius sur la ville en fête[7]. Julien demeura quelques jours à Circesium, dont il renforça la garnison[8]. Il y fut surtout occupé à la construction du pont de bateaux sur lequel son

1. *Ibid.*; et Zosime, III.
2. « Agili gradu. » Ammien Marcellin, XXIII, 5.
3. « Fabre politum. » *Ibid.*
4. « Munimentum tutissimum. » *Ibid.*
5. Vopiscus, *Probus*.
6. Ammien Marcellin, XXIII, 5.
7. *Ibid.* — Cf. *les Dernières persécutions du troisième siècle*, 2e éd., p. 164.
8. Magnus, dans Müller, *Fragm. hist. græc.*, IV, p. 4.

armée, avec tous les équipages et les convois qui la suivaient [1], devait traverser l'Abora. Pendant ce séjour, il reçut une lettre de son collègue dans le consulat, Salluste, préfet des Gaules. Ce haut fonctionnaire, qui partageait l'avis de tous les gens sages de l'Occident, et qui connaissait mieux que tout autre les défauts comme les qualités de Julien, lui écrivait avec tristesse et inquiétude [2]. Il le suppliait de renoncer, pendant qu'il était temps encore, à l'expédition de Perse. « Il l'adjurait de ne pas marcher, à contretemps, et malgré la volonté des dieux, à une mort certaine [3]. » Mais Julien, plus confiant que jamais, ne tint aucun compte des conseils de ce fidèle ami. Quand il eut, le dernier, passé le pont jeté sur la rivière, il ordonna de le rompre aussitôt, afin que personne dans l'armée n'eût l'idée d'un retour possible en arrière. « Nulle force ou nulle sagesse humaine, écrit le fataliste Ammien, ne peut retenir un homme qui marche où l'appelle sa destinée [4]. »

L'Abora franchi, on était en territoire persan [5].

---

1. « Exercitus et omnes sequelæ. » Ammien Marcellin, XXIII, 5.
2. « Litteras tristes. » *Ibid.*
3. «... Orantis suspendi expeditionem in Parthos, obtestantisque ne ita intempestive, nondum pace numinum exorata, irrevocabile subiret exitium. » *Ibid.*
4. *Ibid.*
5. Il ne faut pas se tromper sur ce mot. Toute la campagne de Julien se déroulera en dehors des frontières de la Perse actuelle, dans les contrées soumises aujourd'hui à l'Empire ottoman, dont font partie non seulement l'ancienne Chaldée avec Babylone, mais encore l'Assyrie avec Ninive, dans laquelle ne parvint même pas Julien.

II. — La descente de l'Euphrate.

Cependant, remarque Ammien, les mauvais présages se multipliaient. Soit au sortir de Circesium, soit après la traversée de la rivière, on avait aperçu, gisant, le cadavre d'un employé de l'armée, exécuté de la main du bourreau. Le préfet du prétoire venait de condamner à mort ce malheureux, parce qu'un convoi d'approvisionnements dont il était responsable n'était point arrivé par eau dans le délai fixé : sentence hâtive et cruelle, car le surlendemain on reconnut, voguant sur l'Euphrate, la flottille de blé promise par lui. La rencontre de ce corps sanglant fut jugée de mauvais augure. L'armée, cependant, continuant sa marche, parvint d'abord à Zaitha, localité plantée d'oliviers, comme, dans la langue du pays, l'indiquait son nom [1]. Quelques milles plus loin, un monument d'architecture romaine frappa les regards. C'était le tombeau de l'empereur Gordien, mort en 244, à dix-neuf ans, assassiné par le préfet Philippe, au cours d'une expédition glorieuse contre la Perse [2]. Julien s'arrêta quelque temps près du mausolée, et y célébra une cérémonie funèbre. Comme il rejoignait l'armée, il aperçut un groupe de soldats, chargé d'un lourd fardeau. C'était le corps d'un lion énorme, qu'ils avaient criblé de flèches. L'augure parut heureux à Julien. Il y vit l'annonce de la mort d'un roi, et ne douta point qu'il ne s'agît du roi de Perse. Cependant les haruspices furent

---

1. Ammien Marcellin, XXIII, 5.
2. Voir *Histoire des persécutions pendant la première moitié du troisième siècle*, 2e éd., p. 235.

interrogés. Ces « connaisseurs en prodiges, » comme les appelle Ammien, ne cessaient de dissuader de l'entreprise commencée : ils ouvrirent une fois encore leurs rituels, et déclarèrent que le signe était « prohibitoire, » c'est-à-dire interdisait au prince d'envahir, même avec juste motif, le territoire d'autrui. Mais les philosophes, dont l'influence était toute puissante, s'élevèrent avec indignation contre cet avis. « Peu versés dans ces matières, et persévérant avec trop d'opiniâtreté dans leur erreur [1], » ils jugèrent dans un sens opposé à celui des haruspices. « Comme argument en faveur de leur opinion, et preuve de leur science, » ils rappelèrent qu'en 297, lorsque Galère, encore César, marchait contre le roi de Perse Narsès, les cadavres d'un lion et d'un énorme sanglier lui furent de même présentés, et qu'il revint de l'expédition vivant et victorieux. Mais ils oubliaient, dit Ammien, que le présage était contraire à l'envahisseur, et que c'était Narsès qui alors avait envahi l'Empire romain [2].

Le lendemain, 7 avril, nouvelle lutte entre les haruspices et les philosophes au sujet d'un présage. Comme le soleil s'inclinait à l'horizon, on avait vu monter une petite nuée : très rapidement le ciel s'était obscurci, un orage épouvantable, avec éclairs et tonnerre, avait éclaté : et un soldat, nommé Jovien, avait été frappé de la foudre, avec deux chevaux qu'il venait d'abreuver au fleuve. Les haruspices furent aussitôt mandés. Aux questions qu'on leur posa, ils répondirent que la foudre avait été « conseillère, » c'est-à-dire de la nature de celles

1. Ammien Marcellin, XXIII, 5.
2. *Ibid.*

qui conseillent ou dissuadent : ajoutant qu'elle avait prédit un grand danger, puisqu'elle avait frappé un soldat portant un grand nom (Jovien, de *Jovis*, Jupiter) et conduisant deux chevaux de guerre ; les « livres fulguraux, » concluaient-ils, défendent de regarder et de fouler aux pieds le sol ainsi touché par le feu du ciel [1]. C'était encore l'ordre de ne pas marcher plus avant. Mais les philosophes apportèrent une explication toute différente. La blancheur du feu sacré ne signifie rien, dirent-ils, mais indique la descente d'un esprit plus vif, entraîné du ciel par une force quelconque vers les éléments inférieurs : ou s'il annonce quelque chose, c'est une augmentation de gloire pour l'empereur qui a commencé une illustre entreprise, puisqu'il est certain que par sa nature le feu vole en haut, quand nul obstacle ne s'y oppose [2].

Dans cet échange de subtilités, ou plutôt dans ce conflit répété entre les conservateurs obstinés qui s'appuyaient sur la divination officielle et les audacieux interprètes du mysticisme oriental, Julien, comme toujours, donna raison aux derniers. Le soin qu'il avait eu de couper le pont, après le passage de l'Abora, montrait que sa résolution était désormais inébranlable. C'était une réponse indirecte à la lettre de Salluste, une réponse anticipée aux prohibitions des haruspices et aux avis de ceux qui, dans l'armée ou ailleurs, partageaient leurs inquiétudes.

---

1. On sait que les anciens considéraient comme sacré l'endroit que la foudre avait touché, et l'entouraient d'un mur, afin que personne ne le foulât. Un de ces emplacements consacrés, le *Puteal Libonis,* existait sur le Forum romain. Voir Thédenat, *Le forum romain et les forums impériaux,* p. 167-169.

2. Ammien Marcellin, XXIII, 5.

Quant aux soldats, ils gardaient la confiance dans l'étoile de leur chef et dans leur propre courage. Cependant, après la première étape faite sur le territoire ennemi, Julien crut nécessaire d'enflammer encore leur ardeur par une de ces harangues que les généraux de l'antiquité faisaient entendre à leurs troupes dans les circonstances solennelles. L'armée fut convoquée par une sonnerie de clairons : devant les centuries, les cohortes et les manipules assemblés, l'empereur, debout sur un tertre, et entouré d'un brillant état-major, prononça d'une voix calme, au milieu d'un profond silence et parmi les marques d'assentiment, un discours qu'Ammien Marcellin a reproduit en ces termes :

« Témoin de votre force et de votre entrain, courageux soldats, j'ai voulu vous adresser la parole, pour vous apprendre que ce n'est pas la première fois que les Romains entrent dans le royaume des Perses, comme l'insinuent les malveillants. Sans parler de Lucullus et de Pompée, qui, après avoir traversé les Albanais et les Massagètes, que nous appelons maintenant Alains, pénétrèrent aussi à travers ces peuples jusqu'à la mer Caspienne, nous savons que Ventidius, lieutenant d'Antoine, a fait, dans les contrées où nous allons, d'immenses carnages. Mais, laissant l'antiquité, je rappellerai des faits récents. Trajan, Verus et Sévère en sont revenus chargés de victoires et de trophées : le jeune Gordien, dont nous contemplons respectueusement le mausolée, fût rentré avec une gloire pareille, après avoir à Résène vaincu et mis en fuite le roi des Perses : mais la faction du préfet du prétoire Philippe, assisté d'un petit nombre de complices, l'enterra en ce lieu, après l'avoir frappé d'un coup impie. Ses mânes n'errèrent pas longtemps

sans vengeance : la justice divine fit périr dans d'affreux supplices tous ceux qui avaient conspiré contre lui. L'amour de la gloire avait fait accomplir à ces héros des actes mémorables : pour nous, c'est le malheur des villes récemment conquises, les ombres des armées vaincues sans représailles, la grandeur des pertes, la destruction des forteresses, qui nous poussent à notre entreprise. Les vœux de tous nous accompagnent : ils nous exhortent à remédier aux maux passés, à assurer de ce côté la sécurité de la République, et à laisser à la postérité un souvenir digne de ses louanges. Avec l'aide du Dieu éternel, je serai donc partout avec vous, votre empereur, votre porte-étendard, votre compagnon d'armes, sous de favorables auspices, j'en ai la confiance. Mais si un retour de la fortune devait m'abattre dans le combat, qu'il me suffise de m'être dévoué au salut du monde romain, comme les antiques Curtius et Mucius, et la glorieuse lignée des Decius. Il nous faut abolir cette nation funeste, dont les glaives sont encore humides du sang de nos proches. Au temps des ancêtres, de longs âges furent consacrés à extirper de pareils fléaux jusqu'à la racine. Carthage fut vaincue après des fortunes diverses et un persévérant effort : le glorieux général qui lui porta le dernier coup ne voulut pas qu'elle survécût à la défaite. A la suite d'un siège laborieux, Scipion détruisit Numance de fond en comble. Rome renversa Fidènes, afin de n'avoir pas de rivale : elle écrasa de même Falisque et Veies, et il est besoin du témoignage de l'histoire pour nous apprendre que là s'étendaient jadis d'importantes cités. Voilà ce que ma connaissance de l'antiquité m'a rappelé pour vous. Il vous reste à réprimer cet amour de la rapine, qui tendit souvent

des pièges au soldat romain, et à marcher en rangs serrés. Quand le moment de combattre sera venu, que chacun se rallie à son propre étendard : qu'il sache que s'il s'attarde en arrière, il aura les jambes coupées : car il n'est rien tant à craindre que les ruses, les embûches, l'extrême astuce de nos ennemis. Et je promets à tous qu'après l'heureux achèvement de nos travaux, laissant de côté l'arbitraire des princes, qui estiment juste tout acte de leur autorité, je récompenserai ou, s'il le faut, je punirai chacun dans l'exacte mesure de ses mérites. C'est pourquoi je vous demande d'élever vos courages, d'avoir confiance dans le succès, mais aussi d'être prêts à affronter avec nous toutes les difficultés. Croyons que la victoire accompagne toujours les causes justes [1]. »

Ce discours sort de la banalité ordinaire à ces sortes de harangues. Il a même un caractère particulier entre toutes les productions de Julien. Celui-ci s'y montre familier avec l'histoire romaine, dont il fait mention si rarement dans ses ouvrages. Il remonte, dans la dernière partie, jusqu'aux plus vieux souvenirs de Rome. On dirait que Julien a voulu montrer aux adeptes de la science étrusque, aux représentants de l'ancienne Italie, aux interprètes de l'opposition occidentale, que lui aussi est capable de parler, quand il le veut, au nom de l'histoire ou même de la légende romaine. Mais, en même temps, à ses déclarations pleines d'ardeur et d'espérance, à sa foi dans le succès, se mêle quelque mélancolie : les prédictions découragées qu'il a refusé d'entendre ont, bien qu'il s'en défende, jeté leur ombre dans son âme. Il

1. Ammien Marcellin, XXIII, 5.

s'encourage par la pensée du devoir, et se console par celle d'un trépas glorieux, si la fortune venait à trahir ses efforts.

Les soldats ne semblent pas avoir aperçu ces nuances. Seuls, les accents belliqueux frappèrent leurs oreilles. Ils se fiaient encore aveuglément à celui qui les conduisait. Élevant leurs boucliers au bout de leurs bras tendus : « Nous n'avons rien à craindre, criaient-ils, et rien ne nous sera difficile sous un général qui travaillera plus que le dernier d'entre nous [1] ! » Plus enthousiastes encore, d'autres s'écriaient : « Nous en prenons Dieu à témoin, un tel prince est invincible [2] ! » Ceux qui avaient fait avec Julien les campagnes des Gaules l'acclamaient plus fort et plus joyeusement que les autres : il leur semblait revoir les foules de Barbares tombant

1. Ammien Marcellin, XXIII, 5.

2. Ammien Marcellin, XXIV, 1. — L'état d'esprit des soldats de Julien à ce moment de l'expédition a inspiré à Libanius des réflexions étranges. « Ils avaient eu naguère, dit-il, une telle peur des Perses, fondée sur l'expérience de nombreuses années, qu'on pouvait dire qu'ils les craignaient même en peinture. Mais dès que ces hommes avilis furent conduits contre eux par notre héros, ils ne se souvinrent plus que de l'antique valeur, et seraient passés avec lui à travers le feu (*Epitaphios Juliani;* Reiske, t. I, p. 593). » Cette confiance des soldats dans Julien, et le courage montré par eux dans la guerre de Perse, sont attestés aussi par Ammien ; mais le contraste institué par Libanius entre leurs sentiments antérieurs et ceux que leur inspira Julien manque de vérité comme de justice. Pendant le règne de Constance, l'armée romaine combattit les Perses avec courage, et rien, dans les récits d'Ammien, ne laisse voir chez les soldats les sentiments lâches dont parle le rhéteur. Qu'on lise la description du siège de Bezabde en 360 (Ammien Marcellin, XX, 11) : le soldat y paraît plein d'entrain, *alacris miles :* beaucoup de Romains périssent, parce qu'ils ont ôté leur casque, afin de combattre à visage découvert sous les yeux de Constance : les légions marchent d'un pas rapide et joyeux, *legiones procinctæ celeri gradu venerunt :* elles méprisent le péril, *pericula contemnebant.* Ce tableau n'a aucun rapport avec la peinture tracée par la plume partiale de Libanius.

sous leurs glaives, ou demandant grâce à genoux[1].

Une distribution de cent trente deniers par homme mit au comble l'enthousiasme des soldats[2]. Aussi quand, après le repos de la nuit, les trompettes sonnèrent le réveil, toute l'armée fut-elle promptement sur pied. Comme on était maintenant sur le territoire ennemi, Julien avait réglé avec le plus grand soin l'ordre de ses troupes. Elles marchaient en quatre carrés, précédés et flanqués de quinze cents éclaireurs. Lui-même se tenait au centre, avec la plus grosse force d'infanterie. La droite, formée de plusieurs légions, sous le commandement de Nevitta, longeait immédiatement le cours de l'Euphrate. La gauche, composée d'escadrons de cavalerie que conduisaient Arinthée et le prince Hormisdas, suivait une plaine unie, propice au mouvement des chevaux : afin d'en imposer à l'ennemi, et de faire paraître l'armée plus nombreuse, les cavaliers devaient marcher très espacés, sur une longueur de dix milles. L'arrière-garde avait pour chefs Dagalaïphe et Victor[3], et une extrême arrière-garde, sous la conduite de Secundinus, duc de l'Osrhoène, couvrait les derrières de l'armée, ramassant les traînards. Les munitions, les bagages, les non combattants, s'avançaient en deux files, entre le centre et chacune des ailes, à l'abri de tout coup de main de l'ennemi[4]. Julien les avait réduits au strict nécessaire : ayant vu parmi ces *impedimenta* une caravane de chameaux, porteurs d'outres pleines d'excellents vins,

1. Ammien Marcellin, XXIII, 5.
2. Zosime, III.
3. Différent de l'historien Aurelius Victor, que Julien avait fait en 361 consulaire de la Seconde Pannonie (Ammien Marcellin, XXI, 10).
4. Ammien Marcellin, XXIV, 2.

il les fit renvoyer, en disant que ce luxe n'était pas bon pour des soldats, et que lui-même ne voudrait pas d'autre ordinaire que celui d'un soldat[1]. La flotte marchait de concert : malgré les nombreuses sinuosités du fleuve, elle devait se tenir toujours au niveau de l'armée, sans la devancer ni rester en arrière[2].

On s'avança dans ce bel ordre jusqu'à Dura, où l'on parvint en deux jours. Ce n'était plus qu'une cité en ruines, dont les édifices abandonnés, restes de l'occupation macédonienne, s'élevaient au bord de l'Euphrate. Mais, dans ces parages déserts, les soldats eurent la joie de rencontrer, errant librement à travers les solitudes, d'immenses troupeaux de cerfs. Beaucoup furent tués à coups de flèches, d'autres, qui s'étaient jetés dans l'Euphrate, furent assommés à coups de rame par les matelots : un grand nombre, cependant, passèrent le fleuve à la nage, échappant à toute poursuite. Pendant deux jours, l'armée romaine se nourrit de viande de cerf.

Après quatre autres journées de marche, l'armée se trouva à la hauteur d'une île de l'Euphrate, sur laquelle s'élevait la puissante forteresse d'Anathan. Julien manda, dans la soirée, le comte Lucilien, qui reçut l'ordre d'embarquer mille soldats, et de profiter des ténèbres pour investir l'île. Au point du jour, un Persan de la garnison, qui était sorti pour puiser de l'eau, vit l'île et la forteresse complètement entourées de navires romains. Ses cris éveillèrent ses camarades, qui s'armèrent à la hâte. Pendant ce temps, Julien, d'un point élevé du rivage, observait les ouvrages ennemis. Puis il s'em-

1. Libanius, *Epitaphios Juliani*.
2. Ammien Marcellin, XXIV, 1.

barqua à son tour sur un navire de guerre, suivi d'un second vaisseau, et de nombreux transports où étaient des machines de siège. Il arriva ainsi sous les murs d'Anathan, qu'il jugea assez forts pour opposer une longue résistance. Essayant alors, tour à tour, de la persuasion et de la menace, il somma la garnison de se rendre : Hormisdas, demandé comme interprète, exhortait ses compatriotes et se portait garant de la douceur des Romains. Enfin, chassant devant eux en signe de paix, selon l'usage du pays, un bœuf couronné de fleurs, les défenseurs d'Anathan sortirent de la forteresse et firent leur soumission. Parmi eux marchait un vieillard presque octogénaire, entièrement courbé par l'âge, mais exultant d'avoir, grâce à ses conseils et à son influence, déterminé cette démarche. Son histoire était tout un roman. Il avait fait partie, en 297, de l'expédition de Galère. Abandonné, après une blessure, il avait été recueilli par les indigènes et s'était fixé à Anathan. Là, jeune encore, il s'était marié à plusieurs femmes, selon l'usage persan, et avait vu grandir autour de lui de nombreux enfants. Depuis soixante-dix ans il vivait à la manière des Perses, mais annonçant à tous qu'il reverrait ses compatriotes et serait enseveli en terre romaine. Maintenant ses vœux étaient accomplis. Il fut conduit, avec les autres défenseurs d'Anathan, leurs femmes, leurs enfants et leur mobilier, tout près d'Antioche, dans la ville syrienne de Chalcis, que Julien leur assigna comme résidence. Dès que tous eurent quitté la forteresse, on y mit le feu. Quant à l'officier qui l'avait commandée et livrée, Pusée, il passa au service des Romains, et fut récompensé immédiatement par le grade de tribun : sous l'un des règnes sui-

vants il deviendra commandant militaire de l'Égypte[1].

Le lendemain de la reddition d'Anathan, Julien eut la joie de voir des éclaireurs sarazins amener plusieurs prisonniers persans. Mais, le même jour, l'armée fut très éprouvée par une bourrasque, qui arracha une partie des tentes : le vent soufflait si fort que les soldats ne pouvaient se tenir debout. L'Euphrate s'enfla, et comme les écluses, qui, de place en place, réglaient le cours du fleuve et des nombreux canaux qui y aboutissaient, avaient été arrachées soit par la violence du courant, soit, comme le croit Libanius[2], par une ruse de l'ennemi, plusieurs bateaux de blé furent noyés[3]. Les soldats, les animaux, les convois, défilèrent avec une extrême difficulté dans des plaines à demi submergées, franchissant les cours d'eau sur des ponts jetés à la hâte, glissant sur la berge mouillée du fleuve, parfois se noyant dans les canaux dont le lit disparaissait sous l'inondation[4]. Malgré ce contretemps, l'armée était plus enthousiaste que jamais. La capture facile d'Anathan l'avait exaltée. On était sûr de la victoire finale; on acclamait le prince; on voyait en lui le protégé du ciel[5]. Julien, cependant, ne relâchait rien de sa vigilance accoutumée. Quand les troupes se remirent en marche, il fit lui-même le métier d'éclaireur. On le voyait, avec une petite escorte, courir sur le front des bataillons, fouiller les

1. Ammien Marcellin, XXIV, 1; Libanius, *Epitaphios Juliani* (Reiske, t. I, p. 595); Zosime, III.

2. Libanius, *Epitaphios Juliani;* Reiske, t. I, p. 596. — De même, à propos d'une inondation semblable, Xénophon, *Anabase,* II, 3.

3. Ammien Marcellin, XXIV, 1.

4. Zosime, III.

5. Ammien Marcellin, XXIV, 1.

fourrés suspects ou les vallons, de peur qu'il ne s'y cachât quelque embuscade, empêcher par des paroles affectueuses ou par des menaces les soldats de s'écarter du rang. L'armée traversait en ce moment des régions fertiles et peuplées : l'ordre était donné aux soldats de faire main basse sur les denrées qu'ils rencontreraient, et de vivre aux dépens du pays, de manière à affamer ensuite l'ennemi et à épargner la nourriture transportée par la flotte : puis, quand on avait pris tout ce qui pouvait être consommé ou emporté, on mettait le feu aux récoltes et aux maisons. Mais, au milieu de cette abondance, les soldats étaient avertis de se garder des excès de vin : l'un d'eux, surpris en état d'ivresse par une troupe de Persans, avait été égorgé sous les yeux de l'armée[1].

Les Romains arrivèrent bientôt en vue d'une autre île fortifiée, Tilutha, dont la citadelle, perchée sur une montagne, comme un nid d'aigle, paraissait imprenable. On la somma néanmoins de se rendre. Ses défenseurs répondirent qu'ils suivraient le sort des armes et livreraient la place au vainqueur : en attendant l'issue de la campagne, ils s'engageaient à ne commettre aucun acte d'hostilité. En conséquence, ils laissèrent la flotte romaine passer librement devant leurs murailles. Un troisième fort, Achaiacala, défendu également par un bras du fleuve et par l'escarpement de ses rochers, fit la même réponse. Continuant à descendre l'Euphrate, les Romains trouvèrent d'autres places moins bien fortifiées, et que l'ennemi avait abandonnées, ne croyant pas les pouvoir défendre : ils les incendièrent.

Jusque-là, c'est-à-dire après avoir descendu plus de

---

1. Ammien Marcellin, XXIV, 1.

la moitié du cours du fleuve, et cheminé pendant près de trois semaines en territoire persan, les Romains n'avaient ni rencontré une grande ville, ni vu une armée ennemie. Ils aperçurent enfin une vaste cité, dominée par un acropole, que couronnait un temple magnifique. C'était Diacira. Julien résolut de l'occuper. Mais elle était située sur la rive droite du fleuve. Il fallut traverser de nouveau celui-ci, en un point qu'Ammien appelle Baraxmalcha, et longer son cours pendant quelques milles, l'aile gauche de l'armée étant maintenant appuyée à l'Euphrate. Quand on entra dans Diacira, on trouva la ville abandonnée. Tous les hommes avaient fui. Seules restaient quelques femmes, que les soldats égorgèrent sans pitié. On trouva des magasins remplis de blé et de sel. Quand on eut tout pillé, on mit le feu aux édifices et aux maisons. Le même sort fut, un peu plus loin, celui d'une autre ville également abandonnée, Ozogardama, voisine d'une source de bitume, comme il s'en trouvait tant dans ce pays [1], et près de laquelle aussi était un ancien camp de Trajan, avec les restes de la tribune d'où il avait harangué ses troupes. L'armée prit en ce lieu deux jours de repos.

A l'aurore du troisième jour, les Romains virent pour la première fois briller au soleil les casques et les cottes de mailles de la cavalerie persane. Les troupes de Sapor étaient commandées par le généralissime ou *surena :* des auxiliaires sarazins, célèbres par leur férocité, et appartenant à la tribu des Assanites, y servaient sous la direction de Malachus Podosaces, leur phylarque. Un premier engagement faillit amener la capture du prince

1. Cf. Quinte-Curce, *Alexander*, V, 1.

Hormisdas. Celui-ci, qui s'était avancé loin des lignes romaines, pour faire une reconnaissance, serait tombé aux mains de ses compatriotes, si les cavaliers qui le poursuivaient n'eussent été arrêtés par un des canaux d'irrigation, si nombreux dans le pays. Les deux armées parurent sur le point d'en venir aux mains. Les cavaliers persans bardés de fer, qui semblaient des statues animées, l'infanterie armée d'arcs immenses, intimidèrent d'abord les Romains. Ceux-ci, cependant, irrités d'avoir eu un moment d'hésitation, marchèrent en avant en s'abritant de leurs boucliers. Ce mouvement suffit à décider les Perses à la retraite, et Julien demeura maître du champ de bataille sans avoir combattu [1].

Animée par ce succès, l'armée continua sa marche. Mais elle ne perdait plus le contact de l'ennemi. Celui-ci la harcelait sans cesse. On arriva au bourg de Macepracta, où se voyaient encore les ruines d'une « Grande Muraille, » que les Assyriens avaient élevée pour défendre leur pays des incursions du dehors. A cet endroit, l'Euphrate, disent Ammien et Zosime, se divise en deux bras, dont l'un fait une courbe dans la direction de Ctésiphon, dont l'autre se dirige en ligne droite vers Babylone : ce dernier devait être, non un bras naturel du fleuve, mais le canal parallèle à celui-ci, et attribué à Nabuchodonosor, qui descend jusqu'à la mer, sur un parcours de huit cents kilomètres, et « n'a été dépassé, dit un géographe, par aucun travail moderne du même genre [2]. » C'est le premier de ces deux bras, dominé par une haute tour en forme de phare, que devait traverser l'armée romaine pour continuer sa route dans la direc-

1. Ammien Marcellin, XXIV, 2.
2. Élisée Reclus, *Nouvelle géographie universelle,* t. IX, p. 405.

tion du Tigre. L'infanterie le passa assez aisément sur des ponts : une partie de la cavalerie aborda la rive à la nage; mais plusieurs escadrons furent criblés de flèches, et eussent péri dans les eaux, si des auxiliaires légèrement armés et prompts à la course n'avaient mis en fuite les archers persans. La résistance commençait. Quand l'armée fut arrivée sous les murs de Pirisabora, on vit plus clairement encore que le temps des succès faciles était passé. C'était une ville grande et populeuse, dont presque tous les habitants avaient fui; mais il y restait près de trois mille hommes, décidés à vendre chèrement leurs vies. Julien fit, à cheval, le tour de ses remparts, interpellant ses défenseurs, leur promettant la vie sauve ou les menaçant des plus cruels traitements; mais ils refusèrent de l'entendre. A Hormisdas, qui revendiquait près d'eux sa qualité de compatriote et sa prérogative de prince royal, ils répondirent en l'appelant traître et déserteur. Ils avaient tendu le long des créneaux des étoffes de poil de chèvre, contre lesquelles s'émoussaient les traits; eux-mêmes, vêtus de peaux de bêtes, que recouvraient des lames de fer, paraissaient invulnérables. Julien dut faire avancer l'artillerie de siège, et combler de fascines les fossés. Ce fut seulement quand, pendant la nuit, une des tours d'angle eut été ébranlée par un violent coup de bélier, que les assiégés se décidèrent à évacuer l'une après l'autre les deux enceintes de la ville; mais ils se retirèrent dans la citadelle, vaste édifice circulaire dominant la cité et l'Euphrate. Ses murs, dit Ammien, étaient construits de briques et de bitume, avec une solidité que rien n'égale [1].

---

1. Ammien Marcellin, XXV, 2.

De là, les Perses accablaient de traits les soldats romains, qui s'avançaient à découvert dans les rues désertes. Cette seconde journée de siège fut terrible. D'un côté, les catapultes et les balistes faisaient pleuvoir les projectiles, de l'autre, les grands arcs persans lançaient avec une sûreté effrayante les flèches de roseau garnies de fer. Depuis l'aurore jusqu'au soir on lutta de la sorte, avec un égal acharnement. Quand le troisième jour se leva, rien n'était changé dans la situation des combattants. N'écoutant que son courage, Julien essaya une attaque de vive force. Il s'avança jusqu'à l'une des portes de la citadelle, entouré de soldats qui tenaient leurs boucliers au-dessus de leurs têtes afin de se préserver des flèches. Sous une grêle de traits, de pierres, de balles de plomb, les Romains essayèrent d'enfoncer ou de démolir la porte, dont les ais massifs revêtus de fer défiaient tous leurs efforts. Ils ne se retirèrent, entraînant l'empereur, qu'au moment d'être accablés par les projectiles de toute sorte et de tout poids, jusqu'à des fragments de rochers, que jetaient les assiégés.

Devant une telle résistance, les machines ordinaires, mantelets, échafaudages, restaient sans effet. Julien se résolut à un dernier effort. Il commanda de construire en toute hâte un ouvrage immense, connu sous le nom d'*hélopolis*. L'effet fut plus prompt qu'on n'eût osé l'attendre. A la vue de la tour mobile à plusieurs étages, recouverte de peaux de bœufs nouvellement écorchés et de claies d'osier enduites d'argile, qui s'avançait vers eux, chargée d'hommes et dépassant de son faîte les plus hautes tours de la citadelle, les défenseurs de celle-ci se sentirent tout à coup glacés d'effroi. Leur courage les abandonna en un instant. Ils cessèrent de tirer : on

les vit courir sans armes sur les remparts, tendant les mains, et demandant la permission de conférer avec Hormisdas. Julien accorda à leur chef un sauf-conduit. Celui-ci, descendu par une corde, fut amené devant l'empereur. Julien lui promit, pour lui et pour tous ses compagnons d'armes, la vie et l'impunité. Rentré dans la citadelle, le chef persan annonça à ceux qui y étaient renfermés la grâce obtenue. Les portes alors s'ouvrirent : hommes, femmes et enfants, au nombre de deux mille cinq cents, sortirent en invoquant les dieux et en criant : « Vive le grand et bon César, auteur de notre salut[1] ! »

Ce siège est le premier auquel assista Julien, puisque les guerres contre les tribus barbares de la Germanie ne comportaient point d'opérations de ce genre. Il y montra de la vaillance, de la décision et de l'humanité. C'est un des épisodes de sa vie militaire qui lui font le plus d'honneur. Mais la victoire avait coûté cher, et le soldat ne gardait plus tout son entrain. Si le chef avait gagné aux yeux des connaisseurs et peut-être à ses propres yeux, en faisant montre de qualités nouvelles, il avait perdu à ceux de ses soldats un peu de ce prestige que lui avaient donné les trop faciles et trop heureux commencements de la campagne. On sentait que la marche triomphale était finie, que les villes n'ouvriraient plus leurs portes, et qu'il n'y aurait plus de victoires sans adversaires. Le lendemain de la reddition de Pirisabora, comme Julien prenait son repas, on vint lui annoncer que trois escadrons de cavalerie légère, faisant office d'éclaireurs, avaient été surpris par les troupes du suréna : quelques Romains avaient été tués, et

1. Ammien Marcellin, XXIV, 2.

les Perses s'étaient emparés d'un drapeau, après avoir massacré le tribun qui le portait. Julien, ne pouvant contenir sa colère, prit une escorte, et courut au lieu de l'escarmouche : il repoussa les assaillants, destitua les deux tribuns qui avaient survécu, et, « selon les anciennes lois, » dit Ammien, fit décimer les fuyards. Il donna ensuite l'ordre d'incendier la ville et la citadelle de Pirisabora, puis promit aux soldats, pour les encourager, cent pièces d'argent par tête.

On a pu le remarquer à plusieurs reprises en lisant nos récits, l'argent était nécessaire pour exciter ou entretenir le dévouement des soldats romains. Un des reproches les plus graves adressés par Julien à Constance, c'était de l'avoir privé de ce moyen de s'attacher les troupes qui servaient en Gaule. Devenu maître absolu, il multiplia les distributions, faisant d'elles, parfois, des pièges tendus aux soldats chrétiens. C'est là un des côtés par où les armées antiques, toujours plus ou moins mercenaires, se distinguent des armées modernes, où le culte du drapeau ne se mêle d'aucun sentiment sordide, et où les officiers et même les soldats rougiraient de recevoir une gratification en argent. Les armées romaines n'avaient pas honte même de la marchander. La jugeaient-elles trop faible, elles le faisaient sentir à leurs chefs. Il en fut ainsi au lendemain de la prise de Pirisabora. Les soldats de Julien, déjà aigris par l'effort, ne se trouvèrent pas suffisamment payés de leur peine. Le présent de l'empereur — qui ne devait même pas être payé sur-le-champ — leur parut mesquin. Julien les vit sur le point de se mutiner [1].

1. « Cum eos parvitate promissi percitos tumultuari sensisset. » Ammien Marcellin, XXIV, 3.

Il lui fallut quelque énergie pour les maintenir dans l'ordre. Debout sur son tribunal, il les harangua d'un ton sévère. Avec un accent où perçait l'indignation, il s'efforça de relever leurs âmes, sans négliger de faire vibrer chez eux la corde de l'intérêt. « Voici, leur dit-il, les Perses, chez qui tout abonde : leur opulence vous enrichira, si d'un effort unanime vous savez la conquérir. L'État romain a possédé, lui aussi, des biens immenses : il a été ruiné par ceux qui, pour augmenter leur propre richesse, ont persuadé aux princes d'acheter la paix aux Barbares. Aujourd'hui le trésor est à sec, les villes épuisées, les provinces dépeuplées. Ni ma fortune personnelle, ni celle de ma famille ne sauraient y suppléer, bien que je sois de race illustre et de cœur intrépide. Mais un empereur habitué à estimer les seules richesses de l'âme ne rougira pas d'avouer une honnête pauvreté. Les Fabricius étaient pauvres : ils ont conduit de grandes guerres et amassé de la gloire. Vous pourrez tout gagner en abondance, si, obéissant à Dieu et à moi qui, autant que le permet l'humaine raison, m'efforce de vous conduire sagement, vous rentrez dans le calme; mais si vous vous rebellez, si vous renouvelez d'anciennes et déshonorantes séditions, à votre aise! Comme il convient à un empereur, moi, après avoir rempli seul tout mon devoir, je saurai mourir debout, méprisant la vie, qu'aussi bien un petit accès de fièvre pourrait me ravir. Ou bien simplement je m'en irai : je n'ai pas vécu de telle sorte que je ne puisse rentrer aisément dans la condition privée. Je me console et me réjouis par la pensée que vous pourrez trouver, à défaut de moi, des chefs éprouvés, qui ne le cèdent à personne dans la science de la guerre. »
Ce langage touchant et bizarre émut les soldats. Ammien

Marcellin, qui connaît si bien la psychologie de l'armée romaine, nous les montre « provisoirement apaisés[1], » reprenant confiance par l'espoir de temps meilleurs, promettant de se laisser conduire, puis s'échauffant par degrés, et finissant par exalter dans les termes les plus élogieux « l'autorité et la grandeur d'âme » de l'empereur. Dans ce langage symbolique des armes, qui était encore un de leurs traits caractéristiques, ils ne heurtèrent pas bruyamment leurs boucliers contre leurs genoux, en signe d'approbation enthousiaste[2]; mais ils firent entendre un léger cliquetis du fer, pour marquer la sincérité et la cordialité de leur consentement[3].

L'armée rentra sous ses tentes, et passa une nuit tranquille. Puis elle reprit sa route. Julien animait ses soldats par son ardeur. On l'entendait s'écrier avec impatience : « Puissé-je soumettre la Perse au joug, et raffermir le monde romain ébranlé ! » Mais, après quatorze milles, la marche devint malaisée. On était arrivé dans une plaine fertile, plantée de vignes, d'arbres fruitiers de toute sorte, et de grands bois de palmiers. Sa fertilité était due en partie à de nombreux canaux d'irrigation, ouvrages admirables des Assyriens, dont profitait encore le pays. Les Perses, avertis par leurs espions du chemin que suivaient les Romains, avaient submergé la plaine, par l'enlèvement des barrages qui retenaient les eaux; ce n'était plus qu'un immense marais, d'où émergeaient les arbres. L'armée dut s'arrêter. Pendant plusieurs jours elle campa dans l'eau et dans la boue.

---

1. « Miles pro tempore delenitus. » Ammien Marcellin, XXIV, 3.
2. Voir t. I, p. 357.
3. « Quod cum vere atque ex animo dicitur, solet armorum crepitu leni monstrari. » Ammien Marcellin, XXIV, 3.

On employa ce repos forcé à construire des radeaux, soit avec des outres liées ensemble, soit avec des troncs de palmiers; on saisit quelques-uns de ces bateaux de cuir, dont se servaient les habitants[1], on combla certains canaux, on jeta des ponts sur d'autres; on parvint enfin à vaincre pour la seconde fois cet auxiliaire puissant des Perses, l'inondation. Rassasiés de dattes, mais épuisés par ces efforts, et harcelés par l'attaque incessante des archers persans, les Romains, longeant toujours l'Euphrate, parvinrent en un point où le fleuve se divise en bras nombreux[2].

On y brûla, en passant, la ville de Blithra[3], dont les habitants avaient pris la fuite. C'était la résidence d'une de ces colonies juives, si nombreuses encore au quatrième siècle dans les environs de Babylone, qui s'étaient formées de familles juives restées dans le pays après la captivité, et d'autres réfugiées en Perse, lors de la dévastation de la Judée par Vespasien et par Hadrien[4]. On passa ensuite, sans l'attaquer, en vue de la ville de Fissine[5]. Puis on s'arrêta devant la grande et populeuse cité de Maogamalcha. Celle-ci était très forte. Construite dans une plaine que bordait un bras de l'Euphrate, et que des canaux intérieurs divisaient en deux îles, elle était défendue par de solides remparts, et dominée

---

1. Il est de même question de radeaux faits de peaux dans l'*Anabase*, III, 4.

2. Ammien Marcellin, XXIV, 3.

3. Zosime l'appelle ainsi; Ammien Marcellin ne la nomme pas. « Les archéologues croient en retrouver les débris dans le village persan d'Akar-Kuf. » Jurien de la Gravière, *l'Empereur Julien et sa flottille de l'Euphrate*, dans *Revue des Deux Mondes*, 1er avril 1890, p. 594.

4. Ammien Marcellin, XXIV, 4.

5. Zosime, III.

par une citadelle bâtie sur un escarpement de rochers.

Julien établit son camp près de la ville, en le fortifiant soigneusement, car on était sans cesse en contact avec les cavaliers ennemis. Puis, accompagné de quelques soldats d'infanterie légère, il fit le tour des murailles, afin d'en étudier les points faibles. Cette inspection manqua de lui coûter la vie. Comme il passait devant une porte basse, des soldats de la garnison en sortirent, gravirent sur leurs genoux le revers du fossé, et s'élancèrent à l'improviste sur l'escorte de l'empereur. Deux d'entre eux reconnurent Julien à son costume, et l'assaillirent. S'abritant de son bouclier, Julien tua l'un d'eux, d'un seul coup; ses soldats, se jetant sur l'autre, le criblèrent de blessures. Le reste des assaillants prit la fuite. Julien, rapportant les dépouilles enlevées aux morts, comme dans les combats chantés par les poètes, revint au camp, au milieu des cris de joie et des applaudissements. Mais bientôt il reconnut que ce camp était mal situé, et dans un endroit insalubre : il fit, le lendemain, passer à son armée sur des ponts les canaux qui avoisinaient la ville, et un peu plus loin établit un nouveau camp, garanti contre les incursions de la cavalerie persane par un double vallonnement.

Avant que la ville fût complètement investie, beaucoup de ses habitants parvinrent à s'enfuir, les uns à travers bois, les autres par les canaux et les marais. Quelques-uns, surpris dans des barques, furent tués par les Romains : la plupart gagnèrent Ctésiphon, que seulement quatre lieues et demie séparaient de Maogamalcha. Ceux qui restèrent, soldats ou citadins, formaient encore une masse compacte : c'étaient tous gens résolus à ne pas se rendre. Contre de tels défenseurs il fallait

procéder avec méthode. On entreprit un siège régulier. Double ligne de circonvallation, plates-formes destinées à recevoir les machines de guerre, tranchées, mines, furent construites à la fois, sous la direction de Nevitta et de Dagalaïphe. Dès que tout fut prêt, l'attaque commença. En présence se tenaient les Persans, debout sur les remparts, couverts de lames de fer adhérentes et serrées comme des plumes, et les Romains abrités dans leurs tranchées par la carapace des boucliers. Soudain celle-ci s'entr'ouvrit : se garant des flèches par une sorte de claie ou d'écran d'osier, les assiégeants s'avancèrent, au-dessus des fossés récemment comblés, jusqu'au pied des murailles. Les assiégés leur opposèrent les traits des archers, les balles des frondeurs, ou jetèrent sur eux des pierres, des torches enflammées, des masses de fer. Plusieurs fois repoussés, les Romains revinrent toujours en avant, sous la protection de l'artillerie, dont les décharges remplissaient l'air de sifflements et de fracas, les balistes lançant de leurs courroies flexibles les longs javelots, les scorpions faisant pleuvoir les boulets de pierre[1]. L'ardeur insupportable d'un soleil brûlant mit seule fin au combat.

Celui-ci reprit le lendemain, sans amener d'abord plus de résultat. A la fin de la journée, les deux partis luttaient mollement, comme s'ils eussent été sur le point de se séparer, quand un dernier coup de bélier, lancé au hasard, ébranla contre toute attente une très haute tour, laquelle, en s'écroulant, entraîna dans sa ruine une partie du mur qu'elle surplombait. La brèche était ouverte : on s'y battit longtemps et avec acharnement.

---

1. Ammien Marcellin, XXIV, 4.

Mais la nuit vint, qui interrompit la lutte. Les Romains étaient rentrés dans leurs quartiers, quand, à la surprise de tous, retentit soudain le clairon, ordonnant un nouvel assaut. Voici ce qui s'était passé. Julien venait de recevoir la nouvelle que les légionnaires qui travaillaient à la mine avaient dépassé les fondations des remparts, et n'avaient plus que quelques coups de pioche à donner pour déboucher dans l'intérieur de la ville. Aussitôt il lança, de deux côtés à la fois, des colonnes d'assaillants, afin que les assiégés, occupés par cette nouvelle attaque, et se portant tous aux murailles, n'entendissent point le bruit de la sape, et en même temps laissassent tout autre point dégarni de défenseurs. C'est alors qu'à la faveur des ténèbres émergèrent du sol, d'abord le soldat Exupère, de la cohorte des Victorieux, puis le tribun Magnus, le notaire Jovien [1], suivis d'une troupe de hardis combattants. Ils égorgèrent d'abord les habitants de la maison dans laquelle débouchait la mine [2], puis, étouffant le bruit de leurs pas, ils firent main basse sur toutes les sentinelles. Alors seulement ils poussèrent un cri de victoire, et acclamèrent l'empereur. Surpris, attaqués à la fois par le dehors et par le dedans, n'ayant plus le temps de gagner la citadelle, les assiégés se virent perdus. Les Romains tuaient, sans distinction d'âge ou de sexe : les Persans fuyant le fer, fuyant l'incendie, se jetaient du haut des murailles. De tous les défenseurs de la ville, quatre-vingts soldats seulement survécurent, avec Nabdate, leur commandant.

---

1. Il ne faut pas confondre ce Jovien avec son homonyme, le futur empereur. Sur la mort tragique du notaire Jovien, voir Ammien Marcellin, XXV, 3.

2. Une femme occupée à pétrir le pain, dit Zosime.

Julien fut modéré dans la victoire. Pensant à son panégyriste Libanius : « Je viens, dit-il simplement, de préparer une belle matière à l'orateur de Syrie[1]. » Il fit aux survivants de la garnison grâce de la vie. Quelques jeunes filles, « belles comme toutes les femmes de Perse, » dit Ammien, lui furent amenées : imitant la vertu d'Alexandre et celle de Scipion, il ne voulut pas même les regarder. Tout le butin fait dans la ville fut distribué entre les soldats : Julien garda pour sa part trois pièces d'or et un jeune enfant sourd-muet, dont le langage par signes l'avait amusé. Puis on procéda aux récompenses : ceux qui s'étaient distingués par leur vaillance reçurent « la couronne obsidionale. » On chercha vainement, pour la lui donner, un guerrier d'une taille gigantesque, qui avait été vu, au plus fort de la bataille, appliquant des échelles contre les murs : beaucoup demeurèrent persuadés que ce mystérieux combattant, disparu après la victoire, était le dieu Mars en personne[2].

La route paraissait maintenant ouverte vers Ctésiphon. Depuis plusieurs jours, l'un des généraux, Victor, envoyé en reconnaissance, avait annoncé que tous les chemins étaient libres. L'ennemi ne se montrait nulle part. Cependant, au moment de lever le camp, après avoir détruit tout ce qui pouvait l'être des fortifications de Maogamalcha, on vint avertir Julien que, dans des souterrains près des remparts, ouvrages de défense particuliers au pays, il y avait des Persans cachés, qui tomberaient à l'improviste sur l'arrière-garde, dès que l'armée

1. Libanius, *Epitaphios Juliani;* Reiske, t. I, p. 603.
2. Ammien Marcellin, XXIV, 4.

serait en marche. Des soldats, envoyés par Julien pour les débusquer, ne purent ou n'osèrent pénétrer dans ces dangereuses cavernes : ils en bouchèrent l'entrée avec des sarments, et, mettant le feu à ceux-ci, enfumèrent les défenseurs. Des Persans périrent étouffés : d'autres, étant sortis pour fuir l'asphyxie, furent massacrés [1]. L'armée, au sortir de Maogamalcha, dut traverser sur des ponts plusieurs canaux ou bras de fleuve. En débouchant d'un de ces ponts, l'avant-garde, que commandait maintenant Victor, aperçut une armée qui venait de Ctésiphon dans le but de disputer le passage aux Romains : elle était commandée par le fils de Sapor, autour duquel se pressaient les plus nobles et les plus brillants cavaliers de la Perse. Mais dès que parurent les Romains, cette armée se replia.

Continuant d'avancer, les Romains aperçurent un palais, construit dans le style de l'Occident. C'était une maison de plaisance des rois de Perse. Alentour s'étendaient de vastes parcs, où étaient gardés pour les chasses royales des fauves de toute espèce, lions, ours, sangliers. Heureux de rencontrer un édifice bâti à la romaine, Julien commanda d'épargner le palais; mais les soldats, brisant les barrières, tuèrent à coups de flèches et de javelots le superbe gibier qui s'offrait à eux. Après s'être reposée pendant deux jours dans un pays fertile, où les chevaux trouvèrent un abondant fourrage, l'armée reprit sa route : Julien précédait, avec l'avant-garde. On rencontra une ville abandonnée, qui avait été, paraît-il, détruite par Verus en 164, et que Zosime appelle

---

1. Ammien Marcellin, XXIV, 4; et Libanius, *Epitaphios Juliani*.

Sabatha[1]. Près d'elle s'élevait une potence, à laquelle se balançaient encore des squelettes blanchis. C'étaient, dit-on, ceux des parents du traître qui livra Pirisabora, non à Julien (car celui-ci dut la prendre de vive force), mais, quatre-vingts ans plus tôt, à Carus[2]. Une autre exécution eut lieu au même endroit, par l'ordre de Julien : on y brûla vif Nabdate, le commandant de Maogamalcha, à qui avait été fait d'abord grâce de la vie; il paraît que, enhardi par cette grâce, il s'était, depuis lors, montré insolent et n'avait cessé de poursuivre d'injures le prince Hormisdas. L'armée romaine ne s'arrêta point pour visiter la ville abandonnée; mais, à peine eut-elle dépassé celle-ci, que les portes s'en ouvrirent, et que des cavaliers persans attaquèrent trois cohortes de l'avant-garde. D'autres, ayant traversé un bras de fleuve ou un canal, enlevèrent les chevaux que l'on menait à la suite de l'armée, et tuèrent les soldats qui les conduisaient. Partout se faisait sentir maintenant la présence de l'armée persane, qui évitait les batailles rangées, mais, à l'abri des villes, des forts, des canaux, des fleuves, multipliait les escarmouches.

On approchait du Tigre, et l'on était presque en vue de Ctésiphon. Avant de songer aux moyens d'attaquer cette capitale, Julien, qui, ne voulant laisser derrière lui aucun point d'appui à l'ennemi, détruisait systématiquement toutes ses forteresses, alla reconnaître une petite place, très bien fortifiée, qui se trouvait sur la

1. Zosime, III. — Ammien Marcellin, XXIV, 5, semble la confondre à la fois avec Séleucie et avec Coché; mais son texte, en cet endroit, est très corrompu.

2. Ammien Marcellin, XXIV, 5; Zosime, III.

route. Selon sa coutume, il en faisait le tour, avec une faible escorte, quand, aperçu par la garnison, il fut assailli par une grêle de flèches : son écuyer fut blessé à ses côtés : lui-même ne dut son salut qu'au bouclier dont il s'abrita. Il fallut commencer un siège en règle. Mais, pendant qu'on plaçait devant les murs les machines destinées à les battre, la garnison, qui suivait à la clarté de la lune tous les mouvements des Romains, fit de nuit une sortie victorieuse : de nombreux assiégeants, dont un tribun, y périrent. En même temps un parti de Persans, ayant traversé le fleuve, fondit sur une troupe de cavalerie romaine, y tua beaucoup de monde, et y fit des prisonniers. Les soldats, persuadés que toute l'armée des Perses allait arriver, ne combattaient plus que mollement, et résistaient à peine : il fallut que Julien fît sonner le clairon, et mît toutes ses troupes sur pied, pour repousser l'attaque d'un petit nombre d'ennemis. Dans sa colère, il relégua parmi les fantassins, ce qui était une sorte de disgrâce, les restes de l'escadron qui avait mal soutenu l'honneur des armes romaines. Puis il pressa le siège, se montrant partout au premier rang, comme un soldat. Malgré l'énergie de ses défenseurs, la forteresse, que les Perses, se dérobant toujours à une bataille rangée, ne secoururent pas davantage, ne put résister à l'effort de toute l'armée romaine. Elle fut prise et incendiée. Julien donna un jour de repos à ses troupes, qui étaient épuisées : on fit une abondante distribution de vivres : mais on eut soin d'entourer le camp de palissades, de fossés, selon les règles de la castramétation antique. Julien avait souvent négligé ces précautions, qui, au quatrième siècle, semblent être tombées en désuétude : les Perses, par leurs incursions subites, leurs ruses

et leurs embuscades, l'obligeaient à s'en souvenir [1].

Cependant un problème se posait à l'esprit de Julien. L'armée avait passé divers bras de l'Euphrate, et la flotte qui contenait ses approvisionnements et son artillerie évoluait sur le fleuve. Si petite que fût maintenant la distance entre l'Euphrate et le Tigre, puisqu'on était arrivé au point où les deux fleuves se rapprochent le plus dans leur cours parallèle, il était impossible de transporter par terre de l'un à l'autre onze cents navires. Julien avait lu, dit Libanius, qu'il existait, un peu au-dessus de Coché et de Ctésiphon, un canal, autrefois ouvert par Trajan, qui faisait communiquer l'Euphrate avec le Tigre [2]. Ammien ajoute que Septime Sévère s'en était aussi servi, lors de l'expédition de 198. Ce canal, d'une origine beaucoup plus ancienne, puisque Pline l'attribue à Seleucus Nicator [3], et qu'il portait le nom de Nahr-el-Malek, « courant du Roi, » avait, à l'origine, été creusé assez profondément pour que le flot y passât en toute saison, et nettoyât son lit par sa force d'érosion [4]. C'était une grande voie navigable, longue de cinq kilomètres [5]. Elle avait été comblée par les Perses, depuis que les Romains s'en étaient servis comme d'un moyen d'invasion. Des gens du pays, faits prisonniers, en indiquèrent à Julien l'emplacement [6]. Julien le fit rouvrir. A première vue, on se demande comment un travail aussi considérable put être accompli en si peu de temps :

1. Ammien Marcellin, XXIV, 5.
2. Libanius, *Epitaphios Juliani;* Reiske, t. I, p. 604.
3. Pline, *Nat. Hist.*, V, 26.
4. Élisée Reclus, *Nouvelle géographie universelle,* t. IX, p. 405.
5. Trente stades, exactement 5.550 mètres.
6. Libanius, *l. c.*

mais il est probable que les deux extrémités du canal avaient été murées avec de grosses pierres [1]; son lit, plus ou moins envahi par la végétation, n'avait besoin que d'être nettoyé [2]. Quand la double digue eut été démolie [3], l'eau de l'Euphrate, plus élevée de cinq mètres [4], se précipita, et, remplissant le lit desséché, arriva jusqu'au Tigre. Portée par ce flot puissant, la flotte passa, ou, pour employer l'expression d'Ammien, « fut jetée » d'un fleuve à l'autre [5], comme, deux cent cinquante ans plus tôt, celle de Trajan.

Quand cette opération eut été heureusement accomplie, l'armée franchit sur des ponts le même canal [6], et marcha dans la direction de Coché, place très forte [7], probablement identique à Séleucie [8], et située en face de Ctésiphon, sur la rive droite du Tigre. A peu de distance elle rencontra un autre de ces jardins de plaisance, ou « paradis, » que les rois et les grands de la Perse multipliaient autour des grandes villes [9]. Parmi les vignes, les cyprès, les arbustes en fleurs, s'élevait un

---

1. « Mole saxorum. » Ammien Marcellin, XXIV, 6.
2. « Valle purgata. » *Ibid.*
3. « Avulsis cataractis. » *Ibid.*
4. Élisée Reclus, t. IX, p. 398.
5. « Undarum magnitudine classis secura stadiis triginta decursis, in alveum ejecta est Tigridis. » Ammien Marcellin, XXIV, 6.
6. *Ibid.*
7. Saint Grégoire de Nazianze, *Oratio* V, 10.
8. Racontant l'expédition de Carus, en 283, Eutrope (*Breviarium,* IX) dit : « Seleuciam et Ctesiphontem urbes nobilissimas cepit; » et Rufus (*Breviarium*, 28) : « Cochen et Ctesiphontas urbes Persarum nobilissimas cepit. » Sur l'identité probable de Coché et de Séleucie, voir Tillemont, *Mémoires*, t. VII, art. x sur saint Siméon de Perse, p. 97, et note VII sur le même saint, p. 664.
9. Παραδείσον βασιλικὸν. Zosime, III. — Cf. Xénophon, *Anabase*, III, 4; *Hist.*, IV; Quinte-Curce, *Alex.*, VII, VIII; Dion Chrysostome, *Orat.* II.

élégant pavillon, dont tous les appartements étaient ornés de fresques représentant des chasses royales : car les Perses, dit Ammien, ne peignent que des scènes de chasse, de guerre ou de massacre[1]. L'armée prit en ce lieu un jour de repos. Pendant ce temps Julien, dont l'esprit était toujours en travail, et que les premiers succès de l'expédition avaient exalté, conçut un audacieux dessein. C'était de traverser immédiatement le Tigre, sans s'attarder au siège de Coché ou de Séleucie, et d'aller tout de suite chercher les Perses à Ctésiphon. Il fit décharger de leurs approvisionnements les meilleurs transports de la flotte, partagea celle-ci en trois divisions, et commença à y embarquer des soldats, afin d'en faire passer une partie dès que la nuit serait venue. Moins confiants ou déjà fatigués, ses généraux le supplièrent de ne point tenter une aussi dangereuse traversée. Julien n'écouta pas leurs représentations. Probablement un esprit plus modéré se serait-il contenté d'avoir conquis tous les territoires situés entre les deux fleuves, et refoulé les Perses au delà du Tigre, devenu la frontière de l'Empire romain. Mais Julien, dit Ammien Marcellin, ne tenait plus compte des difficultés, il attendait tout désormais de la fortune, et ne mettait point de bornes à sa témérité[2]. Pendant qu'on amusait l'ennemi en donnant à sa vue, dans un hippodrome improvisé, des courses et des jeux militaires[3], il envoya secrètement à

1. Ammien Marcellin, XXVI, 6.

2. « ... Augustus altius jam contra difficultates omnes incedens, tantumque a fortuna sperans nondum afflicta, ut propius temeritatem multa crebro auderet. » Ammien Marcellin, XXIV, 6.

3. Ἱπποδρομόν τε λεάνας, καὶ ἱππέας ἐπ' ἀγῶνα καλέσας, καὶ ἆθλα κέλησι θείς. Libanius, *Epitaphios Juliani*. — Ἀγῶσι τε γυμνικοῖς κὰ ἱππικοῖς, ἃ κατεθεωντο ἀπὸ τῶν ἐπαλξεων οἱ Κτησιφωντος οἰκήτορες. Id., *De Vita*. —

une partie de ses navires l'ordre d'appareiller. Mais la nuit ne put cacher leur manœuvre. Cinq d'entre eux, partis en avant, et portant chacun quatre-vingts soldats, furent assaillis par une pluie de matières incendiaires. De la rive droite, les Romains les virent brûler. Il y eût eu, probablement, une panique, si Julien, par un hardi stratagème, n'avait rassuré ses troupes. « Le feu qu'on aperçoit, fit-il dire, est le signal convenu : il annonce que notre avant-garde a débarqué. » En même temps, Julien commandait à la première division de la flotte, sous la conduite de Victor, de traverser le fleuve à force de rames. Malgré les traits lancés par les Perses, ses navires purent aborder. En peu de temps la rive gauche du Tigre fut couverte de soldats romains, représentant à peu près un tiers de l'armée[1].

Au point du jour, une bataille s'engagea. A la vue des Perses massés en avant de Ctésiphon, sous la conduite du suréna et de deux de ses meilleurs généraux, Pigrane et Narsès, les nouveaux débarqués éprouvèrent quelque hésitation. C'était la première fois que les soldats de Julien se trouvaient aux prises, en bataille rangée, avec ceux de Sapor. Ces troupes qu'ils n'avaient encore aperçues que de loin les étonnaient par leur armement si différent du leur, par l'aspect étrange des cataphractaires qui semblaient ne faire avec leur cheval qu'une seule masse de fer, à la fois rigide et flexible, par la tenue de l'infanterie, abritée sous ses longs boucliers

« Ludos campestres... cum contra Ctesiphontem in Tigridis et Euphratis ripa castra haberet. » Rufus, *Brev.*, 28. — Voir encore Eunape, *Continuation de l'Histoire de Dexippe,* fr. 22; dans Müller, *Fragm. hist. græc.,* t. IV, p. 23; Sozomène, VI, 1.

1. Ammien Marcellin, XXVI, 6.

d'osier[1] et de cuir, et surtout par l'énormité des éléphants semblables à autant de collines mouvantes[2]. Mais la vaillance romaine prit vite le dessus. Le combat devint bientôt une mêlée, où le corps à corps mettait les soldats de Julien à l'abri des flèches des archers persans. La première ligne des Perses fléchit enfin : d'un pas lent d'abord, puis accéléré, toute leur armée recula vers Ctésiphon, serrée de près par les troupes romaines. Celles-ci, malgré la fatigue de la lutte et l'excessive chaleur, seraient peut-être entrées dans la ville à la suite de l'ennemi, si Victor, qui avait eu l'épaule percée d'une flèche, n'avait du geste et de la voix arrêté leur élan : il craignait qu'une fois introduits dans ses murs, les Romains ne s'y trouvassent renfermés et n'y périssent accablés par le nombre[3]. Tel est le récit d'Ammien; cependant, à en croire Libanius et Rufus, ce ne fut pas seulement la prudence de leur général qui arrêta les Romains aux portes de Ctésiphon : ils s'attardèrent en route pour piller, et manquèrent l'occasion de s'emparer de la ville par surprise[4].

La victoire des Romains n'était pas complète; mais elle avait été brillante, et leur avait relativement peu coûté. Soixante-dix seulement des leurs avaient péri, contre deux mille cinq cents Perses[5]. Le reste de leur

---

1. D'après Eunape (fr. 21 ; Müller, t. IV, p. 22), les Perses portaient non seulement des boucliers d'osier, mais aussi des casques d'osier.

2. Ammien Marcellin, XXVI, 6.

3. *Ibid.*

4. Libanius, *Epitaphios Juliani;* cf. Rufus, *Brev.*, 28 : « ni major prædarum occasio fuisset quam cura victoriæ. » Eunape, fr. 22 (Müller, p. 23), dit que l'abondance du butin fait dans les faubourgs de Ctésiphon, amollit l'armée.

5. Ammien Marcellin, XXIV, 6.

armée passa le fleuve le lendemain, sans être inquiété. Le surlendemain, Julien fit la traversée [1]. Une fois arrivé au camp que ses troupes occupaient devant Ctésiphon, son premier soin fut de distribuer les récompenses. Comme tous les grands généraux, il se faisait gloire de connaître par leur nom ses soldats, et d'être renseigné sur leurs actions. C'est donc avec discernement, et en parlant à chacun, que, suivant la nature de leurs exploits, il décerna aux plus méritants des couronnes militaires, des couronnes navales, ou des couronnes civiques [2]. Ce devoir rempli, il voulut rendre grâce aux dieux, et particulièrement à « Mars vengeur, » le dieu de la guerre et de la victoire.

Alors se produisit un épisode que l'on hésiterait à croire, s'il n'avait pour garant Ammien, témoin oculaire et narrateur impartial. Julien s'y montre non seulement superstitieux à l'excès, ce qui n'étonnera personne, mais encore bien peu maître de son humeur : il semble offrir des indices de dérangement d'esprit. Dix superbes taureaux avaient été conduits, pour être immolés au dieu. Neuf tombèrent morts avant d'arriver à l'autel, et sans que personne les touchât. Le dixième, en se débattant, rompit ses liens et s'échappa : on le reprit à grand'-peine : quand il eut été sacrifié, ses entrailles montrèrent des signes funestes. Julien se mit en colère, poussa des cris d'indignation, et prit Jupiter à témoin qu'il n'offrirait plus jamais de sacrifice à Mars. « Il tint son serment, dit Ammien avec mélancolie, puisqu'il ne tarda pas à mourir [3]. »

1. Libanius, *Epitaphios Juliani;* Zosime, III.
2. Ammien Marcellin, XXIV, 6.
3. Ammien Marcellin, XXIV, 6.

L'armée demeurait campée devant Ctésiphon [1]; mais, avec l'absence de plan qui se remarque dans toute cette guerre, ni Julien ni ses généraux ne savaient s'il était opportun de faire le siège de la grande ville sous les murs de laquelle on était arrivé avec tant d'efforts. Un conseil de guerre fut tenu. Beaucoup des chefs de l'armée romaine déconseillaient le siège. Ils objectaient les fortifications imprenables de la ville, et l'arrivée probable de Sapor lui-même avec une armée de secours. C'était, dit Ammien, l'avis le plus sage [2]. Il dénotait cependant, autant que l'on peut juger aujourd'hui, une timidité singulière, ou un découragement déjà bien grand. L'histoire des siècles passés montrait que Ctésiphon était loin d'être imprenable. Trajan s'en était emparé en 116, et Cassius en 164. Septime Sévère, la prenant de nouveau en 198, y avait fait cent mille prisonniers. Carus s'en était aussi rendu maître en 283. A la capture de cette ville ils avaient dû ce titre de *Parthicus,* si fort ambitionné par Julien. Celui-ci, cependant, se rangea sans hésiter à l'opinion de ses généraux. Il somma, dit-on, les défenseurs de Ctésiphon de venir se mesurer en plaine avec ses légions [3] : ceux-ci, naturellement, n'acceptèrent pas cette proposition dérisoire, et demeurèrent à l'abri de leurs murailles. Julien alors décida en conseil que Ctésiphon ne serait pas assiégé : il se contenta d'envoyer quelques troupes, sous la conduite d'un vieux militaire, Arinthée, déjà connu sous Constance [4], piller les campagnes environnantes, riches

1. En un lieu que Zosime appelle Abuzatha.
2. Ammien Marcellin, XXIV, 7.
3. Libanius, *Epitaphios Juliani.*
4. Cf. Ammien Marcellin, XV, 4.

en moissons et en troupeaux qui pourraient servir à l'approvisionnement de l'armée. Où, cependant, celle-ci se dirigerait-elle ensuite, en s'éloignant de Ctésiphon? Telle était la question que chacun se posait avec angoisse. Les généraux opinaient tous pour la retraite[1]. Si l'on en croit saint Grégoire de Nazianze, Julien était fort anxieux. Selon l'expression de l'orateur, « il ne savait de quel côté se tourner[2]. »

Comme si la Providence n'eût pu se décider à l'abandonner, une occasion de terminer heureusement et glorieusement la guerre lui fut encore offerte. Ammien, dont le texte offre, à cet endroit, une grande lacune[3], n'en parle pas; mais Libanius la rapporte. Sapor paraît avoir redouté Julien autant que les généraux de Julien redoutaient Sapor. S'il avait évité, jusqu'à ce jour, de se trouver personnellement aux prises avec l'empereur romain, ce n'était peut-être pas, comme le croit saint Grégoire de Nazianze, pour l'attirer toujours plus avant, et le défaire quand toute retraite lui serait devenue impossible[4]: on croira aussi facilement que le roi de Perse craignait lui-même d'être vaincu par un aussi redoutable adversaire, et hésitait à remettre le sort de son royaume au hasard d'une bataille. Ce qui est sûr, c'est que Sapor envoya des députés offrir la paix à Julien, pendant qu'il était encore campé devant Ctésiphon. Ils s'adressèrent à celui qui semblait désigné pour être médiateur, le prince Hormisdas. Aussitôt Hormisdas, plein de joie, fit part à Julien des ouvertures qu'il

1. Ammien Marcellin, XXIV, 7.
2. Οὐκ ἔχων ὅπη τράπηται. Saint Grégoire de Nazianze, *Oratio* V, 10.
3. Voir la note de Valois, dans son édition d'Ammien Marcellin, p. 410.
4. Saint Grégoire de Nazianze, *Oratio* V, 10.

avait reçues. Mais Julien refusa de voir les députés : il commanda au prince de les renvoyer secrètement, en faisant croire que c'étaient seulement des amis particuliers qui étaient venus le visiter. Dans son orgueilleuse obstination, il ne voulut pas d'une paix dont Alexandre n'aurait pas voulu; mais en même temps il connaissait assez ses officiers et ses soldats pour savoir que s'ils avaient appris le désir des Perses d'ouvrir des négociations, ils n'auraient plus pensé qu'à la paix et au retour, et auraient refusé de combattre [1].

1. Libanius, *Epitaphios Juliani;* Reiske, t. I, p. 608. — Cf. Socrate, III, 21; mais Socrate se trompe en disant que Julien avait assiégé Ctésiphon et l'avait réduite à la dernière extrémité, quand cette ambassade lui fut envoyée. Socrate ne croit pas non plus que les offres de paix soient restées secrètes, car il dit que les Romains blâmèrent Julien d'avoir, par amour de la guerre, refusé un traité avantageux.

CHAPITRE III

LA RETRAITE.

I. — L'incendie de la flotte.

Il y avait longtemps que Julien avait cessé d'être en communication avec ses États. En Syrie, et à plus forte raison dans les contrées occidentales, on ne savait plus rien de la marche de son armée[1]. Les amis de Julien faisaient bonne contenance, et continuaient à prédire son triomphe final. Ses adversaires ou ses victimes le voyaient déjà perdu. Cette double disposition des esprits a été résumée dans un dialogue imité de Lucien, et publié parmi ses œuvres, mais que la plupart des commentateurs placent à cette époque[2]. L'auteur du *Philopatris* met en scène un païen, racontant qu'au premier étage d'une maison particulière, dans un salon aux voûtes dorées[3], — à Antioche, les églises avaient été

1. Libanius, *De Vita;* Reiske, t. I, p. 90.

2. Je note ici, pour mémoire, l'opinion qui fait descendre le *Philopatris* beaucoup plus bas, au dixième siècle, au temps de Nicéphore Phocas. Voir une communication de M. Salomon Reinach, *Comptes rendus de l'Académie des Inscriptions*, 26 juillet 1901, p. 558.

3. Sur le luxe qu'offraient quelquefois les appartements des étages supérieurs, voir mes *Études d'histoire et d'archéologie*, p. 193.

fermées, — il a rencontré une réunion d'hommes au visage pâle, aux yeux baissés vers la terre, qui, le voyant entrer, lui ont demandé, avec une expression devenue subitement joyeuse, s'il n'apportait pas quelque mauvaise nouvelle. « Ils paraissaient, en effet, n'en attendre que de tristes. » Le païen leur ayant répondu « qu'on se réjouissait au contraire, et que bientôt on aurait lieu de se réjouir encore davantage, — Non, s'écrièrent-ils, la ville est grosse de malheurs ! » Ils annoncèrent alors, comme imminents, des troubles, une défaite de l'armée. « Cessez, misérables, s'écria le païen, cessez ce vain langage, n'aiguisez pas vos dents contre des hommes au cœur de lion, qui ne respirent que les lances, les javelots et les casques à triple aigrette ! Tous ces malheurs retomberont sur vos têtes, à vous qui ne voulez qu'affaiblir la patrie... » Pendant que le païen racontait cette scène à un ami, arrive en courant un citoyen qui annonce la défaite des Perses et la prise de Suse. L'auteur du dialogue est lui-même un païen ardent, et il est permis de croire qu'il calomnie le patriotisme des chrétiens. Mais il met nettement en contraste le pessimisme de ceux-ci, au cours de l'expédition de Perse, et la persistance des illusions optimistes chez beaucoup de païens. Un autre dialogue, peut-être imaginaire aussi, bien que rapporté par un historien, accuse plus nettement encore ce contraste. Théodoret raconte qu'un chrétien d'Antioche, qui exerçait modestement la profession de pédagogue, c'est-à-dire de précepteur, mais que la distinction de son esprit avait mis en rapports avec Libanius, rencontra un jour le célèbre sophiste. « Que fait maintenant le fils du charpentier ? » demande en raillant celui-ci. « Le maître du monde, que tu

appelles ironiquement le fils du charpentier, fabrique un cercueil, » répond le chrétien [1].

Plus que ces dialogues, la correspondance de Libanius lui-même laisse voir les illusions que créaient en lui et en ses amis la sympathie pour Julien et le désir du succès, les erreurs où les entretenaient la rareté, puis l'absence des nouvelles, et aussi les inquiétudes dont, malgré leurs préventions favorables, ils ne pouvaient se défendre. L'annonce des premières victoires est reçue par Libanius avec allégresse ; mais tout de suite son imagination les grossit, et, lors du premier contact de l'armée de Julien avec les soldats du roi de Perse, il se figure que six mille de ceux-ci ont été tués [2]. Cependant les communications directes ont cessé; Libanius, qui vient d'écrire à l'empereur, ne sait si sa lettre l'atteindra « au milieu du pays immense des Perses; » mais il a eu encore des nouvelles du dernier succès par les prisonniers d'Anathan, qui, on s'en souvient, ayant eu la vie sauve, avaient été transportés à Chalcis, près d'Antioche [3]. En l'absence de renseignements plus précis, les rumeurs optimistes ne cessent de courir dans les milieux officiels; le comte d'Orient, Aradius Rufinus [4], qui se tenait le plus près possible de la frontière dans l'espoir de recueillir quelques bruits du théâtre de la guerre, a fait parvenir aux habitants d'Antioche la nouvelle inexacte que l'armée de secours commandée par Sébastien et

1. Théodoret, *Hist. eccl.*, III, 2.
2. Libanius, *Ep.* 1457. Cf. Ammien Marcellin, XXIV, 6; voir plus haut, p. 245.
3. Libanius, *Ep.* 1429*. Cf. Ammien Marcellin, XXIV, 1; Libanius, *Epitaphios Juliani* (Reiske, t. I, p. 595). Voir plus haut, p. 222.
4. Voir plus haut, p. 171.

Procope descend le Tigre et va se joindre à Julien. « Puissent maintenant, lui répond Libanius, l'empereur ne pas cesser de vaincre, toi ne pas cesser de nous donner des nouvelles de ses victoires, et nous ne pas cesser de les entendre [1]! » Cependant une dernière lettre montre Libanius, quand toute nouvelle, vraie ou fausse, a cessé de parvenir, essayant de ranimer ses espérances comme si le doute ou la crainte commençaient à le tourmenter. « L'empereur est vaillant, dit-il, il conduit vaillamment la guerre, et il la mènera jusqu'au point où il doit rencontrer la récompense. C'est pourquoi l'on doit avoir confiance qu'il reviendra, après qu'il aura glorieusement atteint ou même entièrement renversé la domination persane [2]. » Il semble que, dans cette série de lettres du sophiste, se retrouvent les phases diverses par où doit passer l'esprit des amis de Julien : d'abord on reçoit des nouvelles favorables, que l'on amplifie sans mesure; puis les bulletins cessent d'arriver directement de l'armée, mais on a encore des renseignements par les prisonniers; puis les faux bruits commencent à courir, créés ou propagés par l'optimisme officiel; enfin ceux qui ont le plus compté sur le succès de Julien en sont réduits à faire effort pour espérer, à parler d'un retour victorieux de l'empereur comme d'une chose probable, non plus comme d'une certitude [3].

1. Libanius, *Ep.* 1439.
2. Libanius, *Ep.* 1414.
3. Un des oracles reproduits par Eunape (*Continuation de l'Histoire de Dexippe*, fr. 27; Müller, *Fragm. hist. græc.*, t. IV, p. 25) annonce l'arrivée de Julien devant Ctésiphon, et dit que « l'empereur des Romains, semblable à un dieu, » a dévasté le pays des Perses comme il dévasta et conquit celui des Alemans. Mais il est probable que cet oracle fut rendu au début de la campagne, alors qu'on pouvait prévoir le succès; il n'in-

Puisque Julien venait de refuser la paix que lui offrait Sapor, et cependant avait résolu de ne point faire le siège de Ctésiphon, il lui fallait prendre un parti. S'enfoncerait-il dans l'est, sur les traces d'Alexandre, et essaierait-il de s'emparer, après lui, de Suse et de Persépolis? remonterait-il le long de l'Euphrate, par le chemin déjà parcouru? ou remonterait-il, au contraire, à travers l'Assyrie, dans la direction soit de Ninive, soit même de la Médie et d'Ecbatane, avec l'espoir de rencontrer en route l'armée de secours commandée par Arsace, Procope et Sébastien?

La marche vers la Susiane eût été bien aventureuse. Sans doute, elle eût répondu au sentiment public. On vient de voir par le *Philopatris* que les amis de Julien s'attendaient à apprendre la prise de Suse. Prononçant son discours sur le consulat de Julien, Libanius avait annoncé presque officiellement que les Romains souperaient bientôt dans Suse [1]. Mais une tentative dans cette direction était aussi l'entrée dans l'inconnu, en laissant derrière soi Ctésiphon intact et toute voie de retour coupée.

La retraite par l'Euphrate, à travers les contrées mésopotamiennes que les armes de Julien avaient déjà soumises, passant près de places fortes qui lui avaient promis obéissance ou qui avaient été détruites, semblait le parti le plus prudent. Il était désiré par les généraux. Mais il avait contre lui plusieurs raisons : d'abord, c'était une retraite, et le mot sonnait mal aux oreilles de Julien : ensuite, tout le parcours venait d'être dévasté, avec une

---

dique pas que les nouvelles de l'armée de Julien parvinssent encore en terre romaine quand elle campa devant Ctésiphon.

1. Voir plus haut, p. 150.

inexplicable imprévoyance, et l'armée ne trouverait plus à se nourrir dans des plaines d'une admirable fertilité, où l'on avait saccagé moissons et troupeaux.

Restait la montée vers le nord, la traversée de l'Assyrie par la vallée du Tigre, en se réservant la possibilité de se replier, quand on le voudrait, sur la Corduène romaine et sur l'Arménie alliée, et en ayant la perspective d'être prochainement rejoint par l'armée de secours. A ce dernier parti se décida Julien. Cette route tendait vers Arbèles, et Julien qui, en dépit de tous les revers, se croyait toujours l'âme d'Alexandre [1], voulait vaincre à son tour sur le champ de bataille où s'était illustré le héros macédonien. Septime Sévère avait d'ailleurs remonté victorieusement ainsi la vallée du Tigre. Mais il avait auparavant conquis Ctésiphon, et ne laissait pas derrière lui cette place intacte et pleine de troupes, base naturelle de toutes les opérations des Perses. Aussi les officiers de Julien, que le souvenir d'Alexandre laissait indifférents, étaient-ils d'un avis contraire : ils préféraient le mouvement en arrière, le retour en pays romain par l'Euphrate et la Mésopotamie, malgré ses difficultés, à une expédition nouvelle dont la gloire ne les séduisait pas, et qu'ils entrevoyaient pleine de périls [2].

Après leur avoir reproché en termes très vifs leur

1. Socrate, III, 21, dit que Maxime avait persuadé à Julien qu'en vertu des lois de la métempsycose, l'âme d'Alexandre habitait en lui. Si crédule que fût Julien, et si audacieux charlatan que fût Maxime, on hésite à admettre que l'un ait été capable de croire et l'autre d'inventer une telle fable. Mais Libanius, *Epitaphios Juliani* (Reiske, t. I, p. 609), dit aussi qu'il se proposait d'imiter Alexandre, de soumettre tout l'Empire des Perses, et d'aller, comme le conquérant macédonien, jusqu'aux Indes, πρὸς τοὺς Ἰνδῶν ποταμούς.

2. Ammien Marcellin, XXIV, 7. Rufus, *Breviarium*, 28, dit aussi : « Cum de reditu a militibus admoneretur, intentioni suæ magis credidit. »

timidité[1], Julien donna l'ordre du départ. L'armée côtoya d'abord le Tigre, que la flotte remontait de conserve. Soudain, un avis inattendu vint tout changer. On ne peut raconter sans un extrême étonnement cet épisode de l'histoire de Julien. Lui qui venait de repousser l'opinion de ses conseillers naturels, commit l'imprudence vraiment inexplicable d'accorder sa confiance aux gens les moins qualifiés pour lui offrir leurs lumières. Ammien nomme ici, d'un mot un peu vague, « des transfuges[2]. » Saint Grégoire de Nazianze donne plus de détails. D'après son récit, l'un de ces transfuges aurait été un vieillard, persan de naissance, qui s'était volontairement rendu aux soldats romains, en se prétendant victime de la tyrannie de Sapor[3]. Il se serait fait admettre dans l'intimité de Julien. De lui, et d'autres qui agissaient de complicité avec lui, Julien reçut l'avis de s'éloigner du fleuve et de prendre à travers terres un chemin plus court, qu'ils s'offraient à montrer. On arriverait par là, disaient-ils, beaucoup plus vite au but de l'expédition[4]. Mais, si l'armée devait laisser ainsi le Tigre derrière elle, une question se posait d'elle-même : que ferait-on de la flotte? Les nouveaux conseillers de Julien avaient réponse à tout. La flotte n'était pas utile, la certitude d'avoir toujours, convoyés par elle, du blé et des vivres à portée, ne pouvait qu'entretenir la mollesse des soldats. Comme l'armée n'aurait à traverser que des contrées fertiles, coupées par un seul canton stérile et désert, il lui suffirait d'emporter avec elle trois ou quatre

1. « Increpitis optimatibus. » Ammien Marcellin, XXIV, 7.
2. « Perfugæ. » *Ibid.*
3. Saint Grégoire de Nazianze, *Oratio* V, 11.
4. *Ibid.;* et Sozomène, VI, 1.

jours de vivres[1] : un approvisionnement plus complet ne ferait qu'alourdir sa marche et lui enlever l'esprit d'initiative. « Si tu veux m'en croire, tu abandonneras ta flotte, dont le voisinage nuit à la vaillance de ton armée[2]. » Julien se laissa convaincre par ces raisonnements. L'opinion des transfuges, jointe à la crainte de voir, après son départ, ses navires tomber aux mains de l'ennemi, le détermina à sacrifier ceux-ci. On ne nous dit point qu'il ait pris, en une matière aussi grave, d'autre avis que celui que nous venons de rapporter[3]. Il ne paraît (chose étrange de sa part) avoir songé ni à consulter les présages, ni à interroger les haruspices, ni même, s'il se défiait de la prudence de ces derniers, à demander le sentiment de ses amis les philosophes[4]. Brusquement, il donna l'ordre d'incendier les onze cents navires qui avaient suivi l'armée depuis Callinicum[5]. Pour soustraire à l'ennemi les approvisionnements dont

1. Sozomène, VI, 1.

2. Saint Grégoire de Nazianze, *Oratio* V, 11.

3. Cependant Zonare (*Ann.*, XIII, 13) affirme qu'Hormisdas connut le conseil donné à Julien par « deux » transfuges, et supplia l'empereur de ne pas tomber dans le piège.

4. Ammien, qui note toujours avec le plus grand soin les consultations de ce genre, et les avis souvent divergents auxquels elles donnaient lieu, n'aurait pas manqué d'en faire mention. Saint Ambroise (*Ep.* 18) dit à propos de l'incendie de la flotte par l'ordre de Julien : « Cum responsis haruspicum male credulus esset, ademit sibi subsidia revertendi. » Ce texte montre que le témoignage même d'un contemporain ne doit pas toujours être accepté, quand il n'a pas été témoin du fait, et ne s'est pas trouvé à la source des renseignements. Julien, dans la campagne de Perse, fut toujours incrédule aux avis des haruspices, et ceux-ci, s'ils avaient été consultés au sujet de la flotte, auraient de toutes leurs forces dissuadé Julien de se priver de ce moyen de retraite.

5. Peut-être se souvint-il d'Alexandre donnant, avant de s'enfoncer dans l'Asie Mineure, l'ordre de brûler la flotte sur laquelle il avait traversé l'Hellespont.

ils étaient chargés, ceux-ci seraient brûlés avec eux, à l'exception de vingt jours de vivres, que les soldats emporteraient. Seule serait mise à part, pour l'établissement des ponts sur les affluents du Tigre que l'on aurait à traverser, une douzaine des embarcations les plus solides et les plus petites; l'armée les traînerait à sa suite dans des chariots[1].

Cette résolution a été diversement jugée. Malgré les conseils suspects qui l'avaient déterminée, les uns l'ont approuvée comme une mesure sage et nécessaire. D'autres y ont vu un acte d'imprévoyance touchant presque à la folie.

En faveur de la conduite de Julien, on a fait valoir les raisons suivantes. La flotte n'eût probablement pas tardé à devenir plus gênante qu'utile. De l'aveu de ceux qui connaissent le Tigre, ce fleuve ne peut être remonté que jusqu'à mille kilomètres de son embouchure [2], c'est-à-dire à mi-chemin entre Ctésiphon et Ninive : encore, un peu après Ctésiphon les bas-fonds dont son lit est semé rendent-ils la navigation très difficile [3]. Puisque l'on renonçait à la route de l'Euphrate, il eût fallu, tôt ou tard, se séparer de la flotte. En la sacrifiant résolument, Julien obtenait tout de suite un grand avantage : il augmentait son armée de vingt mille hommes qui, depuis le commencement de l'expédition, avaient été employés à conduire ou à tirer les navires [4]. A la fois il se débar-

1. Ammien Marcellin, XXIV, 7. Libanius, *Epitaphios*, parle de quinze, et Zosime de vingt-deux embarcations, au lieu de douze qu'indique Ammien.

2. Élisée Reclus, *Nouvelle géographie universelle*, t. IX, p. 391.

3. Dieulafoy, cité par Duruy, *Histoire des Romains*, t. VII, p. 384, note 2.

4. « Idque putabat utiliter ordinasse, ne relicta classis usui hostibus

rassait d'un poids mort et il acquérait une force nouvelle[1].

Cependant, si plausibles qu'elles paraissent, ces raisons n'étaient probablement pas suffisantes, puisqu'elles n'ont pu persuader les généraux de Julien, et en particulier Ammien Marcellin, si expérimenté aux choses de la guerre. Celui-ci ne cesse de déplorer la perte de la flotte. C'est à ses yeux une faute capitale. « Funestes torches de Bellone[2] ! » s'écrie-t-il. Telle était l'impression unanime de l'armée. En voyant brûler la flotte, chefs et soldats crurent voir s'évanouir tout espoir de retour dans la patrie. Il leur sembla que le dernier lien qui les rattachait au sol romain flambât avec ces planches, ces poutres, ces mâts qui craquaient dans le feu. « Si nous sommes, par l'aridité des déserts ou la hauteur des montagnes, contraints à battre en retraite, nous ne pourrons plus revenir au fleuve, » disaient-ils avec désespoir[3]. Ils jugeaient tous que « la mesure commandée par le bon sens et par l'évidence[4] » eût été de laisser la flotte sous bonne garde, dans la partie navigable du Tigre, comme dernière ressource en cas d'échec, et comme magasin d'approvisionnements. Mais on peut même supposer que cette flotte eût aisément dépassé, en remontant le cours du Tigre, le point où s'arrêtent les

---

foret, aut certe, ut ab expeditionis primordio factum est, armatorum fere viginti millia in trahendis occuparentur iisdem navibus et regendis. » Ammien Marcellin, XXIV, 7.

1. Voir dans ce sens Jurien de la Gravière, *l'Empereur Julien et la flottille de l'Euphrate*, dans *Revue des Deux Mondes*, 1er avril 1890, p. 593.

2. Ammien Marcellin, XXIV, 7.

3. *Ibid.*

4. « Perspicua veritas. » *Ibid.*

navires modernes. Ceux qui la composaient étaient de simples barques, pontées ou non pontées [1], dont beaucoup étaient en cuir [2], que leurs dimensions et leur poids permettaient au besoin de porter sur des chariots, et qui par conséquent devaient avoir un très faible tirant d'eau. Probablement eussent-elles flotté sur des cours d'eau qui paraîtraient aujourd'hui à peine navigables. Il semble donc que pendant longtemps encore la flotte de Julien aurait pu coopérer sur le Tigre aux manœuvres de l'armée, à condition que celle-ci ne perdît point le contact du fleuve pour s'égarer dans la direction artificieusement indiquée par les transfuges.

Pendant que le feu faisait son œuvre, les protestations et les cris de douleur des soldats ne cessaient de retentir. Ils accusaient tout haut les étrangers, auxquels l'empereur s'était fié aveuglément. On décida de tenter auprès de lui une démarche. Presque tous les tribuns [3] se rendirent dans la tente de Julien, et dénoncèrent la fraude des transfuges. Julien résista d'abord, puis, vaincu sans être persuadé, il permit que ceux-ci fussent mis à la torture. On dit que le plus compromis, c'est-à-dire le vieillard qui s'était donné comme une victime de Sapor, avait déjà pris la fuite [4]. Les autres confessèrent, dans les tourments, qu'en conseillant l'incendie de la flotte ils avaient voulu tendre un piège aux Romains [5]. Épouvanté, Julien donna à tous ses soldats l'ordre de courir au feu. On s'efforça d'arracher à l'incendie ce qui restait

1. Voir t. I, p. 457.
2. Voir plus haut, p. 210.
3. Πολλοὶ τῶν ταξιαρχῶν. Zonare, XIII, 13.
4. Saint Grégoire de Nazianze, *Oratio* V, 12.
5. « Tortique perfugæ aperte faterent se fefellisse. » Ammien Marcellin, XXIV, 7.

encore de la flotte [1]. Mais les efforts furent inutiles : tous les navires étaient trop atteints pour qu'on pût maintenant les sauver. On préserva seulement les douze barques qui, dès le début, avaient été mises à l'abri du feu. Le reste acheva de se consumer, sous les yeux de l'armée impuissante et désolée [2].

Le repentir tardif de Julien, ses efforts infructueux pour arrêter l'incendie, de même que l'aveu des traîtres, sont la meilleure preuve de l'erreur irréparable commise par « sa crédule légèreté [3]. » Il faut un rare parti pris d'optimisme pour l'en absoudre, après qu'il s'est ainsi condamné lui-même [4]. Cependant, même en partageant les regrets de tous pour la perte de la flotte, Julien n'abandonna pas tout à fait le plan suggéré par les transfuges. Les motifs de longer le Tigre avaient cessé, puisque aucun navire romain ne le remontait plus. Probablement l'escarpement des rives du fleuve, bordé de hautes montagnes [5], rendait la marche parallèle très difficile pour une armée. Julien s'avança donc, avec ses troupes augmentées des soldats et des marins de la flotte, vers l'intérieur du pays, s'éloignant du Tigre et prenant la direction que les espions persans avaient indiquée [6]. Comme ils l'avaient annoncé, on traversa des régions fertiles, où l'armée eût pu aisément se ravitail-

1. « Concursu maximo exstingui jussæ sunt flammæ. » *Ibid.*

2. *Ibid.*

3. Εὐπιστον γὰρ ἡ κουφότης. Saint Grégoire de Nazianze, *Oratio* V, 12.

4. M. Negri, ordinairement si favorable à Julien, dit que l'incendie de la flotte « suffirait, à lui seul, à prouver combien, malgré son génie, était peu équilibré l'esprit du jeune empereur. » *L'Imperatore Giuliano l'Apostata*, 2e éd., p. 104.

5. En assyrien Hiddekel, « Fleuve aux bords élevés. »

6. Rufus, *Brev.*, 28 ; Aurelius Victor, *Epitome ;* Sozomène, VI, 1 ; Zosime, III.

ler. Mais les Perses, avertis, et faisant maintenant combattre pour eux le feu, comme naguère ils s'étaient servis de l'inondation, avaient allumé les herbes et les moissons. Les Romains durent suspendre leur marche jusqu'à ce que l'océan de flammes qui s'étendait devant eux fût éteint. Ils s'établirent en vue des campagnes incendiées, en un lieu que Zosime appelle Noorda. Les Perses ne cessaient de les y harceler. Sur tous les points on voyait apparaître des cavaliers, dont l'armure de fer étincelait sous l'ardent soleil [1]. Tantôt ils venaient au galop lancer des flèches dans le camp; tantôt ils se montraient de loin en gros bataillons, et les Romains croyaient voir l'avant-garde de Sapor [2]. La démoralisation et l'énervement de ceux-ci s'accroissaient par l'attente des troupes de secours, qui n'arrivaient pas. On avait sans cesse les yeux tournés vers le nord, d'où devaient déboucher les Arméniens d'Arsace, les légions et les cohortes de Procope et de Sébastien. « J'ai déjà indiqué, écrit Ammien, les causes qui les retenaient [3]. » Malheureusement cette indication, qui eût jeté un grand jour sur le véritable état des choses et sur les chances qui restaient à l'entreprise de Julien, est dans un des passages perdus. Libanius insinue qu'Arsace trahissait [4]. Cependant il ajoute que ce roi avait dévasté un canton de la Médie. Ammien, probablement mieux renseigné, affirme qu'Arsace demeura fidèle à l'alliance romaine [5]. Ce qu'on peut

1. « Coruscus nitor. » Ammien Marcellin, XXIV, 7.
2. « Ut procul conspicantibus viderentur advenisse jam Regis auxilia. » *Ibid.*
3. « Ob causas impedita prædictas. » *Ibid.*
4. Libanius, *Epitaphios Juliani.*
5. « Amico nobis semper et fido. » Ammien Marcellin, XXV, 7.

admettre, c'est qu'il préférait piller pour son compte, sans trop s'écarter de ses États, qui, dégarnis de troupes, auraient été ouverts aux incursions des Perses. Mais il fit certainement du mal à ceux-ci, car ils conservèrent de ses actes un vif ressentiment, et s'en vengeront cruellement plus tard [1]. Quant à Procope et à Sébastien, Libanius dit qu'ils avaient d'abord hésité à franchir le Tigre, en voyant des archers persans tuer, de la rive opposée, des soldats romains qui se baignaient dans le fleuve. Depuis ce moment, la discorde les avait paralysés, l'un voulant aller néanmoins en avant, l'autre refusant de bouger [2]. Leur inaction était d'autant plus fâcheuse, que l'armée restée sous leurs ordres avait d'abondantes réserves de vivres [3], tandis que celle de Julien, désormais sans approvisionnements, en présence de campagnes couvertes de cendres, commençait à redouter la disette.

Julien cherchait par tous les moyens à soutenir le courage de ses soldats. Il fit amener à leur vue des prisonniers persans, chétifs comme presque tous les hommes de ce pays [4], et amaigris par les privations. « Ceux que des braves comme vous appellent des hommes, les voici, dit-il, laids, sales, noirs comme des chèvres, et toujours prêts, l'expérience vous l'a maintes fois déjà montré, à prendre la fuite en jetant leurs armes avant

---

1. *Ibid.*
2. Libanius, *l. c.*
3. « Cibos... parcius victitans conservarat. » Ammien Marcellin, XXV, 8.
4. Captivos graciles suaque natura, ut pæne sunt Persæ... » Ammien Marcellin, XXIV, 8. — Ailleurs, décrivant les Perses : « Graciles pæne sunt omnes, subnigri vel livido colore pallentes. » XXIII, 6. — Il a cependant loué en un autre passage la beauté des femmes; voir plus haut, p. 237.

qu'on en vienne aux mains[1] ! » Cette exhibition ne fut que la préface d'une réunion plus sérieuse, où tous les chefs s'assemblèrent en conseil de guerre. Contraint par les événements, Julien se décidait à prendre leur avis. A ce moment, des rangs pressés des soldats s'élevèrent des cris, demandant le retour par les chemins déjà parcourus. Julien repoussa énergiquement cette suggestion. Beaucoup autour de lui, même parmi ceux qui avant l'incendie des navires avaient été de cette opinion, déclarèrent maintenant impossible le retour par la Chaldée et la Mésopotamie persane, sans une flotte chargée de vivres, à travers des plaines dont les moissons avaient été détruites et où tous les villages n'étaient plus que des amas de décombres, sur un sol détrempé par les neiges fondues, venues des hauts plateaux, inondé facilement au gré de l'ennemi, infesté en cette saison chaude par des nuées de taons et de moucherons. La discussion se prolongea longtemps entre ceux qui, en dépit de ces difficultés, persistaient à désirer la retraite, et ceux qui, malgré les dangers prévus, insistaient maintenant pour la marche en avant. Enfin, « désespérant d'arriver humainement à une solution, dit Ammien, après beaucoup d'hésitation et d'incertitudes, nous élevâmes des autels, et, immolant des victimes, nous sollicitâmes la volonté des dieux[2]. » On leur demanda de décider, à leur manière, dans quel sens devrait se diriger l'armée : ou revenir par l'Assyrie, c'est-à-dire repasser le Tigre et remonter la vallée de l'Euphrate, ou marcher entre le Tigre et les premières pentes des montagnes de la

1. Ammien Marcellin, XXIV, 8.
2. *Ibid.*

Perse jusqu'au Chiliocome (les mille bourgades), province gouvernée au nom de Sapor par un satrape, la dévaster à l'improviste (on ignorait qu'elle venait de l'être par Arsace), et, la traversant, atteindre la Corduène[1].

Que l'on pèse ici tous les termes du récit d'Ammien : on remarquera que c'est l'initiative de l'armée, ou au moins de ses chefs païens, ce n'est pas celle de Julien, qui décide d'offrir un sacrifice et d'essayer des pratiques divinatoires. On sent que le doute agite tous les esprits, ou même que l'angoisse étreint tous les cœurs. Il s'agit déjà moins de la victoire que du salut. Mais les dieux ne répondirent pas. Les entrailles des victimes furent muettes[2]. La raison, après avoir abdiqué ses droits, fut contrainte de les ressaisir. « On prit enfin un parti, dit Ammien : celui de renoncer à toute ambition plus haute, et d'essayer de gagner la Corduène[3]. »

Le 16 juin, dès le point du jour, la retraite commença.

II. — La mort de Julien.

L'armée était déjà en route, et approchait d'un affluent du Tigre, le Durus[4], quand un tourbillon de

1. Ammien Marcellin, XXIV, 8.

2. *Ibid.*

3. « Sedit tamen sententia, ut omni spe meliorum succisa, Corduenam arriperemus. » *Ibid.* Cette parole d'un témoin montre combien se trompe Eunape en attribuant la retraite de Julien à un plan arrêté d'avance et à un dessein préconçu : ὁ δὲ των ἐξ ἀρχῆς ἐχόμενος λογισμῶν ἐπὶ τὴν οἰκείαν ἀνέστρεφεν. *Continuation de l'Histoire de Dexippe*, fr. 22 ; Müller, *Fragm. hist. græc.*, t. IV, p. 23.

4. Il s'agit probablement de la Diyalah, grand cours d'eau qui rejoint le Tigre en aval de Bagdad.

poussière parut à l'horizon. On eût dit une grande fumée qui s'agitait au gré du vent. Les bruits les plus divers coururent aussitôt. C'est la poudre soulevée par un de ces troupeaux d'ânes sauvages, comme il y en a tant dans le pays, qui émigrent en lignes compactes afin de se garantir de l'attaque des lions, disaient les uns. Ce sont, répondaient les autres, les Sarazins alliés, qui, nous croyant occupés au siège de Ctésiphon, accourent à notre aide. Mais, de plusieurs côtés, on déclarait que c'étaient les Perses, venant en grande masse pour s'opposer à la marche des Romains. Dans l'incertitude, Julien fit sonner l'arrêt. Les soldats s'établirent dans un vallon d'herbe, près de la rivière. On éleva alentour un cercle de retranchements, et l'on posa plusieurs lignes de sentinelles. Le soir tomba avant que le nuage de poussière fût dissipé. La nuit, une nuit noire et sans étoiles, fut inquiète : personne n'osait fermer les yeux, ni même s'étendre à terre. Quand l'aube se leva, les premiers rayons du soleil éclairèrent les lignes brillantes de la cavalerie persane, rangée au loin dans la plaine, sur la droite, au delà de la rivière. La poussière de la veille annonçait bien l'armée de Sapor[1].

Les Romains avaient hâte de courir à l'insaisissable ennemi, qui sans cesse se montrait, les harcelait, et toujours se dérobait aux batailles décisives. Ils eussent voulu passer tout de suite le Durus. L'empereur eut grand peine à les en empêcher. Ce sont quelques partis de cou-

---

1. Ammien Marcellin, XXIV, 1; Zosime, III. — On voit combien exagère Eunape, disant que Julien était averti « par son sens militaire ou par une inspiration divine » de tous les mouvements des Perses, et les sentait de loin comme on sent l'approche d'une tempête. *Continuation de l'Histoire de Dexippe*, fr. 22; Müller, *Fragm. hist. græc.*, t. IV, p. 23.

reurs persans qui vinrent, selon leur habitude, voltiger autour du camp. Il y eut entre eux et les avant-postes de Julien des engagements sans importance. Dans l'un de ces petits combats, un officier romain, Machamée, tomba grièvement blessé : son frère, Maurus, qui devint plus tard duc de Phénicie, parvint à l'arracher à demi mort des mains de l'ennemi, après avoir eu lui-même l'épaule percée d'une flèche. Bien qu'épuisés par une chaleur excessive, les Romains repoussèrent vigoureusement les éclaireurs persans, qui, comme toujours, évitaient de s'engager à fond[1].

Sans être inquiétée davantage, l'armée romaine passa la rivière. Elle fut attaquée un peu plus tard par un parti de Sarazins auxiliaires, qui, d'abord mis en fuite par un mouvement de l'infanterie, revinrent accompagnés d'une multitude de Perses, et tentèrent de piller les bagages : mais ils se replièrent dès qu'ils aperçurent l'empereur. Les Romains s'arrêtèrent au bourg d'Hucumbra, voisin des villes de Nisbena et de Nischanabé, qui s'étendaient en face l'une de l'autre le long du Tigre. On trouva là une campagne fertile et d'abondantes moissons : l'armée s'y ravitailla « au delà de son espérance[2], » et mit le feu à tout ce qu'elle ne put emporter. Après deux jours de repos, elle reprit sa marche, sans se presser[3]. Son arrière-garde fut attaquée à l'improviste, près des villes de Danabe et de Syma, par les Perses, qui l'auraient mise en déroute, si la cavalerie romaine, accourue vivement, n'eût repoussé les agresseurs en leur infligeant de grandes pertes. Dans ce combat

1. Ammien Marcellin, XXV, 1.
2. « Ultra spem. » *Ibid.*
3. « Sedatius. » *Ibid.*

périt un satrape, Adaces, bien connu des Romains, car il avait été jadis envoyé en mission auprès de Constance et s'était fait des amis à sa cour[1].

C'était encore un succès; mais cependant, à y regarder de près, les symptômes inquiétants se multipliaient. Parmi les officiers supérieurs, on apercevait déjà des défaillances. Malgré la brillante conduite de la cavalerie, qui venait de sauver l'arrière-garde, un de ses régiments s'était mal tenu, et avait manqué de tout compromettre. L'empereur lui enleva ses guidons et ses étendards, et relégua ses soldats à la suite de l'armée au milieu des serviteurs, des prisonniers et des bagages. Son tribun, qui avait montré du courage, fut mis à la tête d'un autre régiment de cavalerie, dont le chef avait fui le champ de bataille. Avec ce dernier, quatre autres tribuns furent cassés pour une lâcheté semblable. En d'autres temps ils eussent payé celle-ci de leur tête : mais Julien fut forcé d'être clément. L'heure était passée de décimer les soldats ou de décapiter les chefs. On était obligé désormais de ménager les vies humaines, au risque de relâcher un peu la discipline.

L'armée marcha pendant environ trois lieues et demie, jusqu'à la ville d'Aceta. Elle y trouva les moissons en feu, et eut grand'peine à sauver un peu de blé et de fourrage. Continuant leur route, les Romains parvinrent dans une plaine qui s'étend à perte de vue des bords fertiles du fleuve jusqu'aux confins du désert. On l'appelait Maranga. Là attendaient les Perses, formant une ligne immense, cavaliers raides et immobiles comme

1. Ammien Marcellin, XXV, 1; Zosime, III.

des statues de fer, archers tenant déjà bandés leurs grands arcs, la corde appuyée sur le sein droit, la flèche tenue dans la main gauche, éléphants montés par leurs gardiens, qui portaient, lié au poignet, le couteau avec lequel ils leur trancheraient la vertèbre cervicale si ces animaux, pris de peur, venaient à se renverser sur les escadrons, comme en 350 au siège de Nisibe[1]. L'armée persane avait pour chef Merene, commandant général de la cavalerie : sous ses ordres étaient deux des fils de Sapor, avec un grand nombre de nobles. Les Romains, que la splendeur barbare des troupes persanes intimidait toujours au premier abord, eurent un court moment d'hésitation ; mais Julien les anima tout de suite. Entouré d'une nombreuse escorte et de ses principaux officiers, il rangea son armée en forme de croissant et la lança contre les Perses. L'expérience du combat livré précédemment près de Ctésiphon lui avait appris que le moyen de rendre inutiles les redoutables archers persans, c'était de diminuer tout de suite les distances et de faire la mêlée. Ceux-ci, alors, ne pouvaient tirer, et, comme les Perses, habitués à combattre de loin, et plus adroits que braves[2], résistaient difficilement au choc des Romains, et ne savaient pas disputer le terrain pied à pied, la victoire était assurée. C'est ce qui eut lieu cette fois encore. Attaqués de près, les Perses plièrent vite, et bientôt reculèrent, protégés comme toujours dans leur retraite par la grêle de flèches que lançaient en se reti-

1. Ammien Marcellin, XXV, 1.

2. « Acerrimi bellatores, sed magis artifices quam fortes, eminusque terribiles. » Ammien Marcellin, XXIII, 6. — « Sæpe languidis in conflictu,... pugnare fortiter eminus consuetis. » *Ibid.*, XXV, 1.

rant les compagnies d'archers. Les Romains demeurèrent maîtres du champ de bataille. Un seul officier marquant, Vetranion, commandant les Zianes auxiliaires[1] avait péri dans ce combat.

La vue de la plaine jonchée de cadavres persans, parmi lesquels les morts romains étaient relativement peu nombreux[2], ranima l'espérance des soldats. Mais cette impression heureuse s'effaça vite. Pendant les trois jours de repos que Julien accorda à ses troupes, elles commencèrent à souffrir de la faim. L'absence des approvisionnements autrefois convoyés par la flotte mettait l'armée dans la situation la plus critique. Hommes et chevaux dépérissaient[3]. Les officiers, et surtout Julien, montrèrent un grand dévouement. Les vivres spécialement destinés aux tribuns et aux comtes furent distribués aux soldats. Julien se contentait toujours, en campagne, de l'ordinaire le plus modeste, mangé debout, selon l'ancienne coutume militaire[4] : maintenant il se nourrissait d'une bouillie de gruau « dont n'aurait pas voulu un valet d'armée, » afin de réserver aux plus malheureux les provisions de sa table[5]. Lui-même, affaibli par le manque de nourriture, harassé de regrets et d'inquiétudes, avait des hallucinations. On ne s'étonnera pas que, s'étant toujours cru entouré d'êtres surnaturels,

1. « Eminuit tamen inter varios certaminum casus Vetranionis mors viri pugnacis, qui legionem Ziannorum regebat. » *Ibid.*, XXV, 1. — Les Zianes ou Tzanes, peuplade voisine de l'Arménie, fournissaient une cohorte auxiliaire, que l'on trouve nommée dans la *Notitia dignitatum* et dans la Novelle 28 de Justinien.

2. « Persarum major, ut dictum est, apparuit strages, nostrorum admodum levis. » Ammien Marcellin, XXV, 1.

3. *Ibid.*, 2.

4. *Ibid.*, 4.

5. *Ibid.*, 2.

dont il reconnaissait les traits et la voix[1], il ait été plus accessible encore, dans la crise terrible où il se trouvait, aux impressions de cette nature. Son cerveau fatigué lui montrait des fantômes. Durant la nuit qui précéda le 26 juin, il était couché dans sa tente, et n'avait point cherché le sommeil. Il écrivait « à l'imitation de Jules César, » mais, semble-t-il, sur des matières philosophiques[2]. Probablement son esprit repassait en même temps les années glorieuses, et, remontant jusqu'aux origines de son pouvoir, se rappelait cette autre nuit, « la nuit sacrée, » comme la nomme Libanius, où, dans le palais de Lutèce, le Génie de l'Empire s'était montré à lui[3]. Soudain, il crut revoir le même génie, qui, la tête voilée, sa corne d'abondance également couverte d'un voile, sortait tristement de la tente. Un instant, Julien demeura frappé de stupeur; puis, surmontant son émotion, il se leva du tapis qui lui servait de couche, et, sortant au milieu de la nuit, offrit aux dieux un sacrifice « dépulsoire, » pour conjurer les menaces de l'avenir. Pendant le sacrifice, il lui sembla voir une sorte de torche lumineuse, qui, après avoir traversé une partie du ciel, se dissipait dans l'air. Aussitôt il reconnut dans cette étoile filante l'astre de Mars irrité. Dans son épouvante, il fit venir les haruspices, avant que le jour fût levé. Il leur demanda quelle sinistre nouvelle annonçait ce présage. Les haruspices répondirent qu'il fal-

1. Voir t. II, p. 217.

2. La phrase d'Ammien est peu claire : « Cum somno (ut solebat) depulso, ad æmulationem Cæsaris Julii quædam sub pellibus scribens, obscuro noctis altitudine sensus cujusdam philosophi teneretur... » Il faut probablement corriger : « sententiis cujusdam philosophi... » Voir la note de Valois sur ce passage.

3. Voir t. I, p. 490.

lait éviter avec le plus grand soin d'engager une action militaire ce jour-là. A l'appui de leur consultation, ils ouvrirent le livre de Tarquitius sur l'interprétation des signes[1], et montrèrent le texte du chapitre « Des choses divines, » interdisant tout combat ou tout acte semblable quand un flambeau avait été vu dans le ciel. Julien repoussa avec humeur ces avis timides. Les haruspices le supplièrent alors de différer au moins de quelques heures la marche de l'armée. Mais il refusa encore, « plus rebelle que jamais à la divination officielle[2]. » Dès l'aube il donna l'ordre de lever le camp. Il est probable que la disette croissante, l'espoir de se ravitailler en route, l'emportèrent dans son esprit sur toute autre considération, et vainquirent la superstition elle-même.

Les Perses laissèrent l'armée s'ébranler : ils avaient été trop souvent battus pour s'exposer sans nécessité à des combats inutiles. Mais ils savaient le mal qu'ils faisaient aux Romains par de fréquentes escarmouches. Ils continuèrent cette tactique. Ils se contentèrent de marcher parallèlement à l'armée romaine, suivant, de la crête des collines qui bordaient la route sur la droite, tous ses mouvements, ne lui laissant pas un instant de repos, et, de ces hauteurs d'où il lui eût été impossible de les déloger, se tenant prêts à fondre sur elle au moment opportun[3]. Les légions, occupées à protéger con-

---

1. Cf. Macrobe, *Sat.*, III, 7.

2. « Imperatore omni vaticinandi scientiæ recalcitrante. » Ammien Marcellin, XXV, 2.

3. Nous ignorons les sources où saint Grégoire de Nazianze a pris les détails qu'il donne sur la guerre de Perse; mais il est tout à fait d'accord avec Ammien sur la manière dont les Persans combattaient les Romains: Ὡς δὲ προϊόντι Περσικὴ δύναμις παραφανεῖσα, καὶ ἀεὶ τις τῇ οὔσῃ προσγινομένη, κατὰ μετώπου μεν ἵστασθαι, καὶ διακινδυνεύειν οὐχ ᾤετο δεῖν δίχα με-

tinuellement leurs flancs, marchaient en un carré, que les inégalités du terrain, sur la rive escarpée du Tigre, rompaient souvent, laissant alors entre les diverses parties de l'armée de grands espaces vides. Julien, sans cuirasse, parce que l'excessive chaleur le fatiguait, courait de rang en rang, ralliait ses soldats, surveillait leur marche, l'œil ouvert à tout, ne se donnant pas un moment de repos. Pendant qu'il se dirigeait du côté de l'avant-garde, on vint l'avertir que l'arrière-garde était vivement pressée par les Perses. Oubliant qu'il n'avait pas de cuirasse, et saisissant un bouclier, il y courait, quand il apprit que l'avant-garde était attaquée à son tour. Il allait revenir vers elle; soudain, il s'aperçut que la cavalerie persane et les éléphants, ayant tourné la queue de l'armée, se jetaient maintenant sur l'aile gauche. Celle-ci, effrayée surtout par les rugissements et l'odeur des éléphants, pliait déjà sous la grêle des flèches et des javelots. Julien s'élance, suivi de l'infanterie légère [1] : il rétablit le combat : ses fantassins coupent les jarrets de plusieurs éléphants, qui tombent comme des masses : les Perses tournent bride, poursuivis par Julien, qui, levant la main, poussant des cris, excitait contre eux ses soldats. Il s'approchait souvent si près des fuyards, que les cavaliers de sa garde, qui, dispersés par une première panique, s'étaient enfin ralliés autour de lui, lui criaient de ne pas s'exposer davantage. « Ils savaient, dit Ammien, qu'il y a des fuites dangereuses pour le poursuivant, et que le faîte d'un édifice croulant

γάλης ἀνάγκης, ἐνὸν ἐκ περιουσίας κρατεῖν· ἐκ δὲ τῶν λόφων καὶ τῶν στενῶν ᾗ παρείκοι, βάλλουσα καὶ τοξεύουσα καὶ τὰ καίρια τῆς διόδου προκαταλαμβάνουσα, ῥᾳδίως εἶργε τοῦ πρόσω. *Oratio* V, 10.

1. « Nostra succinctior armatura. » Ammien Marcellin, XXV, 3.

écrase souvent sous ses décombres celui-là même qui vient de l'ébranler[1]. » Soudain, le javelot d'un cavalier[2] effleure en sifflant le bras de Julien, s'engage entre les côtes, et s'enfonce dans son foie. Julien essaie d'arracher la lame à double tranchant, et se coupe les doigts de la main droite : évanoui, il tombe de cheval[3].

On s'est demandé d'où partait le coup. Les uns ont dit que Julien avait été frappé par un prisonnier barbare, moitié fou, moitié bouffon[4]. D'autres ont attribué sa blessure à l'irritation d'un soldat, mécontent d'une parole maladroite de l'empereur[5] ou exaspéré des souffrances de l'expédition[6]. Libanius en accuse formellement « ceux qui ne vivaient pas selon les lois » et « refusaient d'honorer les dieux, » c'est-à-dire les chrétiens[7], qui, selon lui, « ayant déjà essayé sans succès d'attenter à sa vie[8], » avaient trouvé l'occasion propice[9] : il dit que Julien fut frappé « par ruse et trahison[10]. » Probablement

---

1. Ammien Marcellin, XXV, 3.

2. « Equestris hasta. » *Ibid.* — Δόρυ δ' ἱππέως. Libanius, *Epitaphios Juliani;* Reiske, t. I, p. 589.

3. Ammien Marcellin, *l. c.;* Libanius, *l. c.;* Zosime, III; Zonare, XIII.

4. Saint Grégoire de Nazianze, *Oratio* V, 13.

5. *Ibid.* — Le propos, très peu vraisemblable, est celui-ci : Julien, passant la revue de son armée, se serait écrié : « Quel malheur si nous revenions tous au pays des Romains! » Mal interprétée, cette parole aurait allumé le ressentiment d'un soldat, qui aurait attendu et saisi l'occasion de s'en venger.

6. Sozomène, VI, 1.

7. Οὗτοι δὲ ἦσαν οἱ ζῶντες οὐ κατὰ τοὺς νόμους... καὶ μάλιστά γε τοῦ τιμᾶσθαι τοὺς θεούς, οὗ τοὐναντίον ἐζήτουν. Libanius, *Epitaphios;* Reiske, t. I, p. 614.

8. Πάλαι τε ἐπεβούλευον. *Ibid.* — Peut-être faut-il voir dans ce mot une allusion au complot des scutaires; voir plus haut, p. 155.

9. Τότε δυνηθέντες εἰργασάντο. *Ibid.* — Libanius avoue, d'ailleurs, qu'il n'a pas de renseignement précis : τὸ ὄνομα μηδὲ οὐκ οἶδα.

10. Δόλος. Libanius, *Pro templis;* Reiske, t. II, p. 188.

cette version eut cours dans les cercles païens d'Antioche[1]. Elle n'a pour elle aucune preuve, et l'on s'étonne de la voir acceptée par un historien chrétien du cinquième siècle[2]. Ce qui est sûr, c'est que, dans l'armée elle-même, beaucoup pensèrent que l'empereur avait été frappé par un soldat romain. Les Perses aussi le répétèrent, sur la foi de transfuges, qui leur avaient apporté cette rumeur[3]. Ce fut longtemps l'opinion la plus répandue[4]. Mais la plus probable, et à coup sûr la plus autorisée, paraît être celle de deux contemporains, païens l'un et l'autre, les historiens Eutrope et Rufus. Le premier avait suivi Julien en Perse[5]; le second était probablement déjà, sous son règne, entré dans la carrière administrative, car il devint, en 368, gouverneur de Syrie. Ces témoins considérables affirment que Julien fut blessé par un fuyard persan[6]. Ammien Marcellin ne donne pas ce détail; mais il

1. Elle y persista longtemps; vers 378, Libanius adresse à Théodose une requête *De ultione Juliani* (περὶ τῆς τιμορίας Ἰουλιανοῦ; Reiske, t. II, p. 27-62), dans laquelle il exprime les mêmes idées. Julien, dit-il dans cette pièce, fut frappé par « un certain Taianus, Ταιηνός τις, qui attendait une récompense de ceux qui avaient intérêt à ce que Julien mourût. » L'allusion aux chrétiens est visible : il se peut même que ce nom inconnu, Ταιηνός, soit une altération d'un texte primitif, χριστίανος τις (Reiske, t. II, p. 32; cf. p. 48). Dix ans plus tard, les mêmes soupçons durent encore chez les païens, puisque le discours *Pro templis* (περὶ τῶν ἱερῶν), cité à la note précédente, est de 388.

2. Sozomène, VI, 2.

3. «... Audierant enim ipsi quoque, referentibus transfugis, rumore jactato incerto, Julianum telo cecidisse romano. » Ammien Marcellin, XXV, 5.

4. Ὁ πολὺς λόγος. Socrate, III, 21.

5. « Cui expeditioni ego quoque interfui. » Eutrope, *Brev.*, X, 16.

6. « Hostili manu. » Eutrope, *Breviarium*, X, 16. — « Ab hostium obvio equite. » Rufus, *Breviarium*, 28. — Aurelius Victor dit aussi dans l'*Epitome* : « Ab uno ex hostibus, et quidem fugiente. » Mais il est douteux que l'auteur de l'*Epitome*, contemporain de Théodose et d'Arcadius, soit identique à l'auteur du *De Cæsaribus*, contemporain de Julien et appelé par lui, en 361, au gouvernement de la Seconde Pannonie. — Le con-

vient de rappeler que, dans l'opinion de ses gardes, Julien s'exposait beaucoup en poursuivant de trop près les fugitifs. On a déjà vu que les Perses, dans leur extrême mobilité, ne fuyaient jamais sans assurer et venger leur retraite en lançant sur l'ennemi des traits meurtriers. La « flèche du Parthe » était proverbiale : il est à peu près certain que c'est elle qui atteignit Julien [1].

Comme on pouvait s'y attendre, bien d'autres versions furent faites de ce tragique épisode. La légende naquit vite dans les imaginations surexcitées. Le bruit courut que Julien, blessé, avait supplié ses amis de le jeter dans la rivière, afin que l'armée le crût disparu mystérieusement et l'honorât comme un dieu [2]. D'autres racontèrent que Julien, en tombant, reprocha au Soleil, qui était à la fois son dieu et le dieu des Perses, de l'avoir trahi

---

temporain Magnus de Carrhes, qui était de l'expédition, dit seulement : ἐτρώθη ἀδήλως, ce qu'on a traduit par : « Il fut blessé par une main inconnue, » mais ce qui me paraît signifier plutôt : « il fut blessé par surprise. » Müller, *Fragm. hist. græc.*, t. IV, p. 6.

1. Libanius dit que le meurtrier ne peut être un soldat persan, car le roi de Perse ayant promis une récompense à celui qui avait blessé Julien, personne ne se présenta pour la réclamer. Même si l'anecdote est exacte, elle ne prouve rien, car le meurtrier peut avoir péri ensuite dans la bataille. — Une autre opinion, rapportée par saint Grégoire de Nazianze (*l. c.*), est que le trait fut lancé par un des auxiliaires sarazins qui servaient dans l'armée persane. — Je cite pour mémoire les récits poétiques comme celui du garde du corps Calliste, ami du préfet du prétoire Salluste (cf. Libanius, *Ep.* 1127), qui, chantant en vers épiques les exploits de Julien, dit qu'il tomba frappé par un personnage surnaturel, ὑπὸ δαίμονος (cité par Socrate, III, 21), ou les récits légendaires comme celui de la *Chronique d'Alexandrie*, rapportant que Julien fut miraculeusement percé au flanc par le martyr Mercure. — Cette dernière légende est encore populaire à l'époque de la Renaissance : elle est mise en scène dans un drame de Laurent de Médicis, *la Rappresentatione di santo Giovanni e Paolo e di santa Costanza*, 1489. Voir Dufourq, *Étude sur les Gesta martyrum romains*, p. 402.

2. Saint Grégoire de Nazianze, *Oratio* V, 11.

pour ces derniers [1], et traita de « meurtriers [2] » les autres dieux qui ne l'avaient pas défendu [3]. On dit encore qu'il emplit ses mains du sang qui coulait de sa blessure, et le jeta en l'air en poussant le cri célèbre : « Tu as vaincu, Galiléen [4] ! » Certes, ces paroles sont bien en situation : à beaucoup de contemporains elles parurent résumer, en se complétant l'une l'autre, le drame dont le dernier acte venait de se jouer. Mais la réalité fut beaucoup plus simple. Julien, inanimé, fut en grande hâte transporté sur un brancard dans sa tente. Son médecin Oribase fit le premier pansement [5]. Quand le blessé eut repris ses sens, « luttant de toute son énergie contre la mort [6]; » il demanda des armes et un cheval : il voulait reparaître dans la bataille, ranimer le courage des soldats, et ne paraissait pas douter de ses forces. Le souci du salut des autres lui cachait son propre sort [7]. Mais les forces manquèrent à sa volonté : l'agitation rouvrit la blessure : un flot de sang jaillit, et Julien demeura incapable de mouvement. Perdant tout espoir : « Comment s'appelle, demanda-t-il, le lieu où je suis tombé? — Phrygie, » répondit-on : c'était une appellation locale,

1. Dans le récit donné par Jean Malala, sous le nom du chronographe Eutychien de Cappadoce, qui avait pris part à l'expédition, ce cri est mis dans la bouche de Julien : Ὦ ἥλιε, ἀπώλεσας Ἰουλιανόν (Malala, XIII ; Migne, *Patr. græc.*, t. XCVII, p. 496; Müller, *Fragm. hist. græc.*, t. IV, p. 6).

2. Ὀλετῆρας.

3. Philostorge, VII, 15.

4. Νενίκηκας, Γαλιλαῖε. Théodoret, III, 20; cf. Sozomène, VI, 2.

5. Zosime, III.

6. « Magnoque spiritu contra exitium certans. » Ammien Marcellin, XXV, 3.

7. « Ac videretur sui securus alienæ salutis sollicitudine vehementer adstringi. » *Ibid.*

nom de village ou de hameau. Julien se souvint qu'une prédiction ou une vision lui avait annoncé jadis qu'il périrait en Phrygie : et il comprit que tout était fini [1].

Cependant les rumeurs du dehors pénétraient dans la tente, et de son lit le blessé pouvait entendre le bruit du combat. Celui-ci était acharné. La colère et la douleur enflammaient les soldats. Frappant bruyamment leurs boucliers de leurs lances, ils s'étaient jetés en avant, pour venger leur prince ou mourir [2]. Une poussière épaisse dérobait à demi les combattants : on luttait malgré une chaleur intolérable : les Romains frappaient avec rage, les Perses les criblaient de flèches, tandis que, s'avançant de leur pas lent et lourd, les éléphants, par leur masse, par leurs aigrettes flottantes, effrayaient les chevaux, qui se cabraient à leur vue. Il y eut des épisodes héroïques : une troupe de Perses étant descendue d'un château fort pour attaquer celle du prince Hormisdas, soixante soldats romains passèrent, pendant qu'ils étaient aux prises, à travers les rangs des Perses, et occupèrent le château. La nuit seule sépara les deux armées. Les pertes de chacune étaient grandes : les Perses pleuraient de nombreux morts, nobles, satrapes, peuple, et parmi eux deux de leurs meilleurs généraux, Merena et Nohodare. L'aile droite des Romains avait surtout souffert : elle avait perdu le maître des offices, Anatole, l'un des plus chers amis de Julien : le préfet Salluste, après avoir vu tomber à ses côtés son assesseur Sophonius, fut sauvé

---

1. Ammien Marcellin, XXV, 3. — D'après Zosime, XIII, 13, Julien, étant à Antioche, aurait vu en songe un jeune homme aux cheveux roux, qui lui avait prédit qu'il mourrait en Phrygie.
2. Ammien Marcellin, XXV, 2.

par le dévouement d'un de ses appariteurs, et parvint à grand'peine à s'enfuir jusqu'au camp [1].

Il y arriva pour assister aux derniers moments de Julien. Les amis, les principaux officiers, se tenaient dans la tente où mourait l'empereur. Celui-ci leur fit ses adieux. Si le discours que lui prête Ammien est exact dans sa rhétorique funèbre, ce fut tout ensemble une apologie et un adieu :

« Compagnons, dit Julien, le temps est venu pour moi de quitter la vie. Comme un bon débiteur, je rends volontiers à la nature ce qu'elle m'avait prêté et ce qu'elle me redemande. Je ne m'afflige pas, ainsi que plusieurs le pensent, car j'ai appris, par l'enseignement unanime des philosophes, combien l'âme l'emporte sur le corps, et je crois qu'il y a lieu de se réjouir au lieu de se plaindre quand l'élément supérieur se sépare de l'inférieur. Je remarque aussi que les dieux du ciel ont accordé à quelques-uns des plus pieux parmi les hommes la mort comme la suprême récompense. Je sais qu'ils m'ont déjà donné, pendant ma vie, la force de ne point succomber aux difficultés les plus ardues, de ne jamais m'abandonner ou me désespérer : l'expérience m'a montré que toutes les douleurs accablent les lâches, mais cèdent aux braves. Je ne me repens d'aucun de mes actes, je n'ai le remords d'aucune faute grave, soit au temps que j'ai passé dans l'ombre de la vie privée, soit depuis que j'ai pris le pouvoir impérial : et j'ai conscience d'avoir rempli sans tache ce mandat du ciel, gouvernant avec modération, ne faisant qu'après mûre délibération les guerres offensives ou défensives. Si le succès n'a pas

1. Ammien Marcellin, XXV, 3.

toujours répondu à la sagesse des entreprises, c'est que les puissances supérieures se réservent la direction des événements. Pour moi, estimant que le but d'un gouvernement juste, c'est le bien et le salut des sujets, j'ai travaillé, vous le savez, à faire régner la paix intérieure, réprimant par mes actes toute licence corruptrice des affaires et des mœurs, et me réjouissant de sentir que, partout où la République, comme une mère impérieuse, m'a jeté en face du péril, je l'ai résolument affronté, accoutumé que j'étais à fouler aux pieds les hasards comme un tourbillon de poussière. Je n'aurai pas honte d'avouer que depuis longtemps il m'avait été prédit que je périrais par le fer. C'est pourquoi je remercie le Dieu éternel de ce que je ne succombe ni à des embûches clandestines [1], ni aux souffrances d'une longue maladie, ni à une condamnation capitale, mais de ce qu'au milieu d'une course florissante et glorieuse j'ai mérité de sortir ainsi noblement du monde. Car il est également juste de considérer comme un faible et comme un lâche celui qui désire la mort, quand l'heure n'en est pas venue, et celui qui refuse de mourir, quand il le faut... »

Discourant ainsi, Julien s'affaiblissait de plus en plus. « En voilà assez, dit-il; mes forces ne me permettent pas de continuer. Au sujet de l'empereur que vous devrez élire, je me tais : car je craindrais d'oublier de désigner le plus digne, ou, si j'indique celui qui me paraît propre au pouvoir, de l'exposer au péril, au cas où vous en choisiriez un autre. J'ai toujours servi honnêtement la

1. « Non clandestinis insidiis. » Ce mot prêté par Ammien à Julien mourant indique que dans la pensée du prince, ou au moins dans celle de son historien, le coup mortel ne fut point l'œuvre d'un conspirateur ou d'un traître, et n'est dû qu'aux hasards de la guerre.

République : je souhaite qu'après moi elle trouve un bon chef[1]. »

Julien prononça ces paroles d'un ton calme : puis, il voulut distribuer quelques souvenirs à ses amis les plus intimes. Comme il demandait le maître des offices, Anatole : « Il est bienheureux, » répondit le préfet Salluste. Julien comprit qu'Anatole avait péri dans la bataille : et « lui qui ne s'attendrissait pas sur son propre sort, pleura amèrement la mort de son ami [2]. » En même temps, comme ceux qui l'entouraient, et surtout les philosophes, qui avaient si étroitement associé leur fortune à la sienne, se désespéraient, il les réprimanda d'un ton d'autorité [3] : « Pourquoi, leur dit-il, quand toutes mes actions m'assurent l'entrée dans les îles des bienheureux, me pleurez-vous comme si j'avais mérité le Tartare [4]? » Et, dans le silence de tous, il s'entretint avec Maxime et Priscus de la sublimité de l'âme. Pendant cet entretien, qu'Ammien qualifie « d'obscur et de subtil [5], » sa blessure se rouvrit. Se sentant étouffer, il demanda un verre d'eau. Dès qu'il l'eut bu, il rendit le dernier soupir.

---

1. « Super imperatore vero creando caute reticeo, ne per imprudentiam dignum prætercam : aut nominatum, quem habilem reor, anteposito forsitam alio in discrimen ultimum trudam. Ut alumnus autem reipublicæ frugi, opto bonum post me reperiri rectorem. » Ammien Marcellin, XXV, 3. — Libanius, *Epitaphios Juliani* (Reiske, t. I, p. 614), dit que cette prudente réponse fut faite à ses amis, qui lui demandaient de désigner un successeur : δεομένων δὲ τῶν φιλων ἀποφῆναι τῆς ἀρχῆς κληρονόμον, οὐδενα αὐτῷ παραπλήσιον ἐγγὺς ὁρων, ἀφῆκε τῇ στρατίᾳ τόν ψῆφον.

2. Ammien Marcellin, XXV, 3.

3. « Auctoritate integra increpabat. » *Ibid.*

4. Ἐπετίμα τοῖς τε ἄλλοις, καὶ οὐχ ἥκιστα (τοῖς φιλόσοφοις) εἰ τῶν βεβιωμένων αὐτὸν εἰς μακάρων νήσους αγόντων, οἱ δὲ ὡς ἀξίως Ταρτάρου βεβιωκότα δακρύουσιν. Libanius, *Epitaphios Juliani;* Reiske, t. I, p. 614. — Ammien rapporte ainsi le même propos : « Humile esse cœlo sideribusque conciliatum lugere principem dicens. »

5. « Perplexius disputans. » Ammien Marcellin, XXV, 3.

Écrivant sous l'impression de sa tendresse et de sa douleur, Libanius a comparé la mort de Julien à celle de Socrate. « La scène, dit-il, était semblable à la scène de la prison de Socrate. Les assistants paraissaient les disciples qui avaient entouré Socrate. La blessure remplaçait le poison, égales étaient les paroles, égale fut l'impassibilité de Socrate et de Julien[1]. » Sans rechercher ce que peut avoir d'outré ou d'inexact une telle assimilation, on ne peut s'empêcher de remarquer que la mort de Julien fut celle d'un philosophe plus que d'un païen. Si le nom des dieux est encore prononcé dans ses dernières paroles, c'est par une expression vague, conventionnelle, où rien ne rappelle les ardeurs polythéistes qui remplirent et faussèrent son court règne. Sa pensée, à cette heure solennelle, semble détachée de l'œuvre néfaste à laquelle il consacra tant d'efforts. Dans son discours d'adieu, il ne s'applaudit pas d'avoir relevé les autels. Il n'exprime pas le regret de laisser inachevée la restauration de l'hellénisme. Il ne s'inquiète pas de lui assurer un lendemain. Il n'adresse, sur ce sujet, aucune recommandation aux amis et aux serviteurs qui l'entourent. Il n'essaie pas de désigner un successeur imbu de ses idées, et de s'opposer à l'éventualité probable d'un empereur chrétien. Replié sur lui-même, inquiet seulement de justifier sa vie politique et de méditer sur ses destinées d'outre-tombe, il se tait sur ce qui lui inspira naguère le plus d'actes et de paroles. Ce silence étrange, inattendu, succédant à une activité désordonnée, cette soudaine indifférence après tant de passion, semblent l'indice d'une désillusion suprême.

1. Libanius, *Epitaphios Juliani;* Reiske, t. I, p. 614.

Le rêve de Julien avait été de ceux qui se dissipent, non aux premiers rayons de l'aurore, mais à la lumière de « ce terrible flambeau qu'on allume aux mourants. » Probablement il expira avec la claire vue que tout dans son œuvre avait été factice, avec la révélation soudaine qu'elle était déjà morte avant lui.

III. — Le traité avec les Perses.

Ainsi périt, le 26 juin 363, à minuit, ce prince de trente-deux ans, en qui s'éteignait, après soixante-dix ans, la dynastie fondée en 292 par Constance Chlore.

A peine eut-on le temps de le pleurer. En grande hâte, son corps fut mis au cercueil, afin d'être conduit à Tarse, conformément à ses dernières volontés, si l'armée avait le bonheur de revoir la terre romaine. Mais le soin le plus pressant, c'était de trouver un chef capable de l'y ramener. Dès le matin du 27 juin, les généraux et les principaux officiers s'assemblèrent. Bien qu'on délibérât, en quelque sorte, sous les yeux de l'ennemi, les ambitions se firent jour. Tout de suite apparurent deux partis, et le débat, qui eût dû être calme et triste, se tourna en discussions passionnées.

L'armée comptait des officiers dont les sentiments, les traditions, les intérêts n'étaient pas les mêmes. D'un côté se trouvaient ceux qui devaient leur fortune à Constance, les tenants des anciennes idées et de l'ancienne cour, Arinthée, Victor et leurs amis ; de l'autre les hommes nouveaux, créatures de Julien, Nevitta, Dagalaïphe, tous ceux qui avaient fait leurs premières armes en Gaule et en Germanie sous les ordres du César et avaient été

associés à son usurpation. Chacune de ces factions cherchait à imposer un candidat. Après avoir longtemps discuté sans parvenir à une entente, on convint de réunir les suffrages sur un homme qui se rattachait au parti de Julien, mais que son caractère conciliant avait fait agréable à tous, le préfet du prétoire Salluste Second. Mais celui-ci s'excusa sur sa vieillesse et ses infirmités. Alors « un officier d'un rang honorable [1], » qui pourrait bien être Ammien Marcellin, demanda que l'élection fût ajournée. « Que feriez-vous, dit-il, si un empereur vous avait chargés de diriger la guerre en son absence? ne mettriez-vous pas tout autre soin de côté, jusqu'à ce que vous ayez tiré l'armée des difficultés présentes? Faites de même ; et s'il nous est donné de revoir la Mésopotamie, alors les suffrages associés des deux armées créeront un souverain légitime. » Mais cet avis, peut-être prudent, et à coup sûr plus digne, n'était pas de ceux qui peuvent prévaloir dans les moments de crise. On n'avait pas eu le temps de le mettre aux voix, quand un nouveau nom fut jeté par quelques-uns, et, ainsi qu'il arrive souvent, emporta les suffrages moins à cause de la valeur personnelle du candidat improvisé qu'en raison de la lassitude de tous. Jovien, chef des domestiques, c'est-à-dire commandant des gardes du palais, fut proposé et acclamé. L'armée, qui se préparait déjà au départ, l'accepta sans objections comme sans enthousiasme. Il y en eut qui, trompés par la désinence du nom, crurent que l'on proclamait Julien, revenu à la santé. Et ce fut, dit-on, un désappointement pour beaucoup, quand on vit apparaître, sous un vêtement de pourpre qu'on avait eu

1. « Honoratior aliquis miles. » Ammien Marcellin, XXV, 5.

peine à trouver assez grand pour sa taille, la stature longue et déjà courbée de Jovien [1]. « Un observateur de bonne foi, dit Ammien, accusera justement des matelots qui, ayant perdu un vigoureux pilote, choisissent au milieu de la tempête le premier venu pour lui confier le gouvernail. »

La parole est amère; mais, dans cette partie de son histoire, Ammien, chose rare, cesse d'être impartial. Lui qui a pris jusque-là, avec un regard si juste et si droit, la mesure de Julien, et qui s'est appliqué à mettre dans une lumière égale ses qualités et ses défauts, semble préoccupé maintenant d'écarter de l'empereur qui vient de mourir la responsabilité du lamentable échec où va se briser l'expédition de Perse. Il voudrait prouver que celui-ci est dû à la médiocrité ou à la mollesse de Jovien, incapable de ces éclairs de volonté et de courage qui eussent pu encore, dit-il, sauver l'armée. La suite des événements, exposée d'après Ammien lui-même, permettra au lecteur de se faire une opinion à ce sujet.

Malgré la foi chrétienne professée par Jovien, l'armée vivait encore sous le régime païen. Aussi, dès le lendemain de l'élection, les prêtres officiels offrirent-ils pour le nouveau prince un sacrifice, à la suite duquel les entrailles des victimes furent examinées par les haruspices. Ceux-ci déclarèrent que l'armée était perdue, si elle prolongeait son séjour dans le camp, mais que la victoire était assurée, si elle en sortait [2]. Leur avis fut écouté : le 28 juin, les troupes se mirent en marche. Mais les Perses ne leur laissèrent plus un moment de

1. Il n'avait cependant que l'âge de Julien, étant né comme lui en 331. Ammien Marcellin, XXV, 10.

2. Ammien Marcellin, XXV, 6.

tranquillité. Le remplacement de Julien par un nouveau prince, que des transfuges représentaient comme timide et sans vigueur [1], engageait Sapor à pousser plus vigoureusement que jamais l'offensive. Les premiers bataillons qui franchirent les limites du camp rencontrèrent une ligne d'éléphants, derrière laquelle s'abritaient des escadrons de cataphractaires. Comme toujours, la vue des gigantesques animaux produisit dans les rangs des Romains, sur les chevaux et les hommes, un moment de désarroi : mais des soldats intrépides, appartenant aux cohortes des Joviens et des Herculiens, tuèrent quelques éléphants, et continrent l'élan des cataphractaires. Bientôt sortirent les légions des Joves et des Victorieux ; deux éléphants périrent encore, avec beaucoup de Perses. Les Romains eurent de leur côté à déplorer la mort de quelques-uns de leurs officiers les plus renommés, Julien, Macrobe, Maxime, tribuns légionnaires. On les enterra à la hâte, et, par la route maintenant déblayée d'ennemis, on reprit la marche. Au bout de quelques pas, l'armée romaine reconnut le cadavre du maître des offices Anatole, tué dans le combat de l'avant-veille : elle lui rendit rapidement les derniers honneurs. C'est à ce moment qu'elle fut rejointe par les soixante braves qui, dans ce même combat, avaient occupé un château persan, le fort de Vacca [2].

Le lendemain, 29 juin, l'armée campa dans une vallée : tout alentour du campement furent dressés des pieux aiguisés en forme de piques, composant une muraille continue, dans laquelle s'ouvrait une seule issue. Des

---

1. Ammien Marcellin, XXV, 5.
2. *Ibid.*, 6. — Voir plus haut, p. 278.

hauteurs voisines, les Perses jetaient des flèches : on les entendait injurier les Romains, et, répétant un propos des transfuges, les accuser d'avoir assassiné leur empereur[1]. L'audace des Perses croissant avec l'impunité, des troupes de leurs cavaliers forcèrent l'une des portes du camp[2], et arrivèrent tout près de la tente de Jovien : mais elles furent repoussées, laissant beaucoup de morts et de blessés. Au point du jour, l'armée romaine décampa.

Le 30 juin, vers le soir, elle s'établissait en un lieu appelé Chancha. Elle y fut relativement tranquille, parce que là les hauteurs qui bordent le fleuve et dominent la plaine avaient été naguère aplanies de main d'homme, afin d'empêcher des envahisseurs sarazins de les occuper : les Perses ne purent, de leurs crêtes, envoyer des flèches aux Romains. Le 1er juillet, les troupes quittèrent cet abri, et se dirigèrent vers la ville de Dura[3]. Elles y parvinrent, après avoir péniblement franchi trente stades, toujours suivies par l'ennemi. Cette fois, c'étaient des Sarazins passés au service des Perses, après avoir vu leurs offres d'alliance repoussées par Julien[4], qui se montraient les plus acharnés. Les chevaux et les convois, qui se traînaient à la suite de l'armée, eussent été capturés par les pillards, si l'infanterie et la cavalerie légères n'avaient constamment veillé.

Les Romains passèrent à Dura quatre jours fort agités.

1. « E saltibus nos hostes diversitate telorum, ac verbis turpibus incessebant, ut perfidos et lectissimi principis interfectores : audierant enim ipsi quoque referentibus transfugis..., Julianum telo cecidisse romano. » *Ibid.*

2. « Porta perrupta prætoria. » *Ibid.*

3. Distincte de la cité mésopotamienne du même nom, dont il est question, p. 221.

4. *Ibid.* — Voir plus haut, p. 182, 197-198.

Les Perses les avaient suivis, et les entouraient. Si les troupes de Julien essayaient de se remettre en marche, de tous côtés ils fondaient sur elles : si elles s'arrêtaient pour leur livrer bataille, ils reculaient lentement, et se dérobaient au combat. Fatiguée, exaspérée, l'armée romaine n'avait plus qu'un désir : s'échapper en traversant le Tigre. On était tout près du fleuve, et les soldats s'imaginaient que de l'autre côté ils atteindraient vite les contrées soumises à l'Empire. A grands cris, ils demandèrent qu'on tentât le passage. Jovien et les généraux, effrayés par le cours impétueux et rapide du fleuve, résistèrent tant qu'ils purent aux désirs de leurs troupes, leur montrant les deux rives gardées par les Perses, les suppliant de ne pas exposer des milliers d'hommes, dont la plupart ne savaient pas nager, à être engloutis faute de bateaux et de ponts. Mais le soldat était parvenu à ce degré d'exaspération où il ne veut plus rien entendre. L'empereur dut céder à regret. Il permit que cinq cents hommes, choisis parmi les Sarmates et les Gaulois, excellents nageurs habitués à se jouer dans les eaux du Danube ou du Rhin, tentassent la traversée : s'ils y périssaient, leurs camarades n'insisteraient pas pour renouveler une aussi périlleuse épreuve; s'ils réussissaient, ils auraient peut-être ouvert une voie de salut. Profitant du silence et des ténèbres de la nuit, ces braves se jetèrent à l'eau, sur une même ligne, et, avec une facilité inattendue, parvinrent à la rive opposée : ils égorgèrent les soldats persans chargés de la garder, qui, ne croyant pas pouvoir être attaqués, dormaient tranquillement; puis, levant les mains, secouant leurs manteaux d'uniforme, ils annoncèrent de loin leur succès à leurs camarades. Ceux-ci n'eurent plus dès lors qu'une pensée : passer à leur

tour le fleuve; mais il leur fallut attendre que, à défaut d'un autre matériel, les ingénieurs eussent préparé le pont flottant qu'ils se faisaient forts de construire avec des outres faites de peaux écorchées[1].

Malheureusement, ceux-ci n'y purent réussir : pendant « deux tristes jours, » ils essayèrent d'établir des ponts : à chaque essai le flot, rapide et gonflé comme un torrent, emportait ou dispersait les frêles matériaux. Acculée à la rive infranchissable, l'armée souffrait du manque de vivres : son impuissance et sa misère la mettaient en fureur : elle aspirait maintenant à reprendre sa marche, aimant mieux mourir par le fer que de succomber honteusement à la famine[2]. C'est à ce moment, dit Ammien lui-même, que « l'éternel Dieu du ciel se déclara enfin pour nous, en permettant que, contre toute espérance, les Perses envoyassent les premiers le suréna et un autre de leurs grands nous offrir la paix[3]. »

Malgré les souffrances et l'affaiblissement des Romains, le prudent Sapor craignait, dans son intérêt, de pousser les choses à l'extrême. Les récits de ses lieutenants, confirmés par le témoignage des espions et des transfuges, lui avaient fait connaître les hauts faits de ses adversaires. Il avait été frappé du grand nombre de ses soldats tués, et plus encore, peut-être, d'avoir perdu dans les divers combats plus d'éléphants que n'en avait jamais perdu aucun de ses prédécesseurs[4]. Il se disait que l'armée

1. Ammien Marcellin, XXV, 6.

2. «... Exacto miserabiliter biduo : furebat inedia iraque percitus miles, ferro properans, quam fame ignavissimo genere mortis, assumi. » *Ibid.*, 7.

3. « Erat tamen pro nobis æternum Dei cœlestis numen : et Persæ, præter sperata priores, super fundanda pace oratores surenam et optimatem alium mittunt... » *Ibid.*

4. *Ibid.*

romaine était maintenant aguerrie et acclimatée, qu'elle brûlait du désir de venger son empereur mort, et qu'elle tenterait quelque bataille désespérée, d'où sortirait pour elle la victoire définitive ou le complet désastre[1]. Il croyait à l'arrivée prochaine de l'armée de secours, demeurée intacte dans la Haute Mésopotamie, et dont la vue achèverait de démoraliser ses propres troupes, que leurs pertes avaient déjà découragées[2]. Mais, sans laisser voir les craintes que lui prête ici Ammien, il avait ordonné à ses plénipotentiaires de tenir aux Romains un langage hautain, de les traiter déjà en vaincus, et de leur offrir les conditions les plus dures.

« Les restes de l'armée, » dirent le suréna et son collègue, seront « par humanité » autorisés à se retirer, si l'empereur et les chefs acceptent les clauses « imposées » par « le très clément roi[3]. » Ces clauses étaient l'abandon de toute la haute vallée du Tigre, c'est-à-dire des cinq provinces, l'Arzanène, la Moxène, la Zabdicène, la Réhimène et la Corduène, conquises en 297 par Galère, plus la cession de quinze places fortes en Mésopotamie, parmi lesquelles les villes de Singare et de Nisibe et un château appelé le camp des Maures. C'était, pour ainsi dire, le démantèlement de la frontière de l'est, désormais ouverte aux Perses. Une autre clause pouvait paraître plus humiliante encore : l'abandon du seul allié que l'Empire conservât dans ces régions ; les Romains s'interdiraient de secourir Arsace, en cas de guerre des

1 Ammien Marcellin, XXV, 7.

2. *Ibid.*

3. « Fingentes humanorum respectu reliquias exercitus redire sinere clementissimum regem, quæ jubet si impleverit cum primatibus Cæsar. » *Ibid.*

Perses avec l'Arménie. Bien que l'intervention de celui-ci n'eût été d'aucun secours pour l'armée de Julien, Sapor ne pouvait lui pardonner d'avoir dévasté le Chiliocome[1].

Ces conditions terribles furent longtemps débattues. Au milieu des affres de la faim, pendant quatre mortelles journées, « plus douloureuses que tout supplice, » on marchanda pièce à pièce « la rançon [2] » exigée des Romains. Ammien dit que ces quatre jours eussent été mieux employés à marcher vers la Corduène, dont les premiers postes n'étaient, dit-il, qu'à cent milles de l'endroit où agonisait l'armée romaine. A la distance de temps et de lieu où nous sommes, il est malaisé de discuter cette opinion : cependant on peut se demander si, au cas où Jovien eût cru possible de se dégager par la force du cercle de fer qui l'enserrait, ses troupes, qui il y a quelques jours semblaient capables de cet acte de désespoir, eussent maintenant consenti à le suivre. On se souvient que Julien avait tenu secrètes les propositions de paix qui lui avaient été faites devant Ctésiphon, de peur que l'armée, si elle les avait connues, refusât de combattre davantage [3]. Aujourd'hui, l'on négociait sous les yeux de celle-ci, qui, au dire d'Ammien, avait considéré comme une faveur inespérée du ciel la venue des plénipotentiaires persans. Libanius ajoute que l'armée soupirait ouvertement après la paix, et en réclamait à grand cris la conclusion [4]. D'ailleurs, réduite mainte-

1. *Ibid.* — Voir plus haut, p. 262, 265.

2. « Pro redemptione nostra. » *Ibid.* — Libanius dit que pendant les négociations les Perses firent passer des vivres aux Romains.

3. Voir plus haut, p. 249.

4. Δελεαθέντες εἰρηνής ὀνομάτι... πάντες ἐβόων δέχεσθαι καὶ στέργειν... Αὐτους πρὸς τὴν ἡσυχίαν ὡρμηκοτάς. Libanius, *Epitaphios Juliani.*

nant, à ce qu'on assure, au dixième de son effectif [1], lui eût-il encore été possible de trouer les troupes persanes, et de longer, sans approvisionnements et sans vivres, la rive gauche du Tigre, bordée de hauteurs d'où pouvait fondre à tout instant l'ennemi? L'énorme difficulté avec laquelle, une fois la paix signée, les troupes romaines, obligées d'abandonner comme « escarpés et impraticables [2] » les bords du fleuve, opérèrent le passage de celui-ci, en y laissant beaucoup de noyés, puis traversèrent la Mésopotamie, mourant de faim et de soif, mangeant en route leurs chevaux et leurs bêtes de somme, et perdant presque tous leurs bagages [3], permet de croire qu'une telle retraite se fût changée en une défaite irrémédiable, en un anéantissement complet de l'armée, s'il avait fallu disputer à chaque pas le chemin à l'ennemi.

Ce qu'on doit retenir, c'est l'aveu non suspect de Libanius : l'armée exigeait que l'on traitât à tout prix. Le nouvel empereur fut obligé de se soumettre. Il signa le traité, le 10 juillet, sans avoir pu obtenir aucun adoucissement des Perses. Eutrope, présent sur les lieux comme Ammien [4], mais ayant peut-être plus que ce brave soldat gardé son sang-froid, déclare que cette paix, si honteuse qu'elle fût, était devenue nécessaire [5]. On ne saurait donc, semble-t-il, faire peser sur Jovien

---

1. Philostorge, VIII, 1. On ne sait d'où Philostorge tire ce renseignement, et quelle en est la valeur; cependant il concorde assez avec l'expression employée par les plénipotentiaires persans : « reliquias exercitus. »

2. « Loca contigua flumini ut confragosa vitabantur et aspera. » Ammien Marcellin, XXV, 7.

3. *Ibid.*, 8; Zosime, III.

4. Voir plus haut, p. 275.

5. « Necessarium quidem, sed ignobilem. » Eutrope, *Brev.*, X, 16.

seul la responsabilité d'une capitulation devenue la condition forcée du retour de l'armée [1]. Si ce fut, selon le mot d'Ammien, « un traité déshonorant [2], » une large part de ce déshonneur doit peser sur la mémoire du prince qui le rendit inévitable par une guerre entreprise contre le sentiment d'un grand nombre de sės sujets, et, malgré la brillante valeur personnelle du chef et de ses troupes, beaucoup moins bien conduite [3] que les expéditions semblables de Trajan, de Septime Sévère et de Carus [4].

---

1. Quelle que soit la partialité de saint Grégoire de Nazianze, il semble que le jugement trop absolu d'Ammien Marcellin trouve encore un utile correctif dans un passage du second discours contre Julien, où l'orateur chrétien exprime des idées contraires avec le calme et la précision d'un historien. Jovien, dit-il, « ne pouvait plus ni en venir aux mains avec les Perses, ni marcher en avant. Comme il ne manquait ni de courage ni de magnanimité, il chercha, bien que le soldat eût également brisées les forces et les espérances, à ramener l'armée, et s'efforça d'y parvenir, puisqu'il était devenu l'héritier non d'un empire, mais d'un désastre (οὐ βασιλείας, ἀλλ' ἥττης γεγονὼς κληρονόμος). Si les Perses, se montrant modérés dans la victoire (c'est une loi chez eux de porter modérément le succès), ou éprouvant quelque crainte de ce qu'ils entendaient dire, n'avaient pris l'initiative de propositions vraiment inattendues et humaines, de l'armée il ne serait pas, comme on dit, resté un porte-feu (πυρφόρον) : tant les Perses la tenaient entre leurs mains, combattant sur leur propre terrain, et exaltés par les résultats déjà acquis... Lui, comme je l'ai dit, ne pensait qu'à sauver l'armée, et à conserver une force aux Romains (τὰ νεῦρα 'Ρωμαίοις ὑπολιπεῖν) : car elle était une force, malgré l'échec dû plus à la témérité du chef qu'à la lâcheté des soldats. Les Perses traitèrent, imposant, pour le dire en un mot, des conditions honteuses, et indignes de la puissance romaine (αἰσχραῖς τε καὶ αναξίαις τῆς Ρωμαίων χειρὸς) : mais si quelqu'un de celles-ci innocente l'un (Julien) et accuse l'autre (Jovien), à mon sens il juge très mal les événements. » Saint Grégoire de Nazianze, *Oratio* V, 15.

2. « Ignobili decreto. » Ammien Marcellin, XXV, 7.

3. Rufus reconnaît que la guerre fut mal conduite : « Juliano in externos hostes apertæ felicitatis principi, adversus Persas modus defuit. » *Brev.*, 26.

4. Quant à cette autre assertion d'Eutrope, X, 17, et d'Ammien, XXV, 9, répétée par Zosime, que « depuis la fondation de Rome on ne peut

Procope, en qui Jovien eût pu redouter un rival, se rallia tout de suite au nouveau gouvernement. Commandant, avec Sébastien, l'armée qui manœuvrait dans la Haute Mésopotamie, il fit parvenir un convoi de vivres à celle qui revenait sous la conduite de Jovien : quand elle les reçut, épuisée par un voyage de six jours à travers des plaines désertes, où elle n'avait trouvé ni eau, ni pain, ni fourrage, elle était sur le point de succomber à la famine [1]. Mais dès que les provisions envoyées par Procope eurent été consommées, sa misère recommença, et, si l'on n'avait mangé une partie des chevaux, les soldats seraient morts de faim : les routes étaient semées d'armes et de bagages abandonnés [2]. Un boisseau de farine, « quand par hasard on en trouvait, » se payait dix pièces d'or [3]. C'est à la tête de troupes affamées qu'avant d'arriver à Nisibe, — dont il n'osa affronter la douleur patriotique, — Jovien reçut Procope et ses principaux officiers, venus pour le saluer. En souvenir de sa parenté avec Julien, Jovien donna à Procope la mission honorable que lui-même avait remplie deux ans plus tôt, lors des funérailles de Constance [4] : il le chargea de conduire à Tarse, pour y être inhumé, le corps du défunt empereur.

Ce fut une pompe païenne. Quand le convoi entra

---

trouver dans l'histoire un empereur ou un consul ayant cédé à l'ennemi un pouce de terre romaine, » c'est une erreur de fait : Hadrien, en 117, abandonna toutes les conquêtes faites en Asie par Trajan ; Aurélien, en 274, rendit aux Barbares une autre conquête de Trajan, la Dacie transdanubienne ; Dioclétien, en 296, céda aux Nubiens de vastes territoires au sud de l'Égypte.

1. Ammien Marcellin, XXV, 8.
2. *Ibid.*, et saint Jean Chrysostome, *In sanctum Babylam*, 22.
3. Ammien Marcellin, XXV, 8.
4. Voir t. II, p. 90.

dans la capitale de la Cilicie, des mimes et des histrions, empruntés aux théâtres de la ville, firent l'office de pleureurs [1]. La tombe — enceinte funéraire [2], entourant un petit temple [3] dans lequel était le mausolée [4] — fut construite dans la banlieue de Tarse, au bord de la voie romaine qui montait vers le Taurus. La largeur de cette voie séparait la sépulture de Julien de celle d'un autre ennemi du christianisme, Maximin Daia [5]. Quand Jovien, au mois de décembre, traversa Tyane, il ordonna de faire au monument funèbre des travaux d'embellissement [6]. Sur le marbre on grava un distique grec :

« Du Tigre impétueux est venu dormir ici Julien,
à la fois bon roi et vaillant guerrier [7]. »

« Mais, s'écrie Ammien, ce n'est pas au bord du Cydnus, fleuve charmant et limpide, que devraient reposer ses cendres : en mémoire de ses hauts faits, c'est ailleurs

---

1. Saint Grégoire de Nazianze, *Oratio* V, 18.
2. Τέμενος. *Ibid.*
3. Ναός. *Ibid.*
4. Τάφος. *Ibid.*
5. Philostorge, VIII, 1.
6. Ammien Marcellin, XXV, 10. — Zonare, XIII, 13, dit que le corps de Julien fut plus tard transporté à Constantinople. Il est seul à énoncer ce fait, très peu vraisemblable.
7. Ἰουλιανος μετὰ Τίγριν ἀγάῤῥοον ἐνθάδε κεῖται
Ἀμφότερον βασιλεύς τ' ἀγαθός κρατερός τ' αἰχμητής.
Zosime, III. — Zonare et Cedrenus donnent une autre épitaphe, en quatre vers :
Κύδνῳ ἐπ' ἀργυρεόντι ἀπ' Εὐφράταιο ροάων
Περσίδος ἐκ γαίης ἀτελευτήτῳ ἐπὶ ἔργῳ
Κινήσας στρατιήν, τόδε Ἰουλιανὸς λάχε σῆμα
Ἀμφότερον βασιλεύς τ' ἀγαθὸς κρατερός τ' αἰχμητής.
« Près du Cydnus argenté, ayant par l'Euphrate conduit sur la terre de Perse son armée pour une œuvre immortelle, ici a son monument Julien, à la fois bon roi et vaillant guerrier. »

qu'il les faudrait, dans la ville éternelle, baignées par le Tibre en même temps que les temples des dieux et les monuments des vieux héros[1] ! » — N'en déplaise à Ammien, il semble que les cendres de Julien étaient mieux à leur place auprès d'une rivière d'Asie, qu'elles n'eussent été dans cette Rome qu'il ne connaissait pas, où il était médiocrement aimé, parmi les ombres des vieux héros dont il n'a presque jamais prononcé les noms, au sein d'un paganisme formaliste qui ressemblait si peu au sien.

On dit que les Perses eux-mêmes rendirent à leur façon hommage à Julien. Ils avaient naguère placé dans un de leurs temples, comme un trophée, la peau tannée et teinte en rouge d'un empereur vaincu, le malheureux Valérien [2]. Ils voulurent que la mort de Julien fût commémorée d'une manière moins tragique, par une peinture. Pour signifier à la fois sa vaillance impétueuse et les ravages de son invasion, ils tracèrent sur les murailles d'un temple une image de la foudre, près de laquelle ils écrivirent : « Julien [3]. »

IV. — La pacification religieuse.

Les nouvelles de la mort de Julien, de l'élection de Jovien et du traité conclu avec les Perses arrivèrent simultanément, à Antioche d'abord, qui était la grande ville la plus rapprochée du théâtre de la guerre, puis

1. Ammien Marcellin, XXV, 10.
2. Voir *les Dernières persécutions du troisième siècle*, 2e édition, p. 167.
3. Libanius, *Epitaphios Juliani ;* Reiske, t. I, p. 625.

dans les autres contrées de l'Empire [1]. Comme on devait s'y attendre, l'annonce de ces événements produisit, selon les milieux, des effets très divers.

Ce fut un coup terrible pour beaucoup de ces païens orientaux, dont le prince qui tombait ainsi en pleine jeunesse avait réveillé le fanatisme. La ruine de toutes leurs espérances excitait en eux un mélange de douleur et de colère. Il y eut des villes où l'on lapida, « comme coupable de mensonge au sujet d'un dieu, » le messager qui annonçait la catastrophe [2]. Les dévots sincères accusaient d'ingratitude les immortels. Comme Julien lui-même, ils s'étaient figurés que ceux-ci interviendraient en personne dans les batailles, à la façon des dieux d'Homère, et que du ciel « des foudres et des tourbillons de feu, et tous les projectiles que peuvent lancer des dieux, tomberaient sur les Perses [3]. » Aussi, déçus dans leur attente, s'écriaient-ils avec amertume : « Une telle récompense pour tant de victimes, pour tant de prières, pour tant de parfums, pour tant de sang versé le jour et la nuit [4] ! »

Les amis particuliers de Julien furent atterrés. Celui qui l'aimait peut-être le plus sincèrement, Libanius, faillit tomber malade de douleur. Il eut des pensées de suicide. Je me serais, dit-il, précipité sur mon épée, si je n'avais été retenu par le souvenir des enseignements de Platon, et aussi par la pensée de consacrer le reste de

1. Le 20 août seulement à Alexandrie : « Olympus autem idem prf. mense mensore XXVI d. consulibus Juliano Aug. IIII et Sallustio, nuntiavit Julianum imp. esse mortuum et Jovianum christianum imperare. » *Hist. acephala*, 12.

2. Libanius, *Epitaphios Juliani;* Zosime, III.

3. Libanius, *Monodia super Julianum.*

4. *Ibid.*

ma vie à glorifier la mémoire du héros [1]. Il se mit tout de suite à l'œuvre, puisqu'il avait écrit, dès le mois de juillet, une courte lamentation sur la mort de Julien [2] : mais probablement la lut-il seulement dans un cercle d'intimes, car cette « monodie » contient l'expression d'une douleur si violente, d'un regret si passionné, des paroles si vives sur la perte irréparable faite par le monde romain, qu'il n'eût pas été prudent de la publier sous le nouveau règne. Plus à loisir, il commença aussitôt après la composition d'une seconde oraison funèbre, qui prit les proportions d'une véritable biographie [3]. Surtout il ne cessa d'épancher sa douleur dans le sein des amis demeurés fidèles au souvenir de Julien. Beaucoup de ses lettres de 363 sont adressées à ceux-ci, et leur rappellent les jours heureux qui sont maintenant passés pour toujours [4]. Mais, dès cette époque, une des peines les plus vives de Libanius fut de voir combien, parmi les anciens fonctionnaires ou les anciens compagnons d'armes de Julien, était petit le nombre de ceux qui « honoraient encore le mort, » et s'occupaient d'autre chose que de leur intérêt personnel [5]. Pour le discours qu'il composait, il avait, dit-il, grand'peine à ti-

1. Libanius, *De Vita* (Reiske, t. I, p. 91, 92); *Monodia* (ibid., p. 521).

2. *Monodia super Julianum*, μονῳδία ἐπὶ Ἰουλιανῷ; Reiske, t. I, p. 507-521. — Dans ce discours, qui suivit de tout près la mort de Julien, Libanius n'impute pas encore celle-ci aux chrétiens : « Quel dieu, dit-il, lança contre lui cet audacieux cavalier? qui dirigea ce javelot contre ses flancs? »

3. *Epitaphios Juliani*, ἐπιτάφιος ἐπὶ Ἰουλιανῷ; Reiske, t. I, p. 521-626. — Ce discours ne fut terminé que vers 368 ou 369; Sievers, *Das Leben des Libanius*, p. 203.

4. Libanius, *Ep.* 1030, 1059, 1061, 1062, 1071, 1179, 1294, 1350, 1472, 1491.

5. *Ep.* 1186.

rer d'eux les renseignements dont il avait besoin [1].

Plusieurs, cependant, parmi ceux qui avaient suivi Julien dans ses guerres, le regrettèrent sincèrement. Mais on ne pouvait attendre de tous la douleur violente, bruyante, personnelle, dont Libanius donna l'exemple. Ammien, qui paraît avoir été plutôt pour Julien un loyal serviteur qu'un ami, et qui, bien que moins impartial que d'habitude dans le récit des derniers épisodes de la guerre de Perse, représente généralement l'esprit modéré et le jugement demeuré libre du paganisme occidental, s'affligea surtout en voyant disparaître la personnification la plus brillante des anciennes idées, le seul des tenants de l'hellénisme qui depuis un demi-siècle ait vraiment remué le monde et fait figure de héros [2]. A Rome, où les diverses tentatives de Julien avaient excité autant de défiances que de sympathies, on rendit à sa mémoire les honneurs accoutumés : le sénat se hâta de lui décréter l'apothéose [3]. Mais quelques païens semblent avoir éprouvé de sa mort une impression singulière. Saint Jérôme, alors âgé de dix-sept ans, suivait, probablement à Rome, les cours d'une école de grammaire, quand il entendit un de ceux-ci dire, avec un accent railleur qui cachait apparemment quelque trouble : « Comment les chrétiens prétendent-ils que leur Dieu

---

1. *Ibid.*

2. « Vir profecto heroicis connumerandus ingeniis. » Ammien Marcellin, XXV, 4.

3. « Inter divos relatus est. » Eutrope, *Brev.*, X, 17. Cf. Symmaque, *Relat.*, XL (Seeck, p. 312); *Corp. inscr. lat.*, t. I, p. 355; *Code Théodosien*, VI, IV, 17. Les chrétiens ne répugnèrent pas à employer cette expression consacrée par l'usage; inscription funéraire de 363, DEP. XV KAL. NOB. DIVO IVLIANO CONSS. De Rossi, *Inscr. christ. urbis Romæ*, t. I, n° 164, p. 90.

est patient, et supporte longtemps le mal? Rien n'est plus prompt que sa colère. Il n'a pu en retenir plus longtemps les effets [1]. »

Si tous les idolâtres n'échappèrent pas à cette impression, elle fut, naturellement, celle des chrétiens. Dans le coup qui abattit Julien, ils reconnurent la main divine. On dit que plusieurs d'entre eux en avaient eu le pressentiment, et annoncèrent l'événement à l'heure même où il s'accomplissait [2]. Quand la nouvelle en devint publique, leur joie fut unanime de voir un nouveau chapitre s'ajouter au livre déjà classique *De la mort des persécuteurs* [3]. Ils se sentaient d'autant plus le droit de maudire Julien, qu'ils faisaient retomber sur lui seul la responsabilité du désastre national. « Il est juste, disaient-ils, que la moisson soit à celui qui a jeté la semence, non à celui qui a récolté les épis sanglants et humiliés [4]. » Surtout ils éprouvaient un sentiment de délivrance à la pensée que la persécution qu'ils croyaient voir éclater le jour où Julien reviendrait de Perse, et que depuis de longs mois leurs prières suppliaient le ciel d'écarter de leur têtes, était conjurée à jamais [5]. Dans Antioche les églises, les chapelles, retentirent d'actions de grâces. La ville fut en fête. Il y eut des festins, des réjouissances dans les rues. Jusque sur les théâtres on proclamait la victoire de la croix. « Où sont tes oracles, insensé Maxime? criait-on. Dieu et son Christ ont vaincu [6]. »

1. Saint Jérôme, *In Habac.*, I, 10.

2. Théodoret, III, 19; Sozomène, VI, 2; Palladius, *Hist. Laus.*, 4; *Chron. d'Alexandrie.*

3. Οἷόν σου τὸ ἔργον, ὦ δίκη. *Vita S. Athanasii incerto auctore*, 27.

4. Saint Grégoire de Nazianze, *Oratio* V, 15.

5. Id., *Oratio* IV, 96.

6. Théodoret, III, 22. — C'est à peu près ce que, vers le même temps

Si la vivacité de ces démonstrations étonne ou choque, surtout au lendemain d'un des plus graves échecs qu'aient subis les armes romaines, il faut se souvenir que les partis ne voient souvent qu'un côté des choses, et que le fait ou la menace d'une persécution donne inévitablement à ceux qui y ont été exposés des sentiments de parti. Il faut se souvenir encore que, chez certains chrétiens d'Orient, ces sentiments se doublaient d'un deuil patriotique : saint Ephrem, qui maudira dans cinq hymnes enflammés la mémoire de Julien, venait de quitter, en compagnie de ses concitoyens exilés, la malheureuse Nisibe, que Julien vivant avait refusé de mettre en état de défense, et que la mort de Julien livrait aux Perses. Mais il convient d'ajouter que des membres influents du clergé chrétien s'efforçaient au même moment de ramener, sinon les paroles, au moins les pensées à une mesure convenable. Nulle part, certes, l'invective n'éclate plus âpre et plus puissante que dans les deux discours composés en 363 et 364 par saint Grégoire de Nazianze contre la mémoire de Julien. Mais, chose qui surprendra ceux qui connaissent seulement de réputation ces discours, et qui les citent sans les avoir lus, les conseils y sont aussi doux que paraissent dures les paroles. Grégoire accable sous les traits de son éloquence l'ennemi des chrétiens, et souvent nous serions tentés de demander grâce pour le vaincu. Mais il veut que la revanche soit toute oratoire, et ne passe pas dans les faits. Il recommande à ses auditeurs de modérer ce qu'il

---

chantait le lyrique syrien saint Ephrem : « Qui croira désormais au destin et aux horoscopes? qui donnera encore sa confiance aux oracles et aux prédictions des démons? » Hymne IV contre Julien, publié par Bickell, dans *Zeitschrift für kath. Theologie*, 1878, p. 356.

y aurait de trop bruyant dans leur joie : surtout, avec l'autorité de la chaire évangélique, il leur ordonne d'abandonner toute pensée de réaction politique ou religieuse. C'est le grand côté chrétien de ces discours, que l'on croirait, à première vue, insuffisamment pénétrés de l'esprit de l'Évangile.

« Considérons avec sérieux, dit l'orateur, cette divine vengeance. Montrons que nous avons mérité non les souffrances passées, mais les bienfaits présents. Profitons de la calamité qui nous a frappés, non comme des malfaiteurs livrés justement aux gentils, mais comme des enfants purifiés par le châtiment. N'oublions pas la tempête au sein de la tranquillité, ni la maladie après que la santé est revenue... Ne faisons pas, par notre conduite, regretter dans la paix l'époque de nos troubles : il en serait de la sorte si, au lieu que nous nous montrions alors humbles et modérés, comme des gens qui mettent toute leur espérance dans le ciel, nous paraissons aujourd'hui à la fois orgueilleux et dissolus, et nous retombons dans les mêmes péchés qui avaient amené sur nous les malheurs auxquels nous venons d'échapper[1]. »

Grégoire s'élève ensuite contre les réjouissances inconvenantes qui ont accueilli, à Antioche et ailleurs, la mort de Julien. « Soyons en fête, mes frères, mais non par l'ornement du corps, non par la magnificence des vêtements, non par les excès du manger et du boire, dont le résultat est l'impureté : n'ornons pas nos places de guirlandes de fleurs, ne brûlons pas honteusement des parfums sur nos tables et dans nos vestibules, n'illuminons pas nos maisons, n'y faisons pas retentir le son des

1. Saint Grégoire de Nazianze, *Oratio* V, 34.

flûtes et le bruit des applaudissements, comme des païens célébrant la fête de la nouvelle lune... » Saint Grégoire veut que ces démonstrations profanes soient remplacées par d'humbles et ferventes prières[1].

L'orateur sacré passe à la seconde partie de ses conseils. Il sent que, si on ne la retient, la revanche populaire sera terrible. Déjà ceux qui avaient pris part à la persécution, les magistrats qui, sous Julien, avaient condamné quelques chrétiens pour bris de statue ou d'autel, étaient depuis longtemps mis à l'index, repoussés avec horreur : on évitait leur rencontre : personne ne leur parlait, ne leur donnait ce baiser, qui était le salut antique[2]. Maintenant, la colère du peuple chrétien commence à se manifester autrement que par cette réprobation silencieuse : Grégoire voit avec inquiétude « les persécuteurs d'hier au théâtre, à l'agora, dans les assemblées, poursuivis par les clameurs de la foule[3]. » A Constantinople, le préfet nommé par Julien a manqué de périr dans une émeute[4]. Même les gens qui ont usé modérément de leur influence, comme Libanius, sont inquiétés. Sous prétexte qu'il avait, dans une lettre, dénoncé à Julien des amis de Constance, un complot est formé contre le sophiste : des gens armés devaient, au moment où il ferait visite à l'une de ses parentes, le

1. *Ibid.*, 35.

2. Paroles de saint Ambroise, à propos du juge qui condamna le soldat Émilien, à Dorostore (voir plus haut, p. 87) : «... Cum meminerint tempore Juliani illum, qui aram dejecit, et turbavit sacrificium, damnatum a judice fuisse martyrium. Itaque nunquam alias judex qui audivit eum, nisi persecutor habitus est; nemo illum congressu, nemo illum unquam osculo dignum putavit. » Saint Ambroise, *Ep.* 40, 17.

3. Saint Grégoire de Nazianze, *Oratio* V, 37. Cf. Libanius, *Ep.* 1489.

4. Libanius, *Ep.* 1071.

saisir, l'entraîner dans le jardin de la maison, et le massacrer : un des conjurés, pris de remords, l'avertit et le sauva [1]. Aux passions ainsi déchaînées Grégoire oppose le devoir de la charité chrétienne.

« Voilà ce qu'il faut entendre et accepter. N'usons pas insolemment des circonstances favorables, n'abusons pas de la puissance, ne nous montrons point durs à ceux qui nous ont fait du mal, n'imitons pas ce que nous blâmions autrefois. Du changement de régime profitons seulement en ceci, que nous avons échappé aux mauvais traitements, mais détestons toute pensée de les rendre... Puisque nous ne pouvons punir tous les coupables, pardonnons à tous ; nous nous montrerons ainsi meilleurs que ceux qui nous ont offensés, et nous ferons voir par là en quoi la loi du Christ l'emporte sur ce que leur avaient enseigné les démons [2]... A nous de vaincre par notre bonté ceux qui nous avaient opprimés... Ne songeons point à des confiscations, ne traînons personne devant les juges, n'exilons personne, ne fouettons personne, en un mot n'infligeons à personne ce dont nous-mêmes avons souffert. Rendons, s'il se peut, meilleurs par notre exemple ceux qui eurent des torts envers nous [3]. »

Quand on lit ces paroles, adressées à ceux qui soit par eux-mêmes, soit « en la personne de leur fils, leur père, leur femme, un parent, un ami, » ont « souffert de la persécution [4], » il est difficile de mettre celle-ci en

1. Libanius, *De Vita;* Reiske, t. I, p. 92. Cf. *Ep.* 1186.
2. Saint Grégoire de Nazianze, *Oratio* V, 36.
3. *Ibid.*, 37.
4. Εἴ τῳ πέπονθεν υἱὸς, εἴ τῳ πατὴρ, εἴ τῳ γυνὴ, συγγενὴς, φίλος, ἢ ἄλλος τις τῶν τιμίων. *Ibid.*

doute, et de nier l'état misérable où furent réduits les chrétiens, au moins en Orient, sous le règne de Julien. Ce qui est remarquable, c'est l'absence de réaction soit politique, soit religieuse, après la disparition de celui-ci. Le premier mouvement populaire avait été vif. Des magistrats, des amis de Julien, avaient couru des dangers. Les habitants de certaines villes s'étaient soulevés contre les philosophes : quelques-uns de ceux-ci, soupçonnés de s'être enrichis outre mesure des dons de Julien et du pillage des églises, avaient même été jetés en prison [1]. Mais cette effervescence première n'avait pas duré. Loin d'y exciter, le clergé chrétien (on l'a vu par le langage de Grégoire de Nazianze) employa son autorité morale à la combattre. Le pouvoir civil ne se prêta pas davantage aux représailles. Même entre les mains d'anciens confesseurs de la foi, comme Jovien et Valentinien, il se refusa à montrer, en sens inverse, les passions religieuses dont avait été animé Julien, et tint à honneur de rester modéré.

Il semble, cependant, que d'abord Jovien ait hésité sur la conduite à tenir. Si l'on en croit Libanius, celui-ci ayant été accusé « par un barbare » de pleurer sans mesure Julien et de trop vanter le dernier règne, l'empereur eut la pensée de le condamner à mort, et en fut détourné seulement par cette observation d'un de ses conseillers : « A quoi bon faire périr un homme, dont les écrits resteront dans toutes les mains [2]? » Mais il se peut que, dans ce récit, l'imagination du sophiste, qui voyait partout des dangers, ait, de concert avec sa vanité, un peu exa-

1. Libanius, *Epitaphios Juliani*.
2. Libanius, *De Vita;* Reiske, t. I, p. 93.

géré les choses. Aucun ami de Julien ne fut puni pour des propos. Même ceux qui s'étaient, sous son règne, portés aux pires excès eurent la vie sauve. Les seuls païens punis de la peine capitale furent ceux qui avaient épousé des religieuses [1] : encore la loi qui prononce cette peine contre eux ne fut-elle que le retour à un principe déjà posé par Constance [2] : d'ailleurs, l'histoire ne marque nulle part qu'elle ait été appliquée. Les auteurs de dégâts contre les édifices, ou même de violences contre les personnes, ne furent pas autrement inquiétés : si un fonctionnaire prévaricateur, comme le comte Magnus, coupable d'avoir incendié l'église de Beyrouth [3], n'obtint sa grâce qu'à condition de rebâtir celle-ci [4], les Juifs qui, abusant de l'impunité que leur laissait Julien, avaient mis le feu à de nombreuses basiliques [5], ne furent condamnés à payer aucune indemnité aux chrétiens [6].

La première loi publiée par Jovien fut pour établir la

1. « Si quis non dicam rapere, sed vel attentare matrimonii jungendi caussa sacratas virgines vel invitas, ausus fuerit, capitali sententia ferietur. Filii ex tali contubernio nati, punitis his juxta legem, in hereditatem non veniant... » *Code Théod.*, IX, xxv, 2. La loi est adressée à Salluste Second, conservé sous Jovien comme préfet du prétoire. Elle est datée du consulat de Jovien et de son fils Varronianus, c'est-à-dire de 364; mais sa date, XI Kal. Mart., 19 février, doit être corrigée, puisque Jovien mourut dans la nuit du 16 au 17 février. De même, c'est par erreur qu'elle est indiquée comme donnée à Antioche, que Jovien quitta en décembre 363; peut-être faut-il lire Ancyre. Sur ces points de détail, voir les notes de Haenel, *Code Théod.*, p. 900.

2. *Code Théod.,* IX, xxv, 1.

3. Voir plus haut, p. 85.

4. Théodoret, IV, 22.

5. Voir plus haut, p. 87.

6. « Incensæ sunt a Judæis basilicæ, et nihil redditum est, nihil repetitum, nihil quæsitum. » Saint Ambroise, *Ep.* 40, 18.

liberté de religion [1]. Le labarum reparut sur les étendards et sur les monnaies [2] : les églises rentrèrent en possession des droits que leur avaient accordés Constantin et Constance, et que Julien leur avait enlevés [3]; mais le culte païen ne fut l'objet d'aucune prohibition [4]. Il cessa seulement d'être le culte officiel, pour passer au rang de culte toléré. Les sacrifices cessèrent d'être offerts au nom de l'État [5]. Les temples commencés aux frais de l'État sous le règne de Julien, restèrent interrompus [6]. Mais ceux qui avaient été rouverts ne furent pas fermés. Les seules pratiques de l'idolâtrie qui aient été défendues sont les conjurations magiques et les sacrifices nocturnes [7]. Encore un magistrat naguère nommé par Julien, et demeuré en place sous ses successeurs, obtint-il que les mystères d'Éleusis, qui se célébraient pendant la nuit, fussent exemptés de cette interdiction [8]. Aucun professeur

---

1. Promulguée à Alexandrie le 15 septembre; *Historia acephala*, 18.

2. Eckhel, *Doctr. numm. vet.*, t. VIII, p. 147; Cohen, *Descript. hist. des monnaies frappées sous l'Empire romain*, t. VI, p. 384.

3. Τὸν αρχαῖον κόσμον, selon l'expression de Philostorge, VIII, 1. Cf. Théodoret, IV, 4; Socrate, III, 24; Sozomène, VI, 4.

4. Expressions exagérées de Socrate, de Sozomène, de l'*Hist. acephala*, parlant de destruction des temples païens, d'ordre donné par l'empereur de ne plus adorer que le Dieu des chrétiens. C'est l'erreur historique déjà commise à propos de Constantin (voir tome I, p. 54). Les faits les mieux établis, et le témoignage formel du païen Themistius, sont contraires à ces assertions. Quant à l'inscription du *Corpus inscr. græc.*, t. IV, 8608, relative à une église chrétienne de Corfou, construite « après avoir démoli les enceintes sacrées et les autels des Hellènes, » si le Ἰοβιανὸς qui y est nommé est bien l'empereur Jovien, il y a là une allusion à un fait local, à une transformation en église de quelque sanctuaire païen peut-être abandonné, non à une mesure générale.

5. Ici Socrate (III, 24) emploie un langage exact : Πέπαυτο δὲ αὐτοῖς καὶ ὁ δι' αἵματος δημόσιᾳ γινομενος μολυσμὸς, ᾧ καταχόρως ἐπὶ Ἰουλιανοῦ κατεχρήσατο.

6. Libanius, *Epitaphios Juliani*.

7. *Code Théodosien*, IX, XVI, 7, 8.

8. Zosime, IV, 3.

païen ne fut inquiété. Priscus, Maxime, conservèrent, tant que vécut Jovien, les biens et les dignités qu'ils avaient reçus du précédent empereur : s'ils éprouvèrent une disgrâce momentanée au commencement du règne de Valentinien, ce fut pour des faits nouveaux, non en représailles de leur faveur passée [1]. Mais une loi, rétablissant la liberté de l'enseignement, déclara que « tout homme digne par ses mœurs et son talent d'instruire la jeunesse, reprenait le droit soit d'ouvrir une école, soit de réunir à nouveau son auditoire dispersé [2]. » Si beaucoup de temples se fermèrent, si beaucoup de prêtres des dieux abandonnèrent leurs fonctions, si beaucoup de gens rasèrent la barbe ou dépouillèrent le manteau des philosophes, cela eut lieu par la force des choses, non par aucun ordre officiel. Dans son ensemble, le culte païen demeura libre, aussi libre qu'il avait été sous Constantin, plus libre qu'il ne fut sous Constance.

Les païens que n'aveuglait pas la passion surent le reconnaître. Ils se montrèrent reconnaissants aux successeurs chrétiens de Julien d'avoir évité toute réaction. Dans un discours prononcé en présence de Jovien, au commencement de 364, pour célébrer son consulat, le rhéteur Thémistius le remercie d'avoir, « étant le maître

1. Eunape, *Vitæ soph.; Maximus*, p. 478.

2. « Si quis erudiendis adolescentibus vita pariter et facundia idoneus erit, vel novum instituat auditorium, vel repetat intermissum. » *Code Théod.*, XIII, III, 6. La loi est datée « III id. Jan. divo Joviano et Varriano coss. » S'il n'y a pas de faute dans le titre de « divus » donné à Jovien, il faut en voir une dans la date, car le 11 janvier, Jovien n'était pas encore mort. Peut-être au lieu de « Jan. » faut-il lire « Jun. » La loi serait du 11 juin 364. Il est probable, du reste, qu'elle ne fit que régulariser une situation déjà existante, et que dès le lendemain de la mort de Julien les professeurs chrétiens avaient recommencé à enseigner.

pour tout le reste, laissé ce qui concerne la religion au jugement de chacun[1]; » et il ajoute, probablement interprète, ici encore, de l'opinion publique, qui après tant de secousses aspirait surtout au repos : « Ta loi de tolérance n'est pas moins précieuse pour l'Empire que ne l'a été ton traité avec les Perses; car si ce dernier met fin à nos guerres extérieures, le premier éteindra nos discordes intestines[2]. » Quand, onze années plus tard, mourra Valentinien, Ammien Marcellin lui donnera le même éloge : « Ce qui fait la gloire de son règne, c'est qu'il se tint au milieu de toutes les diversités religieuses, n'inquiétant personne, n'obligeant personne à suivre tel ou tel culte. Il n'inclina pas par des lois menaçantes ses sujets vers ce que lui-même adorait. Mais il laissa les partis dans l'état même où il les avait trouvés[3]. »

Mais si le paganisme conserva jusqu'aux règnes de Gratien et de Théodose la situation légale qu'il avait eue avant Julien, il ne garda rien de la vie factice que celui-ci avait voulu lui rendre. La main partiale d'un empereur n'étant plus étendue pour le soutenir, il chancela, et recommença la décadence à peine interrompue. En Occident, où l'influence de Julien n'avait pas eu besoin de s'exercer en sa faveur, il se maintint assez longtemps encore, grâce à l'appui politique autant que religieux d'une aristocratie attachée aux anciennes traditions; en Orient, il retomba tout de suite dans l'état d'où Julien avait essayé de le relever, ruine déjà couchée à terre, sorte d'épave que submergeait presque partout le flot montant de la population chrétienne.

---

1. Themistius, *Oratio* V, ὑπατικός; éd. Dindorf, p. 529.
2. *Ibid.*
3. Ammien Marcellin, XXX, 9.

CHAPITRE IV

RÉSUMÉ ET CONCLUSION. — LA PSYCHOLOGIE DE JULIEN.

Avant de clore un récit, auquel l'importance des événements et la singularité du héros ont peut-être donné quelque intérêt, il reste, si je ne me trompe, à nous reculer un peu, afin d'embrasser d'un seul coup d'œil toute la perspective de cette histoire. Au risque d'employer une expression trop ambitieuse, je dirai que mon dessein, dans ces dernières pages, est non seulement de résumer rapidement le règne, mais encore et surtout d'esquisser la psychologie de Julien. C'est elle sans doute, plus que tout autre chose, qui donnera le sens des faits auxquels celui-ci fut mêlé. L'homme aidera, dans une large mesure, à expliquer l'œuvre.

Définir cette œuvre par le dehors est facile. Pour une partie, elle a survécu à Julien; pour une autre, elle est morte avec lui, sans avoir même un court lendemain.

La partie durable correspond aux années passées en Gaule. Les exploits qu'y accomplit le César ne demeurèrent pas stériles. Non seulement Julien préserva, pour le moment, l'ouest de l'Empire des invasions germaniques; mais encore, en arrêtant l'élan des hordes barbares, en les brisant à plusieurs reprises sous ses coups,

en leur imprimant de nouveau le salutaire effroi du nom romain, il a probablement facilité à ses successeurs la défense du Rhin et des Alpes, et, par là, contribué pour sa part à retarder l'heure du triomphe définitif de la barbarie en Occident.

Mais tout ce qu'il a tenté depuis qu'il échangea la situation subordonnée du César contre le pouvoir absolu de l'Auguste a complètement échoué. C'est d'abord sa politique intérieure, qui tendit surtout à deux choses : la restauration du culte des dieux, le renversement de la religion chrétienne. De ses essais, si curieux, de réforme morale de paganisme, de constitution d'une Église païenne, rien n'est demeuré, ou plutôt il n'a réussi à construire qu'une vaine façade, derrière laquelle n'avaient été jetés les fondements solides d'aucun édifice. Ses efforts pour abaisser les chrétiens, et, par l'exclusion de la vie publique et de l'enseignement, faire d'eux comme une société inférieure, dont l'ombre servirait de repoussoir à la splendeur restaurée de l'hellénisme, n'eurent pas plus de succès : Julien ne parvint ni à faire taire dans l'Église une seule voix éloquente, ni à susciter une étincelle de vie au sein de la décadence païenne. Il y eut de ce côté avortement complet de son œuvre, faillite intégrale de ses espérances. Même s'il avait plus longtemps vécu, le résultat n'eût sans doute pas été différent. Quand on lit avec soin les écrits et les lettres de Julien, on s'aperçoit que lui-même se rend compte, avec une visible souffrance, de l'insuccès de ses efforts.

Sa politique extérieure, dans cette seconde phase de son règne, ne fut pas plus heureuse. Elle se résume toute à l'expédition contre les Perses, longuement et passionnément rêvée. Quand des conseillers prévoyants enga-

gèrent Julien à prendre les armes contre les Goths massés sur la rive gauche du Danube, et à rétablir dans ces contrées, devenues un réservoir menaçant de peuples barbares, l'ancienne domination de Rome, il repoussa avec dédain la pensée d'une guerre aussi mesquine, et, fasciné par le souvenir de l'hellénisme vainqueur de Darius et de Xercès, d'Alexandre portant ses armes à travers la Perse jusqu'aux Indes, il ne voulut plus regarder que l'Orient. Moitié par désir de gloire, moitié parce que, à tort ou à raison, la puissance persane lui paraissait une menace plus dangereuse que toutes les autres pour la sécurité de l'Empire, il envahit les États du roi de Perse. On vient de voir à quel désastre aboutit cette malheureuse expédition, qui fit perdre à Rome plusieurs provinces. Le règne de Julien avait commencé en fermant aux peuples germaniques les contrées les plus florissantes de l'Occident; il se termine en laissant la frontière de l'est ouverte aux Perses.

Cet aperçu rapide serait peut-être suffisant, si Julien était un de ces hommes célèbres, souverains, législateurs ou généraux, dont les actes importent seuls, mais dont la personne même, l'être intime, n'offre pas de relief suffisant pour donner prise à l'histoire. On sait qu'il en va tout autrement. En Julien, ce qui intéresse, c'est moins encore ce qu'il a fait que ce qu'il a été. Son histoire est, avant tout, un drame intérieur. Les événements les plus tragiques s'y passent au dedans, comme chez les héros de Corneille. C'est donc Julien lui-même qu'il convient de regarder une dernière fois. Cherchons à nous représenter, dans la mesure du possible, ce que fut sa physionomie morale, et, rassemblant les traits épars d'une figure devant laquelle nul ne peut demeurer indiffé-

rent, essayons de porter sur ses qualités et ses défauts, sur ses grandeurs ou ses misères, un jugement équitable, *sine ira et studio.*

Il convient de se demander d'abord si la qualification d'apostat, qui depuis tant de siècles s'est unie à son nom, convient vraiment à Julien. J'estime qu'en la lui donnant, l'instinct populaire ne s'est pas trompé. Pour être un apostat, au sens habituellement prêté à ce mot, il ne suffit pas d'avoir cessé de croire, il faut s'être tourné, avec une sorte de colère, contre ses anciennes croyances, comme si on les voulait anéantir chez les autres après s'en être détaché soi-même. C'est bien ce qu'a fait Julien. Une fois hors du christianisme, il n'a plus pour cette religion, et pour ceux qui la pratiquent, que des paroles de haine ou de mépris. La détruire est devenu pour lui un dessein arrêté. Il la combat par ses actes, comme empereur, par ses livres, comme écrivain. On pourrait dire que, depuis qu'il est maître absolu de l'Empire, la plus grande partie de son règne s'est passée à gouverner contre elle. Mais, cette constatation faite, — et il est impossible à quiconque a étudié Julien de près de ne pas la faire, — il reste à chercher les causes de l'apostasie, et l'on est conduit à se demander si quelque chose n'atténue pas, dans une certaine mesure, la faute de l'apostat.

Cette circonstance atténuante se rencontre dans l'éducation de Julien. Du côté de ses instituteurs chrétiens, comme de celui de ses maîtres païens, tout semble conspirer pour l'éloigner du christianisme. — La formation religieuse de Julien enfant avait été confiée par l'empereur Constance à l'évêque courtisan Eusèbe de Nicomédie. Elle commença, par conséquent, dans un milieu

arien. Durant son séjour d'exil et d'étude en Cappadoce, Julien compléta son éducation chrétienne, sous la direction de prêtres imbus des mêmes doctrines. L'un d'eux nous est connu, Georges, le futur évêque intrus d'Alexandrie, lettré, intelligent, violent et sans scrupules. Julien le vit beaucoup, et lui emprunta des livres. Mais il ne semble point qu'une religion apprise sous de tels guides ait dû laisser de bons souvenirs à un enfant observateur, et déjà aigri. Entrevu dans ce milieu, le christianisme lui apparut probablement sous la forme d'une doctrine sèche et contentieuse. Il ne connut guère, pendant les années où les impressions sont les plus vives et les plus durables, d'autres chrétiens que des disputeurs et des ambitieux, serviles envers les pouvoirs, durs pour leurs adversaires, poursuivant à la fois le triomphe de leurs idées et celui de leurs intérêts. Personne ne paraît lui avoir révélé la religion sincère et désintéressée, le simple, doux et intime christianisme, avoir fait jaillir devant ses lèvres altérées « la source d'eau vive, après laquelle celui qui a eu le bonheur d'y boire n'aura plus jamais soif[1]. » — Au sortir de cette étude aride, Julien rencontrait des maîtres d'un tout autre esprit. Ceux-ci étaient imbus jusqu'aux moelles des choses qu'ils enseignaient. On sait quel helléniste accompli fut Mardonius. Avec un art merveilleux, il initia Julien aux grands classiques, et lui inspira la dévotion qu'il professait lui-même pour Homère et pour Hésiode. Commentés par une bouche éloquente, ces écrivains de génie devinrent pour Julien les vrais auteurs sacrés. Avant même de croire aux dieux d'Homère, il fut, d'instinct, de la reli-

---

1. Saint Jean, IV, 13.

gion homérique ; au lieu que, quand il croyait encore, par habitude, au christianisme, il ne se sentit jamais fils de la Bible et de l'Évangile. — Ainsi préparé, et dès lors beaucoup plus grec que chrétien, il subit, en Asie, d'autres influences. De sa première éducation religieuse il lui restait l'aversion instinctive pour la pluralité des dieux : celle-ci s'évanouit devant les explications allégoriques de ses nouveaux maîtres néoplatoniciens. En même temps le plus influent et probablement le plus habile d'entre eux fit briller à ses regards une lueur fantastique, dans laquelle il crut reconnaître la vraie lumière : il s'imagina voir de ses yeux et toucher de ses mains le surnaturel, livra son âme aux séductions trompeuses de l'occultisme, et, franchissant vite l'hellénisme tempéré que lui avait appris Mardonius, devint à l'école de Maxime le païen visionnaire que tout le reste de sa vie nous a montré.

D'autres sentiments encore aidaient, à l'insu de Julien, cette évolution. Les hommes qui dirigèrent son éducation chrétienne avaient été attachés par Constance à sa personne. Ils représentaient près de lui les croyances et les volontés du prince en qui, dès qu'il fut capable de sentir, il détesta le meurtrier de sa famille, le spoliateur de ses biens, celui qui l'avait fait orphelin, pauvre et dépendant, et veillait sur lui moins en protecteur qu'en geôlier. Cela le conduisit, par une pente presque inévitable, à étendre son aversion sur ces croyances elles-mêmes, à n'en recevoir l'énoncé qu'avec défiance, à ne s'y livrer jamais qu'à demi, et avec une arrière-pensée, à mêler d'une hypocrisie inconsciente même les actes de culte accomplis sincèrement. S'il n'en fut pas ainsi pour son frère Gallus, qui suivit sans réserve et même avec

ferveur la religion de Constance, c'est que Gallus, d'une nature grossière et toute en dehors, était beaucoup moins intelligent, moins capable de ressentiments tenaces, moins sensible aux nuances que Julien. Ajoutons que le spectacle de l'Église chrétienne, pendant les années où se poursuivit l'éducation du jeune prince, n'était pas de nature à corriger ces mauvaises impressions. Ce n'est pas la phase la plus violente des luttes soulevées par l'arianisme : mais c'est une époque agitée, pendant laquelle les vérités les plus saintes sont mises en discussion, et les situations les plus respectées sont ébranlées par la violence. Ici, les évêques orthodoxes partent pour l'exil, remplacés par des intrus ; là, le peuple se soulève en faveur de ses pasteurs légitimes; partout, en Orient et en Occident, se rassemblent des synodes qui opposent formule à formule, doctrine à doctrine, épuisant toutes les subtilités du raisonnement et du langage pour amoindrir ou défendre la divinité du Sauveur. La foi simple et ferme d'un Grégoire ou d'un Basile se fortifiait parmi ces épreuves ; la foi déjà troublée de leur contemporain et condisciple Julien en recevait du scandale, et vacillait comme une lampe prête à s'éteindre sous un souffle de tempête.

Cependant, il ne faudrait point ici exagérer, et, pour chercher des excuses à l'erreur de Julien, donner aux faits un caractère qu'ils n'ont pas. La tempête était à la surface ; mais elle n'atteignait pas la société chrétienne dans ses profondeurs. Ignorantes des orages qui passaient au-dessus d'elles sans les toucher, d'innombrables familles pratiquaient dans toute sa perfection la loi évangélique : on sait ce que valait, moralement, ce milieu de bourgeoisie provinciale d'où sortirent les grands docteurs

cappadociens : partout, à Rome, en Gaule, en Afrique, nous apercevons de semblables foyers chrétiens, non seulement dans la classe moyenne, mais aussi dans l'aristocratie et dans le peuple. — A côté des vertus privées n'avaient cessé d'exister dans la société chrétienne les institutions charitables, et tous les jours il en naissait de nouvelles : nous avons vu Julien, devenu empereur, essayer de greffer sur le sauvageon du paganisme ces rameaux issus de l'Évangile, et proposer avec mauvaise humeur à l'émulation de ses coreligionnaires la charité de l'Église pour les indigents, les étrangers et les malades. Si des ambitieux essayaient de conquérir, en flattant la manie doctrinale de Constance, les grands sièges épiscopaux, et ne craignaient même pas d'user de violence pour s'y asseoir, nombreux demeuraient les évêques orthodoxes, qui préféraient la pauvreté et l'exil au sacrifice de leurs croyances, nombreux aussi les évêques de vie modeste et frugale, auxquels Ammien Marcellin lui-même a rendu hommage. Et nombreux aussi étaient, dans un rang moins élevé, les prêtres exemplaires dont Julien a reconnu implicitement les vertus, quand il a tracé, à l'adresse du clergé païen qu'il essayait de constituer, le modèle de la vie sacerdotale. L'œuvre du Christ était donc encore reconnaissable, même parmi les troubles religieux du quatrième siècle. Les aveux échappés à Julien lui-même montrent que, toutes les fois qu'il l'a voulu, il a su la voir. Il n'était que juste de faire connaître impartialement ce qui le poussa hors du christianisme; mais il était nécessaire aussi, pour rester dans le vrai, de rappeler les motifs qui eussent pu le retenir.

Une autre question a été et est encore souvent posée à

propos de Julien : a-t-il persécuté les chrétiens? Persécuteur, il ne le fut certainement pas à la manière de Dèce ou de Dioclétien : il ne rendit point d'ordonnance mettant la masse des adorateurs du Christ en demeure d'abjurer leur foi. Au contraire, il protesta souvent de sa tolérance, et, à plusieurs reprises, déclara qu'il n'entendait en aucune manière contraindre les chrétiens. Libanius raconte que des amis trop zélés, et qui comprenaient probablement fort peu l'époque où ils vivaient, l'engagèrent à renouveler les anciennes persécutions, mais que toujours il s'y refusa, disant que « ce n'est point par le fer et le feu que l'on peut obliger les gens à renoncer à de fausses opinions sur les dieux, et qu'en vain la main sacrifie, si la conscience proteste[1]. » Sans doute, il y eut sous son règne des sentences d'exil, ou même de mort, prononcées contre des chrétiens, dans des procès où, au fond, la question religieuse était en jeu; mais toujours elles eurent pour origine, ou au moins pour prétexte, quelque sacrilège ancien ou récent, ou quelque infraction à la discipline militaire. Aucun document certain ne montre un chrétien condamné pour cette seule qualité, « pour le nom seul, » comme on disait aux trois premiers siècles. Julien eut toujours, dit Grégoire de Nazianze, et répètent après lui tous les écrivains ecclésiastiques, une volonté arrêtée de ne pas faire de martyrs. Libanius atteste la même disposition. Il rapporte ce propos de Julien : « Les chrétiens qui ont cédé obtiennent plus tard d'être absous, et ceux qui ont été tués sont honorés à l'égal des dieux. » Et il ajoute : « Persuadé donc de tout cela, et voyant que la persécu-

1. Libanius, *Epitaphios Juliani;* Reiske, t. I, p. 562.

tion avait toujours servi utilement la cause des chrétiens, Julien résolut de s'en abstenir [1]. »

Donc, au sens étroit et littéral du mot, Julien ne doit pas être compté parmi les persécuteurs. Et cependant, ici encore, l'instinct populaire ne s'est pas tout à fait trompé, en croyant que Julien persécuta. Il inaugura un genre nouveau de persécution, non seulement « la persécution bénigne et séduisante, » dont parle saint Jérôme, qui attire par les promesses, par les flatteries, et tend des pièges semés de fleurs, mais encore la persécution dont un contemporain païen a parlé en ces termes : « Julien poursuivit avec excès la religion chrétienne, et ne s'arrêta qu'au moment de faire couler le sang [2]. » Celle-là commence par exclure les chrétiens des charges civiles et militaires, mesure à laquelle des nécessités de service apportèrent seules quelque tempérament. Elle se continue en frappant les chrétiens de taxes spéciales, au moins dans les contrées appelées à supporter le poids de la guerre de Perse. Elle se complète en les chassant de toutes les chaires où se distribuait l'éducation classique, et en supprimant, à cause d'eux, la liberté de l'enseignement. Ce n'est pas, comme le remarque Eutrope, la persécution sanglante, mais c'est la persécution froide, insidieuse, qui n'attaque pas de front, qui emploie les moyens obliques. Elle travaille à semer les divisions, fait marché avec les consciences, les place entre l'intérêt et le devoir. Par une série de mesures dont aucune n'est absolument illégale, mais qui, réunies,

---

1. *Ibid.*

2. « Nimius religionis christianæ insectator, perinde tamen ut cruore abstineret. » Eutrope, *Brev.*, X, 16.

constituent la plus monstrueuse tyrannie, elle cherche à mettre peu à peu les chrétiens à l'écart de toutes les fonctions publiques, à leur ravir en détail leurs droits de citoyens, à les pousser doucement hors la cité, hors la loi. Elle affiche même la prétention de leur faire accepter cette déchéance comme un fait acquis, contre lequel il n'y a pas de recours. Une telle manière de procéder n'émeut pas l'opinion des indifférents; elle ne donne aux victimes ni l'occasion de résister par la force (le nombre des chrétiens l'eût aisément permis au milieu du quatrième siècle), ni celle de confesser plus éloquemment leur foi en se laissant immoler. Elle est plus dangereuse que toute autre, sous ses dehors modérés.

La guerre ainsi déclarée par Julien à la moitié de ses sujets, parce qu'ils ne partageaient pas ses croyances religieuses, s'accorde mal avec le respect qu'il professe pour la liberté de conscience. On se tromperait, cependant, en supposant qu'il s'en est tenu aux seules mesures d'une portée générale qui viennent d'être rappelées. Plus d'une fois il descendit dans le détail, et commanda directement des actes, où il est difficile de ne pas voir des actes de persécution. Les orateurs et les historiens chrétiens parlent d'églises qu'il fit fermer, ou même détruire par le feu : leur témoignage est confirmé par Julien lui-même, faisant allusion, dans le *Misopogon,* aux villes, qui, « par son ordre, » ont démoli des sanctuaires des martyrs. Chose plus grave encore, on l'exonérerait difficilement de toute responsabilité dans les excès véritablement anarchiques qui souillèrent, en beaucoup de lieux de l'Orient, la réaction païenne dont il avait donné le signal. Son langage toujours insultant et haineux, quand il parlait des chrétiens, renouvelant contre eux

les anciennes calomnies, et les représentant comme des athées, chargés ou capables de tous les crimes, était de nature à soulever contre eux les pires passions. Il y eut du sang versé, avec ces raffinements de cruauté dont seules sont capables les foules fanatisées. L'absence de répression qui suivit ces excès, la disgrâce même où tombèrent certains magistrats pour avoir tenté de les punir, sont la marque d'une complicité tacite, ou au moins d'une indifférence coupable. La parole rapportée par Grégoire de Nazianze : « Est-ce un si grand mal qu'un Grec tue dix Galiléens? » pèsera sur la mémoire de Julien.

Telle fut, selon l'expression de M. Jules Simon, « cette lutte célèbre » que Julien « commença en philosophe et finit en persécuteur [1]. » Il semble donc que la seconde de ces qualifications soit à retenir; mais peut-être se demandera-t-on dans quelle mesure Julien a droit à la première. Effaçant lui-même un mot écrit trop vite, M. Jules Simon répond : « Julien n'est pas un philosophe; c'est un adepte de l'école de Jamblique, un sophiste de l'école de Libanius; c'est un érudit, un lettré, qui se passionne pour la doctrine de ses maîtres, sans chercher à la renouveler ou à l'approfondir [2]. » On comprend, en effet, que, jeté à vingt-quatre ans au milieu de la vie publique la plus agitée, Julien n'ait connu ni les loisirs ni la liberté d'esprit nécessaires pour se faire un système suivi et personnel. Tout ce qu'il eut d'idées philosophiques, il le dut à ses maîtres. Mais le dualisme qui se rencontre dans la formation intellectuelle du jeune prince n'était

---

1. Jules Simon, *Histoire de l'École d'Alexandrie*, t. II, p. 320.
2. *Ibid.*, p. 338.

pas de nature à donner à ce fond emprunté la solidité et la cohérence. Mardonius, qui paraît avoir été aussi versé dans la philosophie classique que dans les lettres, avait initié son élève aux doctrines de Platon et d'Aristote en même temps qu'à la poésie d'Homère et d'Hésiode. Soit sous la direction de ce remarquable éducateur, soit plus tard, Julien lut de Platon *la République*, *les Lois*, et la plupart des dialogues, de Xénophon les *Mémoires* et l'*Apologie de Socrate*, d'Aristote *la Politique*, *la Nature*, *la Morale à Nicomaque*[1]. Mais les impressions reçues en Asie Mineure ont en partie effacé cette marque première et excellente. Même quand il cite les ouvrages des plus hauts représentants de la sagesse hellénique, on sent que Julien n'est plus avec eux par le fond de la pensée : ils ne paraissent guère dans son œuvre que comme une broderie sur un tissu ourdi par de tout autres mains. A l'école de Maxime il est peu resté en Julien du rationalisme d'Aristote : même du mysticisme sublime de Platon il lui est seulement demeuré une image déformée par les rêveries des néoplatoniciens de la dernière époque, et adaptée par eux à ce qui était le plus de nature à séduire leur impérial disciple, l'explication et la justification des mythes païens. La philosophie dont l'influence de ces derniers maîtres a imbu l'esprit de Julien est toute apologétique ou toute polémique. Elle n'a presque plus rien de la libre recherche de la vérité.

Devenue « la servante de la théologie » païenne, elle participe de l'indétermination de celle-ci. J'ai analysé plus haut les deux ouvrages où Julien a laissé comme la synthèse de ses idées philosophiques, le discours sur

1. Tous ces écrits sont cités dans les ouvrages de Julien.

le Roi Soleil et le discours en l'honneur de la Mère des dieux. Bien que le premier semble avoir été écrit pour une lecture publique, et destiné même à des auditeurs occidentaux, il n'offre ni plan ni méthode : les idées s'y suivent sans s'y enchaîner, telles qu'elles ont dû se présenter à l'esprit de Julien dans une improvisation laborieuse. Encore plus visiblement improvisé est le discours qu'il écrivit en une seule nuit pour expliquer le mythe de la Mère des dieux. Mais l'improvisation de la forme ne serait rien, si l'on rencontrait la continuité du fond. Qu'on lise l'un après l'autre les deux discours, on s'apercevra que celle-ci n'existe pas. On sentira combien se tiennent peu les idées de Julien. Elles paraîtront juxtaposées plutôt qu'unies. Mélange non digéré de platonisme, de réminiscences chrétiennes, de syncrétisme païen, de cosmogonie paradoxale, relevé de place en place par la sincérité de l'accent religieux, le premier discours, malgré ses défauts, formait un tout complet. Il semblait donner le dernier mot de l'auteur sur Dieu et les dieux. Julien y racontait à sa manière la genèse de l'immatériel et de la matière, du monde invisible et du monde visible. Le second discours traite à peu près les mêmes sujets. Mais il le fait en amenant sur la scène de tout autres personnages divins. Dans l'un, le principe générateur du monde visible est le Soleil ; dans l'autre, ce principe est Attis, et le Soleil ne joue plus que le rôle d'organisateur. La place remplie par la Mère des dieux du second discours est celle où l'on nous a montré la Minerve Pronoé du premier. Tout s'enchevêtre, se confond, se contredit. On sent que Julien a cessé d'être en possession d'une métaphysique arrêtée. Ses concepts se créent ou se modifient à mesure qu'il écrit,

et naissent en quelque sorte sous sa plume pour la satisfaction de son rêve ou pour les besoins de sa cause. On est avec lui dans le royaume des nuages, non sur le roc ferme des idées. L'obscurité qui règne dans ses pensées ou dans ses paroles ne vient pas de la profondeur, mais du vide. Julien est un des écrivains de la philosophie décadente : il n'a ni la clarté, ni la simplicité, ni la logique, ni le désintéressement du philosophe.

Lui-même s'est rendu justice quand il a dit, non sans quelque fierté, dans le discours contre Héraclius : « Il ne serait pas étonnant qu'un soldat comme moi ne connût pas toutes les parties de la philosophie. » Un soldat : voilà, ce me semble, le vrai caractère de Julien. Je sens ce qui me manque de compétence pour le juger de ce point de vue, et je voudrais que ses campagnes fussent étudiées par un écrivain du métier. Mais je puis au moins donner les impressions que m'a laissées, après l'avoir suivie, pour ainsi dire, pied à pied, la vie militaire de Julien. Il me paraît impossible de n'être pas surpris, presque émerveillé, de la facilité avec laquelle il s'y plia. Rien ne l'y avait préparé. Son éducation, pas plus, du reste, que celle des jeunes nobles de son temps, n'avait été dirigée dans ce sens. Aucun professeur d'art ou même d'exercices militaires ne paraît parmi les instituteurs de son adolescence. Ses goûts ne le portent même pas, à cette époque, vers une existence active. Bien qu'ayant passé plusieurs années parmi les montagnes si giboyeuses de la Cappadoce, et vécu alors dans une province renommée pour ses chevaux, il ne semble point s'être occupé d'équitation ou de chasse : au moins, lui qui raconte tout de son éducation, ne fait-il aucune allusion à des divertissements de

ce genre. Il est sûr au moins que les mouvements les plus élémentaires que l'on enseigne au jeune soldat lui étaient inconnus quand il devint César : Julien fut obligé, en Gaule, de les apprendre l'un après l'autre. Ammien Marcellin le montre s'y livrant avec gaucherie, et presque en soupirant. Cependant, six mois après son entrée dans le pays qu'il était appelé tout à la fois à gouverner et à défendre, le même historien nous le fait voir engagé dans une première guerre, et y déployant déjà « la décision et la vigueur d'un vieux général, » *velut dux diuturnus, viribus eminens et consiliis.* Ce passage si aisé et si rapide de la vie la plus sédentaire à l'existence des camps, cette révélation soudaine de qualités guerrières que rien n'avait fait jusque-là prévoir ni aux autres ni à Julien lui-même, est sans doute l'indice d'une des plus rares vocations militaires qui se soient rencontrées. L'histoire offre peu d'exemples d'un jeune homme s'arrachant ainsi à ses livres pour s'improviser chef de troupes, et dans ce rôle si nouveau pour lui paraissant tout de suite d'une expérience consommée.

Sans doute, on peut se demander si, dans cette première phase de sa carrière militaire, Julien ne dut pas beaucoup aux conseils des généraux que Constance avait mis près de lui, et qui gardèrent d'abord le commandement supérieur des troupes. Mais, à en croire Julien et les écrivains antiques qui se sont plus ou moins inspirés de lui, les généraux avaient été placés là, par un suzerain jaloux, moins pour l'aider que pour le surveiller, et il n'eut jamais qu'à se plaindre d'eux. D'ailleurs, après un peu plus d'un an, la direction des affaires militaires lui fut remise par Constance. Ses

succès lui appartiennent donc vraiment, et les qualités qu'il montra sont bien les siennes. Elles contrastent, dès le début, avec la prudence des vieux généraux qu'on lui avait donnés pour conseils. Dès sa première marche, il choisit un chemin dangereux, afin d'arriver plus rapidement au but. Il ne cesse d'accomplir ou de commander à ses soldats des actes d'audace. Payant toujours le premier de sa personne, il ne craint pas d'ordonner des coups de main qui paraissent d'abord téméraires, mais où le résultat est proportionné à l'effort avec une justesse de coup d'œil presque infaillible. Julien excelle ainsi dans la guerre de détail, de surprises, de stratagèmes, presque dans la guerre de partisans. De grands fleuves comme le Rhin ne l'arrêtent pas : ses soldats le passeront la nuit, en silence, sur des barques que l'ennemi ne voit ni n'entend, au besoin en se faisant des nacelles de leurs boucliers. Pour les rendre plus expéditifs, il ne se préoccupe pas outre mesure de leur approvisionnement : on emporte ordinairement peu de jours de vivres : si les convois ne rejoignent pas l'armée, le soldat romain moissonnera les champs de l'ennemi, et fera son pain avec le froment semé par les Barbares. Cette manière de combattre, rapide et simplifiée, est rendue possible à Julien par le petit nombre de soldats qu'il eut à mettre en ligne pendant son gouvernement des Gaules : l'armée la plus nombreuse qu'il ait dirigée alors était de treize mille hommes. Il convient d'ajouter que, sauf dans la bataille de Strasbourg, il eut affaire soit à des corps d'ennemis isolés, soit à des tribus surprises sur leur propre territoire. Dans ces situations, la légèreté de la marche, la rapidité des mouvements, l'audace des attaques, l'ascendant personnel du chef,

valaient beaucoup : il ne restait à peu près aucune place aux plans d'ensemble et aux calculs de la stratégie.

Ce n'est pas à dire, cependant, que tout, dans l'action militaire de Julien en Gaule et en Germanie, ait été livré au hasard. On peut, pendant les cinq années qu'elle dura, distinguer plusieurs phases, où se marque la volonté réfléchie du César. Les deux premières années sont occupées à délivrer la Gaule de la présence des Germains, et à reprendre sur ceux-ci toute la rive gauche du Rhin. En 358, Julien conçoit un plan plus vaste : c'est de se rendre maître de l'embouchure et des deux rives du fleuve, afin de le rouvrir aux flottes romaines. Il emploie les années suivantes à consolider cette conquête par des moyens qui lui sont bien personnels : non seulement en inspectant et en fortifiant les postes romains des bords du Rhin, mais encore en franchissant celui-ci à plusieurs reprises, pour ravager les cantons de la rive droite, frapper de terreur et d'impuissance les peuplades germaines et leurs chefs. Il y parvint si complètement, que pendant le reste de son règne, même quand il eut emmené en Orient une partie de l'armée des Gaules, la Germanie ne bougea plus.

Si Julien, malgré tout, nous apparaît en Gaule avec quelques-uns des caractères d'un chef de partisans, il prend tout à fait une physionomie d'aventurier dans l'expédition extraordinaire qui le conduisit en six mois de Bâle à Constantinople. Peut-être, malgré ses périls, cette marche était-elle la seule issue possible à l'impasse où les événements de Paris avaient acculé Julien. Celui-ci y fit preuve de ses qualités ordinaires, l'audace,

le sang-froid, la promptitude, la ruse : sa façon de mettre la main sur la flottille du Danube, et de se faire porter silencieusement par elle, est un vrai coup de partisan. Mais il s'arrêta au moment où l'on eût pu juger ses qualités de général. La mort opportune de Constance le délivra de la nécessité de combattre non plus, comme auparavant, des hordes barbares, mais une armée romaine, nombreuse, aguerrie et régulière, qui marchait contre lui, et dont les avant-gardes se massaient déjà en Thrace. La fortune traita cette fois Julien en enfant gâté, lui tressa les faciles lauriers d'un triomphe sans lutte, mais lui rendit le bon ou le mauvais service de ne pas permettre à l'histoire de prendre toute sa mesure.

Peut-être serait-il moins équitable encore de le juger d'après la guerre de Perse. A quelques historiens il a paru que, à ce moment, Julien avait perdu beaucoup de ses qualités premières. L'orgueil d'un pouvoir exercé sans contrôle, la place absorbante qu'il avait laissé prendre dans ses pensées au fanatisme religieux, l'avaient, à certains égards, diminué. Sa vue n'était plus si nette : il y avait du trouble dans son intelligence. Il était devenu à la fois plus obstiné et plus crédule, moins accessible aux conseils de la prudence, plus docile à d'étranges suggestions. La superstition le dominait maintenant tout entier. Elle n'avait joué aucun rôle dans ses guerres contre les Germains, entreprises en un temps où il n'avait pas encore la liberté de laisser voir ses sentiments religieux. Aucun haruspice, aucun philosophe, ne suivait alors l'armée et n'était appelé à donner son avis sur les affaires militaires. L'étude des présages ne jouait aucun rôle dans la conduite des

troupes. Tous les jours paraissaient également bons pour le combat. Au cours de l'aventureuse expédition contre Constance, pendant laquelle Julien a ouvertement déclaré sa conversion au paganisme, la superstition commence à se mêler d'une façon bizarre aux préoccupations du général et de ses amis : cependant elle ne prend pas encore une part active aux détails du commandement. Pendant la guerre de Perse, elle est devenue l'un des rouages essentiels, l'un des moteurs principaux de l'armée : les devins sont appelés au conseil plus souvent que les généraux : on marche les yeux errant sans cesse à la recherche des présages : on suspend les mouvements des troupes pour étudier le sens des signes observés et ouvrir les rituels divinatoires. Sans doute, à certains moments, Julien se dégage de l'obsession païenne. Réveillé, pour ainsi dire, de son rêve, il retrouve alors toutes ses qualités. Il excelle toujours dans les détails. Il a, comme autrefois, des coups d'audace merveilleusement réussis. Personnellement, il a montré la plus grande bravoure. Il a même appris deux choses qui, auparavant, lui étaient peu familières : l'art de faire mouvoir de grandes masses, et celui des sièges. L'ordre de marche de l'armée, lors de sa première étape sur le territoire persan, paraît réglé avec le soin le plus minutieux. La part personnelle prise par Julien au siège de Pirisabora semble révéler en lui les talents de l'ingénieur militaire, qu'il n'avait pas eu jusque-là l'occasion de montrer. Mais, à côté de ces mérites, ou anciens ou nouveaux, de graves lacunes commencent à se faire voir. Il ne paraît pas qu'un plan défini ait été tracé à l'expédition de Perse. La diversion par le nord, qui n'amena aucun résultat, mais qui, mieux servie par

les circonstances, eût pu être d'un grand effet, semble avoir été imaginée après coup. Quand Julien, l'armée et la flotte sont arrivés devant Ctésiphon, on ne sait plus quel parti prendre. On remonte le long du Tigre, sous l'empire de pensées nouvelles. Arrive l'ordre incompréhensible d'incendier la flotte. Dès lors l'armée romaine marche vers le désastre inévitable. Julien meurt à temps pour laisser à son successeur la lourde responsabilité d'une capitulation que, vivant, il n'eût sans doute pas évitée.

Mettons chacun à son rang. Personne assurément ne verra dans Julien l'égal des grands capitaines de l'antiquité. Ses campagnes de Gaule et de Germanie restent bien au-dessous de celles de Jules César : sa campagne de Perse ne rappelle en rien la grande expédition d'Alexandre, qu'il avait pris pour modèle : ni pour le plan, ni pour la préparation, ni pour le succès, elle n'approche même de celles de Trajan et de Septime Sévère. Mais il ne faut pas oublier qu'au quatrième siècle l'art de la guerre était déjà en décadence. Plusieurs des défauts de Julien furent probablement ceux de son temps. Il faut se souvenir encore que cet art ne lui avait pas été enseigné, et que, placé subitement à la tête des armées, il lui fallut tout tirer de son propre fond. Il reste à ce général improvisé assez de qualités, secondaires peut-être, mais remarquables encore, pour lui donner droit à l'admiration.

Les mérites guerriers de Julien ne doivent pas faire oublier son rôle d'administrateur. Il parut tout de suite y exceller. Mais on peut croire qu'il était mieux préparé à cette partie des fonctions impériales. Bien qu'élevé en simple particulier, Julien avait probablement deviné de

bonne heure le vol changeant de la fortune : sa lettre à Themistius montre qu'il s'était fait d'avance un idéal de gouvernement selon la justice et la raison. Pendant cet âge d'or de son règne qui correspond aux cinq années passées en Gaule, il y parut invariablement fidèle. « Il se montra très juste envers les provinciaux et, dans la mesure du possible, adversaire des exigences fiscales, » dit Eutrope. Des chrétiens, comme saint Grégoire de Nazianze et saint Ambroise, lui donnent le même éloge. Ammien Marcellin montre Julien rendant scrupuleusement la justice, et exigeant qu'elle fût rendue ainsi. Il allégea pour les Gallo-Romains le poids des impôts, malgré la mauvaise volonté des agents supérieurs du fisc, et au risque d'encourir la disgrâce de Constance. Devenu maître absolu de l'Empire, il s'inspira des mêmes pensées de bienveillance; cependant, en matière économique et fiscale, l'Auguste ne valut pas le César.

Julien avait sur l'économie politique les idées vagues ou inexactes de son temps; mais il manquait de la prudence qui met en garde contre les fantaisies personnelles, et, désormais investi du pouvoir de tout faire, il se crut le droit de tout oser. Eutrope dit qu'il « ménageait peu le trésor. » Libanius prétend qu'il rêvait de transformer, au retour de l'expédition de Perse, tout le système des impôts, afin de les réduire presque à néant. Dans l'intention assurément fort louable de rendre service à ses sujets, il se livre à de bizarres expériences, et s'irrite contre eux de ses insuccès. Là est une des causes de la haine, si étrange pour un souverain, qu'il professe publiquement à l'égard des habitants d'Antioche. Mais il les hait pour une autre cause encore que l'échec de l'édit de maximum; ici paraît le motif secret et toujours le

même, qui fit dévier Julien de son impartialité première, et inclina vers la tyrannie l'équitable administrateur d'autrefois, dès qu'il se fut déclaré païen.

On le voit favoriser certaines villes, se montrer dur ou négligent envers d'autres, selon qu'elles professaient ou non le même culte que lui. La dévotion municipale envers les dieux devint un titre aux bienfaits administratifs. Elle devint aussi un titre à l'impunité : nous avons déjà dit comment Julien, si exact à relever contre les chrétiens d'anciens délits, des excès de zèle iconoclaste commis sous les règnes précédents, oublie au contraire de punir ou même empêche de réprimer les actes d'inhumanité dont les chrétiens étaient victimes sous son règne de la part des habitants de quelques cités. La même partialité se montre dans le choix des fonctionnaires. Julien s'en est même fait une loi, puisqu'il a interdit aux chrétiens les emplois publics. Les nominations faites par lui furent souvent étranges. Il consultait les antécédents littéraires ou philosophiques des candidats plus que leurs capacités administratives. Dans les faveurs ainsi accordées à ses amis, il fut, dit Eutrope, « moins scrupuleux qu'il ne convient à un prince. » Plusieurs d'entre ces favoris, ajoute le même contemporain, « le déshonorèrent par leurs actions [1]. » Rappelons le gouverneur de la Syrie, choisi, de l'aveu de Julien lui-même, malgré son peu de mérite, et seulement pour être désagréable aux habitants d'Antioche. On excuserait difficilement de tels faits, et l'on ne peut s'empêcher de citer, à ce propos, la conduite

1. « In amicos liberalis, sed minus diligens quam principem decuit. Fuerunt enim nonnulli, qui vulnera gloriæ ejus inferrent. » Eutrope, *Brev.*, X, 16.

toute différente de Constantin et de ses fils, qui, non moins exclusifs peut-être que Julien dans leurs opinions religieuses, ne consultèrent presque jamais celles-ci pour l'attribution des fonctions publiques, élevant indifféremment aux plus hautes charges païens et chrétiens, selon que les y appelaient le mérite ou la naissance.

Je crois avoir montré de quelles qualités et de quels défauts, de quelles vertus et de quels vices, de quelles ombres et de quelles lumières se composent la vie et la carrière de Julien. Son intelligence fut plus vive peut-être qu'étendue, plus capable de s'assimiler les pensées d'autrui que d'apercevoir les conséquences lointaines de ses conceptions et de ses actes : ainsi s'expliquerait comment, placé, en Gaule, devant une tâche définie et subordonnée, il y parut tout de suite supérieur, tandis que les desseins formés par sa seule initiative furent souvent mal conçus, mal préparés, mêlés d'illusions, et voués d'avance à l'insuccès. Son éducation, son mode de penser, semblent d'accord avec l'idée que nous nous faisons ici de son intelligence : Julien se montra d'une extrême docilité envers les maîtres qui surent s'emparer de son esprit : il adopta successivement leurs idées, même quand elles furent contradictoires : après avoir reçu de Mardonius un fond tout hellénique, il accepta de Maxime et de la petite société néoplatonicienne les plus extrêmes tendances du mysticisme oriental : ces diverses couches d'éducation se superposèrent sans se mêler, mais sans qu'il parût sensible à leurs différences, et se retrouvent, mal fondues, dans ses écrits. Julien fut toute sa vie un disciple plutôt qu'un penseur original : son âme garda les plis que des mains diverses lui avaient imprimés. Il paraît de même au point de vue littéraire : on sait com-

ment, sans avoir eu, dans sa jeunesse, la permission de suivre les cours de Libanius, il s'était assimilé la manière du célèbre rhéteur, et l'avait si complètement imité, qu'on le considérait comme ayant été à son école. Ainsi s'expliquent même en partie les défauts littéraires de Julien : avec une vivacité d'esprit bien supérieure, il compose aussi mal que Libanius, il en a les insupportables longueurs, relevées seulement, çà et là, par des traits, des saillies, un brillant et un mordant, qui ne se rencontrent point dans les écrits monotones de l'orateur d'Antioche. Cependant, l'incohérence des compositions de Julien ne tient probablement pas à la seule influence de Libanius : lui-même ne semble point avoir été assez pondéré, assez calme, assez capable de dominer ses impressions et de faire un tri entre ses idées, pour produire des œuvres claires, bien enchaînées, de bonnes proportions, où circulent vraiment l'air et la lumière. Ses défauts d'écrivain proviennent en partie sans doute des exemples qu'il a suivis, mais en plus grande partie, probablement, de la nature de son esprit.

On peut se demander ce que valut Julien par le cœur. Les tristes conditions de son enfance ne le disposèrent pas aux affections de famille. Il fut privé tout de suite des soins d'un père et d'une mère. Son frère ne lui ressemblait ni par le caractère ni par les goûts. Le seul parent avec qui il ait été en rapports, Constance, ne lui inspira que de la crainte et de la haine. Il fit un mariage sans amour. Il n'eut pas d'enfants. Les plus pures sources des tendresses humaines lui furent fermées. Il faut le plaindre, plus encore que s'étonner si l'on rencontre sous sa plume peu de sensibilité vraie. Quand il en veut prendre le langage, il s'empêtre dans la plus banale

rhétorique : témoin la lettre écrite pour consoler Amerius de la mort de sa femme, et le long morceau composé pour consoler son ami Salluste et se consoler lui-même de leur mutuelle séparation. Ses seules affections sont de nature toute intellectuelle. Il aime Mardonius, comme son premier éducateur : il prodigue jusqu'à l'excès à son second éducateur, Maxime, les marques de reconnaissance et de respect. Cependant, dans le petit cercle où, même devenu empereur, il se confina, il semble avoir eu quelques vrais amis. Beaucoup de ceux qui l'ont pleuré se désolèrent surtout d'avoir perdu en lui le prince généreux qui répandait les bienfaits sans compter sur les philosophes et les serviteurs des dieux. Libanius s'afflige du petit nombre d'hommes qui le regrettèrent sincèrement. Mais lui, Libanius, versa sur Julien de vraies larmes. A ses yeux, au moins, Julien semble donc avoir montré quelques-unes des qualités qui attirent l'affection.

Une dernière question se pose : Julien demeura-t-il jusqu'au bout sain d'esprit? J'aurais peut-être hésité à la formuler en ces termes, si je n'avais rencontré, dans une récente biographie du héros, où l'admiration pour ses qualités tourne presque au panégyrique, cette affirmation brutale, qui semble arrachée par l'évidence à la sincérité de l'historien : « Julien était un déséquilibré [1]. » Je ne souscrirai pas sans réserve à ce jugement. Dans ce que nous connaissons de l'enfance et de la jeunesse de Julien, on ne voit rien qui le confirme. Ses écrits ne témoignent pas d'une pensée très ferme et très

---

1. « Giuliano era un uomo squilibrato. » Negri, *l'Imperato e Guiliano l'Apostata*, p. 399.

calme; mais ils ne portent aucune trace d'un défaut d'équilibre intellectuel. Ce n'est certes pas étant César qu'il en avait donné des marques. Cependant plus d'un indice ferait croire que, pour les dernières années du règne de Julien, le mot de M. Negri ne serait pas sans quelque vérité. La dévotion de Julien a pris alors un caractère d'exaltation fébrile. Son commerce avec les dieux est continuel. Il les voit, converse avec eux. Ses jours et ses nuits sont peuplés de fantômes. Les statues lui font des signes. Tout est pour lui mystère et présages. Ses angoisses pendant l'année de sa rupture avec Constance avaient dû tendre ses nerfs à l'excès. Ses jeûnes, ses abstinences, ses veilles prolongées, le prédisposent à toutes les illusions. Les visionnaires et les occultistes, dont il fait maintenant sa société habituelle, acquièrent chaque jour sur lui une plus funest influence. Que sa raison ait un peu sombré dans une vie aussi étrange, il n'y aurait pas lieu de s'en étonner. La campagne de Perse semble bien, en effet, montrer en lui, de temps en temps, quelque dérangement d'esprit. Sa docilité aux conseils des transfuges dépasse toute mesure. L'ordre d'incendier la flotte paraît d'une imprévoyance presque maladive. Sa colère contre le dieu Mars, parce qu'un sacrifice n'a pas réussi, est vraiment d'un halluciné. Sans doute Julien, au dernier moment, s'est ressaisi, et sa mort, si elle fut telle qu'on la raconte, le montre non seulement en possession d'une raison éloquente et calme, mais encore dépouillé de ses superstitions coutumières. Mais il en est souvent ainsi, et les esprits momentanément troublés ont retrouvé plus d'une fois leur ancienne lucidité aux approches de la dernière heure.

Il est donc possible que Julien ait été, pendant la se-

conde période de sa vie, « un déséquilibré. » Cette période coïncide avec le moment où son apostasie parut complète et publique, où il s'enfonça tout entier dans le paganisme, et fut sous l'empire absorbant d'une idée fixe. L'idée, alors, le domina au point de lui faire perdre le sens du réel. Il mit des facultés autrefois belles et saines au service d'une chimère. Il les usa, en les faisant travailler dans le vide. Et le titre d'Apostat est demeuré attaché à son nom moins encore, peut-être, pour le flétrir que pour marquer le point où la déchéance intellectuelle commença chez un prince qui, dans la première partie de sa carrière, avait donné au monde de si nobles espérances.



APPENDICE A

LES SOURCES DE L'HISTOIRE DE JULIEN

De nombreux documents existent sur Julien. On peut dire, d'une manière générale, que peu de biographies anciennes en possèdent davantage. Les sources de celle de Julien se divisent, d'après leurs origines et leurs tendances, en païennes et chrétiennes. Plusieurs sont contemporaines. Il en est aussi d'une époque plus basse. Nous devons examiner successivement ces diverses catégories de documents.

PREMIÈRE PARTIE. — SOURCES PAIENNES

I. — Julien.

Comme j'ai eu souvent l'occasion de le faire remarquer, les écrits de Julien sont pleins de renseignements sur son caractère et sur sa vie. Il est peu d'entre eux où il ne se peigne soit volontairement, soit à son insu. Une lecture attentive et, comme on dit, entre les lignes met souvent en présence d'une figure vivante et laisse deviner une âme. Il en est ainsi même des morceaux de pure rhétorique, comme les deux Éloges de Constance, ou d'une satire historique, comme le pamphlet sur les Césars, ou des essais de théologie païenne, comme les Discours sur le Roi Soleil et sur la Mère des dieux, ou de la polémique contre Héraclius

et contre les mauvais cyniques, à plus forte raison des fragments de la polémique contre les chrétiens. Mais, de plus, quelques écrits, et non des moins importants, ont proprement le caractère autobiographique.

Ce sont, dans l'ordre des dates : l'Éloge de l'impératrice Eusébie (356), dans lequel Julien rappelle les bienfaits dont celle-ci l'a comblé; la *Consolation à Salluste* (358), où un épisode pénible du séjour de Julien en Gaule est malheureusement noyé dans les flots d'une insipide rhétorique; l'*Épître aux Athéniens* (361), seul reste d'une série de lettres aux villes, dans lesquelles Julien racontait, en manière d'apologie, son éducation, sa jeunesse, les événements qui précédèrent et amenèrent l'usurpation par lui du titre d'Auguste; l'*Épître à Thémistius* (361), où Julien trace l'idéal du souverain qu'il se propose d'être; le *Misopogon* (363), qui rappelle d'abord des épisodes de sa vie à Paris, puis raconte les divers incidents de son séjour à Antioche; le *Fragment d'une lettre* pastorale (363), qui contient une partie de son plan de réorganisation et de réforme du paganisme [1].

A ces écrits déjà révélateurs vient se joindre ce qui, ordinairement, fait le mieux connaître un homme, à savoir sa correspondance. Mais ici l'on éprouve un vif désappointement. La correspondance de Julien ne peut se comparer, pour l'étendue, à celle d'autres écrivains célèbres du quatrième siècle, comme Libanius, dont on possède près de seize cents lettres; Symmaque, qui en a laissé près de neuf cent cinquante; ou même saint Basile, dont on en connaît plus de trois cents. En y comprenant la lettre sur l'évêque renégat Pégase, découverte en 1875, et en rangeant sous la rubrique « lettres » beaucoup de pièces qui n'en sont pas, comme plusieurs édits ou rescrits, l'édition donnée en 1876

---

1. Ce dernier écrit a été l'objet d'un long commentaire d'Asmus, *Ein Encyklika Julians des Abtrunnigen und ihre Verlaufer*, formant deux articles du *Zeitschrift für Kirchengeschichte*, 1895.

par Hertlein compte 80 numéros. Si l'on y joint les six nouvelles lettres découvertes en 1885 par M. Papadopoulos Kerameus, dans un manuscrit de la Correspondance de Julien conservé à Chalcé[1], on possède en tout quatre-vingt-six lettres ou pièces analogues attribuées à cet empereur. Encore de ces quatre-vingt-six pièces en est-il environ vingt-cinq qui ont été contestées[2], et l'on peut admettre que pour dix-huit ou dix-neuf d'entre elles le reproche a lieu d'être fondé : non probablement que des faussaires se soient donné souvent la tâche ingrate de composer des lettres sous le nom de l'empereur Julien, mais vraisemblablement parce que des épîtres ayant un autre auteur ont été attribuées à Julien par d'anciens éditeurs de sa Correspondance. Ce qui reste d'authentique est donc peu nombreux : et encore cette authenticité est-elle, pour certaines pièces, une authenticité de second ordre, car si tel ou tel édit ou rescrit inséré dans la correspondance est manifestement l'œuvre personnelle de Julien, d'autres paraissent avoir été rédigés par des secrétaires[3], et avoir été revêtus de son approbation sans porter la marque de son style.

Il reste donc un très faible débris de l'œuvre épistolaire de Julien. Celle-ci fut certainement considérable. Quand on regarde l'activité incessante et presque fébrile de Julien, on se rend compte qu'il écrivit ou dicta beaucoup de lettres. Un des témoins de sa vie nous dit qu'il y fatiguait ses secrétaires.

---

1. Publiées dans Ὁ ἐν Κονσταντινουπόλει Ἑλληνικὸς φιλολογικὸς σύλλογος, t. XVI, 1885, supplément, p. 22 et suiv.; dans le *Rheinisches Museum*, t. XLII, 1887, p. 15 et suiv.; dans la *Revista di Filologia*, 1889, p. 291 et suiv.

2. Voir Schwarz, *De vita et scriptis Juliani imperatoris*, Bonn, 1888; Cumont, *Sur l'authenticité de quelques lettres de Julien*, Gand, 1889; Schwarz, dans le *Philologus*, t. LI, 1892; Bidez et Cumont, *Recherches sur la tradition manuscrite des lettres de l'empereur Julien*, dans *Mémoires couronnés et autres Mémoires publiés par l'Académie royale de Belgique*, t. LVII, 1898.

3. On a le nom d'un de ces secrétaires, Nymphidianus.

Libanius le montre « envoyant, dans une même journée, des lettres aux villes, aux commandants d'armée, aux amis qui partaient, aux amis qui arrivaient, lassant par la rapidité de sa langue la main des scribes, qui étaient obligés souvent de demander du repos, alors que lui passait sans fatigue d'une occupation à une autre [1]. » Ces divers types de lettres sont maigrement représentés dans le recueil que nous possédons. Il en est même qui manquent tout à fait : on n'y voit pas de lettres aux généraux [2]. On peut admettre que le recueil existant aujourd'hui renferme, au point de vue du nombre, à peu près l'équivalent des épîtres sorties du cabinet de Julien en cinq ou six jours. C'est dire que l'immense majorité de ses lettres est perdue. Quelle qu'en soit la cause, cette perte est infiniment regrettable. Au dire des anciens, les lettres de Julien sont ce qu'il a écrit de mieux et ce qui donnait le plus de lumière sur son règne. Ammien Marcellin estime qu'elles sont, par la gravité et l'agrément, les égales des Discours du prince [3]; mais Libanius, qui paraît montrer en ceci un sentiment littéraire plus délicat, déclare que les lettres de Julien l'emportent sur ses autres écrits, et qu'il s'y est surpassé lui-même [4]. Un siècle plus tard, Zosime y

1. Libanius, *Epitaphios Juliani;* Reiske, t. I, p. 580.

2. On n'y voit pas non plus les lettres, du reste « peu nombreuses » et « renfermant seulement des salutations, » qu'il écrivit au César Gallus (*ibid.*, p. 530). — Dans le paragraphe relatif à Ammien Marcellin, nous indiquerons d'autres lettres de Julien, beaucoup plus importantes, que le recueil de sa correspondance ne contient pas. Il sera encore question de plusieurs lettres, également perdues, dans le paragraphe relatif à Eunape. — Parmi les lettres perdues, il y a aussi un court billet (ἐπιστολίῳ βραχεῖ) à Denys, cité par Julien (Hertlein, p. 577) dans la longue diatribe (*Ep.* 59) adressée à ce sénateur. Je dirai à ce propos que l'*Epître* 59, d'une irritation qui touche au comique, est tellement incompréhensible, que je n'ai pu démêler les événements auxquels elle fait allusion, et lui trouver une place dans le récit du règne de Julien.

3. « ... Sed tamen rhetoricam amavit, ut ostendit orationum epistolarumque ejus cum gravitate comitas interrupta. » Ammien Marcellin, XVI, 5.

4. ...Ὁ δὲ πολεμῶν τε ὁμοῦ καὶ πλάττων λόγους πάσας μορφὰς καταλελοι-

voit une source de renseignements plus abondante que toute les autres[1]. On ne saurait donc trop déplorer les hasards qui ont tari pour nous presque toute cette source, et en ont laissé à peine un mince filet d'eau.

Les lettres de Julien avaient cependant été recueillies aussi soigneusement que ses autres ouvrages. On vient de les voir connues et jugées par des écrivains du quatrième et du cinquième siècle. Pour en parler comme il le fait, Ammien eut certainement sous les yeux une collection de ces lettres. Dans ses Fragments historiques et dans les *Vies des philosophes et des sophistes,* un autre écrivain de la seconde moitié du quatrième siècle, Eunape, fait allusion à diverses lettres, cite même quelques mots de plusieurs d'entre elles. Il semble avoir puisé dans un recueil général, contenant des pièces de diverses époques, car si quelques-unes des épîtres qu'il cite sont adressées à des sophistes, d'autres sont relatives aux guerres de Julien. L'auteur du recueil peut avoir été Libanius. Le célèbre sophiste d'Antioche avait été en relations épistolaires avec Julien depuis le jour de son élévation au rang de César. Ces relations se poursuivirent jusqu'à la fin de la vie du prince, car il correspondait encore avec celui-ci pendant la guerre de Perse. Libanius possédait donc un très grand nombre de lettres du restaurateur de l'hellénisme. Ses rapports avec les amis et les coreligionnaires de celui-ci, son ascendant sur les autres sophistes qui avaient été en correspondance avec l'empereur, lui rendaient facile de rassembler de toutes parts beaucoup d'épîtres. Dès le lendemain de la mort de Julien, on le voit préoccupé de

---

κεν, ἀκάσαις μὲν ἅπαντας νικῶν, τὰ δὲ αυτοῦ τῇ τῶν ἐπιστολῶν. Libanius, *Epitaphios Juliani;* Reiske, t. I, p. 624.

1. Τὰ Ἰουλιανοῦ πραχθέντα... πάρεστι τῷ βουλομένῳ συλλαβεῖν ἅπαντα τοῖς λόγοις ἐντυγχάνοντι τοῖς αὐτοῦ καὶ ταῖς ἐπιστολαῖς, ἀφ' ὧν ἔνεστι μάλιστα τὰ κατὰ πᾶσαν αὐτῷ πεπραγμένα τὴν οἰκουμένην περιλαβεῖν. Zosime, III, 2.

faire connaître des lettres[1] qui étaient, dit-il, sa seule consolation[2]. Voir en lui le compilateur du recueil que connurent Ammien et Eunape n'est sans doute qu'une hypothèse, mais cette hypothèse ne paraîtra pas téméraire.

Cependant il semble qu'au ve siècle une autre collection de lettres et d'actes de Julien, indépendante de la première, ait aussi eu cours. MM. Bidez et Cumont, qui ont jeté sur toutes les questions relatives à la correspondance de Julien de si vives lumières, ont remarqué que Socrate et surtout Sozomène font mention, dans leurs histoires, de nombreuses ordonnances de Julien, et les citent avec une grande précision. Mais ils ont remarqué, en même temps, que ces historiens ecclésiastiques ne font pas une seule allusion aux lettres adressées à des sophistes, et que, d'autre part, ni Libanius, ni Ammien, ni Eunape ne mentionnent aucun des textes officiels cités par Sozomène. La conclusion qu'ils ont cru pouvoir tirer de cette double constatation, c'est que, primitivement, il a existé au moins deux collections distinctes des épîtres de Julien, l'une contenant des lettres purement privées, l'autre composée de rescrits envoyés à des fonctionnaires ou à des prêtres, d'édits promulgués en certaines villes. La première collection a, de toute évidence, une origine païenne, puisqu'elle paraît avoir été formée par Libanius ou quelque autre ami de Julien; comme les pièces composant la seconde ont, pour la plupart, trait aux « Galiléens, » elle semble avoir été rassemblée par un chrétien, peut-être d'Alexandrie [3], désireux de conserver les documents relatifs à la persécution[4].

---

1. Libanius, *Ep.* 1350.
2. *Epitaphios Juliani;* Reiske, t. I, p. 624.
3. Le nombre est relativement considérable des documents relatifs aux affaires d'Alexandrie (éd. Hertlein, *Ep.* 6, 9, 10, 23, 26, 36, 45, 50, 51, 56, 58).
4. Bidez et Cumont, *Recherches sur la tradition manuscrite des lettres de l'empereur Julien,* p. 14-22.

Les deux érudits belges, poursuivant le cours de leurs hypothèses, supposent, non sans vraisemblance, que les deux collections parallèles dont il vient d'être question, et probablement encore d'autres recueils partiels, se fondirent, dans le cours du ve siècle, en une vaste compilation. De celle-ci aurait parlé et se serait servi Zosime. A la fin du ve siècle, l'édition des Discours et des épîtres de Julien dont use cet historien semble très répandue, et d'un accès facile : quiconque les désire peut se les procurer [1], dit Zosime, en insistant surtout sur la valeur documentaire des lettres [2]. Il est certain qu'une collection de lettres plus considérable que celle qui est venue jusqu'à nous exista au vi^{e} siècle : deux écrivains de ce temps, Lydus et Facundus, y copient des épîtres que les manuscrits aujourd'hui conservés ne contiennent pas. A la fin du xe siècle encore, Suidas connaît des lettres que nous ne possédons plus, et qui peuvent venir de la même tradition.

Cependant le recueil qui, d'après une hypothèse vraisemblable sans être absolument certaine [3], aurait été depuis la fin du ve siècle l'instrument de cette tradition ne serait point, dans tous les cas, le seul qui aurait eu cours au moyen âge. L'étude des manuscrits aujourd'hui existants oblige à conclure que « la plupart des épîtres de Julien nous ont été transmises par une autre voie [4]. » Elles paraissent avoir été répandues et conservées surtout, à travers le monde byzantin, dans des livrets qui les continrent avec celles d'autres épistolographes grecs, comme modèles de style pour les gens de cour qui avaient à rédiger une requête ou à tourner un com-

---

1. Πάρεστι τῷ βουλομένῳ συλλαβεῖν. Zosime, III, 2.

2. Voir plus haut, p. 342.

3. « Nos recherches ne nous autorisent même pas à affirmer avec certitude que toutes les épîtres qui nous sont parvenues aient été rassemblées dans une édition complète. » Bidez et Cumont, *Recherches sur la tradition manuscrite des lettres de l'empereur Julien*, p. 101.

4. *Ibid.*, p. 27.

pliment. C'est dire qu'on fit un choix parmi les lettres, prenant celles qui offraient des formules de politesse raffinée et fleurie de préférence à celles qui traitaient d'affaires. A cette anthologie se rattachent beaucoup des manuscrits qui nous ont transmis des lettres de Julien. Une autre classe de manuscrits, dont le plus important est le *Vossianus* de la bibliothèque de Leyde, copie du XIII[e] siècle, contenant les Discours et les épîtres, a emprunté ces dernières à des collections plus complètes, mais cependant ne permet point de remonter à un archétype primitif. Fût-il donné de retrouver la trace de la collection que connut probablement Zosime, et qui paraît avoir été consultée encore au VII[e] siècle, peut-être même plus tard, il est probable qu'on y trouverait, avec un nombre de lettres beaucoup plus considérable que celui que nous possédons, une confusion déjà très grande, et le mélange dès lors formé de pièces authentiques et de morceaux apocryphes.

Les divers éditeurs des lettres de Julien, depuis l'édition de Musurus, imprimée à Venise par Alde en 1499, jusqu'à celle de Hertlein en 1876, n'ont pas cherché à donner des lettres qu'ils mettaient au jour un classement plus rationnel que n'avaient fait les copistes du moyen âge et de la renaissance. Ils se sont contentés d'ajouter celles que l'on découvrait : l'édition de Musurus avait quarante-huit lettres, celle d'Hertlein en contient quatre-vingts, auxquelles il faut ajouter les six de Chalcé : trente-huit lettres seulement découvertes en quatre siècles[1] ! Mais, quelle que soit la date des éditions, c'est toujours le même désordre : les pièces formant une série, comme celles qui ont trait aux affaires d'Égypte, sont réparties çà et là : nul effort n'est tenté pour mettre chaque lettre à sa date : quelquefois deux morceaux d'une même

---

1. Tillemont, qui avait sous les yeux l'édition de 1630, ne connaît encore, en 1697, que soixante-quatre lettres. *Histoire des Empereurs*, t. IV, p. 564.

épître sont imprimés comme deux lettres différentes, ainsi qu'on l'a récemment démontré pour le n° 14 d'Hertlein, qui est la conclusion du n° 74, et pour le n° 63, qui fait partie de l'encyclique incomplète publiée à part sous le nom de *Fragment de lettre*. Une édition nouvelle de ce qui nous reste de l'œuvre épistolaire de Julien est devenue nécessaire : les travaux de Schwarz, de Cumont, de Bidez, ont prouvé cette nécessité ; et la collaboration de ces deux derniers érudits nous promet, dans un avenir plus ou moins prochain, cette édition faite enfin par eux avec toute la compétence qu'elle demande.

L'exemple des lettres prouve que, si considérables que soient les renseignements fournis sur Julien par ses propres œuvres, cependant celles-ci ne nous sont parvenues qu'avec d'immenses lacunes. On peut trouver, dans les auteurs qui y font allusion ou qui les citent, l'indication de ceux de ses écrits qui ont péri, soit partiellement, soit en totalité. Dans le chapitre sur la polémique de Julien j'ai amplement parlé de son ouvrage contre les chrétiens : de cet ouvrage, qui était en trois livres, un seul, le premier, a pu être approximativement reconstitué, grâce aux citations textuelles qu'en fait saint Cyrille d'Alexandrie dans la réfutation qu'il lui consacre. On connaît le second livre seulement par huit fragments de quelques lignes fournis par saint Cyrille, par saint Jérôme, par Théodore de Mopsueste, et un fragment plus étendu tiré d'Arétas; du troisième livre on a deux fragments d'un petit nombre de lignes, provenant de saint Cyrille et de Suidas[1]. Pour d'autres écrits, nous sommes moins heureux encore, car on n'en connaît guère que le titre, ou quelques mots à peine avec le titre.

Telles sont l'épître aux Lacédémoniens et l'épître aux Corinthiens, écrites en octobre ou novembre 361, en même

1. Voir Neumann, *Juliani imperatoris librorum contra Christianos quæ supersunt*, p. 133-238 ; Bidez et Cumont, *Recherches sur la tradition manuscrite des lettres de l'empereur Julien*, p. 135-138.

temps que l'épître aux Athéniens, seule conservée. De ces deux pièces fait mention Zosime (III, 10) : à l'une ou à l'autre appartient vraisemblablement une phrase citée par lui un peu plus haut (III, 3); de l'épître aux Corinthiens est une autre phrase reproduite par Libanius (*Pro Aristophane* ; Reiske, t. I, p. 434). Tel est le traité des *Saturnales* ou Κρόνια, dont Julien lui-même fait mention (*Oratio* IV ; Hertlein, p. 204), et dont Suidas a conservé un fragment (v° Ἐπιδότιμος). Tels sont enfin ses Mémoires sur les guerres de Germanie.

L'existence d'un ou plusieurs écrits de Julien, aujourd'hui perdus, sur ce sujet n'est pas douteuse : mais il se peut que les critiques aient exagéré l'importance ou l'étendue de cette partie de son œuvre. Hecker, le premier, en a reconnu l'existence, et y a montré, avec un excès évident, la source de tout ce que les contemporains ont écrit sur la vie militaire de Julien[1]. Schwarz parle de « Commentaires » de Julien sur les guerres de Germanie[2], ce qui évoque l'idée d'un ouvrage considérable, à l'instar des *Commentaires* de Jules César. Koch a étudié cette question avec une précision plus grande et dans un esprit plus modéré que ses devanciers, mais en accordant cependant un peu trop, selon moi, à l'hypothèse[3]. Voilà ce qui me paraît devoir être retenu.

Julien publia un récit, probablement de courte étendue,

---

1. Hecker, *Zur Geschichte des Kaisers Julianus. Eine Quellenstudie. Wissenschaftlige Beilage zum Programm des Königl. Gymnasiums zu Kreusnach*, 1886. L'exagération de la thèse de Hecker a été montrée par Mendelssohn, dans la préface de son édition de Zosime (Leipzig, 1887), p. XLV.

2. Schwarz, *De vita et scriptis Juliani imperatoris*, p. 11.

3. Je dois à l'obligeance de M. le docteur Koch la communication de sa thèse, aujourd'hui introuvable, *De Juliano imperatore scriptorum, qui res in Gallia ab eo gestas enarrarunt, auctore disputatio*, Arnheim, 1890. L'auteur l'a complétée et sur certains points corrigée dans l'introduction de son livre *Kaiser Julian der Abtrünnige, seine Jugend und Kriegsthaten bis zum Tode des Kaisers Constantius* (tirage à part du *Jahrbuch fur classiche Philologie*, Leipzig, 1899).

sur la bataille livrée par lui aux Alemans près de Strasbourg. Cela résulte d'un des Fragments historiques (9) d'Eunape :

« Voulant raconter sa grande expédition, illustre entre toutes, je n'imiterai pas ceux qui allument un flambeau en plein jour, afin de rechercher les choses cachées. Car Julien lui-même, le premier de tous les écrivains, épris d'admiration pour ses propres exploits, a écrit sur ce combat un petit livre tout entier [1]. Je ne lutterai pas avec lui, et je ne composerai pas une autre histoire du même sujet, mais je renverrai à ce livre [2] ceux qui veulent contempler à la fois la grandeur des actes et celle des paroles : je lui signalerai la splendeur de la narration, qui emprunte à la valeur des exploits les rayons d'une lumière dont est illuminée l'éloquence du discours. Moi donc, sans me piquer d'une puérile et sophistique émulation, mais conformant mon récit à la vérité de l'histoire et le dirigeant d'après elle, je parcourrai les faits passés, et les rapporterai d'après ce qui a été dit avant moi [3]. »

Ce qui se dégage de toute cette rhétorique, c'est que Julien composa sur sa grande expédition contre les Alemans et sur le combat célèbre qui la termina, un livre de dimensions restreintes (βιβλιδίον), dans lequel il faisait son propre éloge. Un second fragment d'Eunape (14) fait encore allusion à un écrit du même genre :

« Sur son expédition militaire contre les Nardini, Julien a parlé dans ses lettres à diverses personnes. Écrivant à un certain Cyllenius qui avait traité ce sujet, il lui reproche d'abord de s'être écarté de la vérité; ensuite il expose l'affaire telle qu'elle fut. De tels événements, dit-il, n'ont pas besoin d'écrivains; le commentaire de Palamède n'ajouta

1. Βιβλιδίον ὅλον τῇδε ἀναθεὶς τῇ μάχῃ διῆλθεν.

2. Τὸ περὶ τούτων βιβλίον ἐπιτάξομεν.

3. Eunape, *Continuation de l'Histoire de Dexippe*, fragm. 9; dans Müller, *Fragm. historicorum græcorum*, t. IV, p. 16.

rien à la gloire d'Homère. Donc, rejetant avec hauteur les histoires que d'autres ont écrites de ses actes, il est poussé par la grandeur des événements à les raconter lui-même. Il n'en composa pas la simple relation, mais il fit spontanément et avec éclat son éloge, chantant ses propres louanges [1] dans des épîtres adressées à beaucoup [2]. »

Qui sont les Nardini, dont il est question en tête de ce passage? On a vainement cherché à identifier cette peuplade inconnue, dont le nom est peut-être défiguré par une erreur de copiste. L'important est le fond même du morceau. On y voit d'abord que Julien raconta ses propres exploits en diverses épîtres : allusion probable à la lettre aux Athéniens, aux lettres aux Lacédémoniens, aux Corinthiens et peut-être à d'autres villes ou collectivités. On y voit encore que Julien fit ces récits sous forme de panégyrique, ne craignant pas d'y « chanter » ses louanges : cela s'applique bien à la lettre aux Athéniens, la seule qui nous soit parvenue. Mais on y voit quelque chose de plus : c'est qu'un écrivain inconnu, du nom de Cyllenius, avait écrit sur l'expédition contre les Nardini (?); que Julien fut mécontent de ce récit, et en témoigna son déplaisir à l'auteur; qu'il rétablit à sa manière, c'est-à-dire en se louant lui-même, la vérité des faits. Voici donc encore un témoignage précis sur une relation composée par Julien, soit de l'expédition de 357, soit de quelque autre épisode de ses campagnes contre les Germains. Il est peu probable que cette relation se confonde avec le « petit livre, » βιβλιδίον, dont parle le fragment d'Eunape précédemment cité.

Une autre attestation, plus générale, d'écrits de Julien sur ses guerres de Germanie se trouve dans l'épître 33 de Libanius, qui est vraisemblablement de l'été de 358, c'est-à-

1. Ὑμνῶν.

2. Eunape, *Continuation de l'Histoire de Dexippe*, fr. 14; Müller, t. IV, p. 20.

dire de l'année qui suivit la victoire de Strasbourg [1]. Écrivant à Julien, alors en Gaule, Libanius lui dit : « Il me semble beau de te voir, comme je l'ai entendu raconter, vaincre les Barbares et mettre en récit tes victoires [2], à la fois rhéteur et général. Achille eut besoin d'un Homère : tes trophées seront transmis à la postérité par la voix même de celui qui les a érigés. » Ici, c'est probablement du βιϐλιδίον cité dans le fragment d'Eunape que parle Libanius.

Libanius a fait une autre allusion encore aux écrits composés par Julien sur ses victoires : c'est dans le *Prosphoneticus*, discours prononcé par le sophiste devant Julien en juillet 362, quelques jours après l'entrée de celui-ci à Antioche [3]. « J'aimerais, s'écrie Libanius, à te demander comment tu as accompli tes exploits. Mais il ne sera pas utile que tu répondes : il suffira que tu donnes l'écrit [4] où tu as raconté les hauts faits dont tu es deux fois l'auteur, et comme écrivain et comme général. Je m'en servirai un peu plus tard pour un plus long discours, si les dieux m'accordent de pouvoir lancer ma barque en plein océan [5]. » La date du *Prosphoneticus* peut laisser en doute s'il s'agit encore ici de la relation de la victoire de Strasbourg, ou s'il s'agirait de quelque autre écrit dans lequel Julien aurait raconté ses expéditions postérieures, peut-être même celle qui le conduisit de Gaule à Constantinople; mais cette seconde hypothèse, en l'absence de toute attestation précise, me paraît bien douteuse. Quand, le 1er janvier 363, Libanius prononça le discours en l'honneur du consulat de Julien, il n'avait sous les yeux que le βιϐλιδίον, car, ainsi que le reconnaît Koch, « après la bataille de Strasbourg il s'arrête brusquement dans son récit, et, en

1. Voir Sievers, *Das Leben des Libanius*, p. 246.
2. Καὶ τὰς νίκας εἰς συγγραφὴν ἄγειν.
3. Voir plus haut, p. 14.
4. Τὴν συγγραφήν.
5. Libanius, *Prosphoneticus ;* Reiske, t. I, p. 413.

dehors de ce qu'il emprunte à l'Épître aux Athéniens, il ne dit plus que des généralités, évidemment parce qu'il ne savait rien de plus [1]. »

En résumé, je ne distingue avec certitude, parmi les écrits perdus de Julien, que deux opuscules ayant trait à ses guerres : le « petit livre » sur l'expédition de 357, attesté clairement par Eunape, et objet d'une allusion non moins claire dans la lettre 33 de Libanius, écrite en 358; la lettre à Cyllenius, au sujet d'une des expéditions germaniques de Julien, renfermant à la fois un blâme de cet écrivain et un récit fait en guise de correctif par Julien lui-même.

L'œuvre littéraire de Julien, telle que nous la connaissons, peut donc se reconstituer ainsi : 1° ses compositions de longue haleine, que les anciens englobaient toutes, quels qu'en fussent la forme et le sujet, sous le nom de Discours, λόγοι; 2° ses épîtres, ἐπιστολαι, recueil mutilé de lettres privées et de pièces officielles; 3° un écrit en partie conservé par les citations d'autres auteurs, le livre contre les chrétiens; 4° les écrits entièrement perdus, comme quelques lettres apologétiques aux villes, les Κρόνια, et probablement deux relations distinctes sur les guerres faites par Julien pendant son gouvernement des Gaules, c'est-à-dire le βιϐλιδίον sur la bataille de Strasbourg et le récit contenu dans l'épître à Cyllenius [2].

Une question se pose : dans quelle mesure les écrits de

---

1. Koch, *Kaiser Julian der Abtrünnige*, p. 342.

2. Éditions complètes de Julien : Martinius et Cantoclarus, Paris, 1583; Petau, Paris, 1630; Spanheim, Leipzig, 1696; Hertlein, Leipzig, 1875-1876.

Éditions partielles : *Misopogon* et *Épîtres*, Martinius, Paris, 1566; — *Césars*, Hensiger, Gotha, 1736; — *Épîtres*, Heyler, Mayence, 1828; — *Contra Christianos*, Neumann, Leipzig, 1880.

Traductions françaises : *Œuvres complètes*, Tourlet, Paris, 1821; — Talbot, Paris, 1863; — *les Césars de l'empereur Julien, avec des remarques et des preuves enrichies de plus de 300 médailles*, Spanheim, Paris, 1683; Amsterdam, 1728.

Julien, pris comme source historique, méritent-ils la confiance? jusqu'à quel point doit être accepté son témoignage sur lui-même, sur ses adversaires, sur ses amis, sur les événements de sa courte et orageuse existence?

Il est certain que toute autobiographie — et beaucoup des écrits de Julien ont ce caractère — doit être lue avec précaution. Tout homme se racontant lui-même et jugeant ceux avec qui il s'est trouvé en rapport est sujet à d'étranges illusions. Une raison générale de prudence s'impose donc à quiconque interroge des mémoires personnels. Cette prudence devra être plus attentive et plus particulière si leur auteur écrivit sous la dictée de la passion ou de l'intérêt. Tel fut, à n'en pas douter, le cas de Julien.

Passionné, il le fut, certes, dans sa haine contre Constance, en qui il voyait le persécuteur de sa jeunesse; passionné, il le fut aussi dans sa haine contre les chrétiens, comme dans son ardent amour pour la civilisation païenne. Cette couleur de passion est répandue sur tous ses écrits. Mais les principaux d'entre eux, ceux-là précisément où il se raconte, portent non moins visible la marque de l'intérêt. Ce sont des apologies ou des actes d'accusation, dans l'un ou l'autre cas des plaidoyers. Telle est la lettre aux Athéniens, dans laquelle Julien s'efforce par le récit de sa vie de justifier son usurpation. Tel est le *Misopogon*, diatribe virulente contre les habitants d'Antioche. C'est l'avocat, c'est l'accusateur public, ce n'est pas l'historien qui écrit de telles œuvres. Même quand il ne songeait ni à se défendre ni à attaquer, Julien demeurait jaloux de se présenter lui-même à la postérité sous le jour le plus favorable. On l'a vu plus haut, par des remarques naïves d'Eunape et la polémique malheureusement perdue avec Cyllenius. S'il raconta lui-même ses guerres, c'est parce qu'on n'est bien loué que par soi-même, et qu'il tenait à être loué. On a donc le droit de se défier de l'impartialité et même, dans une certaine mesure, de la sin-

cérité de Julien : et, à ce propos, il sera permis de rappeler que, pendant sa jeunesse, se sentant ou se croyant entouré d'ennemis, il avait pris des habitudes de dissimulation dont ses amis païens lui firent parfois un mérite [1], dont jamais il n'éprouva la moindre honte [2], et dont tout son être moral paraît avoir gardé le pli. Sans vouloir exagérer la portée de ces réflexions, nous conclurons que, toutes les fois qu'il est impossible de contrôler par un autre témoignage contemporain et absolument indépendant une assertion de Julien, il est prudent de ne point accepter celle-ci sans réserve. Là où le contrôle est possible, on trouve plus d'une fois Julien en défaut. Il se dégage sans doute de l'immense travail littéraire de Julien un nombre très considérable de faits; mais ce qu'on voit s'y peindre surtout, c'est un portrait moral de l'homme, où les défauts mêmes qui doivent mettre son historien en défiance sont autant de traits de caractère.

Il est une partie de l'œuvre de Julien à laquelle son caractère officiel donne une place à part. C'est son œuvre législative. Nous sommes loin de la connaître tout entière. A cause, probablement, des tendances antichrétiennes de beaucoup de lois promulguées par Julien, les compilateurs des Codes ne voulurent pas les recueillir. Quelques-unes, cependant, inspirées par cet esprit, mais moins dures dans les termes, y eurent entrée. Mais la plupart de celles qui ont une portée hostile aux chrétiens nous sont venues par d'autres voies.

En tout, les deux recueils juridiques formés au ve et au vi^e siècle, le *Code Théodosien* et le *Code Justinien*, rapportent quarante-deux constitutions de Julien. Beaucoup ont trait à des questions d'intérêt secondaire et courant, et ne touchent pas aux réformes d'ordre politique, administratif ou religieux qui furent la préoccupation dominante de Julien.

1. Libanius, *Epitaphios Juliani;* Reiske, t. I, p. 528.
2. Julien, *Ep.* 42; Hertlein, p. 546.

Celles qui s'y rapportent, relatives aux biens des proscrits, à l'or coronaire, aux propriétés des villes, aux curies, aux transports publics, à la nomination des professeurs, au règlement des funérailles, se rencontrent au *Code Théodosien*, VIII, v, 12, 13, 15; IX, xvii, 5; XII, i, 50, 51, 52, 53, 54, 56; xiii, 1; XIII, i, 4; iii, 4, 5.

D'autres lois, édits ou rescrits de Julien ont été publiés dans le recueil de sa correspondance : pièces officielles relatives aux Alexandrins (*Ep.* 6, 9, 10, 26, 51, 58); édits aux Thraces, aux Juifs, au peuple d'Antioche (*Ep.* 11, 25, 47, 54); édit sur les professeurs chrétiens (*Ep.* 42); rescrit au peuple de Bostra (*Ep.* 52); texte plus développé de l'édit sur les funérailles (*Ep.* 77).

Enfin, les écrivains chrétiens, surtout Grégoire de Nazianze, les historiens Socrate et Sozomène, font allusion à de nombreuses lois spécialement dirigées contre leurs coreligionnaires; on trouve même dans saint Grégoire et dans Socrate la citation textuelle de deux passages d'une loi sur l'enseignement, qui paraît différente de celle que fait connaître l'Épître 42.

Il resterait, pour être complet, à indiquer ici, auprès de l'œuvre de Julien, d'autres sources qui font, pour ainsi dire, corps avec elle, et se rapportent directement à sa personne : sources épigraphiques et iconographiques. Mais les unes sont très minces, et les autres assez peu sûres. Quelques mots, pour finir, suffiront.

L'épigraphie de Julien, c'est-à-dire les inscriptions où son nom se rencontre, offre peu de particularités intéressantes. La courte durée de son règne n'a point permis l'érection de beaucoup de monuments nouveaux; ceux qui avaient été commencés, comme les temples, ont été promptement interrompus, avant que leur dédicace ait pu avoir lieu : de là sans doute le petit nombre des *tituli* officiels commémorant son nom et ses titres. Peut-être même, si l'on y regardait de très

près, l'épigraphie contredirait-elle l'idée que Julien et ses amis ont essayé de donner de sa position vis-à-vis de Constance. Clinton a publié, dans ses *Fastus romani* (t. II, p. 98), une inscription commémorant la reconstruction des thermes de Spolète par Constance Auguste et Julien, encore César : dans ce texte, officiel, par conséquent rédigé avec l'approbation de Constance, Julien est qualifié de *victoriosissimus Cæsar*, ce qui semble indiquer peu de jalousie de la part du suzerain, qui ne prend lui-même aucune épithète de ce genre, et se contente de l'appellation banale de *semper Augustus*. Mais ce qui est plus remarquable encore, c'est le nombre insignifiant des textes épigraphiques faisant allusion à la révolution religieuse tentée par Julien : une inscription d'une petite ville de Numidie, qui l'appelle *restitutor libertatis et romanæ religionis* (*Corpus inscriptionum latinarum*, t. VIII, 4328); une inscription orientale qui le qualifie de *filosofiæ magister* (*Ephemeris epigraphica*, t. IV, 1388) : voilà, à ma connaissance du moins, tout ce que l'on peut citer.

Quant à l'iconographie, elle a peu de choses précises à nous apprendre de Julien. Le temps est loin, où l'on demandait aux médailles, aux bustes et aux statues des révélations sur le caractère des empereurs. L'*Histoire romaine à Rome*, de J.-J. Ampère, paraîtrait aujourd'hui un agréable et spirituel ouvrage, mais serait prise malaisément pour une œuvre scientifique. Relativement aux médailles, l'auteur du plus récent traité d'iconographie romaine, M. Bernoulli, prétend que celles de Julien n'offrent aucune garantie de ressemblance. La seule chose que ses monnaies puissent nous apprendre avec quelque certitude, c'est l'histoire de sa barbe : le César est imberbe, l'Auguste porte à Constantinople une barbe ronde et encore modérée, les pièces frappées pendant sa résidence d'Antioche lui donnent une barbe longue et pointue, celle du *Misopogon*. La question de savoir si Julien, même avant son apostasie officielle, est représenté en Sérapis

et Hélène en Isis sur les monnaies d'Alexandrie, reste douteuse : le P. Eckhel, qui demeure le maître sur toutes ces questions de numismatique, penche pour l'affirmative, en ce qui concerne Julien; pour la négative, en ce qui concerne Hélène. Mais ce qui surprend, c'est de voir que jamais la numismatique de Julien ne reflète exactement la position religieuse prise par lui aux diverses époques de sa vie. Pendant son règne en Gaule, alors qu'il professait ouvertement le christianisme, on n'y voit pas paraître de symboles chrétiens : les pièces le représentant qui sortent de l'atelier d'Alexandrie portent même des images païennes. Au contraire, quand il est devenu Auguste, et le champion déclaré du paganisme, on ne voit guère au revers de ses médailles (en dehors d'Alexandrie) d'autre marque (bien vague) de cette religion que le taureau entre deux étoiles signalé par les historiens Socrate (III, 17) et Sozomène (V, 19). La courte durée du règne de Julien explique-t-elle cette pénurie de symboles? Faut-il y voir (ce qui serait peu croyable) l'intention de ménager les sentiments de ses sujets chrétiens? ou doit-on admettre (ce qui n'est guère plus vraisemblable) que ses successeurs ont, par esprit de réaction, fait refondre ses monnaies? Autant de questions jusqu'à présent demeurées insolubles [1].

Restent les bustes et les statues. L'attention publique a été appelée, en 1901, sur les représentations sculptées de Julien par une communication de M. Salomon Reinach à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres [2]. Ayant pu se procurer d'excellentes photographies d'un buste colossal, qui décore

---

1. Sur la numismatique de Julien, voir Eckhel, *Doctrina nummorum veterum*, Vienne, 1792-1798, t. VIII; Cohen, *Médailles impériales*, t. VI, Paris, 1862; le paragraphe *Coins*, rédigé en partie d'après les médailles de Julien conservées au British Museum, dans le *Julianus* de Wordsworth, *Dictionary of christian biography*, t. III, p. 523-525.

2. Salomon Reinach, *Un portrait authentique de l'empereur Julien*, dans *Revue archéologique*, t. XXXVIII, 1901, p. 337-359.

le fronton de la cathédrale d'Acerenza, dans l'ancien royaume de Naples, et que François Lenormant avait déjà signalé en 1882 [1], M. Reinach a reconnu dans cette tête barbue, énergique, fièrement posée, le seul portrait authentique de Julien [2]. Il n'a point eu de peine à démontrer que les deux statues en pied, où l'on avait vu jusqu'à ce jour le prince apostat, toutes deux conservées à Paris, l'une au musée des Thermes, l'autre au Louvre, sont de provenance incertaine, et ne le représentent point. Mais il ne paraît pas avoir aussi complètement prouvé que le buste d'Acerenza soit un portrait de Julien. De deux inscriptions trouvées dans cette petite ville, l'une est véritablement dédiée à Julien, mais rien n'établit un rapport entre elle et le buste; l'autre semble porter quelques lettres du nom de Julien, mais l'identification peut être contestée. Les conclusions de M. Reinach ont été examinées avec beaucoup de soin par M. Étienne Michon [3], qui conclut à « la vraisemblance, » mais non à « la certitude » de l'attribution proposée : par ses qualités d'art, le buste d'Acerenza semble en effet appartenir à une époque meilleure que le quatrième siècle. Même l'enthousiaste M. Negri, après avoir reproduit le buste d'Acerenza au frontispice de sa biographie de Julien, a eu des doutes sur l'identité [4]. La question reste donc ouverte, mais non résolue : nous avons trois portraits de Julien, qui ne concordent pas absolument entre eux, celui qu'a tracé Grégoire de Nazianze dans l'*Oratio* V, celui qu'a tracé Ammien Marcellin au livre XXV, celui qu'a esquissé en caricature Julien lui-même dans le *Misopogon*;

---

1. F. Lenormant, *A travers l'Apulie et la Lucanie*, t. I, p. 271.
2. Comme exemple de l' « à peu près » où les meilleurs esprits en sont restés, en France, quand il s'agit de Julien, je dirai que dans cette note, très érudite, M. Salomon Reinach appelle Constance « l'oncle » de Julien, et cite les écrits de celui-ci d'après la traduction française de Talbot.
3. *Revue archéologique*, t. XXXIX, 1901, p. 259.
4. Negri, l'*Imperatore Giuliano l'Apostata*, 2ᵉ édit., p. XVIII-XIX.

mais nous ignorons s'il reste de lui une médaille ressemblante ou un buste authentique.

II. — Libanius.

Au premier rang des contemporains qui ont parlé de Julien est Libanius. De tous les écrivains du quatrième siècle aucun ne s'est plus assimilé à Julien, n'a plus étroitement épousé ses idées et ses passions, et, ajoutons-le, ne l'a plus sincèrement aimé. Les renseignements qu'il nous donne sur la vie de son prince sont comme la suite naturelle de ceux qu'a laissés Julien lui-même : ils ne forment, pour ainsi dire, qu'un tout avec ceux-ci. Libanius se présente à nous comme l'homme qui fut peut-être le moins capable de juger Julien, mais aussi comme le seul de son intimité dont les écrits nous soient parvenus. Les discours et les épîtres de Libanius sont, en quelque sorte, inséparables des discours et des épîtres de Julien.

Une partie considérable de son œuvre est, en effet, consacrée à celui-ci. Libanius entra, nous l'avons dit plus haut, en relations épistolaires avec Julien dès que le cousin de Constance fut devenu César. Il demeura son correspondant jusqu'à la mort tragique du prince. On a quelques lettres de Julien à Libanius (Hertlein, 3, 14-74, 27) [1]. Mais on a beaucoup plus de lettres de Libanius à Julien, depuis celle de 358, citée plus haut, où il fait allusion au livre sur la guerre de Germanie, jusqu'à celles qu'il lui écrivait encore d'Antioche pendant la guerre de Perse. On a surtout de très nombreuses lettres de Libanius relatives aux événements du règne de Julien, quelques-unes par lesquelles il intervient près de ma-

1. La lettre 44, qui porte en divers manuscrits le nom de Libanius, paraît adressée à Priscus; la lettre 72, adressée réellement à Libanius, est d'Eustathe, et non de Julien. Voir Hertlein, p. 548, 594.

gistrats en faveur de chrétiens persécutés, dans des circonstances qui lui font honneur. On a enfin des lettres émues où se peignent sa douleur de la mort du prince, son indignation contre d'infidèles amis de Julien, la crainte que lui inspire la réaction dont il s'attend à être victime. On peut dire que la plupart des lettres écrites par Libanius en 361, 362 et 363 aident à connaître l'époque de Julien et sont, directement ou indirectement, des documents sur son règne [1].

Au témoignage des lettres, plus vivant que tout autre, mais, malgré l'abondance qu'il offre ici, nécessairement court et fragmentaire, se joint celui, en apparence plus considérable, d'ouvrages de longue haleine. Dans une autobiographie, Βίος ἢ λόγος περὶ τῆς ἑαυτοῦ τύχης (Reiske, t. I, p. 1-117), Libanius raconte avec détails, malheureusement dans un style plein d'allusions et d'obscurités, ses rapports avec Julien. Quatre discours ont directement la vie de Julien pour sujet. Quatre autres se rapportent à des événements de son règne. Quinze ans après la mort de Julien, un discours est encore consacré à celle-ci; un autre discours, moins tardif, est sur la mort de sa femme Hélène.

Dans le premier groupe de discours se présente d'abord le Λόγος προσφωνητικὸς (Reiske, t. I, p. 405-423), prononcé devant Julien, en juillet 362, après son entrée à Antioche [2]. Le discours Εἰς Ἰουλιανὸν ὕπατον (Reiske, t. I, p. 366-405) fut prononcé dans cette ville au commencement de janvier 363, pour le quatrième consulat de Julien [3]. La Μονῳδία ἐπὶ Ἰουλιανῷ (Reiske, t. I, p. 507-521) fut écrite, vers la fin de juillet de la même année, pour pleurer la mort de l'empereur [4]. L'Ἐπιτάφιος ἐπὶ Ἰουλιανῷ (Reiske, t. I, p. 521-626) est une

1. On trouvera des renvois aux plus importantes dans les chapitres x, xi et xii du livre de Sievers.
2. Voir plus haut, p. 14.
3. Voir plus haut, p. 150.
4. Voir plus haut, p. 298.

longue oraison funèbre, ou plutôt une biographie de Julien, publiée en 368 ou 369[1].

Le second groupe de discours est composé de la Μονῳδία ἐπὶ τῷ ἐν Δάφνῃ ναῷ (Reiske, t. I, p. 332-336), lamentation sur l'incendie du temple d'Apollon à Daphné, près d'Antioche, écrite en juillet 362; du plaidoyer Ὑπὲρ Ἀριστοφάνους (Reiske, t. I, p. 424-451), composé vers la même date; du Πρεσβευτικὸς πρὸς Ἰουλιανόν (Reiske, t. I, p. 451-483), supplique en faveur des habitants d'Antioche, effrayés de la colère de Julien, écrite vers mars 363, mais qui ne fut probablement pas remise à l'empereur; du Πρὸς τοὺς Ἀντιοχέας περὶ τῆς τοῦ βασιλέως ὀργῆς (Reiske, t. I, p. 484-506), exhortation adressée en même temps aux Antiochiens pour les engager à désarmer par leur obéissance l'irritation du prince.

Le troisième groupe de discours consacrés à Julien comprend d'abord un écrit de 365, Πρὸς Πολυκλέα (Reiske, t. II, p. 316-327), qui a pour but de réfuter les bruits calomnieux répandus par Polyclès sur la mort de la princesse Hélène; puis une requête beaucoup plus tardive, Περὶ τῆς τιμωρίας Ἰουλιανοῦ (Reiske, t. II, p. 27-62), adressée à l'empereur Théodose pour lui demander la recherche et le châtiment des meurtriers de Julien, et attribuer à sa mort demeurée impunie les malheurs de l'Empire.

Il est encore question de Julien, de sa prétendue tolérance, des circonstances de sa mort, de l'issue différente de la campagne de Perse s'il avait survécu, dans un autre discours de Libanius, Περὶ τῶν ἱερῶν, écrit aussi sous Théodose (Reiske, t. II, p. 163, 188, 203). Dans un écrit de 387, Πρὸς τὸν Θρασυδαῖον (Reiske, t. II, p. 235), Libanius exprime encore l'opinion que si Julien n'avait point si tragiquement péri, il eût triomphé des Perses. Il le redit dans une lettre de 390 à Priscus (*Ep.* 866). On voit que, jusqu'à la fin de sa vie, Liba-

---

1. Voir plus haut, p. 298.

nius est rempli de la pensée de Julien et qu'elle occupe une place considérable dans son œuvre. Nous avons dit la valeur historique des lettres où il est question de ce prince : il reste à dire celle des discours qui lui sont consacrés.

Elle est, naturellement, fort inégale. Certains aspects de la vie de Julien ont été vus directement par Libanius : pour d'autres, il n'a pu avoir que des renseignements de seconde main. On s'en rendra compte en jetant un rapide coup d'œil sur les diverses époques de la carrière du prince.

Sur la jeunesse de Julien, nous avons seulement à recueillir, dans le Προσφωνητικὸς, un détail, que Libanius a certainement observé, bien que, selon toute apparence, il l'ait exagéré : les païens d'Antioche et de toute l'Asie avaient deviné, dans l'étudiant de Pergame ou d'Athènes, l'homme qui mettrait fin à la domination de Constance et rétablirait le culte des dieux.

Sur la période qui va depuis l'élévation de Julien au rang de César jusqu'à l'usurpation par lui du titre d'Auguste, Libanius est beaucoup plus abondant. Il parle, dans le Προσφωνητικὸς, de Julien passant les Alpes pour entrer en Gaule. Dans l'Ἐπιτάφιος il raconte cette même entrée, peint l'aspect désolé de la province ravagée par les Barbares, énumère les villes ruinées, rapporte un épisode du siège d'Autun par les Francs, fait allusion à un traité conclu par Julien avec un chef franc en 356, narre en détail la campagne de 357 et la bataille de Strasbourg, célèbre l'allégresse des Gaules après la rentrée des captifs délivrés par les victoires de Julien sur le Rhin, raconte l'usurpation de Julien proclamé Auguste à Paris par ses soldats. Dans l'Ὑπὲρ Ἀριστοφάνους, il parle de la joie éprouvée par le parti païen d'Asie à la nouvelle des succès de Julien en Occident. Sauf ce dernier détail, Libanius, pour toute la partie du règne qui vient d'être résumée, n'est pas un témoin. Il dépend de la tradition orale et de sources écrites. Celles-ci se ramènent vraisemblablement aux suivantes : la

lettre conservée de Julien au sénat et au peuple d'Athènes, les lettres perdues aux Lacédémoniens, aux Corinthiens et à diverses villes de la Grèce; la relation (βιβλίδιον) par Julien de la campagne de 357. Comme nous l'avons déjà remarqué après M. Koch, pour les événements de Gaule et de Germanie postérieurs à cette campagne Libanius est beaucoup plus vague, probablement parce que la source écrite s'arrêtait là.

Pour la période qui va des premiers démêlés avec Constance jusqu'au séjour de Julien à Antioche, Libanius n'est guère davantage un témoin direct. On trouve à celle-ci de nombreuses allusions dans l'Ἐπιτάφιος : soit que Libanius, répétant une assertion de l'Épître aux Athéniens, accuse Constance d'avoir armé des Barbares contre Julien; soit qu'il peigne l'attitude de Julien quand la mort de Constance lui fut annoncée, qu'il approuve les condamnations prononcées par le tribunal de Chalcédoine, qu'il décrive l'épuration du palais débarrassé des serviteurs inutiles, qu'il parle des rapports de Julien avec le sénat de Constantinople, qu'il raconte la réception enthousiaste faite à Maxime. Il est difficile de savoir à quelles sources, pour ces détails, Libanius a puisé : les faits, ici, étaient pour la plupart connus de tous, et probablement faut-il faire la plus grande place à la tradition orale. Mais Libanius eut sans doute sous les yeux des textes officiels, quand il parle d'autres faits du même temps, tels que les réductions opérées par Julien dans le personnel administratif, les modifications apportées à l'usage des voitures publiques, la restitution aux villes de terrains qui leur avaient été enlevés, la suppression de l'immunité du décurionat dont avait joui le clergé chrétien. Enfin, Libanius devient tout à fait un témoin, lorsqu'il montre Julien rouvrant les temples et célèbre la renaissance du paganisme.

Son témoignage prend une valeur de premier ordre pour les huit mois du séjour de Julien à Antioche. Ce qu'il dit,

surtout dans le discours Εἰς Ἰουλιανὸν ὕπατον et dans l'Ἐπιτάφιος, des habitudes de Julien, de sa sobriété, de ses jeûnes, de ses pratiques religieuses, de son ardeur à offrir des sacrifices, de son activité législative, de son zèle à juger, de ses tentatives économiques, de ses travaux littéraires, est observé sur le vif. La Μονῳδία sur le temple de Daphné a trait à l'un des événements les plus importants du séjour de Julien à Antioche. Quelques incidents de la fin de ce séjour, comme les oracles promettant l'heureux succès de la guerre de Perse, les sacrifices offerts pour neutraliser des présages défavorables, une ambassade envoyée à Sapor par Julien, une conspiration militaire, sont relatés dans le Πρεσβευτικὸς, dans le Πρὸς τοὺς Ἀντιοχέας, dans la Μονῳδία ἐπὶ Ἰουλιανῷ, dans l'Ἐπιτάφιος.

C'est surtout dans l'Ἐπιτάφιος que se rencontre, par Libanius, le récit de la guerre de Perse. Beaucoup de détails de cette funeste expédition y sont relatés : la sobriété de Julien en campagne, le renvoi par lui d'un convoi de vins, le siège d'Anathan, les épreuves causées à l'armée romaine par les bourrasques et les inondations, la découverte du canal de l'Euphrate au Tigre, la traversée du Tigre, une nouvelle ambassade envoyée par Sapor devant Ctésiphon, l'incendie de la flotte, la mort de Julien, etc. Quelles furent les sources de cette narration? Libanius mit plusieurs années à composer l'Ἐπιτάφιος, qui est moins encore, nous l'avons dit, une oraison funèbre qu'une biographie de Julien : évidemment, il recueillit avec soin les souvenirs des compagnons d'armes de l'empereur, et surtout des philosophes qui l'avaient suivi. Lui-même raconte qu'il ne négligeait pas les récits des simples soldats, qui le renseignèrent sur les détails de l'armement et sur des noms de localités [1]. Cependant il reconnaît que les hommes plus considérables sur lesquels il comptait

1. Libanius, *Ep.* 1078, 1186.

surtout pour le renseigner mirent peu de bonne volonté à le faire, et que bien des points qu'il eût voulu éclaircir demeurèrent obscurs [1]. Il est impossible de faire, dans ses récits, le départ entre les sources écrites qui purent être mises à sa disposition et les renseignements oraux qu'il obtint. Son récit de la guerre de Perse représente, en définitive, la version païenne, partiale, remplie d'illusions, refusant d'admettre aucune faute de la part de Julien, refusant même de voir dans sa mort le résultat des tragiques hasards d'un combat, et, comme les enfants ou les gens du peuple, l'attribuant sans preuves à la trahison. Libanius, ici, est intéressant, non seulement par les faits qu'il rapporte, mais encore par la disposition d'esprit dont il se montre le représentant.

C'est là, du reste, le caractère général de son témoignage historique. Par lui-même, Libanius n'a rien d'un penseur original. On reconnaît en lui le pur rhéteur, tout de surface et de reflet. Ne lui demandons en aucune circonstance un jugement personnel. S'il parle, par exemple, de la religion de Julien, il décrira les pratiques minutieuses auxquelles celui-ci se complaît : aucun mot n'indiquera qu'il ait compris le caractère mixte des réformes tentées par l'empereur, la formation complexe du système religieux que Julien s'est fait à lui-même. S'il s'occupe de la guerre civile menée par Julien contre Constance, il n'apercevra même pas l'impasse où Julien paraissait acculé au moment où la mort de son adversaire le tira subitement d'embarras : pour Libanius, la victoire de Julien, dans le cas où les deux armées se seraient trouvées aux prises, n'était pas douteuse. S'il raconte la guerre de Perse, c'est pour conclure que, sans le trépas imprévu de Julien, Sapor eût été nécessairement battu : il ne distingue pas les faits qui rendent la conclusion contraire à peu près évidente. C'est partout le même optimisme, béat,

1. *Ep.* 1186.

imperturbable, produit à la fois d'affection et d'illusion, mais dénotant surtout le manque le plus complet d'esprit critique. Pour ce qu'il n'a pas vu, Libanius est un écho, qui vaut seulement ce que valent les bruits qu'il répète; pour ce qu'il a vu, il est le plus superficiel des témoins, dupe des apparences ou trompé par ses sentiments personnels, mais incapable de pénétrer le fond des choses, soit pour discuter les faits, soit pour discerner les caractères [1].

III. — Ammien Marcellin.

Né à Antioche comme Libanius, mais devenu tout latin de langue et d'esprit, Ammien Marcellin se montre très supérieur à son compatriote [2]. Historien de profession, il est accoutumé à consulter les sources; soldat, il a le regard clair et l'intelligence rapide de l'homme d'action. Il sait se rendre compte des événements, discerner le fort et le faible d'un caractère. Au lieu de se laisser entraîner, comme le sophiste, par ses affections et ses préférences, il est capable de réagir contre elles, et de se hausser jusqu'au vrai jugement de l'histoire. Pour toutes les parties extérieures du règne de Julien, on ne saurait trouver de guide plus sûr et de meilleur témoin.

On sait que l'ouvrage d'Ammien nous est venu incomplet. Les treize premiers livres sont malheureusement perdus. Mais dès le XIVe, il est question de Gallus, frère de Julien. L'histoire de ce dernier commence au XVe, pour se conti-

---

1. Éditions de Libanius : les lettres ont été publiées par Wolf, Amsterdam, 1738, 1 vol. in-folio; le reste des Œuvres par Morell, Paris, 1606, 2 vol. in-folio; Reiske, Altenburg, 1791-1797, 4 vol. in-8. — Sur Libanius, consulter Sievers, *Das Leben des Libanius*, Berlin, 1868.

2. Sur les relations d'Ammien avec Libanius, voir Sievers, Appendice BB, p. 271.

nuer jusqu'au XXVe, interrompue seulement par le XIXe, consacré à d'autres sujets. C'est toute la vie politique et militaire du prince, depuis son élévation au rang de César jusqu'à sa mort en Perse. Pour mesurer le degré d'autorité que présente cet ample récit d'Ammien, il faut rechercher comment et dans quelle mesure il a pu être renseigné.

Par lui-même d'abord, pour le commencement du règne. Ammien Marcellin avait été attaché, en qualité de *protector domesticus*, à la personne du maître de la cavalerie Ursicin. Il demeura avec celui-ci en Gaule jusqu'au milieu de 357. Il fut donc bien placé pour connaître les premières campagnes de Julien. Cependant il ne paraît pas y avoir pris part. Quand Julien se mit en route pour marcher à l'ennemi, Ursicin venait d'être remplacé par Marcel, avec l'ordre de rester en Gaule à la tête des troupes de réserve jusqu'à la fin de l'expédition. Mais comme Ursicin ne fut rappelé définitivement en Orient qu'au milieu de 357, Ammien put recueillir les échos de la campagne de 356, qui se termina par la délivrance de Cologne, et des combats de 357, siège soutenu par Julien dans Sens, défaite par le César des Lètes indépendants qui avaient attaqué Lyon. Ammien ne quitta la Gaule, accompagnant Ursicin, qu'au milieu de 357, c'est-à-dire au moment où Julien marchait pour la seconde fois vers l'est, et se préparait à vaincre l'invasion germanique à Strasbourg.

Pour la dernière partie du règne, Ammien est un témoin encore plus direct. Il était à Constantinople quand Julien fit son entrée, en décembre 361, dans cette seconde capitale de l'Empire. Depuis ce moment, il ne paraît pas s'être éloigné du prince. Il l'accompagna en 363 dans l'expédition contre les Perses. Il avait dès lors un grade élevé et une importance véritable à l'armée, puisqu'il est probablement l'*honoratior miles* qui, dans le conseil tenu par les chefs militaires après la mort de Julien, proposa d'ajourner l'élection de son successeur.

C'est donc pour la partie intermédiaire du règne, c'est-à-dire pour les guerres de 357-360 et pour la guerre civile de 361, qu'Ammien cesse d'être renseigné par lui-même et dépend nécessairement de témoignages étrangers.

Il convient de rechercher ceux-ci. Malheureusement Ammien ne nous les fait pas connaître. A l'exemple des historiens de l'antiquité, il néglige d'indiquer ses sources. Il affirme seulement que celles qu'il consulta étaient bonnes. Pour « les grandes choses accomplies par Julien en Gaule, » dit-il, il ne racontera que « des faits exacts, appuyés sur des documents authentiques[1]. » On peut l'en croire sur parole : mais cela ne suffit pas à contenter notre curiosité. Il est probable qu'elle ne sera jamais qu'à demi satisfaite. Nous demeurerons toujours réduits aux conjectures. L'une des plus plausibles est que, pour la partie de la campagne de Gaule qui se termine par la victoire de Strasbourg, Ammien se servit de la relation qu'en avait faite Julien dans le βιβλίδιον dont parle Eunape. On admettra volontiers que pour les autres campagnes contre les Germains il eut pour guide la lettre également perdue à Cyllenius, à laquelle fait allusion le même historien. Mais on sera plus embarrassé pour découvrir la source du récit qu'Ammien nous donne du *pronunciamiento* de Paris. Il semble bien n'avoir pas connu les Mémoires que rédigea probablement Oribase, le médecin de Julien et l'un des principaux instigateurs du mouvement. Ammien s'inspira-t-il d'une relation de Julien lui-même, plus détaillée que celle que contient la lettre aux Athéniens? On l'a supposé, mais rien n'établit l'existence d'une telle relation. Nous sommes dans le même embarras pour déterminer la source à laquelle fut emprunté le récit, d'ailleurs

1. « Quidquid autem narrabitur, quod non falsitas arguta concinnat, sed fides integra rerum absolvit, documentis evidentibus fulta, ad laudationem pæne materiam pertinebit. » Ammien Marcellin, XVI, 1.

assez confus, fait par Ammien de l'expédition de 361 contre Constance. Le panégyrique de Mamertin, qui la raconte, est tout oratoire, et ne concorde pas complètement avec Ammien. Faut-il faire intervenir encore ici une relation de Julien? Peut-être : mais ce n'est toujours qu'une hypothèse.

Il en est une autre, sur laquelle il me semble qu'on n'a pas assez insisté. Ammien passa la fin de sa vie à Rome. Il y composa son Histoire après 385, et se plut à en faire des lectures publiques. Il connut certainement alors, s'il ne l'avait rencontré auparavant, l'ancien chambellan de Julien, l'eunuque Euthère, qui s'était retiré aussi dans la ville éternelle, et y voyait le meilleur monde. La manière dont Ammien parle de lui (XVI, 7) fait croire qu'ils étaient liés d'amitié. Euthère avait été l'un des plus fidèles serviteurs et des plus sûrs confidents de Julien. On doit supposer qu'Ammien, qui aimait à interroger (XV, 1), eut de lui beaucoup de détails sur les mœurs du prince, particulièrement sur ce qu'il n'avait pu observer lui-même, sa manière de vivre à Paris. Par Euthère aussi, et dans un sens certainement favorable, il put être renseigné sur la révolution de Paris. Euthère avait été très avant dans les intrigues et les négociations de cette époque : on se souvient qu'il fut l'un des députés envoyés alors par Julien à Constance. Peut-être encore est-ce lui qui donna des renseignements à Ammien sur l'expédition vers la Thrace à travers les provinces danubiennes. Du portrait que l'historien trace de Julien au livre XVI de son ouvrage, et qu'il complète au livre XXV, bien des couleurs peuvent avoir été fournies par Euthère. Même les ombres discrètes qui se rencontrent çà et là peuvent venir de la même main, car nous savons par Ammien encore que la fidélité d'Euthère ne l'aveuglait pas sur les défauts de son maître.

Ammien fait allusion à six lettres, messages ou discours de Julien, qui n'ont pas été recueillis dans les œuvres de ce prince : 1° une lettre à Constance, pour lui expliquer ses

démêlés en matière fiscale avec le préfet Florentius (XVII, 3); 2° une lettre au même Florentius pour mander ce magistrat à Paris (XX, 4); 3° une lettre à Constance pour inviter celui-ci à lui reconnaître le titre d'Auguste conféré par les soldats (XX, 8); 4° une autre lettre à Constance (*ibid.*); 5° un message au sénat romain, relatif à ses démêlés avec cet empereur (XXI, 10); 6° un discours sur Constantin (*ibid.*).

A l'exception du n° 4, Ammien eut tous ces textes sous les yeux. Mais il résume très brièvement la plupart d'entre eux. D'un seul, le n° 3, il donne une reproduction *in extenso*. Bien que précédée d'une phrase un peu amphibologique : « Erat autem litterarum sensus hujusmodi, » cette reproduction est très vraisemblablement autre chose qu'une restitution approxi mative du « sens » de la lettre. Il faut y reconnaître le texte lui-même. Le fait que la lettre donnée par Ammien ne figure dans aucun des recueils de la correspondance de Julien ne va pas contre cette opinion : on vient de voir qu'il cite un nombre relativement considérable de pièces de même importance qui n'ont point été insérées. Quant à la source à laquelle Ammien a emprunté la lettre, elle est difficile à déterminer. M. Koch pense que l'historien a copié ici les *Commentaires* de Julien [1]. Mais l'existence de *Commentaires* où seraient relatés les événements de 360 est, je le répète, bien hypothétique. Même en dehors d'eux, Ammien peut avoir eu le moyen de se procurer une pièce qui, de sa nature, n'était pas destinée à rester secrète. Il en est autrement du n° 4. Cette pièce, elle, n'était point faite pour être divulguée. Elle ne faisait honneur ni au prince qui l'écrivit, ni au prince qui la reçut. « Il ne m'a pas été permis de la connaître, dit Ammien, et, l'eussé-je connue, il n'eût pas été convenable de la publier. » Nous verrons bientôt que Zonare, plus heureux qu'Ammien, a connu la lettre injurieuse, peut-

1. Koch, *Kaiser Julian der Abtrünnige*, p. 463.

être d'après les Mémoires de l'indiscret Oribase, et en a donné le résumé.

Comme beaucoup d'historiens antiques, Ammien met de fréquents discours dans la bouche de ses héros. Pour la période qui nous occupe, il y a un discours de Constance proposant à son conseil de faire Julien César (XV, 8); un discours de Constance à l'armée et au peuple, annonçant cette promotion (*ibid.*); un discours de Constance à l'armée d'Orient, pendant la guerre civile (XXI, 13); des discours de Julien à ses troupes avant la bataille de Strasbourg (XVI, 2), à Paris (XX, 8), à Bâle (XXI, 3), en Perse (XXIII, 5; XXIV, 3); un discours de Julien mourant à ses amis (XXV, 3). Bien que les anciens pratiquassent la sténographie, on ne saurait, assurément, garantir l'authenticité de toutes ces paroles. Le style des discours prêtés à Julien et à Constance se ressemble, ce qui paraît indiquer un même auteur. Cependant les uns et les autres sont ordinairement si bien en situation, et offrent presque toujours des nuances si exactes, qu'on hésite à les croire tout à fait imaginaires, et qu'un historien moderne aurait tort, selon nous, de ne pas s'en servir, en marquant les réserves nécessaires. Il y a, d'ailleurs, des distinctions à faire entre ces discours. Le texte donné par Ammien du discours de Bâle a grande chance d'être, en partie au moins, l'œuvre de l'historien, car il ne concorde pas avec le résumé que Julien lui-même fait de ses paroles dans la lettre aux Athéniens. Mais une harangue d'apparat, comme celle que Constance prononça à Milan, en revêtant Julien de la chlamyde empourprée du César, fut probablement rédigée d'avance, et insérée ensuite dans les actes officiels : vraisemblablement Ammien en donne un texte exact. Même une allocution aussi intime que l'adieu prononcé par Julien mourant peut avoir été recueillie. Le lit où gisait l'empereur était entouré d' « intellectuels, » philosophes, sophistes, qui ont dû mettre par écrit leurs impressions : au sujet du choix d'un

successeur et de la certitude d'être admis parmi les bienheureux, Ammien et Libanius rapportent des paroles semblables, ce qui paraît indiquer une source commune.

En général, l'opinion d'Ammien est favorable à Julien. Mais, malgré une partialité que les circonstances rendaient inévitable, Ammien sait reprendre, quand cela devient nécessaire, la liberté de son jugement[1]. On le voit à la façon dont il parle de certains épisodes, tels que la vengeance cruelle exercée contre les serviteurs de Constance, l'édit rendu contre l'enseignement chrétien, la faute capitale commise en Perse par l'incendie de la flotte, à la façon aussi dont il apprécie la recherche excessive de popularité ou les excentricités dévotes de Julien. Je ne sais si M. Camille Jullian n'exagère pas en appelant Ammien « le dernier et le plus grand peut-être des historiens de Rome, » mais je crois qu'il est dans le vrai, quand il ajoute[2] : « Il y a, dans son œuvre, un sens de la franchise, une sûreté de droiture, un amour de la justice, une tension vers la vérité qu'aucun écrivain de l'antiquité, sans exception, n'a possédés au même degré. Le païen qui a écrit de si belles paroles sur la vertu des évêques, l'ami de Julien qui a jugé ses actes avec une finesse à laquelle la postérité n'ajoutera rien, ce simple officier qui a apprécié les guerres et les révolutions de l'Empire avec le bon sens d'un vieux politique, est bien près d'avoir un peu plus que du talent. Je ne connais peut-être pas au monde d'historien écrivant sur son propre temps qui l'ait apprécié avec une telle justesse, comme dans le recul du passé[3]. »

---

1. Même appréciation dans Tillemont, *Histoire des Empereurs*, t. IV, p. 562.

2. *Revue historique*, t. LXXVI, 1901, p. 106.

3. Éditions d'Ammien Marcellin : H. et A. de Valois, Paris, 1681 ; — Eyssenhardt, Berlin, 1871 ; — Gardthausen, Leipzig, 1874-1875. — Consulter deux thèses françaises sur Ammien : celle de M. l'abbé Gimazane, Toulouse, 1889, et celle de M. Dautremer, Lille, 1899.

IV. — Mamertin, Himère, Magnus, Eutychien, Eutrope, Rufus, Aurelius Victor, Eunape, Zosime.

Chez les autres contemporains païens de Julien, latins ou grecs, on ne trouve guère qu'à glaner.

Le rhéteur Mamertin, — peut-être originaire de Trèves et fils d'un rhéteur du même nom, qui prononça un panégyrique de Maximien Hercule, — avait franchi en un an tous les degrés de la hiérarchie administrative : nommé successivement par Julien intendant du trésor, préfet du prétoire d'Illyrie, consul, il fit, en 362, à cette occasion, un long discours de remerciement : *Gratiarum actio pro consulatu*[1]. C'est un morceau de bonne latinité, bien supérieur pour le style au livre d'Ammien Marcellin. Mais on y rencontre peu de choses qui ne soient dans cet historien. Ce n'est pas qu'Ammien, qui écrit plus de vingt ans après, ait imité Mamertin : on a vu, au contraire, que pour ce qui est le sujet principal du panégyrique, l'expédition contre Constance à travers les provinces danubiennes, il s'écarte du récit de Mamertin, et, bien qu'optimiste lui-même, laisse deviner une chanceuse aventure là où Mamertin avait montré un continuel triomphe. Les points de ressemblance, provenant d'une tradition commune, sont dans ce qu'ils disent l'un et l'autre des armées gallo-romaines frustrées de leur solde sous Constance, de la jalousie de celui-ci excitée par les insinuations des courtisans, de la sobriété et de la vertu de Julien. Ce qu'il y a de personnel à Mamertin, c'est le tableau déclamatoire, et sans précision, de la navigation de Julien sur le Danube, les détails sur les bienfaits octroyés par lui aux villes et aux provinces environnantes, les ordres

1. Publié avec les autres *Panegyrici veteres* à la suite du *Pline le Jeune* de Casaubon, 1604, et dans l'édition des *Panegyrici* de Bæhrens, Leipzig, 1874.

donnés par Julien pour l'alimentation de Rome pendant son séjour sur la frontière de la Thrace, l'envoi à Constantinople de la flotte frumentaire africaine, le rappel des exilés, la remise en honneur de la divination, les égards prodigués aux nouveaux consuls.

Le sophiste Himère est encore moins intéressant. Comme talent, comme sens historique, il se place au-dessous de Libanius. C'est un pur déclamateur. Bien qu'il ait été appelé par Julien à Constantinople, et attaché dès lors à sa cour, on ne trouve guère, dans les divers discours de fastidieuse rhétorique prononcés par lui, à retenir, pour le sujet qui nous occupe, que le début de l'*Oratio* VII[1].

Les historiens contemporains de Julien ont peu d'importance, comparés à Ammien Marcellin.

De deux d'entre eux on n'a que de très courts fragments : de Magnus de Carrhes, qui prit part à l'expédition de Perse, ὃ συνῶν αὐτῷ Ἰουλιανῷ βασιλεῖ, quelques lignes concises et précises sur cette expédition[2]; d'un des officiers de Julien, qui l'y suivit aussi, Eutychien de Cappadoce, un passage plus mutilé encore, où se trouve, cependant, un détail intéressant sur la mort du prince[3].

Eutrope, qui devint en 380 préfet du prétoire, consacre à Julien quelques lignes, au livre X de son Abrégé (*Breviarium*) d'histoire romaine[4]. Elles sont remarquables par la sobriété et l'impartialité du jugement. Le portrait de Julien par Eutrope ressemble à un médaillon où la ressemblance serait obtenue par quelques traits essentiels, dont le fort relief fait saillir à la fois les ombres et les lumières. Eutrope prit part aussi à l'expédition contre les Perses : « cui expe-

1. Édit. Dübner, Paris, 1849, dans la collection des auteurs grecs de Didot.
2. Dans Müller, *Frag. historicorum græcorum*, t. IV, p. 4-6.
3. *Ibid.*, p. 6.
4. Ed. Zell, Stuttgart, 1829; éd. Panckoucke, Paris, 1843.

ditioni ego quoque interfui. » C'est dire la valeur de ce témoin, si brièvement qu'il dépose : sa déposition est particulièrement importante en ce qui concerne la mort de Julien.

Sextus Rufus, qui fut gouverneur de Syrie en 368, et proconsul d'Asie en 372, a laissé aussi un *Breviarium* d'histoire romaine [1]. Il y parle de Julien avec l'impartialité qui semblait de règle dans le monde des hauts fonctionnaires auxquels il appartient. Mais il n'a pas le style lapidaire d'Eutrope. On ne sait s'il assista à la guerre de Perse, sur laquelle il donne quelques détails qui doivent être retenus .

Un autre historien du quatrième siècle fut en rapports directs avec Julien, qui le vit à son passage à Sirmium, le fit mander à Naïsse, lui éleva même une statue, et le nomma consulaire de la Seconde Pannonie. C'est Aurelius Victor [2]. Celui-ci venait, en 361, de terminer son livre *De Cæsaribus*. Il y parle en termes très brefs de Julien : ce qu'il en dit s'arrête naturellement avant cette date. Il n'y est pas question de l'usurpation du titre d'Auguste. L'*Epitome* va plus loin, jusqu'à Théodose, et donne des détails sur Julien, particulièrement intéressants pour la guerre de Perse; mais, bien que publié sous le nom d'Aurelius Victor, ce second écrit, très probablement, n'est pas de l'auteur du *De Cæsaribus*, et n'a pas été composé par un contemporain de Julien.

Le sophiste Eunape de Sardes n'a pu être admis dans l'intimité de Julien, puisqu'il avait seize ou dix-sept ans lorsque celui-ci mourut; mais il a recueilli, dans deux ouvrages, plusieurs faits qui se rapportent à sa biographie.

Le premier de ces ouvrages est une Histoire romaine en quatorze livres, connue sous le nom de *Continuation de l'Histoire de Dexippe*, ἡ μετὰ Δέξιππον ἱστορία χρονικὴ. Malheureusement il ne nous en reste que des fragments [3], dont quelques-

1. Ed. Panckoucke, Paris, 1843.
2. Ed. Panckoucke, Paris, 1843.
3. Müller, *Fragmenta historicorum græcorum*, t. IV, p. 7-56.

uns seulement (8-27) se rapportent à Julien. Ces fragments n'offrent pas, par eux-mêmes, un très grand intérêt. Mais ils ont cet avantage de nous faire connaître les sources qu'Eunape eut sous les yeux. On en peut indiquer trois. D'abord, les deux relations de Julien sur ses guerres contre les Germains (fr. 9 et fr. 14) : nous en avons parlé plus haut. En second lieu, un recueil de lettres de Julien plus étendu que celui que nous possédons : Eunape parle de lettres du prince à de « nombreux correspondants » et cite deux passages (fr. 22 et 24) d'épîtres aujourd'hui perdues. En troisième lieu, les *Mémoires* d'Oribase. Comme on rencontre chez Eunape la seule attestation de ce livre, dont l'influence paraît avoir été considérable pour l'établissement de l'histoire de Julien, il importe de citer le passage où il en parle. Après avoir (fr. 8) fait l'éloge d'Oribase de Pergame, l'intime ami de Julien et le grand médecin, il déclare être redevable de ce qu'il écrit au soin extrême avec lequel celui-ci a recueilli les faits où il fut témoin et acteur : καὶ τῶν γε πράξεων (πάσας δὲ ἠπίστατο παρὼν ἁπάσαις) μάλα ἀκριβῶς ὑπόμνημα συνετέλει πρὸς τὴν γραφήν. Rapportant, dans son autre ouvrage, les *Vies des sophistes*, un épisode évidemment emprunté aux *Mémoires* d'Oribase (les cérémonies mystérieuses accomplies à Paris par l'hiérophante, avec Oribase seulement et Evhémère pour témoins), il ajoute : ταῦτα δὲ πάλιν ἐν τοῖς κατὰ Ἰουλιανὸν βιβλίοις ἀκριβέστερον ειρηται [1], « cela a été dit avec plus de détails dans les livres qui traitent de Julien. » Les « livres qui traitent de Julien, » auxquels Eunape renvoie pour cette anecdote secrète, ne semblent pas autre chose que l'écrit d'Oribase.

Le second ouvrage d'Eunape, *les Vies des philosophes et des sophistes*, a été intégralement conservé [2]. Il comprend vingt-trois notices. Eunape a souvent l'occasion d'y parler de Julien. Il est question de ce prince dans les Vies d'Edesius, de

1. *Vitæ soph.*, p. 476.
2. Ed. Boissonade, 1849, dans la *Collection des auteurs grecs* de Didot.

Priscus, de Chrysanthe, d'Oribase, de Prohæresius, de Nymphidianus, et surtout dans celle de Maxime. Trois autres lettres de Julien, qui ne nous sont point parvenues, sont indiquées dans les Vies de Chrysanthe et de Priscus. On vient de voir dans la Vie de Maxime un emprunt aux *Mémoires* d'Oribase. Bien qu'Eunape soit d'une crédulité au merveilleux qui touche à la naïveté, et que, sophiste dans l'âme autant que Libanius, il ait encore moins d'esprit critique, son témoignage, en dehors même des sources que nous venons d'indiquer, a sur certains points de la valeur. Eunape était parent de la femme de Chrysanthe, et avait été, dans sa jeunesse, l'élève de ce philosophe. Cela lui permit de puiser à une source tout à fait directe les traditions relatives au séjour de Julien près des néoplatoniciens de l'Asie Mineure. Il avait aussi des rapports religieux avec le dernier eumolpide qui ait rempli les fonctions d'hiérophante à Éleusis : par celui-ci, en même temps que par « les livres qui traitent de Julien, » c'est-à-dire les *Mémoires* d'Oribase, il put avoir des détails sur la révolution de Paris : peut-être est-il l'écho de l'hiérophante autant que du médecin quand il loue ce dernier « d'avoir fait un empereur, » c'est-à-dire d'avoir été le véritable instigateur de la révolte des soldats.

D'Eunape à Zosime le saut est brusque, puisque celui-ci ne paraît pas avoir écrit avant le milieu du cinquième siècle. Il consacre au règne de Julien le livre III de son *Histoire*. Zosime est un païen ardent et un historien crédule. Gibbon parle avec mépris « de sa passion et de ses préjugés, » de « ses ignorantes et malicieuses suggestions, » de « ses insinuations malveillantes[1]. » On ne peut se servir de lui qu'avec de grandes précautions. Il est aussi partial que Libanius, sans avoir, comme celui-ci, l'autorité au moins relative d'un contemporain et d'un témoin.

---

1. Gibbon, *Decline and Fall*, c. XVII, XX.

Cependant il paraît avoir eu sous les yeux des documents précis. Lui-même indique, comme sources dont il se servit, « de nombreux livres d'historiens et de poètes, συγγραφεῦσι καὶ ποιηταῖς ἐν πολυστίχοις... βίβλοις, qui ont raconté les actions de Julien jusqu'à la fin de sa vie. » On se souvient qu'il indique aussi, comme une source préférable à toutes les autres, un recueil des λόγοι et des ἐπιστολαὶ de Julien, qui, pour celles-ci au moins, était certainement plus ample que ce que nous possédons [1]. Malheureusement Zosime ne nomme pas « les historiens et les poètes. » Un seul de ces derniers nous est connu par Socrate (III, 21), le garde du corps Calliste, qui suivit Julien en Perse, et consacra à ses exploits tout un poème épique, dont rien n'est resté.

Zosime ajoute qu'il s'est efforcé, dans ses récits, de suppléer à ce qui avait été omis par ses devanciers. On croira difficilement que, écrivant si longtemps après eux, il en ait eu les moyens. Cependant, pour le récit de la guerre de Perse, on remarque, chez lui, des noms de localités omis par Ammien, et même quelques détails qui ne sont point chez ce contemporain et témoin oculaire. On a conjecturé que Zosime avait eu sous les yeux un Journal de l'expédition, écrit par quelqu'un des hauts officiers de Julien, ou même des *Commentaires* de Julien lui-même, continués après sa mort. L'hypothèse ne paraît pas solide : si Zosime avait possédé une source aussi précieuse, il n'eût point manqué de le dire. Il reste néanmoins que, dans les pages qu'il consacre à Julien, remplies d'erreurs et de fables, et empreintes d'une évidente partialité, se rencontrent aussi un certain nombre de renseignements utiles, que l'on ne trouve pas ailleurs [2].

---

1. Voir plus haut, p. 342.
2. Ed. Mendelssohn, Leipzig, 1887.

SECONDE PARTIE. — SOURCES CHRÉTIENNES

I. — Saint Grégoire de Nazianze.

Parmi les chrétiens, le témoin contemporain le plus considérable est saint Grégoire de Nazianze.

Les points de contact étaient nombreux entre Grégoire et Julien. De quelques années plus âgé que celui-ci, Grégoire était né en Cappadoce, dans la province même où Julien passa une partie de son enfance. Il le connut étudiant à Athènes, et eut avec lui, à ce moment, des rapports personnels. Après que Julien fut devenu empereur, Grégoire parvint, non sans peine, à empêcher son frère Césaire de demeurer à la cour. Il était en Cappadoce, quand Julien punit la métropole de la province, Césarée, parce que des temples y avaient été détruits. Probablement se trouvait-il à Nazianze, près de son père, évêque de cette ville, quand celui-ci résista au gouverneur de Cappadoce chargé par Julien de confisquer certains biens ecclésiastiques. Il eut, par conséquent, tous les moyens d'être renseigné, et sur l'enfance de Julien, et sur sa vie d'étudiant, et sur son séjour en Orient, et sur les actes de persécution commis par son ordre. C'est non seulement un contemporain qui a recueilli facilement les bruits en cours, mais c'est aussi, dans bien des cas, un témoin oculaire.

Grégoire de Nazianze a parlé de Julien dans quelques-unes de ses œuvres oratoires : dans l'oraison funèbre de son frère Césaire (*Oratio* VII), dans l'oraison funèbre de son père (*Oratio* XVIII), dans l'éloge de Maxime (*Oratio* XXV). Mais il lui a, de plus, consacré entièrement deux discours (*Oratio* IV et V), composés au lendemain de la mort du prince apostat.

Que l'orateur ait mis de la passion dans ces deux discours, c'est ce que laisse voir déjà leur titre, Στηλιτευτικός, invective. Mais il semble que les critiques se soient laissé souvent abuser par ce mot, par la vivacité parfois violente de la forme, et n'aient point toujours reconnu suffisamment la valeur historique du fond. « On y sent, dit Bardenhever, bien plus le souffle de la passion que l'accent profond d'une émotion vraiment chrétienne [1]. » Le mot n'est pas juste. Il y a, certes, de l'émotion chrétienne dans des paroles telles que celle-ci : « Je ne pleure pas seulement sur les souffrances que les fidèles ont endurées par le fait de Julien, mais je pleure encore sur son âme, ἀλλὰ καὶ ὑπέρ αὐτῆς τῆς ἐκείνου ψυχῆς, et sur celle de tous ceux qu'il a entraînés dans sa ruine (*Oratio* IV, 49). » Et rien n'égale l'accent chrétien des recommandations que Grégoire adresse à ses coreligionnaires, redevenus libres et puissants par la mort de Julien, quand il les supplie de ne pas étaler une joie bruyante, et de ne pas venger sur les païens vaincus les maux que ceux-ci leur ont fait souffrir (*Oratio* V, 34-37). Quant aux faits rapportés par l'orateur, il y a lieu de distinguer : quelques-uns peuvent être suspects ou mal fondés; beaucoup sont confirmés par les récits des historiens païens; il en est d'autres, que rien n'autorise à suspecter, et dont nous avons connaissance par Grégoire seul.

Sur les rapports de Constance avec Julien enfant, Grégoire est, soit mal informé, soit d'une partialité excessive en faveur du premier. On jugera ainsi ce qu'il rapporte de la tragédie qui fit Julien orphelin, et dont il retire toute la responsabilité à Constance (*Oratio* IV, 21); ce qu'il dit de Julien sauvé par celui-ci (22); ce qu'il raconte de l'éducation religieuse reçue par Julien à Macellum (22). Le portrait de

1. Bardenhever, *les Pères de l'Église*, traduction Godet et Verschaffel, t. II, p. 95.

Constance paraîtra, chez un orthodoxe, d'une indulgence extraordinaire (33-34), et, même ce point de vue mis de côté, marquera peu de sens historique. Cependant, pour apprécier avec une entière équité les jugements de Grégoire sur Constance, il convient de se souvenir que, même parmi les païens, tout le monde n'a pas pour ce fils de Constantin le regard sévère d'Ammien : malgré quelques réserves, Eutrope (*Breviarium*, X, 15) ne parle pas durement de ce *vir egregiæ tranquillitatis*. Mais là où il paraîtra impossible d'accorder créance à Grégoire, c'est quand il raconte que Julien, avant de marcher contre Constance, avait fait donner à celui-ci un poison lent, dont l'effet devait coïncider avec le terme de l'expédition (*Oratio* IV, 47). Au contraire, l'appréciation de celle-ci par Grégoire paraît exacte, lorsqu'il dit que, si Constance n'était pas mort au moment opportun, la position de Julien, menacé sur son front par les troupes massées en Thrace, et sur ses derrières par les légions soulevées à Aquilée, pouvait devenir extrêmement critique (48); ici, il est d'accord, au fond, avec Ammien Marcellin, et s'il contraste avec l'optimisme de Libanius, c'est au détriment de ce dernier. On n'acceptera pas sans résistance ce que dit Grégoire des cadavres trouvés dans l'Oronte ou au palais, après que Julien fut sorti d'Antioche (71) : tout n'est peut-être pas faux dans ce fait; mais, ainsi que je l'ai expliqué ailleurs, rien n'autorise à mêler personnellement Julien aux crimes mystérieux qui peuvent avoir été commis par son entourage. Du reste, dans beaucoup de cas, Grégoire n'énonce des faits extraordinaires, présages, évocations, qu'avec hésitation, comme des on-dit, au besoin comme des choses vraisemblables, mais dont il ne se porte pas garant : καὶ γὰρ αὔτος ταλαντεύομαι,... τὸ δ' οὖν λεγόμενον,... ὃ δὲ λέγεται ἀπὸ πλειόνων, καὶ πιστεύειν οὐκ ἀπὸ τροπου... (53, 54). Quand il se croit sûr de ce qu'il raconte, comme pour le fait de la basilique que Julien adolescent avait entrepris de construire en l'hon-

neur d'un martyr, et dont les murs ne purent s'élever, ou pour le fait des croix imprimées sur les vêtements des spectateurs, lors de la tentative de reconstruction du temple de Jérusalem (*Oratio* V, 7), il parle tout autrement, et offre de produire des témoins.

Sur bien des points, les critiques faites par Grégoire du caractère et de l'œuvre de Julien trouvent leur confirmation dans ce qu'ont écrit les partisans de celui-ci, ou Julien lui-même. Quand il parle de la cruauté de Julien envers les serviteurs de Constance (*Oratio* IV, 64), il ne dit que ce que dira Ammien Marcellin (XXII, 4). Quand il dépeint la persécution insidieuse, cachée sous des dehors modérés, dont les chrétiens furent victimes (*Oratio* IV, 57, 58, 61, 62), il se rencontre avec Eutrope (*Breviarium*, X, 16). S'il indique l'affectation de Julien à désigner les adorateurs du Christ par le nom de Galiléens (*Oratio* IV, 74, 76, 78), il énonce un fait évident pour tout lecteur des écrits du prince. Ce qu'il dit, en longs paragraphes, de la législation de Julien contre l'enseignement chrétien est l'équivalent de la petite phrase si dure deux fois écrite à ce sujet par Ammien Marcellin (XXII, 10; XXV, 4). La manière dont il parle des renégats qui « couraient spontanément » à l'apostasie (*Oratio* IV, 11, 51) est identique à une expression employée par Julien lui-même (*Ep.* 78). Les détails qu'il donne sur les plans de réforme religieuse de Julien, sur ses velléités d'organiser la charité païenne (*Oratio* IV, 111-114), concordent avec les intentions manifestées par Julien en divers écrits (*Ep.* 62, 63; *fragment d'une lettre*). Les renseignements que fournit Grégoire sur les rapports de l'empereur avec les Juifs, sur la tentative manquée de relever le temple de Jérusalem (*Oratio* V, 3-7), sont conformes à ceux d'Ammien (XXIII, 1) et aussi de Julien (*Ep.* 25; *fragment d'une lettre*). Si Grégoire raille la superstition de Julien, ses pratiques divinatoires, l'étrange personnel dont il s'entourait dans l'exercice du culte (*Oratio* V,

8, 22), Ammien Marcellin, raillerie à part, parle de même (XXII, 14; XXV, 4). Sur plusieurs autres points de détail, la rencontre est frappante : portrait de Gallus, presque identique dans Grégoire (*Oratio* IV, 22) et dans Julien (*Ép. au sénat et au peuple d'Athènes;* Hertlein, p. 350); il parle de la sobriété de Julien en campagne (*Oratio* IV, 61) comme font Ammien et Libanius; ce qu'il dit du martyre de Marc d'Aréthuse (88-90) est confirmé par Libanius (*Ep.* 730).

Toute une partie du second discours de Grégoire contre Julien est intéressante à comparer avec le récit correspondant des contemporains païens : c'est celle qui a trait à la guerre de Perse. Grégoire, qui, ici, ne fut pas témoin, qui n'eut même probablement pas de renseignements directs, écrit d'après des rumeurs plus ou moins sûres, et traduit les impressions d'une partie de la population chrétienne, les bruits qui y avaient cours, plutôt qu'il ne raconte avec exactitude. De là un mélange curieux de vrai et de faux. Ainsi, il est vrai quand il dit que l'expédition, jusqu'à l'arrivée devant Ctésiphon, fut un succès continuel (*Oratio* V, 9), mais il est inexact quand il ajoute que Julien n'avait rencontré sur sa route que des forteresses presque dégarnies de défenseurs. Il est vrai encore quand il dépeint (10) la manière de combattre des Perses, évitant, autant que possible, les batailles rangées, mais profitant de tous les accidents de terrain pour attaquer les Romains par surprise. Ce qu'il raconte (11) des transfuges qui persuadèrent à Julien d'incendier la flotte est d'accord, pour le fond, avec le témoignage d'Ammien Marcellin et de Rufus, mais probablement amplifié dans les détails. Il se fait l'écho d'une fable évidemment inventée, quand il rapporte que Julien, blessé à mort, voulait se faire jeter dans une rivière (14). Il apprécie avec justesse, et peu différemment d'Eutrope, le traité de paix signé par Jovien (15). Il est le seul à donner des détails sur la pompe païenne des obsèques de Julien à Tarse (18), et la description qu'il fait de son tombeau, en

employant des termes techniques, est la plus précise que nous ayons.

Beaucoup de traits de la vie de Julien nous sont connus par les seuls récits de Grégoire. Ses souvenirs personnels sur le séjour du futur empereur à l'université d'Athènes ont la valeur d'un document (*Oratio* V, 23-24). C'est par lui encore que nous connaissons les efforts de Julien pour rendre païenne son armée, la défection de beaucoup de chefs, la résistance de beaucoup de soldats (*Oratio* IV, 64-66, 80-84). Il est le premier à parler d'une loi (νομοθετήσας) ordonnant de donner désormais aux chrétiens l'appellation de galiléens (76). C'est par lui que nous connaissons la profanation d'églises à Alexandrie, à Héliopolis, à Gaza, à Aréthuse, les attentats populaires contre des vierges chrétiennes (86-87). Par lui encore nous savons que Marc d'Aréthuse passait pour être un de ceux qui sauvèrent Julien enfant, lors du massacre de sa famille (91). Il nous fait connaître le châtiment infligé à la ville de Césarée pour la punir de la démolition de temples (92). Il fait allusion aux remontrances de certains magistrats païens, plus tolérants que Julien, et à la manière défavorable dont ces remontrances furent reçues (91, 93). Il nous a conservé une phrase d'une loi rendue par Julien contre l'enseignement chrétien (102).

On voit par ces divers traits — et nous sommes loin de les avoir rappelés tous — quelle est l'importance historique des deux discours de Grégoire contre Julien. Même là où non la sincérité, mais la véracité de l'orateur peut être prise en défaut, le renseignement reste d'un grand intérêt, puisqu'il nous fait connaître les bruits qui couraient dans les milieux chrétiens. Si l'on ajoute que, malgré la prolixité du langage et l'abondance trop touffue des développements, les « Invectives » l'emportent de beaucoup, et par la clarté, et par l'éloquence, sur n'importe quel discours de Libanius ou de Julien, on devra reconnaître que le discrédit qui s'attache à

cette partie de l'œuvre oratoire de Grégoire de Nazianze est, à tout point de vue, immérité[1].

Vers la fin de son second discours, Grégoire semble associer son ami Basile aux paroles qu'il vient d'écrire. « Voilà ce que t'envoient Grégoire et Basile, ceux que tu dénonçais comme les adversaires de ton œuvre, les honorant par tes menaces, les excitant davantage par elles à la piété, eux que tu savais célèbres dans tout le monde grec à cause de leur vie, de leur éloquence, de leur concorde, et que tu réservais les derniers aux coups de la persécution, afin de faire d'eux un sacrifice triomphal à tes divinités, si tu revenais de la Perse (*Oratio* V, 39). » Il se peut que les « Invectives » aient été communiquées à Basile; mais la différence entre le style de Grégoire et celui du futur évêque de Césarée ne permet pas de croire qu'il y ait collaboré. On n'a de Basile aucun écrit sur Julien. Il avait été cependant, comme Grégoire, son condisciple à Athènes : il était en Cappadoce quand Julien frappa d'amende la ville de Césarée. Il fut vraisemblablement très attentif aux attaques de Julien contre le christianisme; on peut conjecturer qu'un exemplaire du *Contra Christianos*, qui se trouvait encore au dixième siècle dans la bibliothèque épiscopale de Césarée, provenait de la sienne[2]. Mais il n'entreprit point de le réfuter. La seule allusion indirecte qui se rencontre, sous sa plume, à la persécution de Julien est dans les lettres écrites par lui pour inviter à célébrer l'anniversaire des martyrs Eupsyque et Damas, mis à mort pour les faits de Césarée (*Ep.* 142, 200, 252; cf. saint Grégoire de Nazianze, *Ep.* 26, 27). Une seule fois, et assez dédaigneusement, il nomme Julien dans une autre de ses lettres (*Ep.* 17).

---

1. Saint Grégoire de Nazianze, éd. Migne, *Patr. græc.*, t. XXXV-XXXVIII, Paris, 1857-1858. Les discours les plus intéressants pour l'histoire de Julien sont dans le tome XXXV.

2. Cf. Bidez et Cumont, *Recherches sur la tradition manuscrite des lettres de l'empereur Julien*, p. 132.

De bonne heure, cependant, s'est établie la tradition d'une correspondance suivie entre Julien et Basile. La *Chronique d'Alexandrie* en parle en termes qui portent avec eux-mêmes leur réfutation : elle prétend que Julien, qui honorait (ἐτίμα) Basile, comme un éloquent collaborateur (ὡς ἐλλόγιμον καὶ ὡς συμπράκτορα αὐτοῦ), lui écrivait fréquemment (συνεχῶς). Il se peut qu'ils aient parfois correspondu, dans de tout autres sentiments, et que le débris de lettre cité par Sozomène (V, 18) soit un reste de cette correspondance : mais dans le recueil des épîtres de Julien l'*Ep.* 75 adressée à Basile est certainement apocryphe, et l'*Ep.* 12 a pour destinataire un homonyme de l'évêque[1].

II. — Saint Jean Chrysostome.

Il n'y a donc rien à tirer de saint Basile pour la connaissance de Julien. On est plus heureux avec saint Jean Chrysostome. Celui-ci peut être considéré comme un contemporain de Julien, puisque, né en 344 ou 347, il avait seize ou dix-neuf ans quand l'empereur mourut. Sans doute, à cause de l'âge relativement jeune qu'il avait alors, Chrysostome ne peut que dans une assez faible mesure passer pour un témoin. Cependant son autorité est réelle, quand il traite de quelque épisode du règne de Julien : car, parlant à Antioche, où celui-ci résida en 362 pendant huit mois, il lui fut facile de recueillir, à défaut de souvenirs très éclairés et très précis, au moins des traditions encore toutes récentes, et il n'eût pu sans danger raconter inexactement les faits, devant des auditeurs dont beaucoup en avaient la connaissance directe. Il fait même, dans l'un de ses discours, appel à leur mémoire.

---

1. Saint Basile, éd. Migne, *Patr. græc.*, t. XXIX-XXXII, Paris, 1857.

« Pour les survivants de cette époque, il n'y a pas besoin de paroles; mais ceux qui étaient alors présents vont entendre de ma bouche ce qu'ils ont vu. J'écris donc sous le regard de témoins encore vivants, afin que personne ne m'accuse de mentir à ceux qui ont ignoré ce que je raconte. Parmi ceux qui ont vu, il en survit encore, vieillards et jeunes gens : si j'ajoute quelque chose à la vérité, je les prie de se lever et de me reprendre (*In sanctum Babylam*, 14). »

Saint Jean Chrysostome a caractérisé d'une façon générale les actes de persécution imputables à Julien, a fait allusion à ses efforts pour reconstruire le temple de Jérusalem, a narré particulièrement les événements qui ont trait à l'incendie du temple de Daphné et à la translation, par ordre de Julien, des reliques de saint Babylas : deux homélies (*De S. Babyla martyre* et *Liber in S. Babylam contra Julianum et Gentiles*) sont consacrées à ces sujets. Il a raconté, dans son homélie *In Juventinum et Maximinum martyres*, un épisode de la persécution insidieuse dirigée contre les soldats chrétiens : relation d'autant plus intéressante que l'exécution de ces deux saints eut lieu à Antioche, et que c'est à Antioche que ce discours fut prononcé. Dans deux de ses homélies sur saint Matthieu (*In Matth.* homilia IV, 1, et XLIII, 3) et dans son traité *Adversus Judæos* (V, 11), saint Jean Chrysostome a parlé de l'intimité de Julien avec les Juifs, est revenu sur l'affaire du temple de Jérusalem, a fait allusion à la famine qui sévit en Orient en 362, a raconté la mort tragique du surintendant Félix et du comte Julien, oncle de l'empereur [1].

III. — Saint Éphrem, Rufin, Philostorge, Socrate, Sozomène, Théodoret.

Les contemporains chrétiens de Julien, qui ont parlé de

1. Saint Jean Chrysostome, éd. Migne, *Patr. græc.*, t. XLVII-LXIV.

lui, sont des orateurs, comme Grégoire de Nazianze et Jean Chrysostome, ou des poètes, comme le diacre Éphrem, qui, retiré à Édesse après la reddition de Nisibe aux Perses, consacra à la mémoire de l'empereur apostat cinq hymnes[1], dans lesquels on peut recueillir, parmi l'abondance toute syriaque des paroles, quelques traits historiques[2]. Il faut descendre chronologiquement un peu plus bas pour trouver chez les chrétiens des ouvrages d'histoire proprement dite s'occupant de Julien.

Le premier est l'*Histoire ecclésiastique* de Rufin, ou plutôt les deux livres, allant de l'année 324 à l'année 395, par lesquels il continue l'*Histoire ecclésiastique* d'Eusèbe, dont il avait fait une traduction latine. Rufin, né en 345, est encore un contemporain de Julien; mais sa jeunesse se passa en Occident, et il ne put recueillir des renseignements sur le prince apostat qu'après son départ pour l'Orient, en 374. Comme il séjourna en Palestine pendant près de vingt ans, de 377 ou 379 à 399, il lui fut possible de connaître les récits déjà plus ou moins amplifiés qui couraient alors sur la persécution de Julien. Il parle de celui-ci dans le premier livre de sa continuation de l'*Histoire ecclésiastique*, aux chapitres 27-39. Ce qui donne surtout de l'intérêt à ces chapitres, c'est que Rufin ne paraît point avoir connu les deux discours de saint Grégoire. Sa narration, si cela est vrai, dérive de sources ou de traditions indépendantes. L'accord de son jugement avec celui de l'orateur de Nazianze n'en a que plus de valeur[3].

La plus ancienne *Histoire ecclésiastique*, après celle de Rufin, où il soit question de Julien a été écrite par l'arien Philostorge. Celui-ci, né probablement dans l'année qui suivit

1. Publiés par Bickel, *Zeitschrift für katolische Theologie*, 1878.
2. Voir particulièrement, recueil cité, p. 338, 339, 341, 343, 345, 347, 349, 352.
3. Éd. Migne, *Patr. lat.*, t. XXI, Paris, 1849.

la mort de Julien, entreprit de raconter en douze livres les événements religieux arrivés de 315 à 425. Il n'est resté de son *Histoire* que des fragments [1], empreints de la partialité la plus visible pour l'arianisme. Julien y est nommé au livre III, au livre IV, au livre VI, et surtout au livre VII, où sa persécution est racontée avec détails. Ce que Philostorge dit, au livre IX, des relations établies entre l'évêque apostat et l'hérétique Aétius est un précieux commentaire de la lettre 31 de Julien. Parmi les sources de cet historien, il en est une qui lui est commune avec la *Chronique d'Alexandrie*. C'est un historiographe anonyme arien du IVe siècle, dont M. Gwatkin a montré l'influence sur cette *Chronique* [2], et en qui Mgr Batiffol a fait voir aussi l'un des auteurs consultés par Philostorge [3].

Dans le cours de dix années, de 438 à 449, parurent coup sur coup les trois *Histoires ecclésiastiques* synoptiques, c'est-à-dire embrassant à peu près la même période de temps, tout le siècle des controverses ariennes : les *Histoires* de Socrate, de Sozomène, de Théodoret.

Dans celles de Socrate et de Sozomène abondent les renseignements sur Julien, à qui l'un et l'autre réservent un livre entier. Les deux historiens naquirent à la fin du IVe siècle, le premier à Constantinople, le second en Palestine. Tous deux furent, par conséquent, en état de recueillir des souvenirs relatifs soit à l'enfance de Julien, dont une partie s'écoula à Constantinople, une autre en Asie, soit à la seconde moitié de sa carrière impériale, qui eut, elle aussi, pour théâtre Constantinople d'abord, puis l'Orient. Bien qu'ayant écrit l'un et l'autre une Histoire de l'Église, ils étaient laïques, et suivirent la carrière du barreau. On a souvent

1. Migne, *Patr. græc.*, t. LXV, col. 459-638.
2. Gwatkin, *Studies of arianism*, p. 216-218.
3. Batiffol, *Quæstiones Philostorgianæ*, p. 21-25.

recherché lequel des deux historiens a fait des emprunts à l'autre. La priorité me paraît appartenir à Socrate. La question offre d'ailleurs peu d'intérêt : il y en a davantage à examiner leur valeur critique et à déterminer les sources où ils ont puisé.

Socrate a beaucoup des qualités de l'historien. Il est assez scrupuleux sur l'exactitude pour récrire deux livres de son ouvrage, parce que la connaissance de sources nouvelles lui a montré que, dans une première rédaction, il s'était trompé sur l'ordre chronologique des faits (livre II, *procemium*). Il a en même temps l'esprit assez large pour sentir la nécessité d'éclairer l'histoire ecclésiastique par l'histoire générale, afin de mettre les événements religieux en pleine lumière, et de les placer dans leur vrai cadre (préface du livre V). Il a le soin de s'entourer de tous les documents, soit oraux, soit écrits, qui importent à son sujet. « J'ai rapporté diverses choses que m'ont racontées des témoins oculaires encore vivants, » dit-il dans une de ses préfaces. Le livre III, consacré à Julien, a été composé à peu près comme le ferait un historien moderne. Socrate déclare qu'il s'abstiendra de toute déclamation : « Nous continuerons, dit-il, à nous servir d'un style simple, et à chercher surtout à être clair. » Aussi a-t-il grand soin d'indiquer ses sources. Parmi les païens, c'est d'abord Libanius : Socrate se sert souvent de son oraison funèbre (*Epitaphios*) de Julien, et cite ses deux discours sur les affaires d'Antioche. De Julien lui-même il cite les lettres 10 (*Hist. eccl.*, III, 3), 25 (III, 20), 42 (III, 12, 16), une lettre perdue aux habitants de Cyzique (III, 11) et une autre (III, 15) également perdue. Il analyse, en le réfutant avec beaucoup d'intelligence, le livre *Contre les Chrétiens*, mentionne le traité *Contre le cynique Héraclius*, le *Misopogon*, les *Césars*. Sur la mort de Julien, à propos de laquelle il rapporte, sans nommer les auteurs, diverses versions, il cite le poète Calliste, un des gardes du corps, auteur d'un poème épique

aujourd'hui perdu. Parmi les chrétiens, Socrate nomme saint Grégoire de Nazianze, auquel il emprunte un long passage de sa seconde *Invective*, et Rufin, à qui il renvoie pour l'histoire du confesseur Théodore.

Beaucoup des faits racontés par Socrate se rencontrent, avec plus ou moins de détails, dans ses devanciers. D'autres ne sont relatés que par lui et par Sozomène. Quelques-uns se trouvent dans Socrate seul, quelques-uns seulement dans Sozomène. Ce que dit, par exemple, ce dernier de l'inconstance religieuse d'un des anciens professeurs de Julien, le sophiste Ecebole, doit provenir de témoignages directement reçus par l'historien à Constantinople. De même, des détails très circonstanciés donnés par Sozomène sur des événements qui se passèrent en Orient du temps de Julien, furent probablement recueillis par lui sur place. En général, Sozomène n'a ni la largeur d'esprit, ni la méthode de Socrate : bien qu'il aime à faire précéder les diverses parties de son Histoire de longs et pompeux prologues, on chercherait vainement sous sa plume soit ces excellentes petites préfaces que j'ai signalées chez Socrate, soit des morceaux de grande envergure, comme la dissertation de celui-ci sur l'utilité pour les chrétiens des études classiques, à propos de l'édit de Julien sur l'enseignement. Mais chez Sozomène, qui aussi est plus crédule et plus ami du merveilleux, le détail offre plus d'abondance et de relief. Il est parfois mieux ordonné : le chapitre sur la jeunesse de Julien est meilleur, à ce point de vue, que le chapitre correspondant de Socrate : de même le chapitre sur les événements de Perse et la mort de l'empereur a mieux les allures d'un récit historique. Sozomène est aussi quelquefois mieux informé : ainsi, les détails qu'il donne sur le meurtre de Georges d'Alexandrie sont bien meilleurs que le récit fait par Socrate du même événement; d'une part, Sozomène omet la circonstance invraisemblable de crânes provenant de sacrifices humains, donnée par So-

crate; d'autre part, il laisse entendre que le meurtre de Georges ne suivit pas immédiatement l'émeute, ce qui est conforme à l'*Historia acephala*. Mgr Batiffol, qui étudie d'une manière si pénétrante les historiens ecclésiastiques du IVe siècle, a montré que Sozomène avait, en général, complété Socrate à l'aide de la grande compilation formée apparemment entre 373 et 375 par l'évêque Sabinus [1].

Sozomène a, comme Socrate, la volonté évidente d'être sincère. « Un historien, dit-il, doit à toute chose préférer la vérité. » Aussi montre-t-il, à son tour, un grand souci des sources. Il les a eues, autant qu'il a pu, de première main. « Pour ce qui précède mon temps, j'ai étudié les événements en partie à l'aide des lois rendues sur les matières religieuses et des synodes qui se sont tenus, en partie au moyen des lettres des empereurs et des évêques : lettres dont les unes sont conservées aujourd'hui dans les archives des palais et des églises, dont les autres se trouvent dispersées dans les collections des érudits [2] (*Hist. eccl.*, I, 1). » Celles qu'il cite de Julien sont les lettres 10 (*Hist. eccl.*, V, 8), 25 (V, 22), 42 (V, 18), 49 (V, 16), 52 (V, 15), 66 (VI, 1), 75 (V, 18), et la lettre perdue aux habitants de Cyzique (V, 15). Il cite aussi le *Misopogon*, qu'il appelle (avec quelque excès d'impartialité) « un livre très élégant et très spirituel. » Après Julien, sa principale source païenne pour l'histoire de ce prince est Libanius. Parmi les chrétiens qui s'en sont occupés, il ne nomme personne, mais il s'est visiblement servi de saint Grégoire de Nazianze, et probablement aussi de saint Jean Chrysostome, de Rufin et de Philostorge.

Mais la valeur originale de son livre V, consacré presque entièrement à Julien, est surtout dans les renseignements

1. Batiffol, *Le Synodicon de saint Athanase*, dans *Byzantinische Zeitschrift*, 1899, p. 133, 142.

2. Ὧν αἱ μὲν εἰς ἔτι νῦν ἐν τοῖς βασιλείοις καὶ ταῖς ἐκκλησίαις σώζονται, αἱ δὲ σποράδην παρὰ τοῖς φιλολόγοις φέρονται.

qu'on y trouve sur les événements arrivés en Palestine et en Syrie. Sozomène naquit à Gaza, d'une famille convertie au christianisme par le moine Hilarion, contemporain de Constance et de Julien. Il fut élevé dans cette ville, puis professa le droit à l'université de Beyrouth, qui était la grande école juridique de l'Orient romain. Les détails très précis donnés par lui (V, 3, 9, 10) sur ce qui se passa en 362 et 363 dans les villes de la côte syro-phénicienne, à Anthédon, à Héliopolis, à Panéas, à Aréthuse, surtout à Gaza, ont donc une importance particulière. Il les tient d'une tradition conservée dans sa famille ou dans les monastères du pays. Lui-même a connu dans son enfance des vieillards qui avaient vécu à cette époque (V, 15). Il put interroger aussi les témoins des événements arrivés dans des villes un peu plus éloignées, comme Antioche et Jérusalem : la description pittoresque qu'il trace du bois de Daphné (V, 19) montre qu'il avait visité la première; pour la seconde, il paraît avoir recueilli de la bouche de personnes qui y avaient assisté les détails qu'il donne sur l'essai de reconstruction du temple (V, 22).

Dans une des « Positiones » de sa thèse de 1890 *De Juliano imperatore,* M. Koch affirme que Socrate et Sozomène sont « nullius pretii » pour une connaissance exacte de la jeunesse de Julien. La question ne me semble pas de celles qu'on puisse trancher d'un mot : et l'on admettra au moins que Socrate et Sozomène, dans leur récit de la jeunesse de Julien, dépendent beaucoup de saint Grégoire de Nazianze. Mais pour l'ensemble de la vie du prince, il n'est douteux pour personne qu'ils aient possédé de nombreux documents. Dans un double tableau, MM. Bidez et Cumont[1] ont dressé la liste de ceux que nous possédons ou que nous ne possédons plus, et qui ont été mis en œuvre par Socrate et Sozo-

1. *Recherches sur la tradition manuscrite des lettres de l'empereur Julien,* p. 16-17.

mène : les deux érudits belges ont eu soin d'indiquer qu'une des lettres les plus importantes de Julien, l'*Ep.* 49 au grand prêtre Arsace, manque dans les manuscrits, et n'est connue que par Sozomène[1]. Mais les documents aujourd'hui perdus, qu'ont employés les deux historiens, sont les plus nombreux : édit relatif aux temples de Cyzique et à l'évêque Eleusius (Socrate, III, 11; Sozomène, V, 15); édit sur l'adoration des images impériales (Sozomène V, 17); édit ordonnant la reconstruction du temple de Jérusalem (Socrate, III, 20; Sozomène, V, 22); loi excluant les chrétiens de l'armée (Socrate, IV, 13; Sozomène, V, 17); lettre aux évêques à propos des poésies d'Apollinaire (Sozomène, V, 18); lettre au gouverneur de Syrie concernant le temple de Didyme (Sozomène, V, 20); loi enlevant ses privilèges et immunités au clergé chrétien (Sozomène, V, 5); loi restituant leurs privilèges aux prêtres païens (Socrate, III, 11; Sozomène, V, 3); rescrit relatif au Sérapeum (Sozomène, V, 3); lettres diverses aux villes, κοινῷ τῶν πόλεων (Sozomène, V, 3); lettre à la ville de Nisibe (Sozomène, V, 3); édit punissant la ville de Césarée (Sozomène, V, 4); loi autorisant le retour dans leur patrie des prêtres exilés par Constance (Socrate, III, 1, 5; Sozomène, V, 5); loi ordonnant la reconstruction des temples détruits (Sozomène, V, 5, 10); à quoi il faut ajouter une autre loi omise dans ce tableau, la loi (distincte de l'*Ep.* 42) qui défend aux chrétiens la fréquentation des écoles païennes, et dont un fragment est cité par Socrate (III, 12) et Sozomène (V, 18). Quelques-uns de ces documents ont été connus aussi de Philostorge et de Théodoret; la plupart ont été cités par Socrate et Sozomène seuls, et un plus grand nombre par Sozomène que par Socrate[2].

Le troisième des « synoptiques, » Théodoret, évêque de

---

1. Cf. Hertlein, p. 552, note.

2. Socrate, éd. Migne, *Patr. græc.*, t. LXVII, Paris, 1859; Sozomène, même volume.

Cyr, « l'une des figures les plus belles et les plus sympathiques du cinquième siècle [1], » naquit à la fin du siècle précédent. Son *Histoire*, en cinq livres, allant du règne de Constance à l'année 429, suit l'ordre des événements, comme le font aussi Socrate et Sozomène. Mais, malgré l'opinion contraire de Valois, il est établi aujourd'hui qu'il ne s'est pas inspiré de Socrate, et l'influence de Sozomène sur lui est très douteuse. Celle de Philostorge semble moins démontrée encore [2], bien que Théodoret non seulement soit postérieur à ce dernier historien, mais le soit probablement aussi d'un petit nombre d'années aux deux autres. Pour le règne de Julien, les traditions orales et locales lui ont sans doute beaucoup fourni. D'un esprit critique moins sûr que Socrate et Sozomène, il abonde en anecdotes qui probablement ne sont pas toutes vraies à la lettre, mais qui ont en général beaucoup de couleur et de vie. C'est lui qui met dans la bouche de Julien mourant le fameux mot : « Tu as vaincu, Galiléen ! » Sur le séjour de Julien à Antioche, Théodoret eut les moyens d'être bien renseigné, puisqu'il a passé lui-même sa jeunesse dans cette métropole de la Syrie. Sur le passage de Julien par les villes voisines de l'Euphrate, il a vraisemblablement recueilli aussi des traditions locales, puisque Cyr, dont il occupa le siège épiscopal, était dans ces régions. De là l'intérêt de certains traits rapportés par lui, comme l'histoire du jeune homme apostat de Bérée (III, 17), le soin pris par Julien de ne pas traverser Édesse, à cause de la piété des habitants (III, 21), le sacrifice humain accompli à Carrhes (III, 21) : vrais ou faux, ces épisodes nous apprennent au moins ce qui se racontait. Théodoret est aussi l'un de ceux

---

1. Duchesne, *Bulletin critique,* 1885, p. 128.

2. C'est ce que, pour Philostorge, a prouvé Mgr Batiffol contre M. Guldenpenning, *Die Kirchengeschichte des Theodoret von Kyrrhos,* 1889. Voir *Bulletin critique,* 1891, p. 247-248.

qui paraissent avoir le mieux vu la portée des lois relatives à l'enseignement : il attribue sur ce sujet à Julien un propos intéressant (III, 4). On pourrait dire d'une façon générale que si Socrate et Sozomène dessinent la figure de Julien d'un trait plus sobre et plus sûr, Théodoret la peint de couleurs plus vives.

IV. — Sources diverses.

Quelques mots sur Julien sont encore à recueillir dans les Épîtres 17 et 40 de saint Ambroise; dans l'Homélie III de saint Asterius d'Amasée; dans la biographie de saint Martin par Sulpice Sévère (IV, 306); dans divers écrits de saint Augustin, la *Cité de Dieu* (XVIII, 52), les *Confessions* (VIII, 5), l'*Ep.* 105, les livres *Contra litt. Petiliani* (II) et *Contra Parmenionem* (I, 12); dans le *De Schismate Donatistarum* (II, 16) de saint Optat; dans l'*Apotheosis* de Prudence (vers 449-459); dans les diverses Vies de saint Athanase; dans Jean d'Antioche (fr. 177-180; Müller, *Fragm. hist. græc.*, t. IV, p. 605-606); dans la *Chronique* de saint Jérôme, dans la *Chronographie* de Théophane, dans les *Fastes* d'Idace. De tous les documents chronographiques le plus intéressant est sans doute le fragment connu sous le nom d'*Historia acephala arianorum*, qui a été consulté, comme nous l'avons dit plus haut, par Sozomène, et qui, pour les faits qui se passèrent à Alexandrie pendant le règne de Julien, se montre, par la précision des détails et l'indication minutieuse des dates, un témoin de premier ordre [1]. A côté de lui l'on placera la *Chroni-*

1. Publié par Migne, *Patr. græc.*, t. XXVI, col. 1443-1450, et par Sievers, dans *Zeitschrift für historische Theologie*, 1868, p. 89-162. — Mgr Batiffol en a donné, d'après l'unique manuscrit existant, une édition plus complète dans *Mélanges de littérature et d'histoire religieuses publiés à l'occasion du jubilé épiscopal de Mgr de Cabrières*. Paris, 1899, p. 100-108.

que d'Alexandrie ou *Chronique Pascale* [1], compilation formée au septième siècle, mais contenant des morceaux beaucoup plus anciens, de provenance officielle, de provenance arienne, de provenance catholique : elle offre, sur les épreuves souffertes par les chrétiens pendant la persécution de Julien, sur les renégats, sur les martyrs, des renseignements précieux.

J'indi que seulement pour mémoire Cassiodore, puisque le livre VI de son *Historia Tripartita* (Migne, *Patr. lat.*, t. LXIX, col. 1026-1064), où il est amplement question de Julien, n'est, comme tout le reste de cette histoire, qu'une compilation (très heureusement fondue) de Socrate, de Sozomène et de Théodoret. Mais on peut descendre plus bas, et trouver encore à glaner. Cedrenus, au milieu du onzième siècle, consacre dans sa *Chronique* [2] quelques pages à l'histoire ou plutôt à la légende de Julien : un ou deux détails méritent d'être recueillis. L'auteur d'*Annales* d'histoire romaine compilées à la fin du même siècle, Zonare [3], parle aussi de Julien dans plusieurs chapitres de son livre XIII : ils ont une couleur généralement exacte, et paraissent écrits d'après des sources diverses. Sur l'usurpation de Julien et sur les rapports diplomatiques avec Constance qui en furent la suite, des détails s'y rencontrent qui sont de bonne apparence historique et ne concordent cependant ni avec le récit d'Ammien ni avec la position que Julien semble avoir voulu prendre sur ces faits devant l'opinion publique. On a pensé que ces détails provenaient (soit directement, soit indirectement) des *Mémoires* perdus d'Oribase, ce fameux ὑπομνημα attesté par Eunape (fr. 8), et dont celui-ci s'est inspiré dans beaucoup de passages également perdus. Oribase, a-t-on dit, est peut-être, après Julien, le seul qui ait pu connaître d'aussi intimes particularités et ait

1. Migne, *Patr. græc.*, t. XCII.
2. Éd. Bonn, p. 525-529.
3. Migne, *Patr. græc.*, t. CXXXV.

été capable de renseigner sur les dessous d'événements auxquels il avait pris une part prépondérante[1]. Cette opinion offre beaucoup de vraisemblances : reconnaissons cependant qu'il y a toujours des chances d'illusion à rechercher, sous une rédaction très postérieure, des vestiges de documents disparus, — « un peu, dit un spirituel critique, comme les Bretons entrevoient les restes d'Ys sous la surface de la mer. »

1. Voir Koch, *Kaiser Julian der Abtrünnige*, p. 346-347.

APPENDICE B

CHRONOLOGIE DE LA VIE ET DES ÉCRITS DE JULIEN DEPUIS 360 [1].

360. (Printemps). Julien passe en revue les troupes rassemblées à Paris.
Il adresse un discours aux soldats.
Lettre de Julien à Constance.
Euthère et Pentadius sont chargés de la porter.
Constance députe à Julien le questeur Léonas avec sa réponse.
Nouvelle revue de l'armée, acclamant Julien.
Lettre injurieuse pour Constance, remise par Julien à Léonas.
(Juillet-septembre). Campagne de Julien contre les Attuaires.
Inspection de la ligne du Rhin.
(Automne). Julien établit sa résidence à Vienne.
Constance envoie à Julien l'évêque Épictète.
Échec définitif des négociations.
(6 novembre). Julien célèbre ses *quinquennalia*.

361. (6 janvier). Julien assiste à la fête de l'Épiphanie.
Mort d'Hélène.
Campagne de Constance contre les Perses.
Séjour de Constance à Antioche.

1. Les écrits dont la date n'est qu'approximative sont marqués par un *.

Constance, veuf d'Eusébie, épouse Faustine.

Constance négocie avec les Barbares pour la garde contre Julien des passages des Alpes.

Constance envoie Gaudentius mettre en état de défense les rivages africains.

(Mai). Expédition de Julien sur les bords du Rhin.

Julien, de retour à Bâle, offre en secret un sacrifice à Bellone.

Discours de Julien à ses soldats.

Nouvelle campagne de Constance contre les Perses.

(Juillet). L'armée de Julien part de Bâle, divisée en trois corps, sous la conduite de Jovius, de Nevitta et de Julien.

Julien offre, en route, des sacrifices publics aux dieux.

Julien s'empare de la flottille du Danube.

(10 octobre). Débarquement de Julien et de ses soldats à Bononia.

Arrestation de Lucilianus, commandant pour Constance le camp près de Sirmium.

Entrée de Julien à Sirmium.

Il y est rejoint par le corps d'armée de Nevitta.

Il envoie en Gaule deux légions et une cohorte de Pannonie.

Celles-ci se mutinent, et s'enferment dans Aquilée.

Julien ordonne au corps d'armée de Jovius de faire le siège d'Aquilée.

(Hiver). Julien s'installe à Naïsse.

Julien nomme Aurelius Victor consulaire de la Seconde Pannonie, et lui élève une statue.

Il écrit au sénat et au peuple d'Athènes, aux Lacédémoniens, aux Corinthiens.

Il adresse plusieurs édits aux villes de Macédoine, d'Illyrie et du Péloponèse.

Il envoie au sénat de Rome un message contre Constance.

Il prononce un discours injurieux à la mémoire de Constantin.

Lettre de Julien au philosophe Maxime (*Ep.* 38).

Julien écrit les Saturnales (Κρόνια).

Julien nomme le sénateur Maximus préfet de Rome.

Julien désigne Mamertin et Nevitta pour le consulat.

(3 novembre). Constance, parti d'Antioche contre Julien, meurt à Mopsucrène, en Cilicie.

Julien franchit le Pas de Sucques, et traverse la Thrace.

Il écrit au chambellan Euthère (*Ep.* 69).

Il écrit à son oncle Julien (*Ep.* 13).

Il écrit à Évagrius (*Ep.* 46).

Il reçoit une lettre de Themistius.

Il renvoie en Grèce l'hiérophante d'Éleusis avec mission de rétablir les temples.

* Il écrit à Prohæresius, pour l'inviter à être son historiographe (*Ep.* 2).

(26 novembre). Rentrée à Alexandrie de l'évêque arien Georges.

(30 novembre). La mort de Constance est annoncée à Alexandrie par Gerontius, préfet d'Égypte.

(30 novembre). La population païenne d'Alexandrie met Georges en prison.

(11 décembre). Entrée de Julien à Constantinople.

Reddition d'Aquilée.

Jovien ramène à Constantinople le corps de Constance.

Julien lui fait des funérailles solennelles.

Julien ordonne par édit la réouverture des temples païens et la reprise des sacrifices.

Il mande au palais les chefs des diverses sectes chrétiennes de Constantinople.

* Julien écrit *les Césars.*

Il supprime le labarum, et orne d'emblèmes païens les enseignes militaires.

Il commence la réforme de l'administration et de la cour par la suppression des serviteurs inutiles, la diminution du nombre des secrétaires et des employés de police, et la proscription de beaucoup de palatins.

Il écrit à Hermogène (*Ep.* 23).

Il fortifie les places de la frontière danubienne et augmente leurs garnisons.

Il refuse de faire la guerre aux Goths.

(25 décembre). Georges est massacré par les païens d'Alexandrie, avec les comtes Dracontius et Diodore.

Julien réunit à Chalcédoine une haute cour de justice.

Il nomme Prétextat gouverneur d'Achaïe.

362. (1er janvier). Julien assiste à la prise de possession du consulat par Mamertin et Nevitta.

Mamertin prononce le panégyrique de Julien.

(6 janvier). Loi sur les *numerarii.*

Palladius, Taurus, Florentius, maître des offices, Évagrius, Saturninus, Cyrinus sont condamnés par la haute cour à l'exil.

Pentadius est acquitté.

Florentius, ancien préfet des Gaules, Ursule, ancien comte des largesses, Apodemius, Paul la Chaîne, le chambellan Eusèbe, sont condamnés à mort.

Mamertin condamne à mort le tribun Nigrinus et les curiales Romulus et Sabostius, comme coupables de la rébellion d'Aquilée.

Julien invite les philosophes Maxime (*Ep.* 15) et Chrysanthe.

Lettre à Libanius (*Ep.* 3).

Julien ordonne de restituer tous les biens des temples.

Julien rappelle les évêques exilés par Constance.

Il invite l'hérésiarque Aétius (*Ep.* 29).

Julien fait construire à Constantinople des temples païens.

Julien écrit au peuple d'Alexandrie au sujet du meurtre de Georges (*Ep.* 10).

Il écrit à Ecdicius, sur la bibliothèque de Georges (*Ep.* 9).

(4 février). L'édit ordonnant de rouvrir les temples est promulgué à Alexandrie.

(5 février). Loi sur les privilèges des sénateurs.

(21 février). Saint Athanase rentre à Alexandrie.

(22 février). Loi sur la réforme du *cursus publicus.*

(13 mars). Loi ordonnant la restitution aux villes des biens usurpés.

Restitution des biens des temples.

(13 mars). Loi retirant au clergé chrétien l'exemption de la curie.

Lettre aux Byzantins (*Ep.* 11).

Julien ordonne à saint Athanase de sortir d'Alexandrie (*Ep.* 26).

Julien écrit le discours contre le cynique Heraclius (*Oratio* VII).

(26 mars). Loi contre ceux qui cachent les biens des proscrits.

(27 mars). * Julien compose en une nuit le discours en l'honneur de la Mère des dieux (*Oratio* V).

Julien reçoit les ambassadeurs de princes et de peuples étrangers.

Il accorde des faveurs aux députés de l'Ionie et de la Lydie.

Il refuse d'entendre des envoyés d'Alexandrie.

Il rend une loi pour repousser une réclamation présentée par eux.

Il fait bon accueil aux délégués d'Antioche, leur accorde des remises d'impôts, et complète leur curie.

Il remet une partie des impôts arriérés dus par la Thrace (*Ep.* 47).

Il accorde à certaines villes la perception des droits de douane.

Il décide favorablement aux contribuables des procès intentés par le fisc.

Édit interdisant d'offrir à l'empereur des couronnes d'or pesant plus de soixante onces.

(29 avril). Loi relative à l'or coronaire.

Julien agrandit le port de Constantinople.

Il fonde dans cette ville une bibliothèque publique.

Lettre aux Alexandrins pour faire transporter à Constantinople un obélisque (*Ep.* 58).

* Julien compose un Mémoire sur les guerres de Germanie.

* Julien écrit la lettre à Themistius.

Maxime se rend à Constantinople, où Julien le reçoit avec de grands honneurs.

Chrysanthe, ayant refusé de venir, est nommé grand prêtre de Lydie, et sa femme grande prêtresse.

Le philosophe Priscus vient à la cour.

Julien autorise la rentrée en Afrique des évêques donatistes bannis par Constant.

Julien interdit aux chrétiens les emplois civils et militaires.

Disgrâce de Valentinien et Jovien pour refus d'abjurer.

Exil de soldats chrétiens.

Le médecin Césaire se retire de la cour.

Julien écrit à Porphyre au sujet de la bibliothèque de Georges d'Alexandrie (*Ep.* 36).

Lettre autorisant Maxime à retourner en Asie (*Ep*. 39).
Julien compose son discours « contre les chiens ignorants » (*Oratio* VI).
Julien écrit à son oncle Julien, comte d'Orient, de restaurer le temple d'Apollon à Daphné (*Ep*. 1*).
(Juin). Julien quitte Constantinople.
Il visite Nicomédie.
Il fournit les fonds nécessaires pour réparer la ville, ruinée en 358 par un tremblement de terre.
Il écrit à la prêtresse Callixène (*Ep*. 21).
Il fait un pèlerinage à Pessinonte.
Deux chrétiens sont punis pour y avoir renversé l'autel de la Mère des dieux.
Julien écrit à Arsace, grand prêtre de Galatie (*Ep*. 49).
Julien invite le philosophe cappadocien Eustathe (*Ep*. 76).
Julien à Ancyre.
Comparution du prêtre Basile.
(17 juin). Loi soumettant à l'approbation impériale les nominations de professeurs par les municipalités.
Édit interdisant aux professeurs chrétiens l'enseignement des auteurs classiques (*Ep*. 42).
Les rhéteurs Victorinus, à Rome, Prohæresius, à Athènes, cessent d'enseigner.
Violences contre les chrétiens de Cappadoce.
Julien invite le philosophe Aristoxène (*Ep*. 4).
Julien à Tyane.
Julien est harangué à Pylas par Celse, gouverneur de Cilicie.
Julien à Tarse.
(18 juin*). Martyre à Ancyre du prêtre Basile.
(Fin juin). Arrivée de Julien à Antioche.
Libanius prononce l'éloge de Julien (*Prosphoneticus*).
Julien condamne à mort Artemius, ancien duc d'Égypte.

Julien condamne à mort le notaire Gaudentius et l'ancien vicaire d'Afrique Julianus.

Marcel, fils de l'ancien commandant de l'armée des Gaules, est condamné à mort par le préfet d'Orient Salluste.

*Julien écrit à l'hérésiarque Photin (*Ep.* 79).

Julien retire aux évêques et aux clercs leurs attributions juridiques.

Julien oblige à restitution les vierges et veuves chrétiennes auxquelles Constantin avait assigné un traitement.

Libanius adresse à Julien un mémoire en faveur d'Aristophane (*Pro Aristophane*).

Lettre de Julien à Libanius (*Ep.* 14, 74).

Julien rappelle d'exil Aristophane.

Julien exile Eleusius, évêque de Cyzique.

Julien, ayant été applaudi lors d'une visite au temple de Jupiter, réprimande le peuple par un discours.

Ayant été de nouveau applaudi au temple de la Fortune, il ordonne le silence par un édit (*Ep.* 64).

(1er août). Julien écrit aux habitants de Bostra contre leur évêque Titus (*Ep.* 52).

Julien, visitant le temple de Jupiter Casius, fait grâce à Théodote, ancien gouverneur d'Hiérapolis.

Il apprend qu'un bœuf Apis a été découvert en Égypte.

Julien, le jour de la fête d'Apollon, visite le temple de Daphné.

Il fait un discours de reproche aux sénateurs, parce qu'il n'y a pas eu de sacrifice public.

Julien commande de détruire des sanctuaires de martyrs.

Profanation, à Samarie, des reliques de saint Jean-Baptiste.

(18 septembre). Rescrit sur les élections de curiales.

Disette à Antioche : Julien vend du blé à bas prix.
Julien fixe un taux maximum pour la vente des denrées.
Julien fait arroser d'eau lustrale les denrées exposées sur les marchés.
Julien fait déboucher la source fatidique de Castalie, à Daphné.
Julien fait exhumer, à Daphné, les reliques de saint Babylas.
Les chrétiens les transportent en procession jusqu'à Antioche.
(Octobre). Lettre à Ecdicius sur la crue du Nil (*Ep.* 50).
Julien réitère l'ordre d'expulser saint Athanase (*Ep.* 6).
(22 octobre). Incendie du temple de Daphné.
(23 octobre). Saint Athanase sort d'Alexandrie.
Exil des prêtres alexandrins Paul et Astericius.
Pétitions des Alexandrins en faveur de saint Athanase.
Nouvelle lettre de Julien aux Alexandrins (*Ep.* 51).
Julien ordonne d'incendier les sanctuaires chrétiens de Milet.
Fermeture et profanation de la principale église d'Alexandrie.
Martyre du prêtre Théodoret.
Morts tragiques d'Héron, évêque renégat de Thébaïde, et de Théotecne, prêtre renégat d'Antioche.
Statue de Jésus-Christ renversée à Panéas.
Basiliques chrétiennes brûlées à Gaza, à Ascalon, à Beyrouth, à Alexandrie.
Profanation des églises d'Alexandrie et d'Émèse.
Des chrétiens, en représailles, brisent des statues des dieux : condamnation, pour ce fait, d'Émilien à Dorostore, de Macedonius, Théodule et Tatien à Mère.
Peines prononcées contre la ville de Césarée, en Cappadoce, à cause de la destruction du temple de la Fortune. Martyre d'Eupsyque et de Damas.

Démolition du monastère fondé par l'ermite Hilarion, à Gaza.

Condamnation à mort d'Hilarion et d'Hésychius : ils se réfugient en Sicile.

Émeute païenne à Gaza : martyre d'Eusèbe, de Nestabius et de Zénon.

Émeute païenne à Héliopolis : martyre du diacre Cyrille et de vierges chrétiennes.

Émeute païenne et incendie d'une église à Ascalon.

La populace d'Aréthuse tourmente, puis délivre l'évêque Marc.

Le gouverneur de Palestine est exilé pour avoir puni les émeutiers de Gaza.

Représentations adressées à Julien par le préfet d'Orient Salluste.

Lettres écrites par Libanius à plusieurs gouverneurs en faveur de chrétiens maltraités.

Julien frappe les chrétiens d'une taxe spéciale.

Julien défend par une loi de les appeler autrement que Galiléens.

Julien confisque les biens de l'église arienne d'Édesse (*Ep.* 53).

Julien dépouille la ville de Gaza du titre de cité.

Julien refuse d'envoyer des renforts à Nisibe menacée par les Perses.

(Décembre). Tremblement de terre ruinant Nicomédie et endommageant Nicée.

Julien compose en trois nuits le discours en l'honneur du Roi Soleil (*Oratio* IV).

Julien refuse de recevoir une ambassade de Sapor, roi des Perses.

363. (1er janvier). Julien prend possession de son quatrième consulat.

Libanius prononce pour la seconde fois le panégyrique de Julien (*Ad Julianum consulem*).

Julien visite le temple de Jupiter Philius et le temple de la Fortune.

Lettre à la communauté juive (*Ep.* 25).

Édit ordonnant de reconstruire le temple de Jérusalem.

Julien nomme Alypius directeur des travaux.

Lettres à Alypius (*Ep.* 29, 30).

Martyre de deux soldats, Bonose et Maximilien.

Mort subite du surintendant Félix.

Maladie et mort du comte Julien.

Romain et Vincent, tribuns des scutaires, condamnés à l'exil.

(25 janvier). Martyre de deux soldats, Juventin et Maximin.

Julien publie le livre *Contre les Chrétiens*.

Julien publie le *Misopogon*.

Une éruption de globes de feu oblige à abandonner les travaux de reconstruction du temple de Jérusalem.

(Février). Encyclique de Julien sur les devoirs des prêtres païens (*Fragment d'une lettre* et *Ep.* 63).

Lettre suspendant un prêtre païen (*Ep.* 62).

(12 février). Édit sur les funérailles (*Ep.* 77).

Julien reçoit une députation du sénat romain.

Il nomme Apronianus préfet de Rome, Octavius proconsul d'Afrique, Venustus vicaire d'Espagne, Aradius Rufinus comte d'Orient.

Julien consulte plusieurs oracles sur l'expédition contre les Perses, et en reçoit des réponses favorables.

Tremblement de terre à Constantinople : les haruspices déconseillent l'expédition.

Les livres sibyllins, consultés à Rome, déconseillent l'expédition.

Julien refuse l'alliance des Sarazins.

Julien invite Arsace, roi d'Arménie, à se tenir prêt à le seconder.

Julien donne à son armée l'ordre de marche, avec rendez-vous à Hiérapolis.

Julien nomme Alexandre gouverneur de Syrie.

(5 mars). Julien part d'Antioche.

Julien reçoit à Litarbe une députation du sénat d'Antioche.

Libanius compose une harangue adressée à Julien (*Legatio ad Julianum*) et une autre aux habitants d'Antioche (*Ad Antiochenos de regis ira*).

Julien s'arrête à Bérée.

Julien séjourne à Batné.

Julien rejoint l'armée à Hiérapolis.

Julien écrit à Libanius (*Ep.* 27).

Julien se décide à solliciter l'alliance des Sarazins.

(13 mars). Julien et ses troupes passent l'Euphrate.

Julien se dirige sur Carrhes.

(19 mars). Incendie du temple d'Apollon Palatin à Rome.

Julien décide de descendre avec l'armée le long de l'Euphrate, dont la flotte suivra le cours.

Il détache un corps d'armée, commandé par Procope et Sébastien, qui devra opérer vers le nord, de concert avec le roi d'Arménie.

(25 mars). Départ de Carrhes.

(27 mars). Arrivée à Callinicum.

Cérémonie en l'honneur de la Mère des dieux.

Julien reçoit à Callinicum plusieurs chefs sarazins.

Séjour à Circesium.

Lettre de Salluste, préfet des Gaules, suppliant Julien de renoncer à l'expédition.

L'armée franchit l'Abora, et entre en territoire persan.

Julien fait couper le pont jeté sur l'Abora.
(6 avril). L'armée atteint Zaitha, et passe près du tombeau de l'empereur Gordien.
Réponses divergentes des haruspices et des philosophes au sujet d'un présage.
(7 avril). Nouveau conflit des haruspices et des philosophes.
Discours de Julien aux soldats, et distribution d'argent.
Arrivée des troupes à Dura.
Prise d'Anathan, île de l'Euphrate.
La flotte passe devant les îles fortifiées de Tilutha et et d'Achaiacala.
L'armée traverse l'Euphrate.
L'armée rencontre sur la rive droite les villes abandonnées de Diacira et d'Ozogardama.
Elle aperçoit les troupes persanes, qui reculent sans combattre.
Elle arrive au bourg de Macepracta.
Elle traverse un bras de l'Euphrate, et fait le siège de Pirisabora.
Julien incendie Pirisabora, et promet une nouvelle distribution d'argent à ses troupes.
Mécontentement de celles-ci. Discours de Julien.
L'armée traverse une plaine inondée.
On brûle la ville juive de Blithra.
Prise de Maogamalcha.
On rencontre une maison de plaisance des rois de Perse.
Arrivée à la ville abandonnée de Sabatha.
Prise d'une petite place forte.
Julien donne un jour de repos à ses troupes.
Julien fait rouvrir le canal reliant l'Euphrate au Tigre.

La flotte passe par ce canal dans le Tigre.
L'armée traverse le même canal sur des ponts.
Elle rencontre un pavillon de chasse, construit dans le style de l'Occident.
Elle traverse le Tigre, sans faire le siège de Coché (Séleucie?), et arrive devant Ctésiphon.
Bataille entre les Romains et les Perses.
Colère de Julien après un sacrifice au dieu Mars.
Julien refuse de traiter de la paix.
Il renonce à prendre Ctésiphon.
Il décide de marcher dans la direction de l'est.
Sur le conseil de transfuges, il fait brûler la flotte.
Il reconnaît trop tard la faute commise.
L'armée demande le retour.
On se résout à remonter dans la direction du nord.
(16 juin). Commencement de la retraite.
Rencontre d'éclaireurs persans.
Escarmouches.
L'armée arrive dans la plaine de Maranga.
Elle livre avec succès bataille aux Perses.
Julien lui accorde trois jours de repos.
L'armée souffre de la famine.
(26 juin). L'armée se remet en route, harcelée par les Perses.
Julien est percé d'un javelot.
Rapporté dans sa tente, il meurt à minuit.
(27 juin). Jovien est élu empereur.
(28 juin). L'armée reprend sa marche. Nouveau combat.
(29 juin). L'armée campe dans une vallée.
(30 juin). Elle campe à Chancha.
(1er juillet). Elle se dirige vers Dura, sur le bord du Tigre.
Elle y passe quatre jours, et cherche vainement à traverser le fleuve.

Les Perses offrent de négocier.

Quatre journées sont employées à discuter la capitulation.

(10 juillet). Jovien signe un traité, qui permet le retour de l'armée romaine, moyennant l'abandon de cinq provinces et de quinze places fortes.

(20 août). On apprend à Alexandrie la mort de Julien.

Julien est enterré à Tarse.

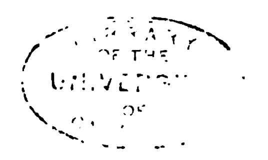


TABLE DES MATIÈRES

LIVRE VIII

JULIEN ET LES CHRÉTIENS : LA PERSÉCUTION ET LA POLÉMIQUE.

LIVRE IX

LA GUERRE DE PERSE.

APPENDICE A

LES SOURCES DE L'HISTOIRE DE JULIEN.

APPENDICE B



MÊME LIBRAIRIE :

TYPOGRAPHIE FIRMIN-DIDOT ET Cie. — MESNIL (EURE).





